COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

Allen A

INFORMATIONS STATISTIQUES

SOMMAIRE

Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté — mines de houille — sidérurgie mines de fer — année 1958

Les indices des prix à la consommation, des prix de gros et des prix agricoles à la production dans les pays de la Communauté

Bilans de la houille et du coke pour la période 1953 - 1958



6e année N° 5

Septembre/Octobre 1959

Luxembourg



COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

INFORMATIONS STATISTIQUES

		*
		``.
		•

SOMMAIRE

	Page
LES SALAIRES ET LES CHARGES SOCIALES DANS LES INDUSTRIES DE LA COMMU- NAUTE - Mines de houille - Sidérurgie - Mines de fer - Année 1958	199 - 326
LES INDICES DES PRIX A LA CONSOMMA- TION, DES PRIX DE GROS ET DES PRIX AGRICOLES A LA PRODUCTION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTE	327 - 403
BILANS DE LA HOUILLE ET DU COKE POUR LA PERIODE 1953 - 1958	405 - 419

		•	٠
			,
			,
			٨.
			,
			_

LES SALAIRES ET LES CHARGES SOCIALES DANS LES INDUSTRIES DE LA COMMUNAUTE

MINES DE HOUILLE - SIDERURGIE - MINES DE FER ANNEE 1958

Comme chaque année, la Haute Autorité publie les résultats de l'enquête sur les salaires des ouvriers de la C.E.C.A. Cette enquête porte sur l'année entière et couvre les trois industries de la C.E.C.A. (Mines de houille - Sidérurgie - Mines de fer). Les données sont empruntées à la comptabilité des entreprises incluses dans l'enquête. On considère, en ce qui concerne les charbonnages, la totalité des entreprises, sauf les petites mines allemandes, les affleurements en Sarre et les mines exclues du régime de nationalisation en France; par ailleurs, l'enquête est limitée aux ouvriers des houillères proprement dites et des services auxiliaires; pour la sidérurgie, elle porte seulement sur les entreprises ou parties d'entreprises couvertes par le Traité de la C.E.C.A. et sur 85 à 100 % du personnel occupé suivant les pays; dans les mines de fer, l'enquête porte, en France, sur l'ensemble des ouvriers du bassin de l'Est; dans les autres pays, elle couvre de 75 à 90 % des effectifs ouvriers.

Les résultats de l'année 1958 font l'objet des tableaux ci-après, ils font suite à ceux déjà publiés les années précédentes (1) et sont présentés en deux séries : les sa-laires au point de vue coût pour les entreprises et les salaires au point de vue revenu pour les ouvriers.

Afin d'éviter au lecteur une recherche fastidieuse dans les publications antérieures, on donnera, avant les tableaux chiffrés, les principales définitions et méthodes.

Cf. Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté (Année 1953), Luxembourg, Mai 1955;

Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté, Tome I et II (Année 1954), Luxembourg, Mai et Juillet 1956;

Informations Statistiques (Année 1955), Nos. 4 et 6 de 1956 et Nº 1/2 de 1957;

Informations Statistiques (Année 1956), Nº 5 de 1957

Informations Statistiques (Année 1957), Nº 7 de 1958.

LES SALAIRES AU POINT DE VUE COUT POUR LES ENTREPRISES

Les salaires et les charges patronales afférentes ont été regroupés sous huit rubriques. On trouvera ci-après pour chacune d'elles les éléments qui y ont été incorporés. Bien entendu, chaque pays n'a pas indiqué un poste de dépenses pour tous les éléments mentionnés, l'énumération est cependant aussi complète que possible afin qu'il n'y ait aucun doute quant à la rubrique dans laquelle doit être incluse telle ou telle dépense des entreprises.

1. Salaire direct

Sont compris sous cette rubrique:

- le salaire en régie,
- le salaire à la tâche,
- le salaire au rendement,
- les paiements pour les jours de repos compensatoire de la réduction de la durée du travail,
- les majorations de vie chère,
- les majorations pour heures supplémentaires, pour travail de nuit et du dimanche ou des jours fériés,
- les primes de fonction, d'ancienneté, d'assiduité, de responsabilité, pour travaux pénibles, salissants, dangereux,
- les salaires des ouvriers des houillères occupés à des travaux d'investissements,
- les salaires des journées d'absence pour délégations syndicales,
- les rémunérations des délégués mineurs (sauf pour la France),
- les indemnités de casse-croute, de panier etc...
- les salaires des apprentis et jeunes ouvriers des mines de houille et des mines de fer pour le temps passé à la production (à l'exclusion des rémunérations versées à ces apprentis pour les heures durant lesquelles ils suivent les cours de formation, soit à l'école, soit à l'atelier). Pour la sidérurgie, les salaires des apprentis travaillant sur la base de contrats d'apprentissage ont été indiqués intégralement à la ligne VI «Frais de recrutement de la main d'oeuvre et formation professionnelle». Il convient de remarquer, à ce sujet, que les apprentis mineurs sont partiellement occupés à la production alors que les apprentis sidérurgistes ne le sont pas.
- en ce qui concerne les charbonnages italiens, on a exclu du salaire direct les versements effectués aux mineurs au titre de la réduction des horaires de travail, ces paiements étant remboursés aux entreprises par la Caisse d'Intégration des gains.

II. Gratifications de Noël, primes de résultat, rémunérations diverses en espèces

Sont compris sous cette rubrique les versements effectués sous certaines conditions ou circonstances; ils peuvent être bénévoles ou contractuels; le montant peut en être fixé librement par l'employeur ou par accord collectif, ou encore, être fonction de la production ou des bénéfices réalisés; même lorsque, dans certains pays, des primes de résultat ou de productivité sont liées au travail effectif, elles sont pour des raisons de comparabilité classées sous cette rubrique qui comprend :

- les primes de résultat,
- les primes de productivité,
- les gratifications de Noël ou de fin d'année,
- les primes de vacances,
- les rémunérations diverses en espèces,
- la prime de mineur, versée en Allemagne aux mineurs de fond des charbonnages et des mines de fer, a été exclue de cette rubrique, les versements effectués à ce titre étant remboursés aux entreprises par l'Etat.

III. Rémunérations payées pour des journées non-ouvrées

Sont compris sous cette rubrique:

- les congés payés ordinaires, légaux, contractuels ou accordés à titre bénévole par l'employeur,
- les indemnités pour congés payés non pris,
- les congés supplémentaires pour ancienneté,
- les congés supplémentaires pour mères de famille,
- le pécule de vacances,
- les jours fériés, légaux, contractuels ou accordés à titre bénévole,
- les journées d'absence pour motif d'état-civil,
- les autres absences motivées (conseil de révision, déménagement demandé par l'entreprise, etc...),
- les indemnités de licenciement,
- les provisions pour indemnités de licenciement (sauf pour l'Italie),
- en Belgique, le régime des congés payés est intégré dans l'organisation générale de la Sécurité Sociale. Les employeurs versent, à ces caisses de vacances, des cotisations qui sont fonction des rémunérations. Dans le but d'assurer la comparabilité avec les autres pays, ces cotisations pour congés payés ont été comptabilisées sous cette rubrique
- les paiements pour les jours de repos compensatoire de la réduction de la durée du travail étant comptés à la ligne l «salaire direct», ne sont pas repris ici.

IV. Contributions à la Sécurité Sociale

Cette rubrique comprend les cotisations des employeurs à la Sécurité Sociale, qu'il s'agisse des cotisations légales ou des contributions contractuelles ou bénévoles à des mutuelles d'entreprises ou à des caisses complémentaires de Sécurité Sociale.

D'autre part, dans certains pays des suppléments familiaux, à la charge des entreprises, et variant suivant la situation de famille, sont versés directement par l'employeur au salarié sans intervention d'un organisme de compensation. Ces suppléments ont toujours été comptabilisés sous la rubrique «Allocations familiales» afin d'assurer la comparabilité avec les autres pays.

Pour la Belgique, les contributions de Sécurité Sociale pour congés payés étant comptées sous la rubrique III, ne sont pas reprises ici.

En Allemagne (y compris la Sarre) une disposition légale oblige les entreprises à verser aux travailleurs un complément de prestations en cas de maladie ou d'accident. Cette législation prévoit que les travailleurs doivent être indemnisés à concurrence de 90 %. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une cotisation des employeurs à la Sécurité Sociale, mais d'un complément d'indemnité versé directement par l'entreprise à l'ouvrier, cette dépense dans un but de comparabilité a été classée à la ligne IV a) des tableaux.

Enfin, également en Allemagne (y compris la Sarre), une indemnité de logement est attribuée aux mineurs de charbon et de fer. Cette indemnité est versée, que l'ouvrier bénéficie ou non d'un logement gratuit ou à prix réduit mis à sa disposition par l'employeur; son importance est fonction des charges familiales. Pour cette raison, cette indemnité a été classée dans les charges d'allocations familiales.

V. Impôts à caractère social

Compte tenu de l'avis exprimé par un groupe d'experts spécialisés des différents pays de la Communauté, sont seuls comptabilisés sous ce poste :

- les impôts remboursés en Sarre «Lohnzulage»,
- la taxe de 5 % sur les salaires en France,
- les cotisations patronales à l'INA CASA en Italie.

VI. Frais de recrutement de la main d'oeuvre et de formation professionnelle

On entend par frais de recrutement de la main d'oeuvre, les dépenses effectuées par l'employeur pour le recrutement du personnel ainsi que certains versements, tels que les indemnités de séparation et les indemnités de voyage attribuées aux salariés dont la résidence est éloignée du lieu de travail.

Les frais de formation professionnelle comportent des dépenses directes et des dépenses indirectes.

- Les dépenses directes comprennent:
 - a) les sommes versées aux bénéficiaires de la formation professionnelle :

En ce qui concerne les mines de charbon et de fer est seule prise en considération la part des salaires et primes versés aux apprentis, jeunes ouvriers et adultes en cours de formation, afférente aux heures durant lesquelles ils suivent les cours soit à l'école soit à l'atelier, à l'exclusion des rémunérations versées pour le temps passé à la production. Les charges connexes aux salaires de ces apprentis, jeunes ouvriers, etc... ne sont pas comprises dans les dépenses de formation professionnelle.

En ce qui concerne la sidérurgie, il s'agit des salaires, primes et indemnités diverses versés aux apprentis, jeunes ouvriers et ouvriers adultes durant les périodes d'apprentissage, de réadaptation, de formation complémentaire, des avantages divers accordés et des charges sociales supportées par les entreprises au profit de ces personnes.

- b) les versements effectués aux personnes chargées de la formation professionnelle;
- c) les dépenses de matériaux, énergie, petit outillage,etc...;
- d) les dépenses relatives aux machines, installations, bâtiments utilisés uniquement pour la formation professionnelle;
- e) les dépenses relatives aux moyens pédagogiques employés pour la formation;
- f) les dépenses relatives au logement des apprentis.
- Les dépenses indirectes comprennent:
 - a) les cotisations ou les subventions versées par l'entreprise à un organisme assurant partiellement ou totalement la formation professionnelle;
 - b) les impôts spéciaux pour la formation professionnelle;
 - c) les bourses d'études professionnelles.

Cette rubrique comprend également les dépenses ayant trait à l'enseignement de l'hygiène et de la sécurité.

VII. Avantages en nature

Cette rubrique comprend:

- A. Les dépenses relatives aux distributions gratuites ou à prix réduit de charbon, gaz, électricité.
- B. Les dépenses relatives aux logements des ouvriers et comprenant la contribution financière apportée par les entreprises à la construction de logements, le déficit annuel d'exploitation des logements appartenant aux entreprises et les indemnités de logements versées aux ouvriers non logés par leur employeur.

Ces dépenses ont été classées comme suit :

- 1. dépenses relatives aux logements appartenant aux entreprises (y compris foyers pour célibataires)
 - a) les frais d'entretien (y compris le coût des travaux exécutés par le personnel de l'entreprise);
 - b) les frais d'administration;
 - c) les impôts, taxes et assurances;
 - d) les amortissements (les dépenses de construction ou d'acquisition à la charge des entreprises ne sont pas comptabilisées sous ceposte, mais seulement leur amortissement, celui-ci est calculé au taux moyen de 2 % sur la base de la valeur du jour - la valeur du jour est la valeur à l'état neuf des logements en service, établie d'après les prix en vigueur au moment de l'évaluation);

- e) les intérêts calculés au taux normal du marché;
- f) le total des postes (a) à (c) inclus est diminué du montant des loyers perçus éventuellement par l'entreprise et des charges récupérées sur les occupants des locaux (impôts, assurances, etc...);
- dépenses relatives aux logements n'appartenant pas aux entreprises, c'est-à-dire les subventions accordées régulièrement pour le paiement de loyers ou l'entretien de logements occupés par des ouvriers des industries du charbon, de l'acier ou des mines de fer;
- cession gratuite ou à prix réduit de terrains appartenant aux entreprises pour la construction de logements. La perte ainsi occasionnée est calculée sur la base de la valeur du jour suivant la même méthode que pour les logements.
- aides non remboursables et prêts sans intérêts, con sentis par les entreprises à leurs ouvriers, pour les aider à acquérir un logement. Les intérêts ainsi perdus sont calculés au taux normal du marché.
- C. Cette rubrique comprend également d'autres avantages en nature comme les distributions gratuites ou à prix réduit de produits alimentaires, vêtements, chaussures, etc...

VIII. Autres contributions sociales

Cette rubrique comprend les dépenses relatives au transport des ouvriers, les frais des services médicaux et sociaux, le déficit d'exploitation des maisons de vacances et de convalescence, les dépenses pour associations de personnel, les subventions aux institutions sociales et culturelles. Pour les mineurs français, on a compris en outre dans ce poste, les cotisations versées par les entreprises pour la rémunération des délégués mineurs.

LES REVENUS DES OUVRIERS

Le champ de l'enquête sur les revenus est le même que celui décrit pour les coûts.

L'enquête sur les coûts de salaires porte sur tous les éléments qui viennent s'ajouter au salaire proprement dit et forment avec ce dernier la charge salariale totale de l'entreprise.

Tous ces éléments ne peuvent être retenus lorsqu'on considère le salaire non plus sous l'aspect coût, mais sous celui du revenu de l'ouvrier. Par contre, un certain nombre de facteurs qui n'interviennent pas dans le coût, les impôts payés par les ouvriers, par exemple, influencent très sensiblement les revenus. Alors que le coût a été calculé sur une base horaire, cette méthode n'a pu être retenue pour les revenus dont certains éléments sont, soit indépendants du nombre d'heures travaillées (les allocations familiales), soit fonction du revenu annuel (les impôts).

On a, en conséquence, jugé préférable de prendre pour base le revenu annuel qui permet de tenir compte de ces différents facteurs et d'aboutir à la notion du revenu net. Les tableaux relatifs aux revenus ont été établis pour les trois industries sur la base du schéma ci-après. Il fait apparaître les différents stades qui permettent de passer du salaire proprement dit au revenu net :

- I. Salaire en espèces,
- II. Valeur des avantages en nature,
- III. Gain brut (1 + 11),
- IV. Allocations familiales,
- V. Versements du travailleur à la Sécurité Sociale,
- VI. Versements du travailleur au titre de l'impôt sur le revenu,
- VII. Prime de mineur (concerne seulement les mineurs allemands)
- VIII.Revenu net (III + IV V VI + VII).

On indiquera ci-après brièvement les différents éléments retenus pour chaque poste et la méthode appliquée pour les obtenir.

I. Salaire en espèce

Le salaire en espèces comprend :

- a) le salaire direct,
- b) les gratifications de Noël, primes de résultat et rémunérations diverses en espèces,
- c) les rémunérations payées pour des journées non ouvrées.
 Pour les mineurs de charbon italiens on a ajouté, en outre, les versements effectués au titre de la réduction des horaires de travail.

Ces trois postes comprennent tous les éléments décrits aux rubriques I, II et III de l'enquête sur les coûts.

Le salaire en espèces est obtenu en divisant le total des sommes versées par les entreprises au titre des trois rubriques mentionnées ci-dessus par le nombre des ouvriers. On obtient ainsi le salaire annuel en espèces moyen par ouvrier.

II. Valeur des avantages en nature

Les avantages en nature jouent un rôle important. Il est assez difficile de les chiffrer et de savoir dans quelle mesure ils constituent un accroissement de revenu pour le travailleur lorsqu'il s'agit, par exemple, de vêtements de travail, de repas pris aux cantines, etc... Les différentes commissions ont donc décidé de limiter le calcul de ces avantages aux éléments les plus importants à savoir :

a) la valeur du charbon distribué gratuitement ou à prix réduit aux ouvriers. Le calcul

- a été fait en tenant compte des quantités distribuées et sur la base du prix sur le carreau des mines. Cet avantage n'a été chiffré que pour les mines de charbon, seule industrie où il présente une certaine importance.
- b) l'avantage résultant de la mise à la disposition de l'ouvrier d'un logement appartenant à l'entreprise. Cet avantage représente la valeur d'un loyer normal pour les ouvriers logés gratuitement ou la différence entre la valeur d'un loyer normal et le loyer effectivement payé par l'ouvrier lorsque celui-ci est logé à prix réduit. L'estimation de cet avantage a soulevé des problèmes complexes à résoudre, notamment en ce qui concerne les mineurs de charbon italiens du bassin de Sulcis (le chiffre de 77.500 Lires retenu les années précédentes, résultait d'une enquête effectuée à Carbonia par un expert de la Haute Autorité; les enquêtes sur les budgets familiaux et les logements des travailleurs de la C.E.C.A. ont permis, cette année, de revaloriser cette estimation).
- c) les autres avantages en nature représentent la valeur de différents produits alimentaires ou autres, distribués gratuitement ou à prix réduit (ils ne présentent d'importance que pour les mines de charbon en Allemagne, Sarre, Italie et Pays-Bas).

IV. Allocations familiales

A partir de ce stade le calcul des revenus a été «individualisé». Pour ce poste, on a tenu compte de la charge familiale, c'est-à-dire que l'on a calculé pour chaque groupe d'ouvriers les allocations versées compte tenu des charges de famille, de la législation et des conventions en vigueur dans chaque pays. Rappelons que les revenus sont calculés pour les ouvriers célibataires, mariés sans enfant, mariés avec 1, 2, 3, 4 et 5 enfants à charge.

Ont été compris dans ce poste :

- a) le supplément familial de salaire versé directement par l'entreprise (même lorsqu'il ne s'agit pas d'allocations familiales proprement dites. C'est le cas en Allemagne, au Luxembourg et aux Pays-Bas).
- b) les allocations familiales proprement dites, versées au travailleur par un organisme spécialisé (même lorsque ce versement s'effectue par l'intérmédiaire de l'entreprise).
- c) les indemnités dites de logement (Wohnungsgeld), lorsque celles-ci sont attribuées à tous les travailleurs, logés ou non par l'entreprise, et que leur importance est fonction de la charge familiale (mines de charbon et de fer, Allemagne et Sarre).

V. Versements du travailleur à la Sécurité Sociale

Ces versements ont été fixés en fonction du gain brut. Compte tenu de la législation en vigueur dans chaque pays, on a calculé les versements qui auraient été effectués par un ouvrier dont le gain se serait élevé au niveau de celui de l'ouvrier moyen.

VI. Versements du travailleur au titre de l'impôt sur le revenu

Comme pour la rubrique précédente, on a tenu compte de l'importance du gain et de la législation en vigueur; bien entendu, les charges familiales ont également été prises en considération.

Pour chaque groupe d'ouvriers le montant des impôts a été fixé en calculant la somme dont il aurait été redevable à l'administration fiscale s'il avait perçu le gain moyen, compte tenu de sa situation de famille.

VII. Prime de mineur

Cette prime ne concerne que les ouvriers du fond des mines allemandes de charbon et de fer. Elle n'est passible ni de la cotisation à la sécurité sociale, ni de l'impôt. Elle a été calculée en divisant la masse des sommes versées à ce titre par le nombre des ouvriers. Cette prime étant à la charge du gouvernement et non des entreprises, ne figure pas dans les coûts de salaires, mais elle devait être comptée dans les revenus dont elle est partie intégrante.

OUVRIERS " INSCRITS ", OUVRIERS "PRESENTS "

Les revenus ont été calculés pour deux types d'ouvriers; les ouvriers «Inscrits» et les ouvriers «Présents».

On a dit précédemment que le salaire en espèces avait été déterminé en divisant le total des sommes versées à ce titre par le nombre des ouvriers; il est évident que la méthode retenu pour calculer ce nombre d'ouvriers a une influence considérable sur le résultat.

Ce nombre d'ouvriers serait très aisément déterminé s'il n'y avait pas d'absentéisme ni de mouvements de main d'oeuvre. Or, non seulement le nombre des ouvriers figurant sur les contrôles des entreprises varie journellement, du fait de l'embauchage et du débauchage, mais encore ces ouvriers ne sont pas tous chaque jour au travail, les uns sont malades ou accidentés, d'autres absents pour des raisons personnelles. Par ailleurs, l'entreprise peut être fermée pendant une certaine période soit pour des raisons techniques, soit par manque de débouchés.

Les experts des différentes commissions ont étudié très largement ce problème pour lequel il n'existe pas de réponse unique valable.

Plusieurs notions ont été retenues qui tiennent compte des particularités propres à chaque industrie.

Revenu des ouvriers «Inscrits»

Ce type de revenu renseigne sur la rémunération moyenne effectivement perçue par un ouvrier quelle que soit la durée de son travail; un ouvrier absent pendant une longue période figurera sur les effectifs alors qu'il n'aura perçu aucun salaire. Si l'absentéisme était du même ordre de grandeur dans tous les pays et bassins, la comparabilité resterait valable. Ce n'est malheureusement pas le cas. De fortes différences sont même constatées entre les différents bassins d'un même pays ou encore entre les ouvriers du fond et ceux du jour.

Les experts ont de ce fait jugé nécessaire d'accompagner la publication de ce type de revenu de tableaux permettant de rapprocher le salaire en espèce du nombre des postes travaillés et du nombre des postes d'absentéisme. Ces tableaux, intitulés «postes rémunérés et non rémunérés», n'ont pu être établis, sur une base comparable entre pays et industries, que pour les mines de charbon et de fer. En conséquence, les revenus des ouvriers «Inscrits» ne sont publiés que pour ces deux industries. Ces tableaux permettent en outre, de calculer le nombre des ouvriers inscrits, en tenant compte des variations d'effectifs à l'intérieur du mois, en appliquant la formule suivante:

Postes normaux + postes non effectués

nombre de jours ouvrables

Le critère «âge» ayant été retenu comme l'un des facteurs pouvant influencer le revenu, les pyramides d'âge du personnel ouvrier des différents pays ont été comparées pour les trois industries. On a constaté dans l'industrie houillère que le nombre des ouvriers de moins de 18 ans était particulièrement important et surtout que la proportion de ces jeunes ouvriers par rapport à l'effectif total était très différente d'un pays à l'autre; il a donc été décidé de faire apparaître les revenus des ouvriers adultes, élimination faite des jeunes ouvriers de moins de 18 ans (ce calcul spécial a été limité à la catégorie des ouvriers inscrits). Cette question ne présentait pas la même importance pour les mines de fer et la sidérurgie; on s'en est tenu, pour ces deux industries, au revenu moyen de l'ensemble des ouvriers.

Il faut encore préciser que le revenu de l'ouvrier inscrit présente une lacune. En effet, lorsque l'ouvrier est absent pour cause de maladie ou d'accident du travail, son gain se trouve réduit de ce fait, mais il obtient une compensation sous forme de prestations de sécurité sociale. Ces prestations devraient donc figurer dans le revenu d'un tel ouvrier. Il n'a pas encore été possible de les chiffrer d'une manière comparable pour tous les pays. Des études sont en cours pour les charbonnages, un essai relatif à la Belgique a déjà été tenté, les résultats ont été publiés dans le N° 1 de janvier/février 1958 des Informations Statistiques.

Revenu des ouvriers «Présents»

Pour remédier aux lacunes que comporte le revenu de l'ouvrier «Inscrit» et pour éliminer, en outre, l'indicence des prestations supplémentaires et de l'absentéisme, il a été calculé pour les trois industries un revenu par ouvrier «Présent».

Ce revenu est celui que percevrait un ouvrier qui, en dehors de ses congés réguliers, ne se serait jamais absenté. Il s'agit là évidemment d'une notion théorique s'appliquant à un ouvrier qui aurait utilisé toutes les possibilités de travail qui lui ont été offertes et n'aurait jamais été malade ni blessé; elle s'oppose à la notion de l'ouvrier «Inscrit» dont le revenu correspond aux journées de travail réellement effectuées.

Le nombre des ouvriers «Présents» peut être obtenu par le tableau des postes rémunérés et non rémunérés à partir de la formule suivante :

Nombre de postes rémunérés

Nombre de jours ouvrables + nombre de jours fériés payés - Nombre de jours de repos compensatoire de la réduction de la durée du travail - Nombre de jours de fermeture pour fêtes locales, raisons techniques, manque de débouchés et lock-out.

Cette formule permet, en outre, d'éliminer les heures supplémentaires; elle est utilisée seulement pour les charbonnages et les mines de fer, ces dernières l'appliquent pour la première fois cette année. Les revenus des ouvriers «Présents» des mines de fer ne sont donc pas tout à fait comparables à ceux publiés les années précédentes. L'évolution dans le temps devra donc être recherchée de préférence à partir des ouvriers «Inscrits».

Le tableau des postes ne s'adapte pas aux conditions particulières de l'industrie sidérurgique pour laquelle le nombre des ouvriers «Présents» a été obtenu, soit en faisant la moyenne des ouvriers présents au travail un jour déterminé de la semaine, soit en faisant la moyenne des présents relevés chaque jour. Des sondages effectués dans un certain nombre d'entreprises ont montré que les deux méthodes donnaient des résultats très voisins. On tient compte, bien entendu, dans les deux cas, des ouvriers en congé régulier dont le nombre est ajouté à celui des présents au travail.

Les résultats obtenus par cette méthode diffèrent un peu de ceux des mines de fer et de charbon, car ils ne permettent pas d'éliminer les heures supplémentaires.

Les résultats de l'enquête 1958 sont présentés dans les tableaux ci-après. Comme les années précédentes, ils ont été subdivisés en deux parties. La première concerne les salaires au point de vue coût pour les entreprises, la seconde porte sur les revenus des ouvriers.

Les coûts de salaires sont publiés par industrie et par pays ainsi que par bassins pour les trois industries. Les résultats de 1958 sont accompagnés de tableaux faisant apparaître l'évolution de la charge salariale et de sa structure depuis 1953.

Les revenus sont donnés par industrie et par pays, une subdivision par bassins a été prévue pour les mines de charbon.

Les résultats relatifs aux mineurs de charbon et de fer sont présentés séparément pour les ouvriers du fond et du jour; ils sont, en outre, précédés de tableaux faisant apparaître le nombre moyen de postes rémunérés et non rémunérés. Pour ces deux industries, il a été jugé possible de publier les revenus des ouvriers «Inscrits» et des ouvriers «Présents»; pour la sidérurgie les tableaux ne concernent, pour les raisons exposées précédemment, que les ouvriers «Présents».

Dans tous les cas, les revenus sont publiés pour les ouvriers mariés sans enfant et les ouvriers mariés avec deux enfants à charge. On a distingué pour chaque industrie les ouvriers logés par l'entreprise de ceux qui ne le sont pas; pour la sidérurgie et les mines de fer, les revenus des ouvriers logés n'ont été donnés que pour les pays dans lesquels une proportion importante d'ouvriers bénéficie de cet avantage.

Les résultats sont accompagnés de tableaux permettant de comparer les revenus nets selon les charges familiales et donnant l'évolution, depuis 1953 pour les mines de charbon et la sidérurgie, depuis 1954 pour les mines de fer.

Enfin, certaines réserves doivent être exprimées quant à l'interprétation à donner aux résultats, particulièrement en ce qui concerne les revenus. Les différences constatées entre pays ou bassins d'un même pays, ont pu être partiellement expliquées par les tableaux de postes rémunérés et non rémunérés faisant apparaître, pour les mines de charbon et de fer, le nombre des postes normaux travaillés, le nombre de postes supplémentaires et l'absentéisme; cependant, les conditions d'exploitation et la mécanisation ont une influence certaine sur la structure professionnelle et le degré de qualification des ouvriers. Dans les mines de fer, notamment, ces éléments offrent peu de comparabilité d'un pays à l'autre; les écarts relevés dans les rendements par poste, par exemple, font apparaître des différences considérables. Ces facteurs ne sont pas sans effet sur le niveau des revenus, on devra tenir compte de cette mise en garde.

LISTE DES TABLEAUX

I. - LES SALAIRES AU POINT DE VUE COUT POUR LES ENTREPRISES Année 1958

Tableaux

MIN	FC	DE	HO	111	1 5
MIR	IE3	VE	пи	UIL	LE.

Résultats par pays

- Montant horaire des dépenses en salaires et en charges patronales afférentes (Ensemble des ouvriers du fond et du jour)
 Dépenses en salaires et en charges patronales afférentes –
 En pourcentage du total (Ensemble des ouvriers du fond et du jour)
- 3 Evolution de la charge salariale Année 1953 = 100 (Ensemble des ouvriers du fond et du jour)
- 4 Structure de la charge salariale, charge salariale totale = 100
- Montant horaire des dépenses en salaires et en charges patronales afférentes (Ouvriers du fond)
- 6 Montant hotaire des dépenses en salaires et en charges patronales afférentes (Ouvriers du jour)

Résultats par bassins

Montant horaire des dépenses en salaires et en charges patronales afférentes

Allemagne

- 7 Ensemble des ouvriers du fond et du jour
- 8 Ouvriers du fond
- 9 Ouvriers du jour

Т	a	Ь	le	a	u	×

	Belgique
10	Ensemble des ouvriers du fond et du jour
11	Ouvriers du fond
12	Ouvriers du jour
	France
13	Ensemble des ouvriers du fond et du jour
14	Ouvriers du fond
15	Ouvriers du jour
	SIDERURGIE
	Résultats par pays
16	Montant horaire des dépenses en salaires et en charges patronales afférentes
17	Dépenses en salaires et en charges patronales afférentes – En pourcentage du total
18	Evolution de la charge salariale - Année 1953 = 100
19	Structure de la charge salariale; charge salariale totale = 100
	Résultats par bassins
	Montant horaire des dépenses en salaries et en charges patronales afférentes:
20	Allemagne
21	Belgique
22	France
23	Italie
	MINES DE FER

Résultats par pays

Montant horaire des dépenses en salaires et en charges patronales afférentes (Ensemble des ouvriers du fond et du jour)

Tai	Ы.	۵.	uх
1 4	91	cu	ux

25	Dépenses en salaires et en charges patronales afférentes —
	En pourcentage du total (Ensemble des ouvriers du fond et du jour)

- 26 Evolution de la charge salariale Année 1953 = 100 (Ensemble des ouvriers du fond et du jour)
- 27 Structure de la charge salariale; charge salariale totale = 100
- 28 Montant horaire des dépenses en salaires et en charges patronales afférentes (Ouvriers du fond)
- Montant horaire des dépenses en salaires et en charges patronales afférentes (Ouvriers du jour)

Résultats par bassins

Montant horaire des dépenses en salaires et en charges patronales afférentes

Allemagne

30 Ensemble des ouvriers du fond et du jour — Ouvriers du fond — Ouvriers du jour

Italie

- 31 Ensemble des ouvriers du fond et du jour
- 32 Ouvriers du fond
- 33 Ouvriers du jour

II. – LES REVENUS DES OUVRIERS – Année 1958

MINES DE HOUILLE

Résultats par pays

Nombre moyen de postes rémunérés et non rémunérés par ouvrier inscrit:

- 34 Fond (ensemble des ouvriers)
- 35 Fond (ouvriers de 18 ans et plus)

Tableaux	
36	Jour (ensemble des ouvriers)
37	Jour (ouvriers de 18 ans et plus)
	Revenus annuels moyens des ouvriers logés par la mine
	OUVRIERS INSCRITS
	a) FOND
38	Marié sans enfant (ensemble des ouvriers)
39	Marié 2 enfants (ensemble des ouvriers)
40	Evolution des revenus nets 1953 = 100
41	Marié sans enfant (ouvriers de 18 ans et plus)
42	Marié 2 enfants (ouvriers de 18 ans et plus)
43	Comparaison des revenus nets selon les charges familiales – Base: ouvrier marié sans enfant (o <i>uvriers de 18 ans et plus</i>)
	b) Jour
44	Marié sans enfant (ensemble des ouvriers)
45	Marié 2 entants (ensemble des ouvriers)
46	Evolution des revenus nets 1953 = 100
47	Marié sans enfant (ouvriers de 18 ans et plus)
48	Marié 2 enfants (ouvriers de 18 ans et plus)
49	Comparaison des revenus nets selon les charges familiales – Base: ouvrier marié sans enfant (ouvriers de 18 ans et plus)
	OUVRIERS PRESENTS
	a) FOND
50	Marié sans enfant (ensemble des ouvriers)
51	Marié 2 enfants (ensemble des ouvriers)
	b) JOUR
52	Marié sans enfant (ensemble des ouvriers)
53	Marié 2 enfants (ensemble des ouvriers)

Tableaux

Revenus annuels moyens des ouvriers non logés par la mine

OUVRIERS INSCRITS

- a) FOND
- 54 Célibataire (ouvriers de 18 ans et plus)
- 55 Marié sans enfant (ensemble des ouvriers)
- 56 Marié 2 enfants (ensemble des ouvriers)
 - b) JOUR
- 57 Célibataire (ouvriers de 18 ans et plus)
- 58 Marié sans enfant (ensemble des ouvriers)
- 59 Marié 2 enfants (ensemble des ouvriers)

OUVRIERS PRESENTS

- a) FOND
- 60 Marié sans enfant (ensemble des ouvriers)
- 61 Marié 2 enfants (ensemble des ouvriers)
 - b) JOUR
- 62 Marié sans enfant (ensemble des ouvriers)
- 63 Marié 2 enfants (ensemble des ouvriers)

Résultats par bassins

Allemagne

Nombre moyen de postes rémunérés et non rémunérés par ouvrier inscrit du fond et du jour:

- 64 Ensemble des ouvriers
- 65 Ouvriers de 18 ans et plus

Revenus annuels moyens

- a) FOND
- 66 Marié sans enfant et marié 2 enfants (ensemble des ouvriers)

_					
1	a	b	le	α	UX

68

ь١		
		18

67 Marié sans enfant et marié 2 enfants (ensemble des ouvriers)

Comparaison des revenus nets selon les charges familiales ouvriers inscrits du fond et du jour - logés - Base : ouvrier marié sans enfant (ouvriers de 18 ans et plus).

Belgique

Nombre moyen de postes rémunérés et non rémunérés par ouvrier inscrit du fond et du jour:

69 Ensemble des ouvriers

70 Ouvriers de 18 ans et plus

Revenus annuels moyens

a) FOND

71 Marié sans enfant et marié 2 enfants (ensemble des ouvriers)

- b) JOUR
- 72 Marié sans enfant et marié 2 enfants (ensemble des ouvriers)
- Comparaison des revenus nets selon les charges familiales ouvriers inscrits du fond et du jour - logés - Base : ouvrier marié sans enfant (ouvriers de 18 ans et plus)

France

Nombre moyen de postes rémunérés et non rémunérés par ouvrier inscrit du fond et du jour:

- 74 Ensemble des ouvriers
- 75 Ouvriers de 18 ans et plus

Revenus annuels moyens

- a) FOND
- 76 Marié sans enfant et marié 2 enfants (ensemble des ouvriers)
 - b) JOUR
- 77 Marié sans enfant et marié 2 enfants (ensemble des ouvriers)
 78 Comparaison des revenus nets selon les charges familiales ouvriers inscrits du fond et du jour logés Base : ouvrier
 marié sans enfant (ouvriers de 18 ans et plus)

Tableaux

SIDERURGIE

Résultats par pays

Revenus annu	els mo	yens des	ouvriers	présents
--------------	--------	----------	----------	----------

Ouvriers non logés par l'entreprise

79	Cél	:	امط	-	ira
/7	Cei		gui	u	ıre

80 Marié sans enfant

81 Marié 2 enfants

Ouvriers logés par l'entreprise

82 Marié sans enfant

83 Marié 2 enfants

Revenus annuels des ouvriers inscrits

84 Comparaison des revenus nets selon les charges familiales —

Ouvriers non logés - Base: ouvrier marié sans enfant

85 Evolution des revenus nets 1953 = 100

MINES DE FER

Résultats par pays

Nombre moyen de postes rémunérés et non rémunérés par ouvrier inscrit:

86 FOND

87 JOUR

Revenus annuels moyens des ouvriers non logés par la mine

OUVRIERS INSCRITS

a) FOND

88 Célibataires

89 Marié sans enfant

90 Marié 2 enfants

91 Comparaison des revenus nets selon les charges familiales -

Base: ouvrier marié sans enfant

92 Evolution des revenus nets 1954 = 100

Tableaux

	b) JOUR
93	Célibataire
94	Marié sans enfant
95	Marié 2 enfants
96	Comparaison des revenus nets selon les charges familiales – Base: ouvrier marié sans enfant
97	Evolution des revenus nets 1954 = 100
	OUVRIERS PRESENTS
	a) FOND
98	Marié sans enfant
99	Marié 2 enfants
	b) JOUR
100	Marié sans enfant
101	Marié 2 enfants
	Revenus annuels moyens des ouvriers <u>logés</u> par la mine
	OUVRIERS INSCRITS
	a) FOND
102	Marié sans enfant
103	Marié 2 enfants
	b) jour
104	Marié sans enfant
105	Marié 2 enfants
	OUVRIERS PRESENTS
	a) FOND
106	Marié sans enfant
107	Marié 2 enfants
	b) JOUR
108	Marié sans enfant
109	Marié 2 enfants

MINES DE HOUILLE

TABLEAU

ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES

ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

Moyennes en monnaies nationales

Année 1958

	Allemsone (BE)					
	sans Sarre	Sarre	Belgique	France	Italie	Pays-Bas
	DM	Ffr.	Fb.	Ffr.	Lire	F1.
I SALAIRE DIRECT	2,74 (1)	295,28 (1)	39,32 (1)	275,80	170,61 (1)	2,58 (1)
dont palements relatifs a la réduction de la durée du travail	(0,10)	(7,16) (3)	(2,28)	(-)	(-)	(80,0)
II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESUL- TAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	60,0	23,75	1,54	24,33	80,10	0,16
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	0,29	40,72	4,65	30,83	32,05	0,24
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	1,20	139,53	9,53	141,62	123,56	1,00
a) maradie, marernice, invalidice, pen- sion, chômage	(0,55)	(74,89)	(3,79)	(53,07)	(55,96)	(0,52)
	(0,45)	(28,67)	(3,02)	(40,78)	(20,06)	(0,22)
conventionnelles	(0,01)	^ · ·	(0,05)	(0,78)	(2,86)	(0,02)
d) allocations familiales	(0,19)	(35,97)	(2,67)	(46,99)	(44,68)	(0,24)
race states control - impôts remboursables (Sarre) - INA CASA (Italie)	1	23,65	•	16,18	3,09	ı
VI FRAIS DE REMBOURSEMENT DE LA MAIN-D'OEU-	60,0	7,77	0,46	9,21	20,0	0,14
VII AVANTAGES EN NATURE	0,41	27,50	2,50	58,21	70,12	0,27
a) distribution de charbon, gaz, élec-	(0,19)	(24,50)	(1,98)	(17,19)	(12,35)	(0,11)
b) logement	(0,22)	(3,89)	(0,52)	(40,42)	(53,14)	(0,14)
c) autres avantages en nature VIII AUTRES CONTRIBUTIONS SOCIALES	(0,0)	(0,11)	(0,0)	(-)	(4,63)	(0,02)
IXTOTAL	4,87	573,41	59,06	565,37	506,16	4,46
Impôts sur les salaires ou la main-d'oeuvre occupée n'ayant pas le caractère de charge sociale	90'0	1	0,08	1	1	l

⁽¹⁾ Y compris les salaires des journées d'absence pour délégation syndicale et contributions pour rémunération des délégués mineurs.

2) La pr...e de mineur (Bergmannsprämie) n'est pas comprise dans le salaire direct.

3) En Sarre la réduction de la durée du travail est en vigueur à partir du let avril 1958.

(4) Y compris les indemnités de licenciement.

(5) Y compris ligne 11 du Quest. A (contributions pour rémunération des délégués mineurs) = Fr.fr.0,91.

MINES DE HOUILLE

TABLEAU 2

DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES

EN % DU TOTAL

ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

Année 1958

57,94 (1) (11,11) (60'9) 2,56) (3,10) Pays-Bas (11,11) (0,37) (5,32) 5,45 22,48 3,46 6,0g 00,001 3,17 1,46 3 33,69 (1) (11,05) 3,96 0,57) (8,83) (3,44) (10,50) (0,91) 5,28 -13,85 6,33 24,41 0,61 Italie 15,82 100,001 0,0 (2) (68'6) (7,21)(0,14)(8,31) (3,15)(7,15) (-) 4,30 5,45 25,05 2,86 1,63 10,30 ,63 100,00 France (1) 65,88 (3,87)(2,11) (0,08) (3,34)Belgique (6,43) (4,52)(0,88) (0,01) 1,78 7,87 4,23 2,61 16,14 100,001 51,50 (1) (1,25)(3)(13,06) 5,00 6,27) 4,27) 0,51) 0,02) 2,65 7,10 ` 4,80 4,14 24,33 4,13 1,35 Sarre 100,001 56,33 (1) (2) Allemagne (RF) (Sans Sarre) (3,05) (3,96) (11,30) (11,6) (3,91) (4,47)(0,07) (0,24) 1,80 6,02 24,56 1,72 8,50 1,07 100,00 taxe sur les salaires (France)- impôts remboursables (Sarre)- INA CASA (Italie) FRAIS DE RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'OEU-WRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE a) maladie, maternité, invalidité, pen-sion, chomage b) accidents du travail c) autres contributions bénévoles ou dont paiements relatifs à la réduction de la durée du travail GRATIFICATION DE NOEL, PRIMES DE RE-SULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ES-REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON a) distribution de charbon, gaz, élec-CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE c) autres avantages en nature AUTRES CONTRIBUTIONS SOCIALES d) allocations familiales IMPOTS A CARACTERE SOCIAL conventionnelles AVANTAGES EN NATURE SALAIRE DIRECT b) logement tricité TOTAL OUVREES ΧI > I III Λ VIII Y. VII

⁽¹⁾ Y compris les salaires des journées d'absence pour délégation syndicale et contributions pour rémunération des

délégués mineurs. (2) La prime de mineur (Bergmannsprämie) n'est pas comprise dans le salaire direct. (3) En Sarre la réduction de la durée du travail est en vigueur à partir du l^{er} avril 1958. (4) Y compris les indemnités de licenciement. (5) Y compris ligne 11 Quest. A (Contributions pour rémunération des délégués mineurs) = 0,168.

MINES DE HOUILLE

TABLEAU 3

EVOLUTION DE LA CHARGE SALARIALE

ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

1953 = 100

		Alle (sans	Allemagne (RF) (sans la Sarre)	(RF)				Sarre					Belgique		
	1954	1955	1956	1957	1958	1954	1955	1956	1957	1958	1954	1955	1956	1954 1955 1956 1957 1958 1957 1958 1954 1955 1956 1957 1958	1958
Cout direct (1)	103,13	113,28	124,61	134,77	137,89	103, 35	112,34	124,99	135,40	155,66	101,06	103, 35	110,66	103,13 113,28 124,61 134,77 137,89 103,35 112,34 124,99 135,40 155,66 101,06 103,35 110,66 132,42 137,60	137,60
Charge indirecte (2)	106,49	112,99	106, 49	129,87	174,03	99,22	106,60	120,74	146,28	174,19	101,83	112,29	116,86	106,49 112,99 106,49 129,87 174,03 99,22 106,60 120,74 146,28 174,19 101,83 112,29 116,86 140,00 144,44	144,44
Charge salariale totale	103,90	113,21	120,42	133,63	146,25	102,11	110,011	123,72	138,67	161,23	101,20	104,96	111,78	103,90 113,21 120,42 133,63 146,25 102,11 110,01 123,72 138,67 161,23 101,20 104,96 111,78 133,78 138,83	138,83

		-	France			,		Italie				g.	Pays-Bas		
	1954	1955	1956	1957	1958	1954	1955	1956	1957	1958	1954	1955	1956	1954 1955 1956 1957 1958 1954 1955 1956 1957 1958 1957 1958 1954 1955 1956 1957 1958	1958
Cout direct (1)	101,73	110,99	122,06	137,70	153,51	103,80	109,88	:	138,81	153,51	110,01	122,22	131,31	101,73 110,99 122,06 137,70 153,51 103,80 109,88 138,81 153,51 110,01 122,22 131,31 154,04 164,14	164,14
Charge indirecte (2)	102,83	116,96	136,21	163,80	187,33	111,34	128,63	139,70	142,93	160,04	109,09	122,08	142,86	102,83 116,96 136,21 163,80 187,33 111,34 128,63 139,70 142,93 160,04 109,09 122,08 142,86 154,55 157,14	157,14
Charge salariale totale	102,03	112,61	125,89	144,80	162,66	106,02	115,40	·	140,02	155,43	110,18	122,18	134,55	102,03 112,64 125,89 144,80 162,66 106,02 115,40 140,02 155,43 110,18 122,18 134,55 154,18 162,18	162,18

(1) Correspond à la somme des postes I + II + III + VII du tableau l. (2) Correspond à la somme des postes IV + V + VI + VIII du tableau l.

MINES DE HOUILLE

TABLEAU 4

STRUCTURE DE LA CHARGE SALARIALE

CHARGE SALARIALE TOTALE = 100

ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

			Cout d	Cout direct (1)					Charge 1	Charge indirecte (2)	(2)	
	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Allemagne (RF) sans Sarre	6,97	26,3	6,97	9'61	77,5	72,5	23,1	23,7	23,1	20,4	22,5	27,5
Sarre	70,0	70,8	0,17	70,7	68,3	67,5	30,0	29,2	29,0	29,3	31,7	32,5
Belgique	82,0	81,9	80,8	81,2	81,2	81,3	18,0	18,1	19,2	18,8	18,8	18,7
France	72,9	72,7	6,17	70,7	69,4	68,8	27,1	27,3	28,1	29,3	30,6	31,2
Italie	70,6	69,1	67,2	:	70,0	69,7	29,4	30,9	32,8	:	30,0	30,3
Рауѕ-Вав	72,0	72,3	72,0	70,3	71,9	72,9	28,0	27,7	28,0	29,7	28,1	27,1

(1) Correspond à la somme des postes I + II + III + VII du tableau l. (2) Correspond à la somme des postes IV + V + VI + VIII du tableau l.

MINES DE HOUILLE

ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES

S

TABLEAU

OUVRIERS DU FOND

Année 1958

Moyennes en monnaies nationales

2,97 (1) Pays-Bas (0,11) F1. (09'0) (0,32)(0,02) (0,25) 0,17 0,28 1,19 4,61 (59,14) (22,06) (1,52) (47,19) 92,10 Italie 173,71 (-) 34,53 159,91 3,34 433,59 Lire France (3) 33,79 300,08 (') 25,96 Ffr. 43,03 (1) Belgique (4,14) (2,51)(3,54)(0,06) 1,59 10,51 5,26 60,39 331,11 (1) (8,30) (36,84) (87,19) (40,02) Sarre Ffr. 28,23 47,43 164,05 27,81 598,63 Allemagne(RF) (sans Sarre) 33 (0,11) (0,48) 66'2 (6, 59)(0,01) (0,21) 60,0 0,33 1,29 4,70 MC GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESUL-TAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES taxe sur les salaires (France) - impôts remboursables (Sarre) - INA CASA (Italie) a) maladie, maternité, invalidité, pen-sion, chômage dont palements relatifs à la réduction de la durée du travail REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES accidents du travail autres contributions bénévoles ou CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE PARTIEL allocations familiales IMPOTS A CARACTERE SOCIAL conventionnelles SALAIRE DIRECT TOTAL

ଚ ଚ

II Ш ΙA

⁽¹⁾ Y compris les salaires des journées d'absence pour délégation syndicale et contributions pour remunération des délégués mineurs.

⁽²⁾ La prime de mineur n'est pas comprise dans le salaire direct.

⁽³⁾ II n'a pas été possible pour la France de subdiviser pour les ouvriers du fond, d'une part, et les ouvriers du jour, d'autre part, les dépenses de sécurité sociale et d'impôts.

MINES DE HOUILLE

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES

TABLEAU

OUVRIERS DU JOUR

Moyennes en monnaies nationales

1,83 (1) Pays-Bas (00'0) (98,0) (0,04) (0,01) 0,12 0,18 0,62 FJ. 162,13 106,90 (47,62)(14,79) (66,39) (38,10) <u>.</u> 48,66 25,57 2,42 Italie Lire France (3) -Ffr. 224,32 20,87 24,55 29,76 (1) (1,68)Belgique (2,92) (1,68) (0,03) 1,40 3,06 7,03 41,25 Fb. 226,12 (1) (4,99) (21,13) (12,91) (28,16) 15,12 27,79 92,20 ٠ ر 15,64 376,87 Sarre Ffr. Allemagne (RF) (sans Sarre) 2,09 (1) (0,07) (0,44) (0,34) (0,01) 80,0 0,20 0,94 3,31 ă taxe sur les salaires (France) - impôts remboursables (Sarre) - INA CASA (Italie) a) maladie, maternité, invalidité, pen-GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESUL TAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES dont paiements relatifs à la réduction de la durée du travail REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES b) accidents du travailc) autres contributions bénévoles ou CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE PARTIEL conventionnelles
d) allocations familiales IMPOTS A CARACTERE SOCIAL ston, chômage SALAIRE DIRECT ^ IJ III I ΛI

2,75 (1) Y compris les salaires des journées d'absence pour délégation syndicale et contributions pour rémunération des délégués mineurs. 345,68

(2) La prime de mineur n'est pas comprise dans le salaire direct.

(3) II n'a pas été possible pour la France de subdiviser pour les ouvriers du fond, d'une part, et les ouvriers du jour, d'autre part, les dépenses de sécurité sociale et d'impôts.

MINES DE HOUILLE

TABLEAU 7

ALLEMAGNE (sans la SARRE)

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

Moyennes en DM	RÉSULTATS PAR BASSINS	SNISS	Année 1958
	Ruhr	Aix-la-Chapelle	Ensemble des bassins
I SALAIRE DIRECT (1)	2,75	2,74	2,74
dont palements relatifs à la réduction de la durée du travail	(0,10)	(0,10)	(0,10)
GRATIFICATIONS TAT, REMUNERAL	60,0	40,0	60'0
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	0,29	0,28	0,29
S DE SECURITE SOCIALE	1,20	1,22	1,20
a) maladie, maternite, invalidite, pen-	(0,56)	(0,53)	(0,55)
b) accidents du travail	(0,44)	(0,50)	(0,45)
conventionnelles	(0,01)	(0,00)	(0,01)
d) allocations familiales	(0,19)	(0,19)	(0,19)
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL	ı	í	1
VI FRAIS DE RECKUISMENT DE LA MAIN-D'OBU-	60,0	0,05	60,0
	0,43	0,33	0,41
a) distribution de charbon, gaz, elec- tricité	(0,20)	(0,15)	(61,0)
b) logement	(0,22)	(0,17)	(0,22)
c) autres avantages en nature	(0,01)	(0,01)	(00,0)
AUIRES CONIRI	0,05	0,05	0,05
IX TOTAL	4,90	4,71	4,87
Impôts sur les salaires ou la main-d'oeuvre occupée n'ayant pas le caractère de charge sociale	90'0	90'0	90'0

Y compris les salaires des journées d'absence pour délégation syndicale et contributions pour rémunération des délégués mineurs.
 La prime de mineur n'est pas comprise dans le salaire direct.

MINES DE HOUILLE

TABLEAU 8

ALLEMAGNE (sans la SARRE)

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES

OUVRIERS DU FOND

Moyennes en DM

RÉSULTATS PAR BASSINS

Ensemble des bassins (0,11) (0,59)(0,48)(0,01) (0,21)2,99 60'0 1,29 0,33 4,70 Aix-la-Chapelle (0,11) (0,57) (0,54) (0,01) 2,97 0,05 0,31 1,32 (0,20) 4,65 (65,0) (0,48) (0,01) (0,11) (0,21) 0,10 1,29 Ruhr 0,33 4,72 GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESUL-TAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES a) maladie, maternité, invalidité, pen-sion, chômage dont palements relatifs à la réduction de la durée du travail REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES accidents du travail autres contributions bénévoles ou CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE PARTIEL d) allocations familiales V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL conventionnelles SALAIRE DIRECT (1) VI TOTAL G G **-**III Λ 1

Y compris les salaires des journées d'absence pour délégation syndicale et contributions pour rémunération des délégués mineurs.
 La prime de mineur n'est pas comprise dans le salaire direct.

MINES DE HOUILLE

TABLEAU 9

ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES ALLEMAGNE (sans la SARRE) MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES

RÉSULTATS PAR BASSINS

Moyennes en DM

OUVRIERS DU JOUR

Année 1958

Ensemble des bassins (0,44) (0,34)(10,0) (0,15)(0,07)0,20 80,0 0,94 2,09 3,31 Aix-la-Chapelle (00'0) (0,14) (0,07) (0,41)(0,37)2,11 9,0 0,19 0,92 3,26 (0,34) (0,01) (0,45)(0,15) (0,07)2,09 80,0 0,20 0,95 Ruhr a) maladie, maternité, invalidité, pen-sion, chômage b) accidents du travail c) autres contributions bénévoles ou conventionnelles GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESUL-TAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES dont paiements relatifs à la réduction de la durée du travail REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE IMPOTS A CARACTERE SOCIAL PARTIEL allocations familiales SALAIRE DIRECT (1) TOTAL Ŧ ٨ I III ľ Λĭ

(1) Y compris les salaires des journées d'absence pour délégation syndicale et contributions pour rémunération des délégués mineurs. La prime de mineur n'est pas comprise dans le salaire direct.

MINES DE HOUILLE

TABLEAU 10

BELGIQUE

montant horaire des depenses en salaires et en charges patronales afferentes ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

RÉSULTATS PAR BASSINS

Année 1958

Moyennes en Fb.

Ensemble des bassins (2,28)(3,79) (0,05) (2,67)(1,98)(0,52) 1,54 4,65 9,53 0,46 2,50 0,08 1,06 59,06 Ensemble des bassins (2,25)(3,81)(3,38) (2,63)(2, 13)(0,46) (0,01) du Sud 39,45 1,55 4,63 88,6 0,37 2,60 80,0 0,73 59,21 Campine (2,36) (2,16) (3,77) (2,75) (1,60) (99'0) 39,03 1,53 4,68 8,71 0,68 2,26 ^ · 1,81 58,70 0,07 CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE
a) maladie, maternité, invalidité, pension, chômage
b) accidents du travail GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESUL TAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES SALAIRE DIRECT (1)
dont palements relatifs à la réduction
de la durée du travail REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON FRAIS DE RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'OEU-VRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE a) distribution de charbon, gaz, élec-Impôts sur les salaires ou la main-d'oeuvre occupée n'ayant pas le caractère de charge autres contributions bénévoles ou autres avantages en nature AUTRES CONTRIBUTIONS SOCIALES d) allocations familiales IMPOTS A CARACTERE SOCIAL conventionnelles AVANTAGES EN NATURE b) logement tricité IX TOTAL ç VIII III ΛI VII Ξ IΛ

(1) Y compris les salaires des journées d'absence pour délégation syndicale et contributions pour rémunération des délégués mineurs.

TABLEAU 11

. 1

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES BELGIQUE

OUVRIERS DU FOND

Moyennes en Fb.

RÉSULTATS PAR BASSINS

		Campine	Ensemble des bassins du Sud	Ensemble des bassins
H	SALAIRE DIRECT (1)	42,23	43,38	43,03
	dont palements relatifs à la réduction de la durée du travail	(2,56)	(2,50)	(2,51)
11	GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESUL- TAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	1,56	1,61	1,59
Η	III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	5,22	5,28	5,26
>	IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	9,47	10,96	10,51
	a) maladie, maternité, invalidité, pen- sion, chômage	(4,07)	(4,17)	(4,14)
	b) accidents du travail	(2,53)	(3,98)	(3,54)
	c) autres contributions benevotes ou conventionnelles	(0,03)	(0,07)	(90'0)
	d) allocations familiales	(2,84)	(2,74)	(2,77)
>	V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL	ı	ı	1
∺	VI TOTAL PARTIEL	58,48	61,23	66,09

(1) Y compris les salaires des journées d'absence pour délégation syndicale et contributions pour rémunération des délégués mineurs.

TABLEAU 12

BELGIQUE

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES

OUVRIERS DU JOUR

RÉSULTATS PAR BASSINS

Мо	Moyennes en Fb.			Année 1958
		Campine	Ensemble des bassins du Sud	Ensemble des bassins
	I SALAIRE DIRECT (1)	29,99	29,67	29,76
	dont paiements relatifs à la réduction de la durée du travail	(1,82)	(1,63)	(1,68)
н	II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESUL- TAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	1,44	1,39	1,40
I	III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	3,16	3,02	3,06
н	IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	6,59	7,19	7,03
	a) maladie, maternité, invalidité, pen- sion. chômage	(2,94)	(2,90)	(2,92)
	b) accidents du travail	(1,14)	(1,89)	(1,68)
	c) autres contributions benevoles ou conventionnelles	(00,0)	(0,05)	(60,03)
	d) allocations familiales	(2,50)	(2,35)	(2,40)
	V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL	•	•	1
Δ	VI TOTAL PATIEL	41,18	41,27	41,25

⁽¹⁾ Y compris les salaires des journées d'absence pour délégation syndicale et contributions pour rémunération des délégués mineurs.

×,

5.3

TABLEAU 13 FRANCE

- 1

1 4

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES

ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

Moyennes en Ffr.

RÉSULTATS PAR BASSINS

	Nord/ Pas-de-Calais	Lorraine	Centre-Midi	Ensemble des bassins	
	270,23	300,70	269,78	275.80	
	(-)	(i)	()		
de la duree du travail II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESUL-	. !			` i	
~	23,56	27,16	23,95	24,33	
III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON	30,42	32,54	30,48	30.83	
IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	142,24	139,95	141,44	141.62	
a) maladie, maternité, invalidité, pen-	(53,30)	(53,26)	(52,37)	(53.07)	
	(41,07)	(38.24)	(42,04)	(40, 78)	
c) autres contributions bénévoles ou	(0,78)	(0,71)	(0,84)	(0.78)	
d) allocations familiales	(47,09)	(47,74)	(46,19)	(46,99)	
V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL		•	•		
taxe sur les salaires (France) - impôts remboursables (Sarre) - INA CASA (Italie)	15,93	17,17	16,02	16,18	
VI FRAIS DE RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'OEU-	65	11.80	20.2		
		20111	10.	9,41	
VII AVANIAGES EN MATUKE	54,42	81,80	49,08	58,21	
a) distribution de charbon, gaz, elec- tricité	(16,15)	(26,89)	(14,69)	(17,79)	
b) logement	(38,27)	(54,91)	(34.39)	(40.42)	
	(I)	(i)	· · · ·		
VIII AUTRES CONTRIBUTIONS SOCIALES (1)	7,32	16,74	7,77	9,19	
IX TOTAL	553,41	627,95	545,53	565,37	
Impôts sur les salaires ou la main-d'oeuvre occupée n'ayant pas le caractère de charge sociale	1	1	2	ı	

⁽¹⁾ Y compris les salaires des journées d'absence pour délégation syndicale et contributions pour rémunération des délégués mineurs.

Année 1958

MINES DE HOUILLE

TABLEAU 14

OUVRIERS DU FOND

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES

FRANCE

RÉSULTATS PAR BASSINS(1)

Moyennes en Ffr.

		Nord/ Pas-de-Calais	Lorraine	Centre-Midi	Ensemble des bassins
H	SALAIRE DIRECT	291,78	329.89	295,82	300,08
	dont paiements relatifs à la réduction de la durée du travail	· · ·	· · ·	^ · ·	-)
11	II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESUL- TAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	24,66	29,52	26,19	25,96
111	III REMURERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	33,02	35,86	33,94	33,79

(1) Il n'a pas été possible pour la France de subdiviser pour les ouvriers du fond, d'une part, et les ouvriers du jour, d'autre part, les dépenses de sécurité sociale et d'impôts.

٨

x 1

TABLEAU

' (

FRANCE

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES

OUVRIERS DU JOUR

Résultats par bassins (1)

	Moyennes en Ffr.				Année 1958	
L		Nord/ Pas-de-Calais	Lorraine	Centre-Midi	Ensemble des bassins	
	I SALAIRE DIRECT	223,74	231,70	220,75	224,32	
	dont paiements relatifs à la réduction de la durée du travail	(-)	(•)	(-)	(-)	
	II GRATIFICATIONS DE WOEL, PRIMES DE RE- SULTAT, REMUNERATIONS DIVEKSES EN ESPECES	21,19	21,57	19,73	20,87	
	III REMUNERATIONS PATEES POUR JOURNEES NON OUVREES	24,80	24,67	23,96	24,55	
_						

(1) II n'a pas été possible pour la France de subdiviser pour les ouvriers du fond, d'une part, et les ouvriers du jour, d'autre part, les dépenses de sécurité sociale et d'impôts.

ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES

9

TABLEAU

Moyennes en monnales nationales

Année 1958

	Allemagne (RF) (sans Sarre)	Sarre	Belgique	France	Italie	Luxembourg	Pays-Bas
	DM	Ffr.	Fb.	Ffr.	Lire	Fb.	F1.
I SALAIRE DIRECT(1)	3,01	298,41	40,14	245,23	307,91	45,95	2,15
	0,16	17,29	1,19	15,19	25,97	3,62	0,16
III REMURERATIONS PAYEES POUR JOURNEES	0,31	26,58	3,91	23,79	35,45	4,16	0,29
IV CONTRIBUTION DE SECURITE SOCIALE	0,64	80,70	8,57	81,50	129,15	92'6	0,61
 a) maladie, maternité, invalidité, nension. chômage 	(0,41)	(44,52)	(5,96) ³⁾	(24,54)	(71,58)	(4,01)	(0,28)
	(0,07)	(2,56)	(2,35)	(11,83)	(12,62)	(2,66)	(90,0)
c) autres contributions bénévoles	(0,13)	(8,88)	(0,26)	(5,52)	(2,18)	(0,45)	(0,16)
-	(0,03)	(21,74)	£.	(39,61)	(42,77)	(2,44)	(0,11)
V IMPOTS A CARACTERK SOCIAL TAXE SUT les salatres (France) -		e e		;			
impous remboursables (Sarre)-ina CASA (Italie)	(20,38	•	14,11	9,4	ţ	ı
VI FRAIS DE RECRUTEMENT DE LA MAIN- D'ORUYRE ET FORMATION PROFESSION- NETIE	80,0	3,64	0,07	7,40	3,36	0,33	0,23
VII AVANTAGES EN NATURE	0,13	6,92	0,32	24,83	5,92	0,83	0,11
a) distribution de charbon, gaz,	(0,03)	(3,52)	(0,15)	(0,48)	(0,53)	· ·)	· -)
b) logement	(01,0)	(2,28)	(0,17)	(22,21)	(2,26)	(0,76)	(60,03)
	<u> </u>	(1,12)	(00,0)	(2,14)	(3,13)	(20,0)	(80,0)
VIII AUTRES CONTRIBUTIONS SOCIALES	0,11	8,34	0,41	8,18	26,07	1,43	0,04
IX TOTAL	4,44	465,26	54,61	420,23	537,83	65,88	3,59
Impôts sur les salaires ou la main- d'ocuvre occupée n'ayant pas le caractè- re de charge sociale	90'0	ı	60'0	90,0	0,37	0,60	ı

⁽¹⁾ Y compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail pour l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg. (2) Non compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail pour l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg. (3) Y compris les allocations familiales. (4) Comprisses au poste maladie, maternité, invalidité, pension, chômage.

1 %

TABLEAU 17

1 4

DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES

EN % DU TOTAL

Année 1958

		Allemagne (RF) (sans Sarre)	Sarre	Belgique	France	Italie	Luxembourg	Pays-Bas
		MG	Ffr.	Fb.	Ffr.	Lire	Fb.	FI.
H	SALAIRE DIRECT (1)	67,82	64,14	73,50	58,36	57.25	69,75	59,81
-	DE RESULTAT, REMUNERATIONS DIVER-							
	SES EN ESPECES	3,60	3,72	2,19	3,61	4,83	5,49	4,42
111	KKMUNEKATIONS PAYEES POUR JOURNEES							
	NON OUVREES(2)	7,03	5,71	7,16	5,66	6,59	6,31	8,12
1	conintibution of Seconitic Socials a) maladie, maternité, invalidi-	14,43	17,35	15,69	19,39	24,01	14,52	16,97
	té, pension, chômage	(9.26)	(6.57)	(10.92)3)	(5.84)	(13,31)	(60.9)	(7.76)
	b) accidents du travail	(1,63)	(1,20)	(4,29)	(2,82)	(2,35)	(4,04)	(1,64)
	c) autres contributions bénévoles						•	
_	ou conventionnelles	(3.00)	(1.91)	(0.48).	(1.31)	(0.40)	(69.0)	(4.41)
	d) allocations familiales	(0.54)	(4,67)	(4,	(9,42)	(7,95)	(3,70)	(3,16)
٥	IMPOTS A CARACTERE SOCIAL							
	-taxe sur les salaires (France)							
	-INA CASA (Italie)	ı	4,38		3,36	0,74		
ΙΛ								
	D'OEUVRE ET FORMATION PROFESSION-							
	NELLE	1,68	0,78	0,13	1,76	0,63	0,50	6,45
11.	AVAILAGES EN MALORE	2,99	2,13	85,0	16,5	07,1	1,26	3,5
_	a) distribution de charbon, gaz,							
	électricité	(0,67)	(0,76)	(0,21)	(0,11)	(0,10)	· .	` ·
	b) logement	(2,32)	(1,13)	(0,31)	(5,29)	(0,42)	(1,15)	(0,93)
	 c) autres avantages en nature 	. 1	(0,24)	(0,0)	(0,21)	(0,58)	(0,11)	(2,07)
VIII	AUTRES CONTRIBUTIONS SOCIALES	2,45	1,79	0,75	1,95	4,85	2,17	1,23
, XI	TOTAL	100	100	100	100	100	100	100

(1) Y compris les palements relatifs à la réduction de la durée du travail pour l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg. (2) Non compris les palements relatifs à la réduction de la durée du travail pour l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg. Y compris les allocations familiales (4) Comprises au poste maladie, maternité, invalidité, pension, chômage.

TABLEAU 18

EVOLUTION DE LA CHARGE SALARIALE

1953 = 100

			_		-
	1958	132,71	151,85	135,54	
	1957	132,10	146,64	134,25	
Belgique	1956	121,26	126,01	121,97	
	1955	109,96	110,57	110,05	
	1954	103,03	105,01	102,88	
	1954 1955 1956 1957 1958 1954 1955 1956 1956 1957 1958 1958 1954 1955 1956 1957 1958	103,24 112,55 122,67 138,06 146,15 100,37 115,58 132,23 147,87 180,12 103,03 109,96 121,26 132,10 132,71	103,39 118,64 130,51 138,98 140,68 99,71 114,08 131,14 145,86 171,85 102,01 110,57 126,01 146,64 151,85	178,04	
	1957	147,87	145,86	147,36	
Sarre	1956	132,23	131,14	131,96	
	1955	115,58	114,08	115,20	
	1954	100,37	99,71	100,21	
	1958	146,15	140,68	145,10	
(RF) Sarre)	1957	138,06	138,98	138,24	
Allemagne (RF) (sans la Sarre)	1956	122,67	130,51	124,18	_
A1 (S2	1955	112,55	118,64	113,73	
	1954	103,24	103,39	103,27	
				totale	
		sct (1)	directe	lariale	
		Coat direct (1)	Charge indirecte (2)	Charge salariale totale 103,27 113,73 124,18 138,24 145,10 100,21 115,20 131,96 147,36 178,04 102,88 110,05 121,97 134,25 135,54	
					_

			France					Italie		
	1954	1955	1956	1957	1954 1955 1956 1957 1958 1954	1954		1955 1956	1957	1958
Cout direct (1)	101,82	116,50	132,37	143,46	101,82 116,50 132,37 143,46 164,79 103,11 106,49 116,12 120,70 126,69	103,11	106,49	116,12	120,70	126,69
Charge indirecte (2)	105,30	114,25	128,81	138,36	105, 30 114, 25 128, 81 138, 36 164, 56 108, 46 107, 85 132, 53 129, 83 145, 36	108,46	107,85	132,53	129,83	145,36
Charge salariale totale 102,74 115,90 131,43 142,11 164,73 104,57 106,88 120,62 123,21 131,80	102,74	115,90	131,43	142,11	164,73	104,57	106,86	120,62	123,21	131,80

			Luxembourg	urg				Pays-Bas		
	1954	1955	1956	1957	1954 1955 1956 1957 1958 1954 1955 1956 1957 1958	1954	1955	1956	1957	1958
Cout direct (1)	98,89	106,31	119,89	134,30	98, 89 106, 31 119, 89 134, 30 138, 23 106, 90 121, 26 133, 91 151, 72 155, 75	106,90	121,26	133,91	151,72	155,75
Charge indirecte (2)	101,36	111,10	124,41	135,00	101,36 111,10 124,41 135,00 138,05 125,00 163,64 179,55 177,27 200,00	125,00	163,64	179,55	177,27	200,00
Charge salariale totale 99,31 107,12 120,66 134,42 138,20 110,55 129,82 143,12 156,88 164,68	99,31	107,12	120,66	134,42	138,20	110,55	129,82	143,12	156,88	164,68

(1) Correspond à la somme des postes I + II + III + VII du tableau 16. (2) Correspond à la somme des postes IV + V + VII du tableau 16.

TABLEAU 19

STRUCTURE DE LA CHARGE SALARIALE

CHARGE SALARIALE TOTALE = 100

			Coût d	Cout direct (1)	1)				Charg	Charge indirecte (2)	cte (2)	
	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Allemagne (R.F.) (sans la Sarre)	80,7	80,7	6,62	7,67	79,7 80,6	81,3	19,3	19,3	20,1	20,3	19,4	18,7
Sarre	74,8	74,9	75,1	75,0	75,1	75,7	25,2	25,1	24,9	25,0	24,9	24,3
Belgique	85,2	85,3	85,1	84,7	83,8	83,4	14,8	14,7	14,9	15,3	16,2	16,6
France	73.5	72,9	73,9	74,0	74,2	73,5	26,5	27,1	26,1	26,0	25,8	26,5
Italie	72,6	71,6	72,3	6,69	71,1	8,69	27,4	28,4	27,7	30,1	28,9	30,2
Luxembourg	82,8	82,6	82,3	82,4	82,7	82,8	17,2	17,4	17,7	17,6	17,3	17,2
Pays-Bas	8,62	77,2	74,6	74,7	77,2	75,5 20,2	20,2	22,8	25,4	25,3	22,8	24,5

(1) Correspond à la somme des postes I + II + III + VII du tableau 16. (2) Correspond à la somme des postes IV + V + VII du tableau 16.

TABLEAU 20

ALLEMAGNE (sans la SARRE)

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES

RÉSULTATS PAR BASSINS

Moyennes en DM

Année 1958

		Rhémanie du Nord Westphalie	Basse-Saxe	Bavière	Ensemble des bassins	
H	SALAIRE DIRECT	3,06	2,84	2,49	3,01	
11	GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RE- SULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	0,16	0,21	0,11	0,16	
III	REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	0,32	0,27	0,29	0,31	
IV		0,65	0,57	0,61	0,64	
	a) maladie, maternité, invalidité, pen- sion, chômage b) accidents du travail	(0,41)	(0,43) (0,06)	(0,35) (0,08)	(0,41) (0,07)	
	conventionnelles d) allocations familiales	(0,14) (0,03)	(0,05) (0,03)	(0,16) (0,02)	(0,13) (0,03)	
A	V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL	ı	1	ı	ı	
I	TOTAL PARTIEL	4,19	3,89	3,50	4,12	_

11

TABLEAU 21

; 4

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES BELGIQUE

RÉSULTATS PAR BASSINS

Année 1958

Moyennes en Fb.

Ensemble des bassins (5,96) (3) (2,35) **₹** (0,26) 1,19 3,91 8,57 53,81 : Charlero1-Centre (5,72) (3) (4) (2,45)(0,19) 0,88 3,69 8,36 51,05 : ı (6,20) (3) 4 Liège (2,25) (0,32) 8,77 1,50 4,12 56,44 : GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES a) maladie, maternité, invalidité, pen-sions, chômage b) accidents du travail c) autres contributions bénévoles ou REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES (2) CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE d) allocations familiales IMPOTS A CARACTERE SOCIAL VI TOTAL PARTIEL conventionnelles I SALAIRE DIRECT (1) II III ΙΛ

(1) Y compris les palements relatifs à la réduction de la durée du travail.

(2) Non compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail.

(3) Y compris les allocations familiales.

(4) Comprises au Poste IV a).

SIDERURGIE

TABLEAU 22 FRANCE MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES

RÉSULTATS PAR BASSINS

Moye	Moyennes en Ffr.					Année 1958
		Est	Nord	Centre	Divers	Ensemble des bassins
-	SALAIRE DIRECT	250,42	247,00	221,39	237,64	245,23
II	GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	10,67	30,48	8,20	23,10	15,19
111	REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	24,63	22,66	21,45	23,37	23,79
Ι	CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	80,42	83,54	96,98	85,09	81,50
	a) maladie, maternité, invalidité, pen- sion, chômage	(24,63)	(24,54)	(23,68)	(24,89)	(24,54)
	c) autres contributions bénévoles ou	(41,06)	(74,91)	(60,44)	(41,00)	(50,11)
	conventionnelles	(4,99)	(6,07)	(5,71)	(7,61)	(5,52)
	d) allocations familiales	(39, 28)	(40,51)	(38,96)	(40,71)	(39,61)
<u> </u>	IMPOTS A CARACTERE SOCIAL - taxe sur les salaires (France) - impots remboursables (Sarre) - INA CASA (Italie)	14,18	14,87	12,51	14,11	14,11
Z	TOTAL PARTIEL	380,32	398,55	344,45	383,31	379,82

TABLEAU 23

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES ITALIE

Moyennes en Lire

RÉSULTATS PAR BASSINS

,											
Ensemble des bassins	307,91	25,97	35,45	129,15	(71,58)	(12,62)	(2,18)	(42,77)		4,00	502,48
Centre-Sud	283,74	23,38	28, 17	118,88	(63,17)	(11,45)	(1,19)	(43,07)		3,54	457,71
Nord	314,56	26,69	37,46	131,97	(73,89)	(12,94)	(2,45)	(42,69)		4,12	514,80
	I SALAIRE DIRECT	II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESUL- TAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	a) maladie, maternité, invalidité, pen-	b) accidents du travail	conventionnelles	d) allocations familiales	V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL	taxe sur les salaires (France) - impôts remboursables (Sarre) - INA CASA (Italie)	VI TOTAL PARTIEL
	-	I	111	I							_ <u> </u>

TABLEAU 24

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES

ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

Moyennes en monnales nationales

		Allemagne (RF) sans la Sarre	France (Est)	Italie	SanoquexnT	·
		DM	Ffr.	Lire	Fb.	
SA	SALAIRE DIRECT	2,26 (1)(2)	400,63	199,79	53,26 (1)	
ST	GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RE- SULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	0,15	2,85	50,20	3,74	
RE	REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	0,23 (3)	44,60	26,14	5,58 (2)	
8	CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	68'0	138,48	116,02	19,09	
a a		(0,50) (0,27)	(52,30) (38,34)	(54,52) (18,17)	(6,36) (9,37)	
€ G	c) autres contributions benevoles ou conventionnelles d) allocations familiales	(0,09)	(1,16) (46,68)	(1,37) (41,96)	(0,52) (2,84)	
I ta I	IMPOTS A CARACTERE SOCIAL : taxes sur les salaires (France) INA CASA (Italie)	,	21,94	3,09	1	
띥뮙	FRAIS DE RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE	90,0	13,76	0,51	0,05	
A.V.	AVANTAGES EN NATURE	0,07	84,96	9,85	1,04	
œ	a) distribution de charbon, gaz, elec- tricité	(0,00)	(13,44)	(96'0)	(;)	
Q	b) logement	(0,06)	(70,10)	(4,40)	(1,94)	
ુ	c) autres avantages en nature	(0,01)	(1,42)	(4,49)	(-)	
ΑŒ	AUTRES CONTRIBUTIONS SOCIALES	0,10	13,90	18,85	1,93	
F	TOTAL	3,76	721,12	424,45	84,69	Ι
Impôts s occupée sociale	Impôts sur les salaires ou la main-d'oeuvre occupée n'ayant pas le caractère de charge sociale	0,02	ı	1	0,61	T

⁽¹⁾ Y compris les palements relatifs à la réduction de la durée du travail. (2) La prime de mineur n'est pas comprise dans le salaire direct. (3) Non compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail.

TABLEAU 25

, ¥

DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES

EN % DU TOTAL

ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

Année 1958

		Allemagne (RF) sans la Sarre	France (Est)	Italie	Inxempont
	•				
SALAIRE DIRECT	DIRECT	60,00 (1) (2)	55,56	47,07	62,89 (1)
GRATIFICATION SULTAT, REMIESPECES	ATIONS DE NOEL, PRIMES DE RE- REMUNERATIONS DIVERSES EN	4,07	0,40	11,83	4,42
REMUNER	REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES	6,06 (3)	6,18	6,16	6,59 (3)
NON OUVREES	REES	23,62	19,20	27,33	22,54
CONTRIB	CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE				
a) maladie,	-	(6)	t v	(10 01)	(10 11
pensions,	pensions, chômage	(13,19)	(5,32)	(12,84)	(11,07)
c) autre	c) autres contributions bénévoles ou			•	
conve	conventionnelles	(2,45)	(0,13)	(0,32)	(0,61)
d) allocatio	ations familiales	(0 43)	(6 47)	(68 6)	(3.35)
IMPOTS A	IMPOTS A CARACTERE SOCIAL :			(2)	
taxes su INA CASA	taxes sur les salaires (France) INA CASA (Italie)	ř	3,04	0,73	1
FRAIS DE REC D'OEUVRE ET	FRAIS DE RECRUTEMENT DE LA MAIN- D'OEUVRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE				
AVANTAGE	AVANTAGES EN NATHRE	1,62	1,91	0,12	0,06
a) distr	a) distribution de charbon, gaz,	2,01	11,78	2,32	1,23
61ect	électricité	(90,0)	(1;86)	(0,23)	^ ı .
b) logement	went	(1,80)	(9,72)	(1,03)	(1,23)
c) surre	arries avantages en mature	(67.6)	(21.0)	(2017.)	
AUTRES CONT	ONTRIBUTIONS SOCIALES	2,62	1,93	4.44	2,27
TOTA	Т	100,00	100,00	100,00	100,00
	-	-			

(1) Y compris les palements relatifs à la réduction de la durée du travail. (2) La prime de mineur n'est pas comprise dans le salaire direct. (3) Non compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail.

TABLEAU 26

Ş

EVOLUTION DE LA CHARGE SALARIALE

ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

1953 = 100

	Ą	illemagne (RF) sans la Sarre	(RF) sans	la Sarre			Fr	France (Est)		
	1954	1954 1955 1956 1957 1958	1956	1957	1958	1954	1954 1955	1956	1957	1958
Cout direct (1)	104,84	104,84 115,59 125.81 139,78 145,70	125.81	139,78	145,70		120,08	102,63 120,08 140,99 155,45 174,58	155,45	174,58
Charge indirecte (2)	118,97	118,97 129,31 137,93 155,17 181,03	137,93	155,17	181,03	107,58	107,58 113,47 129,35	129,35	143,87 171,70	171,70
Charge salariale totale	108,20	108,20 118,85	128,69 143,44 154,10	143,44	154,10	103,93	103,93 118,34 137,92	137,92	152,39 173,82	173,82

			Italie				.1	Luxembourg		
	1954	1954 1955 1956 1957 1958	1956	1957	1958	1954	1955	1954 1955 1956	1957	1958
Cout direct (1)	106,06	106,06 112,77 111,99 115,72 122,34	111,99	115,72	122,34	90'66	102,37	99,06 102,37 114,15 124,29 126,78	124,29	126,78
Charge indirecte (2)	103,72	103,72 101,16 117,25 124,88	117,25	124,88	133,84	103,67	111,48	103,67 111,48 128,24	133,85 140,65	140,65
Charge salariale totale	105,34	105,34 109,21	113,60 118,53	118,53	125,87	100,12	100,12 104,47 117,39		126,48 129,97	129,97

(1) Correspond & La somme des postes I + II + III + VII du tableau 24 (2) Correspond & La somme des postes IV + V + VI + VIII du tableau 24

TABLEAU 27

STRUCTURE DE LA CHARGE SALARIALE

CHARGE SALARIALE TOTALE = 100

ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

		8	Cout direct (1)	t (2)				Cha	rge indi	Charge indirecte (2)	<u> </u>	
	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Allemagne (RF)	76,2	73,9	74,1	74,5	74,3	72,1 23,8	23,8	26,1	26,1 25,9	25,5	25,7	27,9
France (Est)	73,6	72,7	74,7	75,2	75,1	73,9	26,4	27,3	25,3	24,8	24,9	26,1
Italie	65,3	8,69	9,17	68,3	67,7	67,4	30,7	30,2	28,4	31,7	32,3	32,6
Luxembourg	0,77	76,2	75,5	74,9	7,57	75,1	23,0	23,8	24,5	25,1	24,3	24,9

(1) Correspond à la somme des postes I + II + III + VII du tableau 24.

⁽²⁾ Correspond à la somme des postes IV + V + VI + VIII du tableau 24.

78 TABLEAU

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES

OUVRIERS DU FOND

Moyennes en monnales nationales

		Allemagne (RF)	France (Est)	Italie	Inxempourg
	-	DM	Ffr.	Lire	Fb.
н	SAIAIRE DIRECT	2,39 (1)(2)	433,71	208,71	(1) 70,63
=	GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RE- SULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	0,15	2,90	51,75	3,73
111	REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	0,25 (3)	48,69	26,87	6,21(3)
IV	CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	0,94	143,89	120,10	21,36
	pensions, changes pensions, changes b) accidents du travail	(0,52) (0,29)	(55,25) (39,60)	(56,52) (19,23)	(6,82) (10,90)
	conventionelles d) allocations familiales	(0,08)	(1,22)	(0,90) (43,45)	(0,53) (3,11)
A	IMPOTS A CARACTERE SOCIAL - taxe sur les salaires (France) - INA CASA (Italie)	ı	23,13	3,22	ı
VI	TOTAL PARTIEL	3,73	652,32	410,65	12,06

(1) Y compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail. (2) La prime de mineur n'est pas comprise dans le salaire direct. (3) Non compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail.

53 TABLEAU

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES

OUVRIERS DU JOUR

Année 1958

Fb.

Moyennes en monnaies nationales

H H Ш 14

Luxembourg 4,50(3) (5,56) (6,76) (0,50) 43,30 15,19 3,76 (52,82) (17,27) (1,78) (40,69) Italie Lire 192,23 48,89 25,52 112,56 2,98 France (Est) (44,20) (34,88) (1,01)(43,59)123,70 310,28 2,72 33,41 18,68 1,98 (1)(2) Allemagne (RF) sans la Sarre (s) 61°0 (0,43) (0,22) (0,08) 0,15 0,77 Σ ı GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RE-SULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ES-PECES 2 REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE
a) maladie, maternité, invalidité,
pensions, chômage
b) accidents du travail
c) autres contributions bénévoles IMPOTS A CARACTERE SOCIAL - taxe sur les salaires (France) - INA CASA (Italie) conventionnelles d) allocations familiales SALAIRE DIRECT

La prime de mineur n'est pas comprise dans le salaire direct.
 Y compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail.
 Non compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail.

66,75 ı

382,18

488,79

3,09

TOTAL PARTIEL

TABLEAU 30

ALLEMAGNE (sans la SARRE)

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES OUVRIERS DU FOND, OUVRIERS DU JOUR

RÉSULTATS PAR BASSINS

Moye	Moyennes en DM						Année 1958
		Fond + Jour	Jour	Fon	ри	ſ	Jour
		Bassin de Basse-Saxe	Ensemble des bassins	Bassin de Basse-Saxe	Ensemble des bassins	Bassin de Basse-Saxe	Ensemble des bassins
н	SALAIRE DIRECT (1)	2,29 (2)	2,26 (2)	2,43 (2)	2,39(2)	2,04	1,98
# #	GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RE- SULTAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	0, 19	0,15	0,19	0,15	0,18	0,15
III	REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	0,22 (3)	0,23 (3)	0,24 (3)	0,25 (3)	0,18	0,19
VI	CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	0,80	68,0	0,84	0,94	0,73	0,77
	a) maladie, maternité, invalidité, pen- sions, chômage b) accidents du travail	(0,50) (0,17)	(0,50) (0,27)	(0,52) (0,18)	(0,52) (0,29)	(0,44) (0,15)	(0,43) (0,22)
	c) autres contributions benevoies on conventionnelles d) allocations familiales	(0, 10) (0, 03)	(0°,09) (0°,03)	(0,10) (0,04)	(0,08) (0,08)	(0,11) (0,03)	(0,00)
۵	IMPOTS A CARACTERE SOCIAL	ı	ı	ı	ı	ı	1
I	TOTAL PARTIEL	3,50	3,53	3,70	3,73	3,13	3,09

La prime de mineur n'est pas comprise dans le salaire direct.
 Y compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail.
 Non compris les paiements relatifs à la réduction de la durée du travail.

TABLEAU 31

ITALIE MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND ET DU JOUR

RÉSULTATS PAR BASSINS

Moyennes en Lire

		Nord-Ouest	Autres bassins (1)	Ensemble des bassins
	I SALAIRE DIRECT	200,16	199,65	199,79
=======================================	II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESUL- TAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	111,23	26,52	50,20
111	III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	33,74	23,19	26,14
IV	IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	136,00	108,26	116,02
	a) meladie, maternité, invalidité, pen- sions, chômage b) accidents du travail c) autres contributions bénévoles ou	(68,88) (20,75)	(48,95) (17,17)	(54,52) (18,17)
	conventionnelles d) allocations familiales	(4,91) (41,46)	(-)	(1,37) (41,96)
>	V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL			
	taxe sur les salaires (France) INA CASA (Italie)	3,83	2,81	3,09
Δ	VI TOTAL PARTIEL	484,96	360,43	395,24

(1) Lombardie, Toscane et Sardaigne. Désigné dans les précédentes publications sous l'appellation "Méditerranée".

TABLEAU 32

ITALIF MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES

ENSEMBLE DES OUVRIERS DU FOND

RÉSULTATS PAR BASSINS

Moyennes en Lire

		Nord-Ouest	Autres bassins (1)	Ensemble des bassins
H	I SALAIRE DIRECT	227,16	205,32	208,71
II	II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESUL- TAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	180,22	28,12	51,75
III	REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	43,19	23,86	26,87
IV	IV CONTRIBUTIONS DR SECURITE SOCIALE	168,41	111,22	120,10
	a) maladie, maternité, invalidité, pen- sions, chômage b) accidents du travail	(90,54) (27,18)	(50,26) (17,78)	(56,52) (19,23)
	c) autres continuitons penevotes on conventionnelles d) allocations familiales	(5,77) (44,92)	(-) (43,18)	(0,90) (43,45)
-	V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL tare sur les salaires (France) INA CASA (Italie)	5,01	2,89	3,22
VJ	VI TOTAL PARTIEL	623,99	371,41	410,65

(1) Lombardie, Toscane, Sardaigne. Désigné dans les précédentes publications sous l'appellation "Méditerranée".

TABLEAU 33

ITALIE

MONTANT HORAIRE DES DEPENSES EN SALAIRES ET EN CHARGES PATRONALES AFFERENTES ENSEMBLE DES OUVRIERS DU JOUR

RÉSULTATS PAR BASSINS

Mos	Moyenne en Lire			Année 1958
		Nord-Ouest	Autres bassins (1)	Ensemble des bassins
	I SALAIRE DIRECT	190,92	193,04	192,23
Ξ	II GRATIFICATIONS DE NOEL, PRIMES DE RESUL- TAT, REMUNERATIONS DIVERSES EN ESPECES	87,62	24,66	48,89
II	III REMUNERATIONS PAYEES POUR JOURNEES NON OUVREES	30,50	22,41	25,52
ï	IV CONTRIBUTIONS DE SECURITE SOCIALE	124,91	104,82	112,56
	a) maladie, maternité, invalidité, pen- sions, chômage b) accidents du travail	(61,46) (18,56)	(47,42) (16,46)	(52,82) (17,27)
	c) autres contributions benevotes ou conventionnelles d) allocations familiales	(4,61) (40,28)	(-)	(1,78) (40,69)
	V IMPOTS A CARACTERE SOCIAL taxe sur les salaires (France) INA CASA (Italie)	3,42	2,71	2,98
l v	VI TOTAL PARTIEL	437,37	347,64	382,18

(1) Lombardie, Toscane, Sardaigne. Dénommé dans les précédentes publications sous l'appellation "Méditerranée".

TABLEAU 34

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT OUVRIERS DU FOND

Ensemble des ouvriers (a) <u>Année</u> 1958 Nombre moven de postes par ouvrier inscrit Allemagne Nature des postes Italie Belgique (RF) Sarre France Pavs-Bas n (Sulcis) sans Sarre e I POSTES REMUNERES 1. Postes effectués a) postes normaux b) postes supplémentaires 233,7 234,0 211.9 243.8 195,3 247,4 dont pendant les jours de repos compensatoire de la reduction 9,7 3,4 2,3 2a 2,0 1,8 3,7 (0,5)(0,1) (\cdot,\cdot) de la durée du travail Total (lignes 1 + 2) 3 243,4 237.4 197,1 251,1 214,2 245,8 2. Postes non effectués 17,7 22,9 12,4 21,5 16,2 a) congés légaux 13,5 b) temps libres rémunérés (1) 5 0,8 0,4 0,4 c) autres congés rémunérés 6 0,6 0,9 1,0 Total (lignes 4 à 6) 7 19,1 23,8 12,8 21,5 13,9 17,2 3. Jours fériés payés 8 10.6 13.0 8.4 6,2 17,1 10,0 TOTAL I (lignes 3 + 7 + 8) 9 273,1 274,2 235,4 273,5 228,1 278,3 II POSTES NON REMUNERES 1. Motifs personnels 17,9 22,4 23,7 19,5 10,9 19,2 10 a) maladie 7,5 b) accidents du travail 8,7 7,5 9,7 5,6 5,3 11 c) absences justifiées
 d) absences injustifiées 12 1,9 0,4 1,4 0,8 1,5 6,2 1,0 8,8 13 1.1 3.4 29,6 41,4 24,2 26,4 31.6 33.4 Total (lignes 10 à 13) 14 2. Motifs économiques et techniques a) manque de débouchés b) manque de moyens de transport et motifs d'ordre technique 15 6,3 3,2 16,1 59,1 16 0,0 1,7 0,1 1,3 Total (lignes 15 + 16) 17 7,6 3,2 17,8 0,1 59,1 3. Motifs divers a) jours de repos compensatoire de la réduction de la durée du travail 18 11,0 6,4 16.0 12,0 b) fêtes locales 19 0,1 0,8 c) grèves 20 1,3 3,5 1,2 d) lock-out 21 e) autres motifs 22 0.0 0.2 23 Total (lignes 18 à 22) 11,0 6,4 17,5 2,2 3.5 12.0 TOTAL II (lignes 14 + 17 + 23) 48,2 41,2 76,7 35,7 86,8 38,4 III JOURS DE L'ANNEE NON PRIS EN COMPTE 2) 52,0 52,0 52,0 52,0 51,0 52,0 a) dimanches 1.6 5,0 b) autres jours fériés non payés TOTAL III (lignes 25 + 26) 52.0 52.0 52,0 53,6 57,0 51,0 TOTAL I à III (lignes 9 + 24 + 27) 373.3 367,4 365,7 366,2 365,9 368.7 Postes supplémentaires (ligne 2) - 2,3 - 2,0 - 1,8 - 3.7 - 9.7 - 3.4 Différences entre le nombre de jours fériés légaux et le nombre de jours fériés effectivement payés par ouvrier (mentionné à la ligne 8) 30 + 1,4 + 1,0 + 1,6 + 0,8 + 0,9 Nombre de jours de l'année civile (lignes 28 - 29 + 30) 31 365,0 365,0 365.0 365,0 365,0 365,0

⁽a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c.à.d. y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

⁽¹⁾ Concerne seulement les bassins allemands.

⁽²⁾ Non compris 1 jour fériés tombant un dimanche

TABLEAU 35

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT **OUVRIERS DU FOND**

Ouvriers de 18 ans et plus Année 1958 Nombre moyen de postes par ouvrier inscrit L 1 Nature des postes Allemagne g Italie (RF) sans Sarre Belgique France Pays-Bas n (Sulcis) la Sarre е I POSTES REMUNERES 1. Postes effectués a) postes normaux 1 b) postes supplémentaires 233,4 233,8 211,8 243,7 195,3 247,5 2 dont pendant les jours de repos compensatoire de la reduction 2,1 1,8 10,3 3,4 2,3 3,7 2a (0,5)(0,1) (..)(. · .) de la durée du travail 243.7 237.2 214,1 245.8 197,1 251,2 Total (lignes 1 + 2) 3 2. Postes non effectués a) congés légaux b) temps libres rémunérés (1) c) autres congés rémunérés 17,5 22,9 12,4 21,5 13,5 16,2 0,8 -5 0,6 0,9 0,4 0,4 0,9 6 18,9 23,8 12,8 21,5 13,9 17,1 Total (lignes 4 à 6) 7 3. Jours fériés payés 8 13.0 6,2 17,1 10,0 10,6 8,4 TOTAL I (lignes 3 + 7 + 8) 273.2 274.0 253,3 273.5 228.1 278.3 9 II POSTES NON REMUNERES 1. Motifs personnels 19,5 22,6 10,9 19,2 a) maladie 18,3 23,8 10 5,4 1,0 7,6 9,7 7,6 5,6 1,5 b) accidents du travail 8,8 1,8 0,4 1,3 c) absences justifiéesd) absences injustifiées 12 1,2 0,8 1,1 3.5 13 30,0 31,8 41,5 33.5 24,2 26,4 14 Total (lignes 10 à 13) 2. Motifs économiques et techniques a) manque de débouchés
 b) manque de moyens de transport
 et motifs d'ordre technique 16,1 59,1 15 6.3 3.2 0,1 16 0,0 1.7 17,8 7,7 3,2 0,1 59,1 Total (lignes 15 + 16) 17 3. Motifs divers a) jours de repos compensatoire de la réduction de la durée du 11,0 6,4 16,0 12,0 travail 18 0,8 0,1 b) fêtes locales 19 1,2 3,5 1,3 c) grèves 20 d) lock-out 0,0 0,2 0,1 22 e) autres motifs 17,5 2.2 12.0 11,0 6,4 3.5 Total (lignes 18 à 22) 23 TOTAL II (lignes 14 + 17 + 23) 24 48,7 41,4 76,8 35,8 86,8 38,4 III JOURS DE L'ANNEE NON PRIS EN COMPTE (2) 52,0 a) dimanches 52.0 52,0 52,0 51,0 52.0 25 b) autres jours fériés non payés 26 TOTAL III (lignes 25 + 26) 27 52,0 52,0 53,6 57,0 51.0 52.0 TOTAL I à III (lignes 9 + 24 + 27) 28 373.9 367.4 365,7 366,3 365,9 368,7 Postes supplémentaires (ligne 2) - 2,1 - 3,7 - 10,3 - 2.3 - 1.8 - 3.4 Différences entre le nombre de jours fériés légaux et le nombre de jours fériés effectivement payés par ouvrier(mention-né à la ligne 8) + 0,8 + 0,9 + 1.4 + 1,0 + 1.6 30 Nombre de jours de l'année civile 31 365,0 365,0 365,0 365,0 365,0 365,0 (1ignes 28 - 29 + 30)

⁽¹⁾ Concerne seulement les bassins allemands.(2) Non compris 1 jour férié tombant un dimanche.

TABLEAU 36

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT **OUVRIERS DU JOUR**

	L	N	ombre moye	n de poste	s par ouvr	ier inscri	t
Nature des postes	i g n e	Allemagne (RF) sans la Sarre	Sarre	Belgique	France	Italie (Sulcis)	Pays-Bas
I POSTES REMUNERES 1. Postes effectués a) postes normaux	1						
 b) postes supplémentaires dont pendant les jours de repos compensatoire de la reduction de la durée du travail 	2 2a	247,0 13,2 (1,4)	247,9 9,1 (0,3)	243,5 12,6 ()	2 56,2 6,6 (-)	208,7 7,5 (-)	268,6 9,3 ()
Total (lignes 1 + 2) 2. Postes non effectués	3	260,2	257,0	256,1	262,8	216,2	277,9
a) congés légaux b) temps libres rémunérés (1)	4 5	17,2	22,3	9,1	22,9	11,6	15,8
c) autres congés rémunérés	6	0,5	0,5	0,5		0,3	0,8
Total (lignes 4 à 6)	7	17,7	22,8	9,6	22,9	11,9	16,6
3. Jours fériés payés	8	9,5	10,2	9,0	6,4	17,2	10,0
TOTAL I (lignes 3 + 7 + 8)	9	287,4	290,0	274,7	292,1	245,3	304,5
II POSTES NON REMUNERES							
 Motifs personnels a) maladie b) accidents du travail c) absences justifiées 	10 11 12	16,ī 2,7 1,1	17,2 2,3 0,4	12,3 1,9 1,6	16,0 3,7 0,4	6,0 1,5 1,0	14,7 1,9 0,9
d) absences injustifiées	13	0,2	0,6	1,9	0,7	2,7	0,3
Total (lignes 10 à 13) 2. Motifs économiques et techniques	14	20,1	20,5	17,7	20,8	11,2	17,8
 a) manque de débouchés b) manque de moyens de transport et motifs d'ordre technique 	15 16	4,9	1,9	14,1	-	63,1	-
Total (lignes 15 + 16)	17	0,3 5,2	0,0	1,3 15,4	0,0	63,1	-
 Motifs divers a) jours de repos compensatoire de la réduction de la durée du travail 	18	11,0	5,9	14,1	1	_	-
b) fêtes locales c) grèves	19 20	_	-	0,1 0,9	0,7 0,4	- 1,1	-
d) lock-oute) autres motifs	21 22	_	0.0	0,1	0,0	-	_
Total (lignes 18 à 22)	23	11,0	5,9	15,2	1,1	1,1	_
TOTAL II (lignes 14 + 17 + 23)	24	36,3	28,3	48,3	21,9	75,4	17,8
III JOURS DE L'ANNEE NON PRIS EN COMPTE							
a) dimanches b) autres jours fériés non payés	25 26	52,0	52,0 -	52,0 1,6	52,0 5,0	51,0 -	52,0
COTAL III (lignes 25 + 26)	27	52,0	52,0	53,6	57,0	51,0	52,0
TOTAL I à III (lignes 9 + 24 + 27)	28	375,7	370,3	376,6	371,0	371,7	374,
Postes supplémentaires (ligne 2)	29	-13,2	- 9,1	-12,6	- 6,6	- 7,5	- 9,
Differences entre le nombre de jours fé- riés légaux et le nombre de jours fériés effectivement payés par ouvrier(mention-							
né à la ligne 8)	30	+ 2,5	+ 3,8	+ 1,0	+ 0,6	+ 0,8	-
Nombre de jours de l'année civile (lignes 28 – 29 + 30)	31	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0	365,

⁽a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur age, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.
(1) Concerne seulement les bassins allemands.
(2) Non compris 1 jour- férié tombant un dimanche.

TABLEAU 37

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT OUVRIERS DU JOUR

Ouvriers de 18 ans et plus Nombre moyen de postes par ouvrier inscrit i Allemagne Nature des postes Italie (RF) sans Sarre Belgique France Pavs-Bas n (Sulcis) la Sarre е I POSTES REMUNERES 1. Postes effectués a) postes normaux b) postes supplémentaires 2 245,3 266.5 256.2 208.7 246.5 241,9 dont pendant les jours de repos compensatoire de la reduction 7,5 12,3 15,6 1,7) 11,9 (0,3) 13.0 6.8 (..) (...)de la durée du travail Total (lignes 1 + 2) 3 262.1 257,2 254,9 263,0 216,2 278.8 2. Postes non effectués a) congés légaux 22.9 15.2 16.8 23,7 9,4 11,6 b) temps libres rémunérés (1) 5 c) autres congés rémunérés 6 0,5 0,7 0,3 0,5 0,8 Total (lignes 4 à 6) 7 17.3 24,4 22,9 11,9 16,0 9,9 8 9,1 10,6 9.1 6,4 17.2 10.0 3. Jours fériés payés 304,8 288.5 292.2 273.9 292,3 245,3 TOTAL I (lignes 3 + 7 + 8) II POSTES NON REMUNERES 1. Motifs personnels 12,7 18,6 16.0 17,1 10 17,3 6,0 a) maladie 1,5 2,1 2,6 2,3 0,3 1,9 3,7 11 b) accidents du travail 12 1,6 0,4 1,0 1,0 c) absences justifiéesd) absences injustifiées 1,1 13 2,0 0,7 0.3 0.1 0.3 14 21,1 21,5 18.2 20,8 11,2 20,5 Total (lignes 10 à 13) 2. Motifs économiques et techniques 14,5 63,1 a) manque de débouchés 15 4.8 1.6 b) manque de moyens de transport et motifs d'ordre technique 1,3 0,0 0,3 0.0 15,8 0,0 63,1 17 5,1 1,6 Total (lignes 15 + 16) 3, Motifs divers a) jours de repos compensatoire de la réduction de la durée 18 11,0 6,2 14,5 du travail 0.1 0.6 b) fetes locales 1,1 c) grèves d) lock-out 20 0,9 0,5 21 22 0,0 0,2 0,0 e) autres motifs 23 15,7 Total (lignes 18 à 22) 11.0 6.2 1,1 1,1 20,5 37,2 29,3 49,7 21,9 75.4 24 TOTAL II (lignes 14 + 17 + 23) III JOURS DE L'ANNEE NON PRIS EN COMPTE (2) 52.0 52,0 52,0 52.0 51,0 52,0 a) dimanches b) autres jours fériés non payés 5,0 1.5 52.0 TOTAL III (lignes 25 + 26) 27 52.0 52,0 53.5 57,0 51.0 377,3 373.5 377,1 371,2 371,7 377,7 TOTAL I à III (lignes 9 + 24 + 27) 28 - 12,3 - 6.8 - 7,5 Postes supplémentaires (ligne 2) 29 - 15.6 - 11.9 - 13.0 Différences entre le nombre de jours fériés légaux et le nombre de jours fériés effectivement payés par ouvrier(mention-né à la ligne 8) + 0,8 + 3.4 + 0.9 + 0.6 30 + 2,9 Nombre de jours de l'année civile (lignes 28 - 29 + 30) 365,0 365,0 365,0 365.0 31 365.0 365.0

⁽¹⁾ Concerne seulement les bassins allemands(2) Non compris 1 jour férié tombant un dimanche

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE

TABLEAU 38

OUVRIER DU FOND - MARIE, SANS ENFANT

Ensemble des ouvriers (a)

Année 1958

	Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) sans la Sarre	(RF) Sarre	Sarre	ø	Belgique	enl	France	90	Italie (Sulcis)	te is)	Pays-Bas	as
		рİи	%	Ffr.	%	Fb.	8€	Ffr.	%	Lire	₽€	F1.	86
н	SALAIRE EN ESPECES	6 166	96,4	805 427	103,8	88 363 106,8	106,8	685 445	2'66	503 986	78,1	6 614	117,8
II	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE			(q									
	a) Charbon	315	4,9	38 700	4,9	4 505	5,4	21 220	3,1	30 660	4.7	253	4.5
	b) Logement	150	2,4	16 511	2,1	3 024	3,7	45 650	9,6	95 300	14,8	233	4.2
,	c) Autres	33	0,5	288	0,3	ı	1	1	. 1	5 070	8,0	87	1,5
Ξ	III GAIN BRUT (I + II)	6 664 104,2	104,2	860 926	111,1	95 892 115,9	115,9	752 315	109,2	635 016	98,4	7 187	128,0
IV	ALLOCATIONS FAMILIALES												
	 a) versées au travailleur directement par l'entreprise (c) 	316	4,9	27 780	3,6	1	ı	ı	1	ı	1	166	3.0
	b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	1	1	28 000	3,6	ı	1	ı	ı	38 480	5,9	ı	
>	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	292	12,0	81 144	10,5	6 436	7,8	900 09	8,7	18 367	2,8	1 150	20,5
I A	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	8	4,7	60 312	7,8	6 744	8,1	3 385	0,5	9 722	1,5	589	10,5
VII	I PRIME DE MINEUR	483	9,7	ı	1	ı	1	ı	ı	ı		,	,
VI	VIII REVENU NET (III+IV-V-VI+VII)	6 397	0,001	6 397 100,0 775 250	100,0	82 712 100,0	100,0	688 930 100,0 645 407	100,0	645 407	100,00	5 614	100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur age, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

(b) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces. (c) Y compris l'indemnité de logement (Wohnungsgeld), variab

⁽c) Y compris l'indemnité de logement (Wohnungsgeld), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE

TABLEAU 39

MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE OUVRIER DU FOND

Ensemble des ouvriers (a)

	Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF)	(RF)	Sarre	0	Belgique	en	France	e	Italie (Sulcis)	le (s)	Pays-Bas	s
		PIQ	₽€	Ffr.	84	Fb.	848	Ffr.	8€	Lire	₽€	F1.	₽€
ı	SALAIRE EN ESPECES	6 166	8,68	796 319	91,7	88 363	91,7	685 445	82,1	986 EOS	8,99	6 614	614 107,0
11	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE			â									
	a) Charbon	315	4,6	38 700	4,4	4 505	4,7	21 220	2,5	30 660	4,1	253	4,1
	b) Logement	150	2,2	16 511	1,9	3 024	3,1	45 650	5,5	95 300	12,6	233	3,8
	c) Autres	33	0,5	288	0,0	1	,	ı	ı	5 070	0,7	87	1,4
111	GAIN BRUT (I+II)	6 664	97,1	851 818	0,86	95 892	99,5	752 315	90,1	635 016	84,2	7 187	116,3
IV	ALLOCATIONS FAMILIALES												
	a) versées au travailleur directement par l'entreprise (c)	206	7,4	34 728	4,0	ı	1	ı	ı	1	1	555	0,6
	b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	ı	ı	112 000	12,9	12 589	13,1	143 140	17,1	147 264	19,5	1	,
>	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURI- TE SOCIALE	789	11,5	81 972	9,4	6 436	6,7	000 09	7,2	18 367	2,4	1 175	0,61
VI	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	ı	ı	47 844	5,5	5 676	5,9	ı	1	9 722	1,3	390	6,3
VII	PRIME DE MINEUR	483	7,0	1	ı	1	t	ı	ı	ı		ı	ı
VIII	REVENU NET (III+IV-V-VI+VII)	6 864 100,0	100,0	868 730	100,0	96 369	100,0	835 455 100,0	100,0	754 191	100,0	6 177	6 177 100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

⁽b) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.
(c) Y compris l'indemnité de logement (Wohnungsgeld), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE

EVOLUTION DES REVENUS NETS ANNUELS MOYENS - OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE

TABLEAU 40

OUVRIER DU FOND

Ensemble des ouvriers (a)

1953 = 100

pays	1954	1955	1956	1957	1958
Allemagne (R.F.)					
O enfant 2 enfants à charge	101,8 101,5	110,5	132,1 130,9	142,1 141,5	143,6 143,8
Sarre O enfant 2 enfants à charge	104,2	112,5 112,9	122,7 122,9	129,8 129,5	140,8 141,2
Belgique O enfant 2 enfants à charge	102,9	107,5 107,0	114,2	128,9 128,0	125,8 126,1
France O enfant 2 enfants à charge	104,6 102,9	114,6	124,8 119,4	140,7 131,6	158,0 146,6
<u>Italie</u> (Sulcis) O enfant 2 enfants à charge	112,1 110,5	116,9 115,0	124,1 121,6	128,5 125,5	125,5 123,7
Pays-Bas O enfant 2 enfants à charge	11,11	116,6	128,6 127,4	133,2 131,8	142,5 140,4

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

TABLEAU 41

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE

OUVRIER DU FOND-MARIE, SANS ENFANT

Ouvriers de 18 ans et plus

H

100,0 117,8 128,0 20,5 10,4 4,1 Anneé 1958 Pays-Bas Fl. 233 7 203 166 628 6 630 87 1 152 589 6 14,8 100,0 78,1 8,0 8 7 98,4 1,5 5,9 Italie (Sulcis) 401 95 300 5 070 9 480 503 986 635 016 18 367 722 Lire 8 645 38 9'66 109,2 100,0 3,0 9,6 8,6 9,0 France 45 650 696 374 693 816 21 220 760 686 90 000 4 312 Ffr. 100,0 106,8 5,4 3,7 7,8 8,1 115,9 Belgique 3 024 818 88 479 4 505 744 96 008 6 446 Fb. 9 82 5,0 100,0 2,1 111,1 10,5 104,0 7,8 0,0 3,6 3,6 Sarre 808 540 a) 16 511 298 902 030 279 8 420 792 27 780 09 777 38 81 864 28 6,96 12,0 2,3 104,5 4,9 5,0 100,0 Allemagne (RF) sans la Sarre 6 816 6 521 6 317 150 34 316 783 324 496 M VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE verseés au travailleur par un orgaverseés au travailleur directement par l'entreprise (b) DE VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE L'IMPORT SUR LE REVENU Eléments constitutifs du revenu VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE VIII REVENU NET (III+IV-V-VI+VII) ALLOCATIONS FAMILIALES nisme spécialisé SALAIRE EN ESPECES GAIN BRUT (I+II) PRIME DE MINEUR b) Logement a) Charbon c) Autres ΛII III ΙA

(a) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

Į,

⁽b) Y compris l'indemnité de logement (Wohnungsgeld), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

TABLEAU 42

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT LOGE PAR LA MINE OUVRIER DU FOND - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Ouvriers de 18 ans et plus

	Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) sans la Sarre	e (RF) Sarre	Sarre		Belgique	ne	France	псе	Italie (Sulcis)	lie cis)	Pays-Bas	Bas
		DМ	8	Ffr.	86	Fb.	%	Ffr.	96	Lire	86	F1.	b₹
H	I SALAIRE EN ESPECES	6 317	90,1	799 444	91,8	88 479	91,7	693 816	82,2	503 986	8,99	6 630	107,1
II	II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE			ì									
	a) Charbon	315	4,5	38 700	4,4	4 505	4,7	21 220	2,5	30 660	4,1	253	4,1
	b) Logement	150	2,1	16 511	1,9	3 024	3,1	45 650	5,4	95 300	12,6	233	3,7
	c) Autres	34	0,5	279	0	ı	ı	ı		5 070	7,0	87	1,4
III	III GAIN BRUT (I + II)	6 816	97,2	854 934	98,1	800 96	366	760 686	90,1	635 016	84,20	7 203	116,3
IV	IV ALLOCATIONS FAMILIALES	-											
	a) versées au travailleur directement par l'entreprise (b)	206	7,2	34 728	4,0	ı	1	ı		1	ı	555	0,6
	b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	ı	ı	112 000	12,8	12 589	13,1	143 140	17,0	17,0 147 264	19,5	ı	1
>	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	807	11,5	82 248	9,4	6 446	6,7	60,000	7,1	18 367	2,4	1 177	19,0
V	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	1	ı	48 336	5,5	5 676	5,9	ı	,	9 722	1,3	390	6,3
VII	PRIME DE MINEUR	496	7,1	ı		ı		1	,	1		ı	
VIII	VIII REVENU NET (III+IV-V-VI+VII)	7 011	100,0	100,0 871 078 100,0	100,0	96 475	100,0	843 826	100,0	100,0 754 191	100,0	6 191	100,0

(a) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

⁽b) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE

TABLEAU 43

COMPARAISON DES REVENUS NETS DES OUVRIERS INSCRITS, SELON LES CHARGES FAMILIALES

EN PRENANT POUR BASE LE REVENU NET DE L'OUVRIER MARIE SANS ENFANT LOGE PAR LA MINE

Ouvriers de 18 ans et plus

OUVRIERS DU FOND

_
u
4
A
•
•
•
٩
•

ontitue de te ame et pras						Annee 1938	
	Allemagne (RF) sans la Sarre	Sarre	Belgique	France	Italie (Sulcis)	Pays-Bas	
Marié sans enfant	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Marié 1 enfant à charge	103,8	104,9	107,1	106,6	108,4	104,7	
Marié 2 enfants à charge	107,5	112,0	116,5	121,2	116,9	110,0	
Marié 3 enfants à charge	113,8	119,2	127,4	137,1	125,3	116,2	
Marié 4 enfants à charge	119,7	126,3	140,3	151,6	133,7	124,8	
Marié 5 enfants à charge	125,5	133,4	157,6	166,1	142,1	134,0	

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE

TABLEAU 44

OUVRIER DU JOUR - MARIE SANS ENFANT

Ensemble des ouvriers (a)

	T Amount of the first first for the state of	Allemagne (RF) sans la Sarre	(RF) arre	Sarre		Belgique	que	France	9.	Italie (Sulcis)	e .s.)	Pays-Bas	Bas
	bremence comperences on revenu	ЖQ	%	Ffr.	8	Fb.	₽€	Ffr.	8	Lire	%	Fl.	88
н	SALAIRE EN ESPECES	4 818	97,4	574 048	6'16	69 300	100,4	560 104	98,1	439 181	75,1	4 301	108,8
::	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE												
	a) Charbon	315	6,4	38 700	9,6	4 505	6,5	21 220	3,7	30 660	5,3	253	6,4
	b) Logement	150	3,0	16 511	2,8	4 503	6,5	45 650	8,0	95 300	16,3	233	5,9
	c) Autres	33	0,7	24	0	ı	ı	ı	ı	5 350	6,0	47	1,2
111	III GAIN BRUT (1+11)	5 316	107,5	629 283	107,3	78 308	113,4	626 974 109,8	109,8	570 491	94,6	4 834	122,3
ΙΛ	ALLOCATIONS FAMILIALES												
	a) versées au travailleur directement par l'entreprise (c)	269	5,4	27 780	4,7	ı	ı	ı	ı	ı	1	166	4,2
	b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	1	•	28 000	4,8	ι	ı	ı	1	38 480	9,6	1	1
>	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	593	12,0	59 892	10,2	5 278	7,6	56 010	8,6	16 004	2,7	782	19,8
VI	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPORT SUR LE REVENU	48	6,0	38 712	9'9	4 032	5,8	ı	•	8 472	1,5	266	6,7
VII	PRIME DE MINEUR	1	ı	ı	ı	1	ı		ı	,		ı	
VII	VIII REVENU NET (III+IV-V-VI+VII)	4 944	100,0	586 459	100,0	68 998	100,0	570 964 100,0	100,0	584 495 100,0	100,0	3 952	100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

⁽b) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

⁽c) Y compris l'indemnité de logement (Wohnungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE

TABLEAU 45

OUVRIER DU JOUR MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Ensemble des ouvriers (a)											Année	Année 1958
Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF sans la Sarre	(RF) arre	Sa	Sarre	Belgique	e	Fra	France	Italie (Sulcis)	e) (s)	Pays-Bas	.Bas
	ЭM	8	Ffr.	88	Fb.	8	Ffr.	%2	Lire	86	F1.	æ
I SALAIRE EN ESPECES	4 818	63,3	564 952	83,4	008 69	84,2	560 104	78,4	439 181	88,3	4 301	92,6
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE			(i)									
a) Charbon	315	6,1	38 700	5,7	4 505	5,5	21 220	3,0	30 660	4,4	253	5,6
b) Logement	150	2,9	16 511	2,4	4 503	5,5	45 650	6,4	95 300	13,8	233	5,2
c) Autres	33	9,0	24	0,0	ı		1	ı	5 350	8,0	47	1,1
III GAIN BRUT (I + II)	5 316	102,9 620	620 187	91,5	78 308	95,2	626 974	87,8	570 491	82,3	4 834	107,5
IV ALLOCATIONS FAMILIALES												
 a) versées au travailleur directement par l'entreprise (c) 	466	0,6	34 728	5,1	ı	ı	1	ı	Ī	1	595	13,2
b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	ı	1	112 000	16,5	12 589	15,3	143 140	20,0	147 264	21,2	ı	ı
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	617	11,9	60 720	6,8	5 278	6,4	56 010	7,8	16 004	2,3	807	17,9
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE 1'IMPOT SUR LE REVENU	1	1	28 896	4,2	3 396	4,1	1	T	8 472	1,2	125	2,8
VII PRIME DE MINEUR	1	1	ı		1	ı	1	ı	ı		1	ı
VIII REVENU NET (III+IV-V-VI-VII)	5 165	100,0	5 165 100,0 677 299	100,0	82 223	100,0	714 104 100,0		693 279	100,0	4 497	100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

⁽b) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.
(c) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgold"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE

TABLEAU 46

EVOLUTION DES REVENUS NETS ANNUELS MOYENS. OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE

OUVRIER DU JOUR

Ensemble des ouvriers (a)

1953 = 100

Pays 1954	Allemagne (R.F.) sans la Sarre 101,5 2 enfants A charge 101,8	Confant 105,3 2 enfants & charge 105,1	102,2 0 enfant 102,2 2 enfants à charge 103,0	104,9 2 enfant 102,8	Italie (Sulcis)	-Bas 110,7 2 enfant 110,9 110,9
1955	2,111 9,111	112,4	104,4	117,2	116,3 114,5	117,1
1956	116,6 117,0	123,6 123,4	111,2	131,5	125,2 122,5	131,2 129,8
1957	125,8 124,4	135,4	123,4 122,8	146,9 134,4	128,1 125,1	136,1 134,9
1958	130,8 128,1	149,3 148,4	119,7	164,4 148,4	115,5	143,9 143,3

(a) Il s'agit de la moyenne des cuvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les cuvriers de moins de 18 ans.

MINES DE HOUILLE

TABLEAU 47

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE OUVRIER DU JOUR - MARIE, SANS ENFANT

Année 1958

Ouvriers de 18 ans et plus

20,3 100,0 112,7 8,1 Pays-Bas 253 360 5 021 4 453 47 5 554 166 907 Fl. 100,0 94,6 75,1 1,5 16,3 6,0 9,9 2,7 Italie (Sulcis) 95 300 5 350 30 660 495 480 8 8 472 439 181 570 491 Lire 16 38 584 98,3 109,9 3,7 6,7 0,1 8,6 100,0 France 275 21 220 45 650 635 274 568 404 56 840 578 159 Ffr. 7,7 6, ع 100,0 6,4 6,4 101,2 114,0 Belgique 4 505 4 503 5 405 4 404 70 976 79 984 70 175 Fb. 6,0 7,5 2,6 109,2 10,3 100,0 100,6 0 648 651 a) 38 700 16 511 893 31 8 644 629 780 66 516 528 Ffr. 703 21 **58** 48 5 297 100,0 100,2 5,9 109,6 5,1 12,2 2,5 Allemagne (RF) sans la Sarre 5 306 150 38 648 314 5 808 269 132 Š VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE a) versées au travailleur directement par l'entreprise (b) versées au travailleur par un orga-VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU Eléments constitutifs du revenu VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE VIII REVENU NET (III+IV-V-VI+VII) ALLOCATIONS FAMILIALES nisme spécialisé SALAIRE EN ESPECES GAIN BRUT (I + II) PRIME DE MINEUR b) Logement a) Charbon c) Autres 3 VII III IΛ I ٧I -۸

(a) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

(b) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE

OUVRIER DU JOUR - MARIÉ, AVEC 2 ENFANTS À CHARGE

Ouvriers de 18 ans et plus

	Ridments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) sans, la Sarre	e (RF) Sarre	Sarre	e,	Belgique	en	France	ce	Italie (Sulcis)	1e 1s)	Pays-Bas	as
		Ma	%	Ffr.	86	Fb.	%	Ffr.	₩.	Lire	%	Fl.	₽6
н	SALAIRE EN ESPECES	5 306	94,7	660 689	86,7	70 976	85,0	568 404	78,8	439 181	63,4	5 021	1001
11	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE			æ									
	a) Charbon	314	5,6	38 700	5,2	4 505	5,4	21 220	2,9	30 660	4,4	253	5,0
	b) Logement	150	2,7	16 511	2,2	4 503	5,4	45 650	6,3	95 300	13,7	233	1,4
	c) Autres	38	0,7	31	0,0	ı	ı	ı	ı	5 350	8,0	47	6,0
III	III GAIN BRUT (I+ II)	5 808 103,7	103,7	694 341	94,1	79 984	95,8	635 274	88,0	570 491	82,3	5 554	110,7
IV	ALLOCATIONS FAMILIALES												
	a) versées au travailleur directement par l'entreprise (b)	466	8,3	34 728	4,7	ı	ı	•	,	ı	ı	*595	6,11
	b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	ı	1	112 000	15,2	12 589	15,1	143 140	19,8	147 264	21,2	ı	1
>	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	672	12,0	67 344	9,1	5 405	6,5	56 840	7,8	16 004	2,3	932	18,6
VI	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	ı	ı	36 180	4,9	3 708	4,4	1	ı	8 472	1,2	202	4,0
VII	PRIME DE MINEUR	ı	ı	ı	ı	ı	ı	1	ı	ı	ı	1	
VIII	VIII REVENU NET (III+VI-V-VI+VII)	5 602 100,0	100,0	737 545	100,0	83 460 100,0	100,0	721 574 100,0	100,0	693 279 100,0	100,0	5 015	100,0

 ⁽a) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.
 (b) I compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE

COMPARAISON DES REVENUS NETS DES OUVRIERS INSCRITS, SELON LES CHARGES FAMILIALES

TABLEAU 49

EN PRENANT POUR BASE LE REVENU NET DE L'OUVRIER MARIE SANS ENFANT

LOGE PAR LA MINE

OUVRIER DU JOUR

Ouvriers de 18 ans et plus	200	OUVNIEN DU JOUN				Année 1958
	Allemagne (RF) sans la Sarre	Sarre	Belgique	France	Italie (Sulcis)	Pays-Bas
Marié sans enfant	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Marié lenfant à charge	104,1	105,8	108,2	107,3	109,3	106,1
Marié 2 enfants à charge	105,8	114,4	118,9	124,8	118,6	112,6
Marié 3 enfants à charge	113,5	123,0	131,3	144,0	127,9	120,7
Marié 4 enfants à charge	120,7	131,6	148,6	161,5	137,2	130,9
Marié 5 enfants à charge	127,9	139,5	164,7	179,0	146,5	141,8

PAR OUVRIER PRESENT, LOGE PAR LA MINE REVENU ANNUEL MOYEN

TABLEAU 50

OUVRIER DU FOND - MARIE SANS ENFANT

Ensemble des ouvriers (a)											Année	Année 1958
Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF)	e (RF) Sarre	Sarre	re	Belgique	due	France	псе	Italie (Sulcis)	1e 1s)	Pays	Pays-Bas
	DIK	%	Ffr.	8	Fb.	80	Ffr.	%	Lire	88	F1,	æ
I SALAIRE EN ESPECES	6 633	8,76	888 065	-	105,5 102 538	109,4	768 563	100,3	555 126	80,0	7 154	119,8
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE			•									
a) Charbon	314	4,6	38 700	4,6	4 505	4,8	21 220	2,8	30 660	4,4	253	4,2
b) Logement	150	2,2	16 511	2,0	3 024	ы, 12,	45 650	6,0	95 300	13,7	233	3,9
c) Autres	36	0,5	317	0,0	1	1	ı	,	5 584	8,0	94	1,6
III GAIN BRUT (I + II)	7 133	105,1	943 593		112,1 110 067	117,4	835 433	109,1	686 670	6,86	7 734	129,5
IV ALLOCATIONS FAMILIALES												
a) versées au travailleur directement par l'entreprise (c)	325	4,8	27 780	3,3	ı	ı	ı	1	1	1	166	2,8
b) versées au travailleur par un organisme spécialisé		r	28 000	3,3	ı	'	ı	ı	38 480	5,5	1	ı
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	822	12,1	88 872	10,5	7 354	7,9	000 09	7,8	20 230	2,9	1 243	20,8
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	372	5,5	68 928	8,	8 928	9,5	9 602	1,3	10 707	1,5	685	11,5
VII, PRIME DE MINEUR	520	7,7	ı	,	ı	,	ı	ı	ı	ı	ı	,
VIII REVENU NET (III+IV-V-VI+VII)	6 784	100,0 841	841 573	100,0	93 785	100,0	765 831		100,0 694 213	100,0	5 972	100,0

⁽a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est à dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans. (b) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

⁽c) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld") variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT, LOGE PAR LA MINE

TABLEAU 51

OUVRIER DU FOND - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Ense	Ensemble des ouvriers (a)											Ann	Année 1958
	Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) sans la Sarre	RF (RF)	Saı	Sarre	Belgique	enbj	Fre	France	Italie (Sulcis)	ite its)	Pay	Pays-Bas
		DM	84	Ffr.	%	Fb.	%	Ffr.	ьe	Lire	88	Fl.	₽€
-	SALAIRE EN ESPECES	6 633	90,5	(b) 880 769	94,3	102 538	95,1	768 563	9,68	555 126	69,1	7 154	109,1
11	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE												
	a) Charbon	314	4,3	38 700	4,1	4 505	4,2	21 220	£,3	30 660	3,8	253	3,9
	b) Logement	150	9,0	16 511	1,8	3 024	8,	45 650	5,0	95 300	11,9	233	3,5
	c) Autres	36	0,5	317	0	,	1	ı	ı	5 584	0,7	94	1,4
III	GAIN BRUT (I + II)	7 133	97,3	936 297 100,1	100,1	110 067	102,1	835 433	90,9	686 670	85,5	7 734	117,9
IV	ALLOCATIONS FAMILIALES												
	a) versées au travailleur directement par l'entreprise (c)	525	7,1	34 728	3,7	ı	,	•	1	1	1	555	8,5
	b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	ı	ı	112 000	12,0	12 589	11,7	143 140	15,6	147 264	18,3	1	1
>	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	847	11,5	89 700	9,6	7 354	6,8	90 000	6,5	20 230	2,5	1 260	19,2
I,	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	1	1	58 056	6,2	7 524	7,0	1	1	10 707	1,3	472	7,2
VII	PRIME DE MINBUR	520	7,1	1	,	ı	,	ı	ı	ı	•	1	1
VIII	VIII REVENU NET (III + IV-V-VI+VII)	7 331	100,0	935 269 100,0	100,0	107 778	100,0	918 573	100,0	802 997 100.0	100.0	6 557	100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans. (b) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

(c) I compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld") variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

TABLEAU 52

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT, LOGE PAR LA MINE

OUVRIER DU JOUR - MARIE. SANS ENFANT

Ensemble des ouvriers (a)

	Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) sans la Sarre	(RF)	Sarre	re	Belgique	enbl	France	ice	Italie (Sulcis)	11e :18)	Pays-Bas	-Bas
		DM	8	Ffr.	8	Fb.	ъ.	Ffr.	%	Lire	8	F 1.	%
н	SALAIRE EN ESPECES	4 925	97,9	97,9 599 043	8,86	69 338	100,5	588 161	6'86	449 838	75,6	4 420	109,5
II	I VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE			<u>a</u>									
	a) Charbon	314	6,2	38 700	6,4	4 505	6,5	21 220	3,6	30 660	5,2	253	6,3
	b) Logement	150	3,0	16 511	2,7	4 503	6,5	45 650	7,7	95 300	16,0	233	5,8
	c) Autres	33	0,7	25	۰	ı	ı	ı	ı	5 480	6,0	48	1,2
=	III GAIN BRUT (I + II)	5 422	107,8	5 422 107,8 654 279	107,9	78 346	113,5	655 031	110,2	581 278	7,76	4 954	122,8
IV	V ALLOCATIONS FAMILIALES												
	a) versées au travailleur directement par l'entreprise (c)	272	5,4	27 780	4,6	ı	ı	ı	ı	ı	ı	166	4,1
	b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	ı		28 000	4,6	1	ı	1	ı	38 480	6,5	ı	1
>	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	605	12,0	62 100	10,2	5 281	7,7	58 816	6,6	16 393	2,7	803	19,9
IA	I VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	9	1,2	41 628	6,9	4 032	5,8	1 771	0,3	8 678	1,5	281	7,0
I A	VII PRIME DE MINEUR	1	ı	ı	ı	ı	1	ı	ı	ı	ı	ı	
I A	VIII REVENU NET (III+IV-V-VI+VI)	5 029	100,0	5 029 100,0 606 331	100,0	69 033	100,0	100,0 594 444	100,0	594 687	100,0	4 036	100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur age, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans. (b) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

⁽c) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

TABLEAU 53

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT, LOGE PAR LA MINE

OUVRIER DU JOUR - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Année 1958

Ensemble des ouvriers (a)

96,4 5,1 13,0 3,0 1000 18,1 108,1 Pays-Bas 253 4 420 48 4 954 595 828 136 585 FI. 13,5 63,9 8,0 82,6 21,0 100,0 2,3 1,3 ı (Sulcis) 100,0 739 355 100,0 703 471 95 300 449 838 660 480 8 678 147 264 393 581 278 Lire ဓ္တ ıO 16 79,5 19,4 2,9 6,2 88,6 8,0 France 220 45 650 816 143 140 588 161 655 031 Ffr. 21 28 84,3 5,5 5,4 95,2 15,3 6,4 4,1 Belgique 100,0 82 258 4 503 69 338 4 505 78 346 3 396 5 281 589 Fb. 12 84,5 5,6 92,5 2,4 5,0 16,0 0,6 4,5 βę Sarre 5 268 100,0 697 207 589, 491 b) 700 25 320 8 34 728 62 928 644 727 Ffr. 38 16 112 31 93,5 2,8 0,6 0,9 102,9 11,9 Allemagne (RF) sans la Sarre 314 150 33 4 925 5 422 473 627 DM VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE versées au travailleur par un orga-nisme spécialisé a) versées au travailleur directement VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU Eléments constitutifs du revenu VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE VIII REVENU NET (III+IV-V-VI+VII) par l'entreprise (c) ALLOCATIONS FAMILIALES SALAIRE EN ESPECES GAIN BRUT (I+II) VII PRIME DE MINEUR b) Logement a) Charbon c) Autres SOCIALE â III ΙI Α ٨I >

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-a-dire y compris des ouvriers de moins de 18

⁽b) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classées avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE

TABLEAU 54

OUVRIER DU FOND - CELIBATAIRE

Ouvriers de 18 ans et plus

	01 (4-1-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4-4	Allemagne (RF) sans la Sarre	(RF)	Sarre		Belgique	enb	Fra	France	Ita (Su)	Italie (Sulcis)	Pays-Bas	Bas
	prements complitating on revenu	MG	ж	Ffr.	₽€	Fb.	₽€	Ffr.	88	Lire	%	F1.	88
ı	SALAIRE EN ESPECES	818 9	113,1	113,1 804 940	119,3	88 479	114,0	708 651 (b)	112,4	503 986	104,8	6 630 141,7	141,7
11	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE			a d				3					
	a) Charbon	94	1,7	19 350	2,9	2 253	2,9	12 730	2,0	t	,	69	1,5
	b) Autres	34	9,0	279	۰	ı	•	,	ı	5 070	1,0	87	1,9
111	GAIN BRUT (I + II)	6 446	115,4	115,4 824 569	122,2	90 732	116,9	721 381	114,4	509 056	105,8	6 786 145,1	145,1
IV	ALLOCATIONS FAMILIALES												
	a) versées au travailleur directement par l'entreprise (c)	ı	1		ı	1		,	ı	,	ı	ı	1
	b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	,	1	1	ı	ı	1	ı	1	ı	ı	,	ı
>	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	750	13,4	78 108	11,6	6 446	8,3	000	9,5	18 367	3,8	1 131	24,2
IA	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	909	10,9	71 592	10,6	6 672	8,6	30 757	4,9	9 722	2,0	980	20,9
AII.	PRIME DE MINEUR	496	8,9	,	ı	,	1	ı	ı	1	1	ı	1
VIII	REVENU NET (III+IV-V-VI+VII)	5 586	100,0	100,0 674 869	100,0	77 614	100,0	100,0 630 624	100,0	100,0 480 967	100,0	4 675 100,0	100,0

⁽a) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.(b) Y compris l'indemnité compensatrice de logement, (14 835 Ffr.) non soumise aux versements du travailleur à la sécurité sociale.

⁽c) Y compris 1'indemnité de logement ("Wehnungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE

TABLEAU 55

OUVRIER DU FOND - MARIE SANS ENFANT

Année 1958

Ensemble des ouvriers (a)

21,4 10,9 0,001 122,9 129,2 4,7 3,1 Pays-Bas 253 87 166 6 614 6 954 1 150 589 381 Fl. 'n 0,76 0,86 519 447 100,0 3,5 1,9 7,4 Italie (Sulcis) 722 986 5 070 509 056 38 480 18 367 Lire 503 6 109,2 6,8 6,0 3,1 100,0 106,1 8 France 736 335 715 115 (b) 2 190 674 145 21 220 000 09 Ffr. 116,5 100,0 110,9 8,1 5,6 8,4 96 Belgique 868 363 505 6 744 79 688 6 436 Fb. ı 88 4 92 100,0 111,3 106,2 5,1 0,0 3,6 10,7 3,7 ۶ Sarre 415 427 c) 700 60 312 758 739 27 780 28 000 81 144 Ffr. 38 844 805 104,3 100,0 5,1 0,5 5,1 12,3 4 8 98,7 Allemagne (RF) بو sans Sarre 315 514 316 992 300 483 6 247 6 166 점 VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE versées au travailleur par un orga-VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE a) versées au travailleur directement REVENU NET (III + IV -V - VI + VII) Eléments constitutifs du revenu VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE par l'entreprise (d) ALLOCATIONS FAMILIALES L'IMPOT SUR LE REVENU nisme spécialisé GAIN BRUT (I + II) SALAIRE EN ESPECES PRIME DE MINEUR a) Charbon b) Autres G Q VIII > II 111 14 7 VII

(a) II s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

(b) Y compris 1'indemnité compensatrice de logement (29 670 Ffr.) non soumise aux versements du travailleur à la sécurité sociale.

(c) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

(d) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld"), variable sulvant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE

26

TABLEAU

OUVRIER DU FOND - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Année 1958

E Ensemble des ouvriers

100,0 111,3 117,0 4,2 1,5 19,8 6,5 93 Pays-Bas 614 253 87 175 555 380 954 944 9 9 -6 80,2 81,0 8,0 23,4 2,9 1,5 Q ı 9 Italie (Sulcis) 986 5 070 056 264 367 722 628 231 Lire 503 147 18 6 509 87,4 0,001 17,3 2,6 0,06 7,3 France £3 220 140 8 826 891 751 722 21 743 143 8 99,5 94,7 13,5 4,8 6,9 100,0 6,1 ı ı Belgique 88 363 202 868 589 436 676 93 345 ι ı 9 s 8 2 94,8 99,5 13,3 4,6 0,001 0,1 9,7 4,1 7,2 86 Sarre 319 (c) 751 700 728 307 8 972 312 Ffr. 964 9 839 38 835 34 112 81 8,16 100,00 0,5 0,76 7,6 11,8 Allemagne (RF) sans Sarre ŧ ı 166 315 514 506 789 483 714 D VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE par un orgaversées au travailleur directement DE + VII) AU TITRE revenu VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE - v - VI ф versées au travailleur VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR par l'entreprise (d) Eléments constitutifs L'IMPORT SUR LE REVENU ALLOCATIONS FAMILIALES REVENU NET (III + IV nisme spécialisé SALAIRE EN ESPECES GAIN BRUT (I + II) PRIME DE MINEUR a) Charbon b) Autres SOCIALE â VIII VII III I ΛI ΙN Ħ

Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvrièrs de moins de 18 ans. Y compris l'indemnité compensatrice de logement (37 086 Ffr.) non soumise aux versements du travailleur à la sécurité sociale. Le "Lofnrulage" est compris dans le salaire en especes. Y compris l'indemnité de logement (Wohnungsgeld), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces". **3000**

MINES DE HOUILLE

TABLEAU 57

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE OUVRIER DU JOUR - CELIBATAIRE

Ouvriers de 18 ans et plus

I SALAIRE EN ESPECES II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE a) Charbon b) Autres III GAIN BRUT (I + II) IV ALLOCATIONS FAMILIALES a) versées au travailleur directement par l'entreprise (c) b) versées au travailleur directement par l'entreprise (c) b) versées au travailleur directement y versées au travailleur directement par l'entreprise (c) b) versées au travailleur directement y verséen au travailleur par un organisme spécialisé v versèments du TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU VII PRIME DE MINEUR		Allemagne (RF) sans Sarre	(RF) re	Sarre	re	Belgique	ane	France	ce	Italie (Sulcis)	e. (s.)	Pays-Bas	3as
I SALAIRE EN ESPECES II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE a) Charbon b) Autres III GAIN BRUT (1 + II) IV ALLOCATIONS FAMILIALES a) Versées au travailleur directeme par 1'entreprise (c) b) Versées au travailleur par un organisme spécialisé V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECI SCLALE VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECI SCLALE L'IMPOT SUR LE REVENU VII PRIME DE MINEUR	nesen	DM	88	Ffr.	5 2	Fb.	æ	Ffr.	%	Lire	88	F1.	%
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE a) Charbon b) Autres III GAIN BRUT (I + II) IV ALLOCATIONS FAMILIALES a) versées au travailleur directeme par l'entreprise (c) b) versées au travailleur par un organisme spécialisé v VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECI SCCIALE VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE L'IMPOT SUR LE REYENU VII PRIME DE MINEUR		5 306	120,8	120,8 645 051	1,711	926 07	9,111	583 239	113,3	439 181	104,5	5 021	137,8
a) Charbon b) Autres III GAIN BRUT (I + II) IV ALLOCATIONS FAMILIALES a) versées au travailleur directeme par l'entreprise (c) b) versées au travailleur par un organisme spécialisé V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECI SCLALE VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE L'IMPOY SUR LE REVENU VII PRIME DE MINEUR	NATURE			<u>e</u>				(Q)					
b) Autres III GAIN BRUT (I + II) IV ALLOCATIONS FAMILIALES a) versées au travailleur directeme par l'entreprise (c) b) versées au travailleur par un organisme spécialisé V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECI SCCIALE VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECI SCLALE VI PRIME DE MINEUR VII PRIME DE MINEUR		94	2,1	19 350	3,5	2 253	3,6	12 730	2,5	1	1	69	1,9
III GAIN BRUT (I + II) IV ALLOCATIONS FAMILIALES a) versées au travailleur directeme par l'entreprise (c) b) versées au travailleur par un organisme spécialisé V VERSERENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECI SCLALE VI VERSERENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE L'IMPOT SUR LE REVENU VII PRIME DE MINEUR		38	6,0	31	0	ı	ı	1	ı	5 350	1,3	47	1,3
1V ALLOCATIONS FAMILIALES a) versées au travailleur directeme par l'entreprise (c) b) versées au travailleur par un organisme spécialisé V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECI SCLIALE VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE L'IMPOT SUR LE REVENU VII PRIME DE MINEUR		5 438	123,8	123,8 664 432	121,2	73 229	115,2	595 969	115,8	444 531	105,8	5 137	141,0
a) versées au par l'entrel b) versées au organisme si versèments du versèments du versèments du versèments du L'impor sur le prime de mineur													
b) versées au organisme sı VERSEMENTS DU SCLALE VERSEMENTS DU L'IMPOT SUR LE PRIME DE MINEUI	r directement	ı	ı	ı	ı	ı	ı	t	ı	1	ı	1	1
VERSEMENTS DU SCCIALE SCCIALE L'IMPOT SUR LE PRIME DE MINEU	ır par un	ı	1	ı	1	ı	1	ı	ı	ı	i	ı	ı
VERSEMENTS DU . L'IMPOT SUR LE PRIME DE MINEU	R A LA SECURITE	621	14,1	63 204	11,5	5 405	8,5	56 840	11,0	16 004	3,8	884	24,3
PRIME DE MINEU	R AU TITRE DE	426	7,6	52 884	7,6	4 248	2,9	24 601	8,4	8 472	2,0	609	16,7
(IIA'IA A AI'III) WEN INGAME IIA		,	ı	ı	ı	ı	ı	ı	ı	ı			ı
VIII REVENO NEI (III+IV-V-VI+VII)		4 391	100,0	100,0 548 344	100,0	63 576	100,0	514 528	100,001	420 055	100,0	3 644	100,0

 ⁽a) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.
 (b) Y compris 1'indemnité compensatire de logement (14.835 Ffr.) non soumise aux versements du travailleur à la sécurité sociale.
 (c) Y compris 1'indemnité de logement ("Wohnungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE

TABLEAU 58

MARIE SANS ENFANT OUVRIER DU JOUR

Année 1958

Ensemble des ouvriers (a)

	Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) sans Sarre	(RF)	Sarre		Belgique	due	France	eo	Italie (Sulcis)	1e 1s)	Pays-Bas	Bas
		DM	₩.	Ffr.	88	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	ક્ષ્ય	Fl.	86
M	SALAIRE EN ESPECES	4 818	100,5	574 048	100,7	9 300	107,4	589 774	106,3	439 181	92,8	4 301	115,6
I	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE			9				2					
	a) Charbon	315	9,9	38 700	8'9	4 505	7,0	21 220	3,8	1		253	8'9
	b) Autres	33	0,7	24	0,0	ı	1	1		5 350	1,1	47	1,3
111	(GAIN BRUT (I + II)	5 166	107,8	612 772	107,5	73 805	114,4	610 994	110,1	444 531	6'96	4 601	123,7
ΔI	ALLOCATIONS FAMILIALES												
	a) versées au travailleur directement par l'entreprise (d)	269	5,6	27 780	6,4	1	1	ı	ı	ı	1	166	4,5
	b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	١		28 000	4,9	ı	ı	ı	ı	38 480	8,4	'	1
>	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	593	12,4	59 892	10,5	5 278	8,2	56 010	10,1	16 004	3,5	782	21,0
I,	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	48	1,0	38 712	8,0	4 032	6,2	٥	0	8 472	1,8	266	7,2
VII	PRIME DE MINEUR	ı	ı	ı	1	ı		ı	ı		,	•	
VII	VIII REVENU NET (III + IV - V - VI + VII)	4 794 100,0	100,0	569 948	100,0	64 495	100,0	554 984	100,0	458 535	100,0	3 719	100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.
(b) Y compris l'indemnité compensatrice de logement (29 670 Ffr.) non soumise aux versements du travailleur à la sécurité sociale.
(c) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.
(d) Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

107,9

100,9

14,0

3,0

100,0

18,9

MINES DE HOUILLE

1

3

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE OUVRIER DU JOUR - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Année 1958 Pays-Bas 253 595 125 301 601 807 264 77,4 6,0 78,3 26,0 2,8 1,5 100,0 Italie (Sulcis) 319 5 350 264 8 8 472 439 181 531 Lire 444 147 16 267 84,6 87,6 20,3 100,0 3,0 6,7 80 France 96 (a) 220 410 010 705 540 143 140 Ffr. 597 2 618 26 95,0 16,2 89,2 100,0 5,8 4,4 æ Belgique 589 720 38 505 805 278 396 Fp. 12 ß က 11 69 73 91,4 100,0 5,9 0,0 5,3 16,9 85,5 9,2 4,4 24 24 952 (c) 919 720 896 660 788 728 8 Ffr. 564 38 34 112 S 28 803 5 015 100,0 96,1 12,3 Allemagne (RF) sans Sarre 6,3 9,0 103,0 9,3 818 5 166 315 33 466 617 ğ VIII REVENU NET (III + IV - V - VI + VII) a) versées au travailleur directe-AU TITRE H Eléments constitutifs du revenu VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE versées au travailleur par ment par l'entreprise (d) VERSEMENT DU TRAVAILLEUR DE L'IMPOT SUR LE REVENU organisme spécialisé ALLOCATIONS FAMILIALES Ensemble des ouvriers (a) SALAIRE EN ESPECES GAIN BRUT (I + II) PRIME DE MINEUR a) Charbon b) Autres 9 VI III Λ ΛI >

3209

Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.
Y compris l'indemnité compensatrice de logement (37 086 Ffr.) non soumise aux versements du travailleur à la sécurité sociale.
Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.
Y compris l'indemnité de logement ("Wohnungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE

TABLEAU 60

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT, NON LOGE PAR LA MINE OUVRIER DU FOND - MARIE SANS ENFANT

A1 Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) sans Sarre	(RF)	Sarre	re	Belatane				;	,		
		e l			9100	enbı	France	1ce	lta (Sul	Italie (Sulcis)	Pays-Bas	-Bas
	DM	86	Ffr.	₽R	Fb.	89	Ffr.	86	Lire	8	F1.	8
I SALAIRE EN ESPECES	6 633	100,0	888 065	107,6	102 538	113,0	798 233	106,3	555 126	7,76	7 154	124,7
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE			?				9					
a) Charbon	314	4,7	38 700	4,7	4 505	4,9	21 220	2,8	1	1	253	4,4
b) Autres	36	9,0	317	0,0	,		1	ı	5 584	1,0	94	1,6
III GAIN BRUT (I + II)	6 983	105,3	927 082	112,3	107 043	117,9	819 453	109,1	109,1 560 710	7,86	7 501	130,7
IV ALLOCATIONS FAMILIALES												
a) versées au travailleur directement par l'entreprise (d)	325	6,4	27 780	3,4	r		,	ı	ı	1	166	2,9
b) versées au travailleur par un organisue spécialisé	ı	1	28 000	3,4	1	ı	ı	ı	38 480	6,7	1	ı
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	822	12,4	88 872	10,8	7 354	8,1	000 09	8,0	20 230	3,5	1 243	21,7
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	372	5,6	68 928	8,3	8 928	8,6	8 407	1,1	10 707	1,9	685	11,9
VII PRIME DE MINEUR	220	7,8	1	'	,		ı	ı	,	ı	ı	ı
VIII REVENU NET (III+IV-V-VI-VII)	6 634	100,0	825 062	100,0	192 06		100,0 751 046	100,0	100,0 568 253	100,0	5 739	100,0

Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.
Y compris l'indemnité compensatrice de logement (29 670 Ffr.) non soumise aux versements du travailleur à la sécurité squiale.
Le "Lohnbrulage" est compris dans le salaire en espèces.
Y compris l'indemnité de logement ("Wohungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces". **ଞ୍**ଡିଡି

ζ

TABLEAU 61

>

3

3

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT NON LOGE PAR LA MINE OUVRIER DU FOND .. MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Ensemble des ouvriers (a)

Année 1958

L		Elémente constitutife du revenu	Allemagne (RF) sans Sarre	(RF) re	Sarre	re	Belgique	ənb	France	ee	Italie (Sulcis)	ie is)	Pays-Bas	S
			DM	8	Ffr.	8	Fb.	%	Ffr.	%	Lire	%	F1.	8
		SALAIRE EN ESPECES	6 633	92,4	692 088	6, 36	102 538	6'26	805 649	9'88	555 126	82,0	7 154	113,1
	II	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE			(e)				(6)					
		a) Charbon	314	4,4	38 700	4,2	4 505	4,3	21 220	2,3	ı	ı	253	4,0
		b) Autres	36	0,5	317	0,0	ı	ı	ı	ı	5 584	8,0	94	1,5
	111	GAIN BRUT (I + II)	6 983	97,3	919 786	100,1	107 043	102,2	826 869	6,06	560 710	82,8	7 501	118,6
	ΛI	ALLOCATIONS FAMILIALES												
		a) versées au travailleur directement par l'entreprise (d)	525	7,3	34 728	3,8	ı	ı	ı	ı	ı	ı	555	8,8
		 b) versées au travailleur par un organisme spécialisé 	ı	ı	112 000	12,2	12 589 12,0	12,0	143 140	15,7	147 264	21,8	ı	ı
	5	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	847	11,8	89 700	8,6	7 354	0,7	000 09	9,6	20 230	3,0	1 260	19,9
	VI	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	ı	1	58 056	6,3	7 524	7,2	ı	ı	10 707	1,6	472	7,5
	VII	PRIME DE MINEUR	520	7,2	١	ı	ι	ı	ı	ı	ı	ι	ı	ı
	111/	VIII REVENU NET (III+IV-V-VI+VII)	7 181	100,0	918 758 100,0	100,0	104 754 100,0	100,0	0,001 000 016	100,0	677 037 100,0	100,0	6 324	100,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.
(b) Y compris l'indemnité compensatrice de logement (37 086 Ffr.) non soumise aux versements du travailleur à la sécurité sociale.
(c) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.
(d) Y compris l'indemnité de logement ("Mohnungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces).

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT, NON LOGE PAR LA MINE

TABLEAU 62

OUVRIER DU JOUR-MARIE, SANS ENFANT

Année 1958

Ensemble des ouviers (a)

9,6 1,3 116,2 124,1 21,1 100,00 4,4 7,4 Pays-Bas 4 420 48 253 27 166 803 281 803 0,96 100,0 8,2 3,5 1,8 Italie (Sulcis) 449 838 5 480 455 318 480 Lire 393 678 727 38 8 16 468 106,5 110,2 100,001 10,1 0,1 France 617 831 (b) 220 Ffr. 639 051 816 427 808 21 28 579 107,4 7,0 114,4 100,0 Belgique 69 338 843 4 505 530 281 032 Fb. ທ ß 64 101,6 108,1 6,5 0,0 100,0 10,5 7,1 Sarre ફુ છે ફુ 700 25 768 Ffr. 780 9 820 8 628 599 38 108,0 637 27 8 62 41 100,0 589 100,9 6,4 Allemagne (RF sans Sarre 0,7 5,6 12,4 1,2 925 5 272 314 33 272 9 605 ă 879 4 VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE versées au travailleur directement VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU Eléments constitutifs du revenu H VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE REVENU NET (III+IV-V-VI+VII) versées au tavailleur organisme spécialisé ALLOCATIONS FAMILIALES SALAIRE EN ESPECES GAIN BRUT (I + II) PRIME DE MINEUR a) Charbon b) Autres

a 9

111

Ξ

ΙΛ

3203

VIII

VII

M

Α

ĸ,

Ċ

Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.
Y compris l'indemnité compensatrice de logement (29,670 Ffr.) non soumise aux versements du travailleur à la sécurité sociale.
Le "Lobnaulage" est compris dans le salaire en espèces.
Y compris l'indemnité de logement ("Mohnungsgeld"), variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT, NON LOGE PAR LA MINE

TABLEAU 63

3

OUVRIER DU JOUR - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Ensemble des ouvriers (a)

	Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) sans la Sarre	(RF)	Sarre	ē	Belgique	enb	France	eo	Italie (Sulcis)	ie is)	Pays-Bas	Bas
		DM	₽€	Ffr.	₽€	Fb.	256	Ffr.	85	Lire	કર	F1.	86
н	SALAIRE EN ESPECES	4 925	96.2	96,2 589 491	86,6	69 338	89,2	625 247	85,5	449 838	6,77	4 420 101,6	9,101
11	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE			ં				Q					
	a) Charbon	315	6,2	38 700	5,7	4 505	5,8	21 220	2,9	,	ı	253	5,8
	b) Autres	33	0,7	25	0,0	•	ı	ı	ı	5 480	6,0	48	1,1
111	GAIN BRUT (I + II)	5 273		103,1 628 216	92,3	73 843	95,0	646 467	88,4	88,4 455 318	8,87	4 721	108,5
IV	ALLOCATIONS FAMILIALES												
	 a) versées au travailleur directement par l'entreprise (d) 	472	9,	34 728	5,1	ı	1	ŧ	r	,	ı	595	13,6
	 b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé 	ı	1	112 000	16,4	12 589	16,2	143 140	19,6	19,6 147 264	25,5	,	1
A	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	627	12,3	62 928	9,3	5 281	8,9	58 816	8,0	16 393	2,8	828	19,0
VI	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	ı	ı	31 320	4,6	3 396	4,4	1	1	8 678	1,5	136	1,5
VII	PRIME DE MINEUR	,	•	ı		ı		ı	'	ı	ı	ı	1
VII	VIII REVENU NET (III+IV-V-VI+VII)	5 118		100,0 680 696	100,0	77 755	100,0	100,00 730 791	100,0	577 511	100,0	4 352	1000

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur age, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

⁽b) Y compris l'indemnité compensatrice de logement (37 086 Ffr.) non soumise aux versements du travailleur à la sécurité sociale.

⁽c) Le "Lohnzulage" est compris dans le salaire en espèces.

⁽d) Y compris 1'indemnité de logement ("Wohnungsgeld") variable suivant la situation de famille, classée avant 1957 pour la Sarre sous la rubrique I "Salaire en espèces".

MINES DE HOUILLE

ALLEMAGNE (R.F.) sans la SARRE

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT

Ensemble des ouvriers (a)							Année 1958
	səı	0	Ouvriers du fond	10	•	Ouvriers du jour	
Nature des postes	E rign	Ruhr	Aix-la- Chapelle	Ensemble du pays (c)	Ruhr	Aix-la- Chapelle	Ensemble du pays (c)
I POSTES REMUNERES postes effectués a) postes normates b) postes supplémentaires dont pendant les jours de repos	1 2 2 3	232,9 9,8 (0,5)	238,2 10,3 (0,6)	233,7 9,7 9,7 (0,5)	246,6 12,9 (1,4)	251,7 17,2 (1,7)	247,0 13,2 (1,4)
postes non effectués (congés légaux, temps libre, autres congés rémunérés) jours fériés payés	7	19,3 10,6	16,9	19,1 10,6	17,8	17,0	17,7 9,5
TOTAL I	6	272,6	275,9	273,1	286,7	295,6	287,4
II POSTES NON REMUNERES motifs personnels motifs conomiques et techniques motifs divers	14 17 23	29,5 8,3 11,0	33,3 1,8 10,8	29,6 7,6 11,0	20,1 5,6 10,9	19,8 1,2 11,3	20,1 5,2 11,0
TOTAL II	24	48,8	45,9	48,2	36,6	32,3	36,3
III JOURS DE L'ANNEE PRIS EN COMPTE a) dimanches b) autres jours fériés non payés	25 26	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0
TOTAL III	22	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0
TOTAL I à III (lignes 9 + 24 + 27)	88	373,4	373,8	373,3	375,3	379,9	375,7
Postes suppl. (ligne 2) & retrancher Différence entre le nombre de jours fériés lémans et le nombre de jours fériés effect	62	8'6 -	-10,3	2'6-	-12,9	-17,2	-13,2
Ingara to the nomine de jours lettes etico 11 tivement payés par ouvrier Nombre de jours de l'année(lignes 29-29+31) 31	30	+ 1,4	+ 1,5 365,0	+ 1,4 365,0	+ 2,6 365,0	+ 2,3 365,0	+ 2,5 365,0

a) II s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans. b) La numérotation des lignes correspond à celle des tableaux détaillés N° 1 - 2 - 7 - 9. c) Y compris le bassin de Basse-Saxe.

₹

ALLEMAGNE (R.F.) sans la SARRE

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT

Ouvriers de 18 ans et plus

	əu		Ouvriers du fond	p		Ouvriers du jour	
Nature des postes	81.1 g	Ruhr	Aix-la- Chapelle	Ensemble du pays (b)	Ruhr	Aix-la- Chapelle	Ensemble du pays (b)
I POSTES REMUNERES postes effectués							
a) postes normaux	- 6	232,6	238,0	233,4	246,0	251,3	246,5
es jours de repos	2a	(0,5)	0,6) (0,6)	(0,5)	(1,7)	(2,0)	(1,7)
postes non effectués (congés légaux, temps libre, autres congés		- 61	œ E	σ	17.4		27.9
remuneres) jours fériés payés	~ 80	10,6	10,5	10,6	9,1	9,4	9,1
TOTAL I	6	272,6	276,2	273,2	287,8	297,5	288,5
II POSTES NON REMUNERES motifs personnels	14	29,9	33,6	30,0	21,2	20,7	21,1
économiques et techniques divers	17	8,4 11,0	1,8 10,8	1,7	5,4 11,0	1,2	5,1 11,0
TOTAL II	24	49,3	46,2	48,7	37,6	33,2	37,2
III JOURS DE L'ANNEE NON PRIS EN COMPTE a) dimanches b) autres jours fériés non payés	25 26	52,0	52,0	52,0	0,23	52,0	52,0
TOTAL III	27	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0
TOTAL I à III (lignes 9 + 24 + 27)	28	373,9	374,4	373,9	377,4	382,7	377,7
Postes supplémentaires (ligne 2) à retran-29 cher	29	-10,3	-10,9	-10,3	-15,3	-20,3	-15,6
Différence entre le nombre de jours fériés légaux et le nombre de jours fériés effec-30 tivement bavés par ouvrier	30	+ 1,4	+ 1,5	+ 1,4	+ 2,9	+ 2,6	+ 2,9
(lignes 28 -	31	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0

⁽a) La numérotation des lignes correspond à celle des tableaux détaillés Nº 1 - 2 - 7 - 9.

(b) Y compris le bassin de Basse-Saxe.

TABLEAU 66

ALLEMAGNE (R.F.) sans la SARRE

REVENU ANNUEL NET MOYEN PAR OUVRIER DU FOND

Ensemble des ouvriers (a)

Année 1958

		Marié sans enfant		Marié	Marié avec 2 enfants à charge	charge
	Ruhr	Aix-la- Chapelle	Ensemble du pays	Ruhr	Aix-la- Chapelle	Ensemble du pays
Inscrit, logé par la mine	6 400	6 379	6 397	998 9	6 858	6 864
Inscrit, non logé par la mine (b)	6 250	6 229	6 247	6 716	6 708	6 714
Présent, logé par la mine	6 787	6 812	6 784	7 334	7 399	7 331
Présent, non logé par la mine (b)	6 637	6 662	6 634	7 184	7 249	7 181

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans. (b) Ne percevant pas d'indemnité compensatrice.

ſ

TABLEAU 67

ALLEMAGNE (R.F.) sans la SARRE

REVENU ANNUEL NET MOYEN PAR OUVRIER DU JOUR

Ensemble des ouvriers (a)

		Marié sans enfant	44	Marié a	Marié avec 2 enfants à charge	charge
	Ruhr	Aix-la- Chapelle	Ensemble du pays	Ruhr	Aix-la- Chapelle	Ensemble- du pays
Inscrit, logé par la mine	4 944	4 962	4 944	5 165	5 223	5 165
Inscrit, non logé par la mine (b)	4 794	4 812	4 794	5 015	5 073	5 015
Présent, logé par la mine	5 032	5 011	5 029	5 268	5 286	5 268
Présent, non logé par la mine (b)	4 882	4 861	4 879	5 118	5 136	5 118

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.
 (b) Ne percevant pas d'indemnité compensatrice.

TABLEAU 68

ALLEMAGNE (sans la SARRE)

COMPARAISON DES REVENUS NETS DES OUVRIÈRS INSCRITS, SELON LES CHARGES FAMILIALES, EN PRENANT POUR BASE LE REVENU NET DE L'OUVRIER MARIE SANS ENFANT,

LOGE PAR LA MINE

Ouvriers de 18 ans et plus

		Ouvriers du fond		0	Ouvriers du jour	
	Ruhr	Aix-la-Chapelle	Ensemble du pays	Ruhr	Aix-la-Chapelle	Ensemble du pays
Marié sans enfant	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Marié lenfant à charge	103,9	103,7	103,8	104,1	104,6	104,1
Marié 2 enfants à charge	107,5	107,7	107,5	105,8	106,5	105,8
Marié 3 enfants à charge	113,9	114,1	113,8	113,5	114,2	113,5
Marié 4 enfants à charge	119,7	119,9	119,7	120,7	121,3	120,7
Marié 5 enfants à charge	125,6	125,8	125,5	127,9	128,4	127,9

TABLEAU 69

BELGIQUE

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT

Année 1958

(a)	-
ouvriers	The state of the s
des	I
Ensemble	

	Э		Ouvriers du fond			Ouvriers du jour	
Nature des postes	ngil 🖲	Campine	Ensemble des bassins du Sud	Ensemble du pays	Самріпе	Ensemble des bassins du Sud	Ensemble du pays
I POSTES REMUNERES - postes effectués a) postes normaux b) postes supplémentaires dont pendant les jours de repos	2 g g	223,5 1,7 (-)	207,1 2,6 (-)	211,9 2,3 (-)	256,6 7,1 (-)	238,5 14,7 (-)	243,5 12,6 (-)
- postes non effectués (congés légaux, temps libre, autres congés rémunérés) - jours fériés payés	7 8	15,8 8,8	11,6 8,2	12,8	11,1	0,6 8,8	a, e
TOTAL I	6	249,8	229,5	235,4	284,2	271,0	274,7
II POSTES NOW REMUNERES - motife personnels - motife decongiques et techniques - motifs divers	14 17 23	34,8 12,2 15,7	44,2 20,0 18,3	41,4 17,8 17,5	9,7 10,7 13,9	20,7 17,2 15,8	17,7 15,4 15,2
TOTAL II	24	62,7	82,5	1,97	34,3	53,7	48,3
III JOURS DE L'ANNEE NON PRIS EN COMPTE - a) dimanches - b) autres jours fériés non payés	25 26	52,0 1,0	52,0 1,8	52,0 1,6	52,0 1,0	52,0 1,8	52,0 1,6
TOTAL III	27	53,0	53,8	53,6	53,0	53,8	53,6
TOTAL I à III (lignes 9 + 24 + 27)	82	365,5	365,8	365,7	371,5	378,5	376,6
Postes supplémentaires (ligne 2) à retrancher Différence entre le nombre de jours fériés	67	- 1,7	- 2,6	- 2,3	- 7,1	-14,7	-12,6
légaux et le nombre de jours fériés effecti- vement payés par ouvrier	စ္တ	+ 1,2	+ 1,8	+ 1,6	+ 0,6	+ 1,2	+ 1,0
Nombre de jours de l'année (lignes 28 - 29 + 30)	31	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans. (b) La numérotation des lignes correspond à celle des tableaux détaillés, N° 1-2-7-9.

TABLEAU 70 BELGIQUE

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT

Ouvriers de 18 ans et plus

I POSTE REMUNERES - postes effectués a) postes normaux b) postes supplémentaires dont pendant les jours de repos - postes non effectués (congés légaux, temps libre, autres congés rémunérés ges rémunérés - pours fériés payés	Campine 223,3 1,7 (-)	Ensemble des bassins du sud	Ensemble du pays		Ensemble	Ensemble
maux piémentaires pi les jours de repos li les jours de cepos fectués (congés libre, autres con-	223,3 1,7 (-)			Campine	des bassins du sud	du pays
D) posces supplementaires dont pendant les jours de repos postes non effectués (congés légaux, temps libre, autres con- gés rémunérés jours fériés papés	(-)	207,0	211,8	254,4	237,2	241,9
k, temps libre, autres con- émunérés fériés payés		2,6 (-)	(-)	7,6	15,1	13,0
-	15,9 8,8	11,6	12,8 8,4	11,7	9, a	6 6 1 6
- GIVINI	249,7	229,4	235,3	283,4	270,3	273,9
II POSTES NON REMUNERES - motifs persennels - motifs deconniques et techniques 17 - motifs divers 23	34,8 12,3 15,7	44,2 20,1 18,3	41,5 17,8 17,5	10,2 11,2 14,5	21,2 17,6 16.1	18,2 15,8
TOTAL II 24	62,8	82,6	76,8	35,9	54,9	49,7
III JOURS DE L'ANNEE NON PRIS EN COMPTE - a) dimanches - b) autres jours fériés non payés 26	52,0 1,0	52,0	52,0 1,6	52,0 1,0	52,0 1,8	52,0 1,5
TOTAL 111 27	53,0	53,8	53,6	53,0	53,8	53,5
TOTAL I & III (lignes 9 + 24 + 27) 28	365,5	365,8	365,7	372,3	379,0	377,1
Postes supplémentaires (ligne 2) à re- trancher Différence entre le nombre de toure 44	- 1,7	- 2,6	- 2,3	- 7,6	-15,1	-13,0
rifes legaux et le nombre de jours fé- riés effectivement payés par ouvrier 30	+ 1,2	+ 1,8	+ 1,6	+ 0,3	+ 1,1	6°0 +
Nombre de jours de 1'année (lignes 28 31 - 29 + 30)	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0

⁽a) La numérotation des lignes correspond à celle des tableaux détaillés, Nº 1-2-7-9.

TABLEAU 71

BELGIQUE REVENU ANNUEL NET MOYEN PAR OUVRIER DU FOND

Ensemble des ouvriers (a)

		Marié sans enfant	ant	Marié	Marié avec 2 enfants à charge	charge
	Campine	Ensemble des bassins du sud	Ensemble du pays	Campine	Knsemble des bassins du sud	Ensemble du pays
Inscrit, logé par la mine	83 106	82 745	82 712	187 96	96 366	698 96
Inscrit, non logé par la mine	80 604	79 483	79 688	94 285	93 104	93 345
Présent, logé par la mine	92 065	94 674	93 785	106 022	108 667	107 778
Présent, non logé par la mine	89 563	91 412	90 761	103 520	105 405	104 754

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

TABLEAU 72

REVENU ANNUEL NET MOYEN PAR OUVRIER DU JOUR

BELGIQUE

Ensemble des ouvriers (a)

		Marié sans enfant	nt	Marié	Marié avec 2 enfants à charge	. charge
	Самріпе	Ensemble des bassins du sud	Ensemble du pays	Campine	Knsemble des bassins du sud	Ensemble du pays
Inscrit, logé par la mine	67 864	69 508	866 89	81 089	82 733	82 233
Inscrit, non logé par la mine	64 679	64 494	64 495	77 904	77 719	77 720
Présent, logé par la mine	67 645	69 638	69 033	80 870	82 864	82 258
Présent, non logé par la mine	64 460	64 625	64 530	77 685	77 850	77 755

(a) II stagit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

TABLEAU 73

COMPARAISON DES REVENUS NETS DES OUVRIERS INSCRITS, SELON LES CHARGES FAMILIALES, BELGIQUE

EN PRENANT POUR BASE LE REVENU NET DE L'OUVRIER MARIE SANS ENFANT, LOGE PAR LA MINE

Ouvriers de 18 ans et plus

		Ouvriers du fond		0	Ouvriers du jour	
	Campine	Ensemble des bassins du sud	Ensemble du pays	Campine	Ensemble des bassins du sud	Ensemble du pays
Marié sans enfant	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Marié 1 enfant à charge	107,0	107,1	107,1	108,2	108,1	108,2
Marié 2 enfants à charge	116,4	116,5	116,5	0,611	118,9	118,9
Marié 3 enfants à charge	127,4	127,5	127,4	131,4	131,2	131,3
Marié 4 enfants à charge	139,9	140,4	140,3	148,8	148,3	148,6
Marié 5 enfants à charge	157,5	157,8	157,6	164,9	164,3	164,7

TABLEAU 74

FRANCE

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT

Ensemble des ouvriers a)

	əu		Ouvriers du fond	du fond			Ouvriers du jour	du jour	
Nature des postes	Bri 🖲	Nord/ Pas-de- Calais	Lorraine	Centre- Midi	Ensemble du pays	Nord/ Pas-de- Calais	Lorraine	Centre Mid1	Ensemble du pays
I POSTES REMUNERES - postes affactudes a) postes normaux b) postes supplémentaires	1 2	243,4 0,3	246,7 4,8	242,3	243,8 2,0	257,8 2,1	255,6	253,0	256,2 6,6
 postes non effectués (congés légaux, temps libre, autres congés rémunérés) 	2	21,5	21,3	21,7	21,5	23,0	22,8	22,8	22,9
- jours fériés payés TOTAL I	∞ (6,2	6,3	6,1	6,2	6,5	6,2	6,3	6,4
	6	271,4	279,1	274,1	273,5	289,4	298,7	293,4	292,1
II POSTES NON REMUNERES - motifs personnels - motifs denomiques et techniques - motifs divers	14 17 23	34,9 0,0 1,2	28,2 0,3 4,5	4.0 0 ú ú 8 ú 8	33,4 0,1 2,2	20,0 0,0 0,2	18,9 0,1 3,6	23,7 0,0 1,5	20,8 0,0 1,1
TOTAL II	24	36,1	33,0	37,0	35,7	20,2	22,6	25,2	21,9
III JOURS DE L'ANNEE NON PRIS EN COMPTE - a) dimanches - b) autres jours fériés non payés	2 2 2 8	52,0 5,0	52,0 5,0	52,0 5,0	52,0 5,0	52,0 5,0	52,0 5,0	52,0 5,0	52,0 5,0
TOTAL III	27	57,0	57,0	57,0	57,0	0,73	57,0	57,0	57,0
TOTAL I & III (Lignes 9 + 24 + 27)	28	364,5	369,1	368,1	366,2	9 6 9 9 8	378,3	375,6	371,0
Postes supplémentaires (ligne 2) à retrancher	29	e'0 -	- 4,8	- 4,0	- 2,0	- 2,1	-14,1	-11,3	9'9 -
Différence entre le nombre de jours fériés riés légaux et le nombre de jours fériés effectivement payés par ouvrier	30	+ 0,8	+ 0,7	+ 0,9	+ 0,8	+ 0,5	8,0+	+ 0,7	9,0 +
Nombre de jours de l'année (11gnes 28-29+ 30)	31	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0	365,0

(a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans. (b) La numération des lignes correspond à celle des tableaux détailles Nos. 1 - 2 - 7 - 9.

TABLEAU 75

FRANCE

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT

Ouvriers de 18 ans et plus									Année 1958
	əu:		Ouvriers	Ouvriers du fond			Ouvriers du jour	n jour.	
Nature des postes	817 d	Nord/ Pas-de- Calais	Lorraine	Centre- Midi	Ensemble du Pays	Nord/ Pas-de- Calais	Lorraine	Centre- Midi	Ensemble du Pays
I POSTES REMUNERES - postes effectués a) postes normaux b) postes supplémentaires	78	243,4 0,3	246,8 4,9	242,3	243,7 2,1	257,8	255,6 15,9	253,0 11,5	256,2 6,8
- postes non effectués (congés légaux temps libre, autres congés rémuné- rés) - jours fériés payés	٧- 8	21,5 6,2	21,2 6,3	21,7 6,1	21,5	23,0 6,5	22,8 6,2	22,8 6,3	22,9 6,4
TOTAL I	6	271,4	279,2	274,1	273,5	289,4	300,5	293,6	292,3
II POSTES NOW REMUNERES - motifs personnels - motifs économiques et techniques - motifs divers	14 17 23	34,9 0,0 1,2	28,2 0,3 4,5	34,0 0,2 2,8	33,5 0,1 2,2	20,0 0,0 0,2	18,9 0,1 3,6	23,7 0,0 1,5	20,8 0,0 1,1
TOTAL II	24	36,1	33,0	37,0	35,8	20,2	22,6	25,2	21,9
III JOURS DE L'ANNEE NON PRIS EN COMPTE - a) dimanches - b) autres jours fériés non payés	25 26	52,0 5,0	52,0 5,0	52,0 5,0	52,0 5,0	52,0 5,0	52,0 5,0	52,0 5,0	52,0 5,0
TOTAL III	22	57,0	57,0	57,0	57,0	57,0	57,0	57,0	57,0
TOTAL I & III (lignes 9 + 24 + 27)	88	364,5	369,2	368,1	366,3	366,6	380,1	375,8	371,2
es (ligne 2) à r nombre de jours	39	۱ ٥,3	- 4,9	1 4,0	- 2,1	- 2,1	-15,9	-11,5	8,8
legaux et le nombre de jours fériés effec- tivement payés par ouvrier	9	+ 0,8	+ 0,7	6,0 +	+ 0,8	+ 0,5	+ 0,8	+ 0,7	+ 0,6
Nombre de jours de l'année (lignes 28 - 29 + 30)	31	365.0	365.0	365.0	365.0	365.0	365.0	365.0	365.0

(a) La numérotation des lignes correspond à celle des tableaux détaillés Nos. 1-2-7-9.

TABLEAU 76

FRANCE

REVENU NET ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER DU FOND

Ensemble des ouvriers (a)

Année 1958

		Marié sa	Marié sans enfant		Mari	Marié avec 2 enfants à charge	ants à char	e.
	Nord/ Pas-de- Calais	Lorraine	Centre- Midi	Ensemble du pays	Nord/ Pas-de- Calais	Lorraine	Centre- Midi	Ensemble du pays
INSCRIT								
logé par la mine non logé par la mine (b)	664 377 652 374	778 024 752 765	683 569 666 980	688 930 674 145	810 401 804 787	933 156 913 342	827 806 817 292	835 455 826 891
PRESENT								
logé par la mine non logé par la mine (b)	746 712 734 656	837 927 812 733	758 528 741 940	765 831 751 046	899 392 893 778	997 982 978 168	908 826 898 312	918 573 910 009

TABLEAU 77 FRANCE

REVENU NET ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER DU JOUR Ensemble des ouvriers (a)

		Marié sa	Marié sans enfant		Mar	Marié avec 2 enfants à charge	fants à char	e Sie
	Nord/ Pas-de- Calais	Lorraine	Centre- Midi	Ensemble du pays	Nord/ Pas-de- Calais	Lorraine	Centre- Midi	Ensemble du pays
INSCRIT								
logé par la mine non logé par la mine (b)	566 597 553 567	599 844 574 882	564 885 546 955	570 964 554 984	711 221 705 607	746 736 726 922	706 171 695 657	714 104 705 540
PRESENT								
logé par la mine non logé par la mine (b)	596 815 584 881	606 096 581 158	586 452 569 559	594 444 579 808	743 428 737 814	753 562 733 748	728 775 718 261	739 355 730 791

⁽a) Il s'agit de la moyenne des ouvriers quel que soit leur âge, c'est-à-dire y compris les ouvriers de moins de 18 ans.

⁽b) Y compris l'indemnité compensatrice de logement.

82

•

COMPARAISON DES REVENUS NETS DES OUVRIERS INSCRITS, SELON LES CHARGES FAMILIALES, FRANCE

LOGE PAR LA MINE

EN PRENANT POUR BASE LE REVENU NET DE L'OUVRIER MARIE SANS ENFANT

Ouvriers de 18 ans et plus

Année 1958 Ensemble du pays 100,0 107,3 124,8 144,0 161,5 Centre-Midi 100,0 124,9 107,2 144,1 161,7 179,3 Ouvriers du jour Lorraine 107,5 141,5 100,0 123,7 157,7 173,8 Nord/ Pas-de-Calais 100,0 107,4 125,4 163,0 180,9 145,1 Ensemble du pays 100,0 106,6 151,6 121,1 137,1 166,1 100,0 106,5 121,0 137,0 151,5 166,0 Ouvriers du fond 134,0 147,0 100,0 106,8 119,8 160,0 Lorraine Nord/ Pas-de-Calais 106,6 121,8 100,0 138,4 153,6 Warié 2 enfants à charge Marié 3 enfants à charge Marié 4 enfants à charge Warié 5 enfants à charge Warié l enfant à charge Marié sans enfant

SIDERURGIE

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT, LOGE PAR L'ENTREPRISE TABLEAU 79

CELIBATAIRE

1										
Année 1958	as	80	138,9		ı	138,9	ı	20,0	18,9	100,0
Année	Pays-Bas	Fl.	5 705		,	5 705	ı	822	777	100,0 713 309 100,0 86 734 100,0 641 135 100,0 772 645 100,0 94 974 100,0 4 106
	ırg	%	124,0		,	124,0	ı	10,1	13,9	0,001
	Luxembourg	Fb.	662 2		,	7 799	ı	9 585 10,1	3 240	4 974
		%	132,6 874 437 122.6 102 759 118,5 721 677 112,6 837 658 108,4 117 799 124,0 5 705		_	132,6 874 437 122,6 102 759 118,5 721 677 112,6 837 658 108,4 117 799 124,0 5 705	,	5,2	3,2 13 240 13,9	0,00
	Italie	re	658 10		_	658 10	,	40 498	6,0 24 515	645 10
		Lire	837			837		40	24	772
	France (b)	%	112,6		1	112,6	ı	9,6		100,0
	Franc	ر.	677		1	677		192	9,7 38 350	135
		Ffr.	721			721		42	38	641
	eni	₽€	118,5		ı	118,5	,	8,8 42 192		100,0
	Belgique	٠.	759			759	,	7 601	8 424	734
	ă	.ď¥	102			102				98
1		86	122.6		1	122,6	,	14,6 81 940 11,5	18,0 79 188 11,1	100,0
	Sarre	Ffr.	(c) 4 437		1	4 437	ı	1 940	9 188	3 309
	9	<u> </u>	6 87			6 87		- 9	-	0 2
	igne (a) a Sarr	86	132,		'	132,	ı	14,	18,	100,
	Allemagne (RF) (a) sans la Sarre	Ma	7 586		'	7 586	,	836	1 030	5 720
	Eléments constitutifs du revenu		SALAIRE EN ESPECES	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE	Logement	GAIN BRUT (I + II)	ALLOCATIONS FAMILIALES	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	REVENU NET (III + IV - V - VI)
	M		-	11		III	IV	>	ΙΛ	VII
•			·							

(a) Bassin de Rhénanie du Nord-Westphalie. Célibataire de moins de 50 ans.
(b) Bassin de l'Est.
(c) Y compris le "Lohnzulage"; 58 344 ffr.

SIDERURGIE

TABLEAU 80

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT,

NON LOGÉ PAR L'ENTREPRISE

OUVRIER MARIE. SANS ENFANT

1958	18	25	127,9		1	127,9		ı	ı	18,4	9,5	100,0
Année 1958	Pays –Bas	F1.	5 705		ı	5 705		1	ı	822	421	4 462
	urg	88	116,1		,	116,1		1,2	ı	9,5	7,8	100,0
	Luxembourg	Fb.	18 399		ı	18 399		1 200	1	9 675	7 938	01 986
		8	103,3		,	103,3		ı	4,7	5,0	3,0	100,001
	Italie	Lire	37 658		ı	37 658		•	38 480	40 498	24 515	11 125
	(q)	ъ	106,2 8		ı	106,2 8		ı	,	6,3	0	100,0
	France (b)	Ff.	874 437 115,2 102 758 117,9 721 677 106,2 837 658 103,3 118 399 116,1		ı	874 437 115,2 102 759 117,9 721 677 106,2 837 658 103,3 118 399 116,1 5 705		ı	ı	42 192	•	100,0 758 733 100,0 87 154 100,0 679 485 100,0 811 125 100,0 101 986 100,0 4 462 100,0
	ent	86	117,9		ı	117,9		1	ı	8,7	9,	100,0
	Belgique	Fb.	102 759		1	102 759		1	1	7 601	8 00	87 154
		88	115,2		1	115,2		ı	3,7	10,8	ਸ ੍	100,0
	Sarre	Ffr.	874 437 (c)		ı	874 437		ı	28 000	81 940	61 764	758 733
	gne (a) Sarre	₽%	123,9		ı	123,9		8,0	1	13,7	11,0	100,0
	Allemagne (RF) (a) sans la Sarre	DM	7 586		1	7 586		20	ı	842	673	6 121
	Eléments constitutifs du revenu		SALAIRE EN ESPECES	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE	Logement	GAIN BRUT (I + II)	ALLOCATIONS FAMILIALES	a) versées au travailleur directe- ment par l'entreprise	b) versées au travailleur par un or- ganisme spécialisé	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	REVENU NET (III + IV - V - VI)
			I	II		III	ΙΛ			>	VI	VII

(a) Bassin de Rhénanie du Nord-Westphalie(b) Bassin de l'Est(c) Y compris le "Lohnzulage" : 58 344 Ffr.

SIDERURGIE

TABLEAU 81

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT, NON LOGE PAR L'ENTREPRISE

OUVRIER MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

1958		26	113,2		1	113,2			9,7	16,3	4,5	100,0
Année 1958	Pays -Bas	F1.			1			1	385	822	526	
	Pa3	14	10			5 705						20
	urg	96	87,5 837 658 91,1 119 599 100,7 5 705		'	119 599 100,7		1,0	9,7	8,2	3,2	100,0 919 909[00,0 118 772 100,0 5 042
	Luxembourg	Fb.	9 599		1	599		1 200	11 544	9 735	3 836	8 772
	i		11			<u> </u>						<u> </u>
	le	₽6	3 91,		!	91,		ı	16,6	4, 4,	2,7	9,0
	Italie	Lire	37 658		ı	837 658 91,1		1	17 26	40 498	24 515	306 GI
		88	5.8			87,5 83		0,1	12 589 12,4 144 984 17,5 147 264 16,0	5,1		0,0
	France (b)				_				4 17			
	Fran	Ffr.	21 67		ı	21 67		377	44 98	42 192	0	24 84(
	60	₽€	1,3 7;		ı	1,3 7	_	ı	2,4	7,5	6,2	0,0
	Belgique		59 10			29 10			89			01 69
٠	Be	Fb.	102 7		t	102 7		1	12 5	7 601	6 288	101
		₽€	(c) (111,7 864 441 102,2 102 759 101,3 721 677		ı	111,7 864 441 102,2 102 759 101,3 721 677		ı	13,2	7,6	5,7	100,0 846 165 100,0 101 459 100,0 824 846
	Sarre		(c) 441			441		ı	112 000	940	48 336	165
		Ffr.	864			7 864				12,6 81 940		0 846
	igne (a) irre	₽ć	111,		1	111,		2,9	1	12,	2,0	100,0
	Allemagne (RF) (a) sans Sarre	DM	7 586		ı	7 586		195	ı	858	132	6 791
	Eléments constitutifs du revenu		I SALAIRE EN ESPECES		Logement	I GAIN BRUT (I + II)	V ALLOCATIONS FAMILIALES	a) versées au travailleur directe- ment par l'entreprise	o) versees au travailleur par un organisme spécialisé	V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	I VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	I REVENU NET (III + IV - V -VI)
				11		ш	IV				VI	VII

⁽a) Bassin de Rhénanie du Nord-Westphalie (b) Bassin de l'Est (c) Y compris le "Lohnzulage": 58 344 Ffr.

SIDERURGIE

TABLEAU 82

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRÉSENT LOGE PAR L'ENTREPRISE

OUVRIER MARIE, SANS ENFANT

Į							Annee 1938	
		France (a)	(a)	Italie	ie	Luxembourg	ourg	
	Elements constitutis on revenu	Ffr.	*	Lire	8€	Fb.	ઝર	
H	SALAIRE EN ESPECES	721 677	103,2	837 658	93,5	118 399	107,2	
II	I VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE							
	Logement	20 000	2,8	84 666	9,5	8 500	7,7	
	III GAIN BRUT (I + II)	741 677	106,0	922 324	103,0	126 899	114,9	
_	IV ALLOCATIONS FAMILIALES							
	a) versées au travallleur directement par l'entreprise			1	í	1 200	1,1	
	 b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé 	ı	•	38 480	4,3	1	ı	
>	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	42 192	0,8	40 498	4,5	9 675	8,8	
VI.	I VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	0	0	24 515	2,8	7 938	7,2	
_	VII REVENU NET (III + IV - V - VI)	699 485	100,0	895 791	100,0	110 486	100,0	

(a) Bassin de l'Est.

SIDERURGIE

TABLEAU 83

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRESENT LOGE PAR L'ENTREPRISE OUVRIER MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Luxembourg	ъ%	94,0	6,7	100,7		6,0	9,1	7,7	3,0	100,0	
Luxem	Fb.	119 599	8 500	128 099		1 200	11 544	9 735	3 836	127 272	
0	8	83,4	8,4	91,8		ı	14,7	4,0	2,5	100,0	
Italie	Lire	837 658	84 666	922 324		ı	147 264	40 498	24 515	1 004 575	
(a)	8€	85,4	2,4	87,8		0,1	17,1	5,0	0	100,0	
France (a)	Ffr.	721 677	20 000	741 677		377	144 984	42 192	0	844 846	
Eléments constitutifs		SALAIRE EN ESPECES	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE Logement	GAIN BRUT (I + II)	ALLOCATIONS FAMILIALES	a) versées au travailleur directement par l'entreprise	b) versees au travailleur par un or- ganisme spécialisé	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	REVENU NET (III + IV - V - VI)	
		I	11	111	ΛI			۸	IA	IIA	

(a) Bassin de l'Est

SIDERURGIE

TABLEAU 84

COMPARAISON DES REVENUS NETS DES OUVRIERS INSCRITS NON LOGES PAR L'ENTREPRISE, SELON LES CHARGES FAMILIALES, EN PRENANT POUR BASE LE REVENU

DE L'OUVRIER MARIE SANS ENFANT

	Allemagne (RF) (a)	Sarre	Belgique	France (b)	Italie	Luxembourg	Pays-Bas
Marié, sans enfant	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Marié, l enfant à charge	104,3	105,0	107,2	106,9	107,1	108,5	106,6
Marié, 2 enfants à charge	111,6	112,5	117,4	123,5	114,3	117,1	113,6
Marié, 3 enfants à charge	118,1	120,1	128,2	141,8	121,4	125,7	120,4
Marié, 4 enfants à charge	124,4	127,7	145,4	156,6	128,6	133,3	128,8
Marié, 5 enfants à charge	130,6	134,7	159,3	171,4	137,2	140,5	136,5

(a) Bassin de Rhénanie du Nord-Westphalie.(b) Bassin de l'Est.

SIDERURGIE

EVOLUTION DES REVENUS ANNUELS MOYENS - OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR L'ENTREPRISE

1953 = 100

раув	1954	1955	1956	1957	1958
Allemagne (R.F.) (a) O enfant 2 enfants à charge	106,5 106,4	116,3 116,1	122,7 122,2	130,1 131,0	130,0 134,2
Sarre O enfant 2 enfants à charge	100,7 101,1	117,6 117,3	135,1 133,0	145,0 141,7	163,7 160,8
Belgique O enfant 2 enfants à charge	105,3 104,7	111,4 110,4	120,1 118,2	122,6 122,7	126,4 127,1
France (b) 0 enfant 2 enfants à charge	105,4 104,0	121,5 116,7	135,9 127,6	143,9 133,5	163,4 149,2
Italie O enfant 2 enfants à charge	105,8 105,2	113,6 112,3	122,3 120,3	125,8 123,5	127,7 125,8
Luxembourg O enfant 2 enfants à charge	98,8 7,89	103,1 102,4	112,2	120,4 118,7	122,1 120,1
Pays-Bas O enfant 2 enfants A charge	105,8 105,9	116,4	126,4 125,3	130, 3 130, 3	133,4 133,3

(a) Bassin de Rhénanie du Nord-Westphalie (b) Bassin de l'Est

MINES DE FER

TABLEAU 86

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT

OUVRIERS DU FOND

					Année 195
	L	Nombre mo	yen de postes pa	ar ouvrier insc	rit
Nature des postes	i g n	Allemagne(RF) (1)	France (Est)	Italie	Luxembourg
I POSTES REMUNERES					
 Postes effectués postes normaux postes supplémentaires 	1 2	246,8 4,9	246,7 9,5	241,0 1,9	239,6 2,2
Total (lignes 1 + 2)	3	251,7	256,2	242,9	241,8
 Postes non effectués a) congés légaux b) temps libres rémunérés (2) c) autres congés rémunérés 	4 5 6	15,9 0,1 0,5	21,9	12,2 - 0,2	17,6
Total (lignes 4 à 6)	7	16,5	22,5	12,4	18,3
3. Jours fériés payés	8	9,3	6,1	15,1	9,0
TOTAL I (lignes 3 + 7 + 8)	9	277,5	284,8	270,4	269,1
II POSTES NON REMUNERES					
 Motifs personnels a) maladie b) accidents du travail c) absences justifiées d) absences injustifiées 	10 11 12 13	16,2 5,3 3,5 0,3	11,7 7,4 2,2 1,9	21,4 7,4 3,2 0,6	11,7 13,8 1,3 3,5
Total (lignes 10 à 13)	14	25,3	23,2	32,6	30,3
 Motifs économiques et techniques a) manque de débouchés b) manque de moyens de transport et motifs d'ordre technique 	15 16	1,9 0,2	5,1 0,6	5,0 1,3	
Total (lignes 15 + 16)	17	2,1	5,7	6,3	-
 3. Motifs divers a) jours de repos compensatoires de la réduction de la durée du travail b) fêtes locales c) grèves d) lock-out 	18 19 20 21	12,3 - -	0,0 0,7 1,0	- 0,1 2,2	14,6 0,2 -
e) autres motifs	22		0,7	1,4	
Total (lignes 18 à 22)	23	12,3	2,4	3,7	14,8
TOTAL II (lignes 14 + 17 + 23)	24	39,7	31,3	42,6	45,1
III JOURS DE L'ANNEE NON PRIS EN COMPTE a) dimanches b) autres jours fériés non payés	25	52,0	52,0 5,5	52,0	52,0
TOTAL III (lignes 25 + 26)	27	52,0	57,5	52,0	52,0
TOTAL I à III (lignes 9 + 24 + 27)	28	369,2	373,6	365,0	366,2
Postes supplémentaires (lignes 2)	29	- 4,9	- 9,5	- 1,9	- 2,2
Différence entre le nombre de jours fériés légaux et le nombre de jours fériés effectivement payés par ouvrie (mentionné à la ligne 8)	30	+ 0.7	+ 0.9	+ 1,9	+ 1.0
Nombre de jours de l'année civile	31	365,0	365,0	365,0	365,0
(lignes 28 - 29 + 30)	Ĺ			1	

⁽¹⁾ Bassin de Basse-Saxe(2) Concerne seulement les bassins allemands.

MINES DE FER

T A B L E A U **87**

NOMBRE MOYEN DE POSTES REMUNERES ET NON REMUNERES PAR OUVRIER INSCRIT

OUVRIERS DU JOUR

Année 1958

		-			Annee 1900
	L	Nombre	moyen de poste	s par ouvrier i	nscrit
Nature des postes	i g n e	Allemagne (RF) (1)	France (Est)	Italie	Luxembourg
I POSTES REMUNERES					
1. Postes effectués					
a) postes effectuésb) postes supplémentaires	1 2	248,3 10,4	252,7 24,5	258,7 9,8	248,4 3,8
Total (lignes 1 + 2)	3	258,7	277,2	268,5	252,2
2. Postes non effectués					
a) congés légaux b) temps libres rémunérés (2)	5	16,7 0,2	21,2	12,9	17,9
c) autres congés rémunérés	6	0,5	0,6	0,2	2,4
Total (lignes 4 à 6)	7	17,4	21,8	13,1	20,3
3. Jours fériés payés	8	9,0	6,2	14,4	9,5
TOTAL I (lignes 3 + 7 + 8)	9	285,1	305,2	296,0	282,0
II POSTES NON REMUNERES					
1. Motifs personnels			[
a) maladieb) accidents du travail	10 11	16,8	14,3	14,0	9,6 6,9
c) absences justifiées	12	2,5 3,9	4,3 1,5	3,0 1,5 0,1	1,6 1,3
c) absences justifiéesd) absences injustifiées	13	0,1	0,8		
Total (lignes 10 à 13)	14	23,3	20,9	18,6	19,4
 Motifs économiques et techniques a) manque de débouchés b) manque de moyens de transport 	15	1,5	3,5	1,7	_
et motifs d'ordre technique	16	0,1	0,2	0,9	-
Total (lignes 15 + 16)	17	1,6	3,7	2,6	-
3. Motifs divers					
 a) jours de repos compensatoires de la réduction de la durée du travail 	18	12,4	0,0	_	14,8
b) fêtes locales	19	-	0,4	0,1	0,1
c) grèves d) lock-out	20 21	_	0,5	1,8	
e) autres motifs	22	_	0,5	1,1	_
Total (lignes 18 à 22)	23	12,4	1,4	3,0	14,9
TOTAL II (lignes 14 + 17 + 23)	24	37,3	26,0	24,2	34,3
III JOURS DE L'ANNES NON PRIS EN COMPTE	П				
a) dimanches b) autres jours fériés non payés	25 26	52,0 -	52,0 5,5	52,0	52,0
TOTAL III (lignes 25 + 26)	27	52,0	57,5	52,0	52,0
TOTAL I à III (lignes 9 + 24 + 27)	28	374,4	388,7	372,2	368,3
Postes supplémentaires (ligne 2)	29	-10,4	-24,5	- 9,8	- 3,8
Différences entre le nombre de jours fériés légaux et le nombre de jours fériés effectivement payés par ouvrier					
(mentionné à la ligne 8)	30	+ 1,0	+ 0,8	+ 2,6	+ 0,5
Nombre de jours de l'année civile (lignes 28 - 29 + 30)	31	365,0	365,0	365,0	365,0
			l		

⁽¹⁾ Bassin de Basse-Saxe.

⁽²⁾ Concerne seulement les bassins allemands.

MINES DE FER

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE

OUVRIER DU FOND CELIBATAIRE

Année 1958

		Allemagne (RF) (a)	(RF)	France (b)	0	Italie	e	Luxembourg	ourg
	Elements constitutifs du revenu	жa	%	Ffr.	%	Lire	%	Fb.	82
I	SALAIRE EN ESPECES	5 724	114,8	994 518(c)	114,7	578 628	106,5	133 265	126,6
11	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE								
	Logement	1	ı	ı	ı	1	ı	ı	ı
111	I GAIN BRUT (1+II)	5 724	114,8	994 518	114,7	578 628	106,5	133 265	126,6
14	ALLOCATIONS FAMILIALES								
	a) versées au travailleur directement par l'entreprise	ı	ı	ī	ı	1	1	ı	ı
	b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	ı	ı	1	ı	ı	1	4	1
>	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	687	13,8	000 09	6,9	21 928	4,0	11 085	10,5
VI	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	540	10,8	67 430	7,8	13 311	2,5	16 947	16,1
VII	I PRIME DE MINEUR	490	8'6	1	ı	1	ı	1	ı
VI.1	VIII REVENU NET (III + IV - V - VI + VII)	4 987	100,0	867 088	100,0	543 389	100,0	105 233	100,00

 ⁽a) Bassin de Basse-Saxe
 (b) Bassin de l'Est
 (c) Non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 16 800 Ffr.

MINES DE FER

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE

OUVRIER DU FOND - MARIE, SANS ENFANT

Année 1958

	Rigments constitutifs du revenu	Allemagne (RF)	(RF)	France (b)	9	Italie	9	Luxembourg	ourg
		DM	%	Ffr.	8€	Lire	88	Fb.	82
ı	SALAIRES EN ESPECES	5 724	104,8	1 024 188	109,3	578 628	3,66	133 865	117,9
11	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE			(e)					
	Logement	ı	ı	ı		ı	ı	1	ı
Ξ	III GAIN BRUT (I+II)	5 724	104,8	1 024 188	109,3	578 628	99,5	133 865	117,9
Ι	ALLOCATIONS FAMILIALES								
	a) versées au travailleur directement par l'entreprise	211	3,9	ı	ı	1	ı	1 200	1,0
·····	b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	t	ı	1	ı	38 480	9,6	t	1
>	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	712	13,1	000 09	6,4	21 928	8,6	11 175	8,6
Λ	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	252	4,6	26 730	2,9	13 311	2,3	10 325	9,1
VI.	VII PRIME DE MINEUR	490	0'6	ı	ı	ı	1	ı	ı
VII	VIII REVENU NET (III +IV - V - VI + VII)	5 461	100,0	937 458	100,0	581 869	100,0	113 565	100,0

⁽a) Bassin de l'Est.
(b) Bassin de 1'Est.
(c) Dont indemnité compensatrice de logement : 29 670 Ffr., et non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr.

MINES DE FER

TABLEAU 90

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE OUVRIER DU FOND - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Année 1958

	Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) (a)	e (RF)	France (b)	0	Italie	ie	Luxembourg	ourg
لـــا		MQ	%	Ffr.	8	Lire	ž	Fb.	8
H	SALAIRE EN ESPECES	5 724	98,2	1 031 604	93,0	578 628	83,8	135 065	103,2
	II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE			်					
	Logement	1	,	ı	ı	ı	,	ı	ı
Ξ	III GAIN BRUT (1+II)	5 724	98,2	1 031 604	0, 86	578 628	83,8	135 065	103,2
IV	/ ALLOCATIONS FAMILIALES								
	a) versées au travailleur directement par l'entreprise	346	5,9	1	ı	ı	ı	1 200	6,0
	 b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé 	ı	ı	145 020	13,1	147 264	21,3	11 544	8,8
>	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	728	12,5	000 09	5,4	21 928	3,2	11 235	9'8
IA	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	1	1	7 920	7,0	13 311	1,9	5 618	4,3
I _V	VII PRIME DE MINEUR	490	8,4	ı	1	ı	ı	1	ı
NI NI	VIII REVENU (III + IV - V - VI + VII)	5 832	100,0	1 108 704	100,0	690 653	100,0	130 956	100,0
l									

a) Bassin de Basse-Saxe b) Bassin de l'Est c) Dont indemnité compensatrice de logement : 37 086 Ffr., et non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr. d) Enfant de moins de 10 ans.

MINES DE FER

TABLEAU 91

COMPARAISON DES REVENUS NETS DES OUVRIERS INSCRITS DU FOND, NON LOGES PAR LA MINE,

SELON LES CHARGES FAMILIALES EN PRENANT POUR BASE LE REVENU NET DE L'OUVRIER MARIE SANS ENFANT

Année 1958

				2001 2000
	Allemagne (R.F.) (a)	France (b)	Italie	Luxembourg
Marié sans enfant	100,0	100,0	100,0	100,0
Marié 1 enfant à charge	104,2	103,7	109,3	107,6
Marié 2 enfants à charge	106,8	118,3	118,7	115,3
Marié 3 enfants à charge	113,4	131,4	128,0	123,0
Marié 4 enfants à charge	120,0	141,5	137,4	130,5
Marié 5 enfants à charge	126,6	151,6	146,7	137,5

(a) Bassin de Basse-Saxe. (b) Bassin de l'Est.

MINES DE FER

TABLEAU 92

EVOLUTION DES REVENUS NETS ANNUELS MOYENS-OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE

OUVRIER DU FOND

1954 = 100(a)

	1955	1956	1957	1958
Allemagne (R.F.) (b)				
0 enfant	113,8	122,5	148,0	149,1
2 enfants à charge	114,6	123,2	149,5	150,2
France (c)				
O enfant	110,1 (d)	121,7 (d)	131,1 (d)	145,9 (d)
2 enfants à charge	109,3 (d)	120,3 (d)	129,0 (d)	142,0 (d)
Italie				
O enfant	7,76	98,3	101,4	103,7
2 enfants à charge	98,4	9,66	102,2	104,9
Luxembourg				
0 enfant	96,2	105,7	108,8	113,1
2 enfants à charge	96,5	105,4	108,7	112,5

(a) Il n'a pas été possible, pour les mines de fer, de prendre pour base l'année 1953, la ventilation entre fond et jour n'ayant été effectuée qu'à partir de 1954.
(b) Bassin de Basse Saxe.
(c) Bassin de l'Est.
(d) Ouvrier logé par la mine.

MINES DE FER

TABLEAU 93

OUVRIER DU JOUR - CELIBATAIRE

G	
_	
q	
4	
۶	
5	
4	

								TIME .	осат ваши
	100000000000000000000000000000000000000	Allemagne (RF) (a)	(RF) (a)	France (b)	(b)	Italie	9	Binoqшөхпү	ourg
	bienents constitutits on revenu	MCI	88	Ffr.	%	Lire	8	Fb.	88
L	I SALAIRE EN ESPECES	4 931	125,4	768 904	115,6	579 992	106,8	104 210	122,3
	II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE		<u>.</u>	(e)					
	Logement	1		t	1	1	,	ı	,
=	III GAIN BRUT (I+II)	4 931	125,4	768 904	115,6	579 992	106,8	104 210	122,3
_	IV ALLOCATIONS FAMILIALES								
	a) versées au travailleur directement par l'entreprise	ent -	t	1	ı	ı	ı	1	,
	b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	rga-	1	t	1	ı	ı	ı	ı
	V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	URITE 592	15,0	000 09	9,0	23 534	4,3	9 633	11,3
	VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	DE 408	10,4	43 750	9,9	13 472	2,5	9 339	0,11
Δ.	VII REVENU NET (III+IV-V-VI)	3 931	100,0	665 154	100,0	542 986	100,0	85 238	100,0

Bassin de Basse-Saxe Bassin de l'Est Non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 16 800 Ffr. င်္ကေ

MINES DE FER

TABLEAU 94

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE OUVRIER DU JOUR - MARÍE, SANS ENFANT

Année 1958

	Rismonte constitutife du tevenu	Allemagne (R.F.)	t.F.)	France (b)		Italie		Luxembourg	urg
		ΜŒ	24	Ffr.	88	Lires	æ	Fb.	ž
ı	SALAIRE EN ESPECES	4 931	111,6	798 574	110,3	579 992	8'66	104 810	115,4
11	II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE			<u> </u>		_			
	Logement	ı	ı	1	ı	1	r	1	1
H	III GAIN BRUT (1+II)	4 931	111,6	798 574	110,3	579 992	8,66	104 810	115,4
ΔI	IV ALLOCATIONS FAMILIALES	`							
	a) versées au travailleur directement par l'entreprise	213	8,8	1	1	1	1	1 200	1,3
	b) versées au travailleur par un organisme spécialisé	ı	1	1	ı	38 480	9,9	1	1
>	VERSEMENTS DU TRAVAIL A LA SECURITE SOCIALE	617	14,0	000 09	8,3	23 534	4,1	9 723	10,7
ΙΛ	VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOI SUR LE REVENU	108	2,4	14 600	2,0	13 472	2,3	5 412	6,0
VI	VII REVENU NET (III+IV-V-VI)	4 419	100,0	723 974	100,0	581 466	100,0	90 875	100,0

a) Bassin de Basse-Saxe. b) Bassin de 1'Est. c) Dont 1'indemnité compensatrice de logement: 29 670 Ffr., non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr.

MINES DE FER

TABLEAU 95

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE

OUVRIER DU JOUR - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Année 1958

	Eléments constitutifs du vevenu	Allemagne (RF) (a)	(RF) (a)	France (b)	(q) e	Italie	O	Brnoquexn7	ourg
	מוספורים כסווסודים מוספורים מוספורים	MG	ઝર	Ffr.	જ	Lire	34	Fb.	88
-	SALAIRE EN ESPECES	4 931	106,1	805 990	90,4	579 992	84,0	106 010	100,0
II	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE			်					
	Logement	1	,	ı	ı	ı	1	J	1
H	III GAIN BRUT (I+II)	4 931	106,1	805 990	90,4	579 992	84,0	106 010	100,0
IV	IV ALLOCATIONS FAMILIALES								
	a) versées au travailleur directement par l'entreprise	350	7,5	ı	ı	ı	r	1 200	1,1
	b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	ı	1	145 020 d)	16,3	147 264	21,4	10 544	10,0
>	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	634	13,6	900 09	6,7	23 534	3,4	9 783	6,6
VI	VERSEMENTS DE TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	•	ı	ı	1	13 472	2,0	1 969	1,9
VI	VII REVENU NET (III+IV-V-VI)	4 647	100,0	891 010	100,0	690 250	100,0	106 002	100,0

a) Bassin de Basse-Saxe
 b) Bassin de 1 'Est
 b) Bassin de 1 'Est
 c) Dont indemnité compensatrice de logement: 37.086 Ffr., non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28.000 Ffr.
 d) Enfant de moins de 10 ans.

MINES DE FER

TABLEAU 96

COMPARAISON DES REVENUS NETS DES OUVRIERS INSCRITS DU JOUR, NON LOGES PAR LA MINE

SELON LES CHARGES FAMILIALES, EN PRENANT POUR BASE LE REVENU NET DE L'OUVRIER MARIE SANS ENFANT

				Année 1958
	Allemagne (RF) (a)	France (b)	Italie	Luxembourg
Marié sans enfant	100,0	100,0	100,0	100,0
Marié lenfant à charge	103,8	105,3	109,4	108,8
Marié 2 enfants à charge	105,2	123,1	118,7	116,6
Marié 3 enfants à charge	113,3	139,0	128,1	126,6
Marié 4 enfants à charge	121,5	152,1	137,4	133,8
Marié 5 enfants à charge	129,6	165,2	146,8	141,4

(a) Bassin de Basse-Saxe. (b) Bassin de l'Est.

MINES DE FER

TABLEAU 97

EVOLUTION DES REVENUS NETS ANNUELS MOYENS - OUVRIER INSCRIT, NON LOGE PAR LA MINE

OUVRIER DU JOUR

1954 = loo (a)

	1955	1956	1957	1958
Allemagne (R.F.) (b) O enfant 2 enfants à charge	118,1	123,6	133,6	137,7
	119,8	125,3	134,5	137,6
France (c) O enfant 2 enfants à charge	118,8 d)	138,2 d)	149,6 d)	164,5 d)
	115,0 d)	131,2 d)	140,9 d)	154,5 d)
Italie 0 enfant 2 enfants & charge	107,0	105,7	113,9	118,6
	106,3	105,9	112,8	117,5
Inxembourg O enfant 2 enfants à charge	102,9 102,5	110,2 109,3	121,1 119,5	124,4 121,1

a) Il n'a pas été possible, pour les mines de fer, de prendre pour base l'année 1953, la ventilation entre fond et jour n'ayant été effectuée qu'à partir de 1954.

b) Bassin de Basse-Saxe

c) Bassin de l'Est

d) Ouvrier logé par la mine

MINES DE FER

TABLEAU 98

OUVRIER DU FOND - MARIE SANS ENFANT

Année 1958

DM % Ffr. % Lire % Fb. 6 143 106,0 1 077 894 109,3 651 748 100,2 147 057 11 nent - - - - - - - - orga- - - - - - - - - uent 215 3,7 - - - - 1200 147 057 11 uent 215 3,7 - - - - 1200 - - - 1200 - - - - 1200 - - - - 1200 -		Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (R.F.) (a)	R.F.) (a)	France (b)	(p)	Italie	ie	Luxembourg	ourg
ALLOCATIONS FAMILIALIES a) vorsées au travailleur par un organilleur par un organilleur par un organilleur directement b) vorsées au travailleur par un organilleur			DM	8	Ffr.	86	Lire	88	Fb.	%
ALLOCATIONS PANTAGES EN NATURE C	-	SALAIRE EN ESPECES	6 143	106,0	1 077 894	109,3	651 748	100,2	147 057	118,8
GAIN BRUT (1+11) 6 143 106,0 1 077 894 109,3 651 748 100,2 147 057 11 ALLOCATIONS FAMILIALES a) vorsées au travailleur directement 215 3,7 - - - 1 200 b) versées au travailleur directement 215 3,7 - - - 1 200 b) versées au travailleur par un organise - - - - - - 1 200 b) versées au travailleur par un organise - - - - - - 1 200 nisme spécialisé - - - - 38 480 5,9 - NENSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LITIRE DR 763 13,2 60 000 6,1 24 698 3,8 11 835 VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REYENU 324 5,6 3,1 -	ä		1	ı	()	ı	ı	ı	1	ı
a) vorsées au travailleur directement 215 3,7 - - -	III		6 143	106,0	1 077 894	109,3	651 748	100,2	147 057	118,8
a) versées au travailleur directement b) versées au travailleur directement c) contravailleur par un organilleur c) contravailleur directement c) contrava	IV									
b) versees au travailleur par un organitame spécialisé - - - - 38 480 5,9 - AKRIMENTEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE 763 13,2 60 000 6,1 24 698 3,8 11 835 VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REYENU 324 5,6 31 900 3,2 14 993 2,3 12 591 1 PRIME DE MINEUR 556 9,1 - - - - - - - - REVENU NET (III-IV-V-VI+VII) 5 797 100,0 985 994 100,0 650 537 100,0 123 831 100		a) versées au travailleur directement par l'entreprise	215	3,7	ı	1	ı	1	1 200	1,0
VERSEMENTS DU TRAVALILEUR A LA SECURITE 763 13,2 60 000 6,1 24 698 3,8 11 835 SOCIALE VERSEMENTS DU TRAVALILEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU 324 5,6 31 900 3,2 14 993 2,3 12 591 PRIME DE MINEUR 526 9,1 - - - - - REVERNU NET (III-IV-V-VI+VII) 5 797 100,0 985 994 100,0 650 537 100,0 123 831 1		b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	i	ı	ı	1	38 480	5,9	ı	r
VERSEALENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE 324 5,6 31 900 3,2 14 993 2,3 12 591 L'IMPOT SUR LE REVENU 526 9,1 -	^		763	13,2	000 09	6,1	24 698	3,8	11 835	9,6
PRIME DE MINEUR 526 9,1 -	ı		324	5,6	31 900	3,2	14 993	8,3	12 591	10,2
REVENU NET (III+IV-V-VI+VII) 5 797 100,0 985 994 100,0 650 537 100,0 123 831	VII		526	9,1	,	ı	ı	1	1	1
	VIII		5 797	100,0	985 994	100,0	650 537	100,0	123 831	100,0

a) Bassin de Basse-Saxe b) Bassin de 1ºEst c) Dont indemnité compensatrice de logement; Ffr. 29 670 et non compris l'indemnité annuelle de chauffage de Ffr. 28 000.

MINES DE FER

TABLEAU 99

OUVRIER DU FOND - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Année 1958

								Annee 1958	928
	R]smente constitutifs du revenu	Allemagne (RF) (a)	ŁF) (a)	France (b)	(q) 4	Italie	e,	Luxembourg	ırg
		Жа	8	Ffr.	æ	Lire	88	Fb.	જ
H	SALAIRE EN ESPECES	6 143	98,4	1 085 310	93,8	651 748	85,8	148 257	104,6
II	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE			S .					
	Logement	t	1	ı		1	ı	ı	ı
III	GAIN BRUT (1+11)	6 143	98,4	1 085 310	93,8	651 748	82,8	148 257	104,6
ΑI	ALLOCATIONS FAMILIALES								
	a) versées au travailleur directement par l'entreprise	357	5,7	ı		ı	ı	1 200	6,0
	b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	ı	ı	145 020	12,6	147 264	19,4	11 544	8,1
>	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	780	12,5	80 000	5,2	24 698	3,2	11 895	8,4
VI	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	1	ı	13 530	1,2	14 993	2,0	7 334	5,2
VII	PRIME DE MINEUR	526	8,4	ı	ı	,	ı	ı	ı
VII	VIII REVENU NET (III+IV-V-VI+VII)	6 246	100,0	1 156 800	100,0	759 321	100,0	141 772	100,0

a) Bassin de Basse-Saxe b) Bassin de 1'Est c) Dont indemnité compensatrice de logement: 37 086 Ffr. et non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr. d) Enfant de moins de 10 ans

MINES DE FER

TABLEAU 100

OUVRIER DU JOUR MARIE SANS ENFANT

								Année 1958	1958
	Elements constitutifs du revenu	Allemagne (RF) (a)	tF) (a)	France (b)	(q) e	Italle	0	Luxembourg	nrg
		Ma	Pé	Ffr.	88	Lire	96	Fb.	ક્ટ
1	SALAIRES EN ESPECES	5 153	112,5	792 159	110,3	602 918	100,0	110 223	116,2
11	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE			<u>ે</u>					
	Logement	1	1	J	ı	ı	ı	ı	1
111	GAIN BRUT (I + II)	5 153	112,5	792 159	110,3	602 918	100,0	110 223	116,2
IV	ALLOCATIONS FAMILIALES								
	a) versées au travailleur directement par l'entreprise	215	4,7	ı	1	1	ı	1 200	1,3
	 b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé 	1	1	ı	ı	38 480	6,4	ı	ı
>	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURI- TE SOCIALE	664	14,1	000 09	8,3	24 464	4,1	9 987	10,5
VI	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	144	3,1	14 100	2,0	14 004	2,3	6 574	7,0
VII	REVENU NET (III+IV-V-VI)	4 580	100,0	718 059	100,0	602 930	100,0	94 862	100,0

a) Bassin de Basse-Saxe b) Bassin de 1ºEst c) Dont indemnité compensatrice de logement; 29 670 Pfr. et non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr.

MINES DE FER

TABLEAU 101

OUVRIER DU JOUR - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Année 1958

	Allemagne (RF)	(RF)	France (b)	(a)	Italie	9	Luxembourg	San
Eléments constitutifs du revenu	(a)					1		1
	DM	₽€	Ffr.	88	Lire	88	Fb.	8€
I SALAIRE EN ESPECES	5 153	106,3	799 575 c)	90,4	602 918	84,7	11, 423	100,1
II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE								
- Logement	ı	1	ı	1	ı	1	í	1
III GAIN BRUT (I+II)	5 153	106,3	799 575	90,4	602 918	84,7	111 423	100,1
IV ALLOCATIONS FAMILIALES								
 a) versées au travailleur directement par l'entreprise 	357	7,3	ı	1	ı	ı	1 200	1,1
b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	ı	1	145 020 d)	16,4	147 264	20,7	11 544	10,4
V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	661	13,6	000 09	8,8	24 464	3,4	10 047	0'6
VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE	ı	ı	0	1	14 004	2,0	2 846	2,6
VII R.SVENU NET (III+IV-V-VI)	4 849	100,0	884 595	100,0	711 714	100,0	111 274	100,0

⁽a) Bassin de Basse-Saxe.

⁽b) Bassin de l'Est.

⁽c) Dont indemnité compensatrice de logement : 37 086 Ffr. et non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr.

⁽d) Enfant de moins de 10 ans.

MINES DE FER

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE

OUVRIER DU FOND - MARIE, SANS ENFANT

							Année 1958
	Eldmonts constitutifs	Allemagne (RF) (a)	(RF) (a)	France (b)	(b)	Luxembourg	ourg
	du revenu	DЖ	%	Ffr.	8%	Fb.	b ^q
н	SALAIRE EN ESPECES	5 724	100,7	994 518 (c)	104,5	133 865	110,1
I	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE Logement	220	3,9	45 200	7,4	8 000	9,9
III	GAIN BRUT (I + II)	5 944	104,6	1 039 718	109,2	141 865	116,7
IV	ALLOCATIONS FAMILIALES						
	a) versées au travailleur directement par l'entreprise	211	3,7	1	1	1 200	1,0
	b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	ı	ı	ı	ı	r	ı
>	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SÉCURITE SOCIALE	712	12,5	000 09	6,3	11 175	6,6
ı	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	252	4,4	27 830	2,9	10 325	8,5
VII	PRIME DE MINEUR	490	8,8	ı	1		
VIII	REVENU NET (III + IV - V - VI + VII)	5 681	100,0	951 888	100,0	121 565	100,0

⁽a) Bassin de Basse-Saxe (b) Bassin de 1'Est (c) non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr,

MINES DE FER

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE

OUVRIER DU FOND MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Année 1958	ourg	βģ	97,2		5,7	102,9		6,0	8,3	8,1	4,0	1	100,0
	Luxembourg	Fb.	135 065		8 000	143 065		1 200	11 544	11 235	5 618	ı	138 956
	(b)	8	89,1		4,1	93,2		ı	13,0	5,4	8,0	1	100,0
	France (b)	Ffr.	994 518 (c)		45 200	1 039 718		1	145 020 (d)	000 09	9 020	ı	1 115 718
	(RF) (а)	%	94,6	,	3,6	98,2		5,7	ŀ	12,0	ı	8,1	100,0
	Allemagne (RF) (a)	DM	5 724		220	5 544		346	ı	728	1	490	6 052
	Eléments constitutifs	du revenu	SALAIRE EN ESPECES	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE	Logement	GAIN BRUT (I + II)	ALLOCATIONS FAMILIALES	a) versées au travailleur directement par l'entreprise	b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	PRIME DE MINEUR	REVENU NET (III + IV -V - VI + VII)
	L		I	Ħ		III	Ν			>	IA	VII	VIII

⁽a) Bassin de Basse-Saxe (b) Bassin de 11'Est (c) Non compris 1'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr. (d) Enfant de moins de 10 ans

MINES DE FER

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE

OUVRIER DU JOUR-MARIE, SANS ENFANT

Année 1958 106,0 100,0 8,1 114,1 1,2 z, 8,6 Luxembourg 1 200 104 810 8 000 112 810 9 723 5 412 98 875 ŧ Fb. 100,0 104,2 110,3 ca ca 6,1 8,1 ₽Q France (b) 768 904 (c) 45 200 900 09 814 104 15 800 738 304 Ffr. 111,0 100,0 106,3 13,3 4,7 4,6 2,3 βę Allemagne (RF) (a) 4 931 220 5 151 213 639 617 188 88 DM VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE a) versées au travailleur directement par l'entreprise b) versées au travailleur par un orga-nisme spécialisé VERSEMENTS LU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU NATURE DES AVANTAGES EN NATURE REVENU NET (III + IV - V - VI) Eléments constitutifs du revenu ALLOCATIONS FAMILIALES SALAIRE EN ESPECES GAIN BRUT (I + II) Logement III λĭ I > VII ΛI

⁽a) Bassin de Basse-Saxe

⁽b) Bassin de l'Est

⁽c) Non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr.

MINES DE FER

TABLEAU 105

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER INSCRIT, LOGE PAR LA MINE

OUVRIER DU JOUR - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

Année 1958

	Eléments constitutifs	Allemagne (R.F.) (a)	(R.F.) (a)	ousi	France (b)	roxe	Inxembourg	
	du revenu	MQ	8	. Tfr.	84	Fb.	%	
ı	SALAIRE EN ESPECES	4 931	101,3	768 904 (c)	85,5	106 010	0,86	
II	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE							
	Logement	220	4,5	45 200	5,1	8 000	7,0	_
III	GAIN BRUT (I + II)	5 151	105,8	814 104	90,6	114 010	100,0	
IV	ALLOCATIONS FAMILIALES							
	a) versées au travailleur directement par l'entreprise h) versées au travailleur nar un ores	350	7,2	,	ı	1 200	1,1	
	nisme spécialisé	1	ı	145 020 (d)	16,1	10 544	9,3	
>	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	634	13,0	000 09	6,7	9 783	8,6	
41	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	1	1	0	0	1 969	1,7	
VII	REVENU NET (III + IV - V - VI)	4 867	100,0	899 124	100	114 002	100,0	

a) Bassin de Basse-Saxe b) Bassin de 1'Est

c) non compris 1'indemnité annuelle de chauffage de 28,000 Fr.f.

⁽d) Enfant de moins de 10 ans

MINES DE FER

TABLEAU 106

REVENU ANNUEL MOYEN PAR OUVRIER PRÉSENT, LOGE PAR LA MINE

OUVRIER DU FOND MARIE SANS ENFANT

							Année 1958	
	Eléments constitutifs	Allemagne (RF) (a)	(RF) (a)	France (b)	(p)	Luxembourg	ourg	
	du revenu	DМ	βģ	Ffr.	₽€	Fb.	pe	
ı	SALAIRE EN ESPECES	6 143	102,1	1 048 224 (c)	104,9	147 057	111,6	
11	VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE							
	Logement	220	3,7	45 200	4,5	8 000	6,1	
111	GAIN BRUT (I + II)	6 363	105,8	1 093 424	109,4	155 057	117,6	
ΙΛ	ALLOCATIONS FAMILIALES							
	a) versées au travailleur directement par l'entreprise	215	3,6	ı	1	1 200	6,0	
	D) Versees au travailleur par un orga- nisme spécialisé	ı	ı	1	ı	ı	ı	
>	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURI- TE SOCIALE	763	12,7	000 09	6,0	11 835	0,6	
ΙΛ	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	32.4	5,4	33 550	3,4	12 591	9,5	
VII	PRIME DE MINEUR	526	8,7	ı	1	1	ı	
VIII	REVENU NET (III + IV - V - VI + VII)	6 017	100,0	999 874	100,0	131 831	100,0	

⁽a) Bassin de Basse-Saxe
(b) Bassin de 1'Est
(c) non compris l'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr.

MINES DE FER

TABLEAU 107

MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE OUVRIER DU FOND

							Année 1958	
	R]Aments constitutifs du revenu	Allemagne	Allemagne (RF) (a)	Franc	France (b)	aexny	Luxembourg	
		MG	જ	Ffr.	R	Fb.	88	
1	SALAIRE EN ESPECES	6 143	95,0	1 048 224 c)	0'06	148 257	0,66	
11	VALEUR DES AVENTAGES EN NATURE	C	ć	500	6	6	3	
	rogement	022	4,5	45 200	9,8	900	υ , α	
III	GAIN BRUT (I + II)	6 363	98,4	1 093 424	93,9	156 257	104,3	
IV	ALLOCATIONS FAMILIALES							
	a) versées au travailleur directement par l'entreprise	357	υ, α	,	1	1 200	8,0	
	b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	,	1	145 020 d)	12,5	11 544	7,7	
>	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	780	12,1	000 09	5,2	11 895	7,9	
IA	VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	•	t	14 080	1,2	7 334	6,4	
VII	PRIME DE MINEUR	526	8,2	ı	1	1	ı	
VIII	REVENU NET (III+IV-V-VI+VII)	6 466	100,0	1 164 364	100,0	149 772	100,0	

a) Bassin de Basse-Saxe b) Bassin de 1/Est c) Non compris 1/indemaité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr. d) Enfant de moins de 10 ans

MINES DE FER

TABLEAU 108

OUVRIER DU JOUR - MARIE, SANS ENFANT

							Année 1958
	7 15	Allemagne (RF) (a)	if) (a)	Franc	France (b)	n·I	Luxembourg
	Prements constructing on revenu	жа	ъ.	Ffr.	ક જ	Fb.	8
H	SALAIRE EN ESPECES	5 153	107,3	762 489 c)	104,1	110 223	107.1
II	II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE						
	Logement	220	4,6	45 200	6,2	8 000	7.8
11	III GAIN BRUT (I + II)	5 373	111,9	807 689	110,3	118 223	114.9
IV	IV ALLOCATIONS FAMILIALES						`
	a) versées au travailleur directement par l'entreprise	215	4	ı		9	
	b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	·	· ·		, ,	3 ,	3, 1
>	VERSEMENTS DU TRAVALLIEUR A LA SECURITE SOCIALE	644	13,4	000 09	80	286 6	7.6
V	VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	144	9,0	15 300	2,1	6 574	, 9
VI	VII REVENU NET (III+IV-V-VI)	4 800	100,0	732 389	100,0	102 862	100,0

a) Bassin de Basse-Saxe b) Bassin de 1'Est c) Non compris 1'indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr.

MINES DE FER

TABLEAU 109

OUVRIER DU JOUR - MARIE, AVEC 2 ENFANTS A CHARGE

1958	
Année	

	Eléments constitutifs du revenu	Allemagne (RF) (a)	(RF) (a)	Fran	France (b)	Inxe	Luxembourg
		MC	82	Ffr.	₽€	Fb.	88
I	I SALAIRE EN ESPECES	5 153	101,7	762 489(c)	85,4	111 423	93,4
II	II VALEUR DES AVANTAGES EN NATURE						
	Logement	220	4,3	45 200	5,1	8 000	6,7
III	III GAIN BRUT NET (I + II)	5 373	106,0	807 689	90,5	119 423	100,1
IV	IV ALLOCATIONS FAMILIALES						
	 a) versées au travailleur directement par l'entreprise 	357	7,0	ı	ı	1 200	1,0
	b) versées au travailleur par un orga- nisme spécialisé	ı	•	145 020 (4)	16,2	11 544	7,6
>	V VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR A LA SECURITE SOCIALE	661	13,0	000 09	6,7	10 047	8,4
VI	VI VERSEMENTS DU TRAVAILLEUR AU TITRE DE L'IMPOT SUR LE REVENU	1	ı	1	ı	2 846	2,4
VII	VII REVENU NET (III+IV-V-VI)	5 069	100,0	892 709	100,0	119 274	100,0

a) Bassin de Basse-Saxe b) Bassin de 1/KSt c) Mon compris 1/indemnité annuelle de chauffage de 28 000 Ffr. d) Enfant de moins de 10 ans

LES INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION, DES PRIX DE GROS ET DES PRIX AGRICOLES A LA PRODUCTION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTE

COMPARAISON METHODOLOGIQUE

Depuis le mois de janvier de cette année, l'Office Statistique des Communautés Européennes publie des «Notes Statistiques Rapides». On trouvera ci-après exposées les méthodes appliquées par les différents pays pour le calcul des indices de prix contenus dans cette publication.

Les personnes qui consultent ces indices seront ainsi à même d'apprécier leur valeur et leur comparabilité du point de vue international.

Etant donné les différences souvent sensibles de méthode, les comparaisons internationales ne peuvent avoir de sens que si l'on tient compte de cette diversité.

lère PARTIE - APERCU DES DIFFERENTS INDICES DE PRIX

Indice des prix à la consommation

ALLEMAGNE (RF)

1. Dénomination : «Preisindex für die Lebenshaltung» (1)

⁽¹⁾ Outre cet indice est calculé par le «Statistisches Bundesamt» un indice des prix de détail, dit «Index der Einzelhandelspreise» également publié dans «Wirtschaft und Statistik» et «Statistische Berichte», Reihe VI, 3.

- 2. Description détaillée : «Wirtschaft und Statistik». Heft11, Novembre 1952.
- 3. Publication mensuelle: dans «Wirtschaft und Statistik» et «Statistische Berichte», Reihe VI/3. L'indice est disponible vers le 12 du mois suivant et publié vers le 25 dans «Statistische Berichte».
- 4. Période de base : 1950 = 100 (1)
- 5. Méthode de calcul : Moyenne arithmétique pondérée (Laspeyres).
- 6. Budgets de référence
 - a) Taille des ménages

L'indice est établi pour une famille de quatre personnes dont le chef est ou a été (2) ouvrier, employé ou fonctionnaire de l'Etat.

b) Niveau de vie

Le budget de référence correspond à un ménage dans lequel ne rentre qu'un seul gain. Les indices sont calculés pour trois groupes de consommateurs. Dans les «Notes Statistiques Rapides» a été pris en considération le «groupe de consommation moyen», considéré comme le plus représentatif. Le niveau de ce groupe en 1950 correspondait à des dépenses mensuelles de 300 DM, soit à des revenus (3) mensuelles de 360 DM par ménage.

7. Panier de référence et schéma de pondération

Les schémas de consommation dont sont déduits les paniers de référence et les pondérations reposent sur les enquêtes de budgets de familles exécutées auprès de travailleurs au cours de l'année 1950 (4). Pour le groupe moyen, on a disposé de données portant sur 244 ménages d'ouvriers, employés et fonctionnaires de l'Etat.

Le panier de consommation ne renferme que les produits les plus importants. Les pondérations des articles non retenus ont été reportées sur des articles similaires, pris en considération.

En vue de la comparaison avec l'avant-guerre l'indice est aussi recalculé sur la base 100 en 1938.

⁽²⁾ Cas du rentier, chômeur, etc.

⁽³⁾ Les dépenses sont égales aux revenus moins certaines parties des revenus consacrées à des emplois particuliers, tels que impôts, primes d'assurances et contribution de sécurité sociale, épargne, cadeaux, rémunération du personnel domestique, etc.

Pour le groupe inférieur (175 DM de dépenses mensuelles correspondant à 210 DM de revenus du ménage), il s'agit surtout de rentiers, chômeurs et économiquement faibles. Les niveaux de dépenses et de revenus sont respectivement, et par mois, de 525 et 650 DM pour le groupe supérieur.

⁽⁴⁾ Pour les groupes inférieur et supérieur, l'enquête s'est étendue sur l'année 1949.

8. Dépenses de loyer

Les relevés portant sur les loyers sont exécutés séparément pour des habitations de divers âges (vieilles, neuves et très neuves), conformément à leur structure au recensement des habitations de 1950. Les loyers des locaux sous-loués sont éventuellement retranchés du loyer total.

9. Variations saisonnières

L'indice n'est pas corrigé de l'influence des mouvements saisonniers des prix pour les pommes de terre, les légumes et les fruits (1).

10. Observation des prix

Les prix sont relevés au milieu du mois (2) dans des magasins de standing moyen. Les grands magasins et les coopératives de consommation ont été compris dans l'échantillon de points de vente dans une mesure correspondant à leur importance.

Les prix sont ceux normalement pratiqués dans les magasins (sans prise en considération des suppléments pour livraison à domicile et des intérêts pour ventes à crédit et aussi non compte tenu de rabais éventuels).

Les prix sont relevés dans 106 communes réparties sur l'ensemble du terri-

Les prix des articles faisant l'objet d'un relevé dans toutes les communes résultent d'observations mensuelles dans 600 à 650 magasins; les marchandises des groupes habillement et équipement ménager dans 500 magasins et les articles de marque dans 30 à 50 magasins (3). On relève chaque mois environ 109 000 prix.

Les loyers sont observés trimestriellement (mi-janvier, -avril, -juillet et -octobre) sur environ 5000 logements.

11. Etabli ssement de l'indice

Des prix moyens sont établis par commune et par «Land». Les moyennes par «Land» servent à calculer des indices particuliers qui sont combinés en indices pour l'ensemble du territoire en pondérant les chiffres des «Länder» d'après leur population respective.

⁽¹⁾ L'influence saisonnière est atténuée, du fait que, pour les achats de provision les quantités achetées sont ventilées sur l'ensemble de l'année, mais évaluées aux prix du mois de récolte. Les variations saisonnières ne sont pas corrigées, étant donné que les différences entre les indices corrigés et non corrigés sont négligeables, surtout en ce qui concerne l'indice d'ensemble.

⁽²⁾ De mai à octobre, les prix des pommes de terre, des légumes et des fruits sont relevés au ler et au 15 du mois.

⁽³⁾ Les prix des marchandises des groupes habillement, équipement ménager et des articles de marque ne sont pas relevés dans toutes les communes.

Composition et pondération de l'indice (1)
 L'indice est subdivisé en neuf groupes d'après la destination des articles du panier. A l'intérieur des groupes, les articles similaires sont repris dans des

PONDERATION ARTICLES (2) ١. Alimentation 461,3 78 11. Boissons et tabacs 70,7 6 111. Logement 102,0 4 IV. Chauffage et éclairage 51,6 10 ٧. Equipement du logement 49.6 59 VI. Habillement 129,8 50 VII. Hygiène et soins 42,6 21 VIII. Culture et distractions 64,0 11 **Transports** IX. 28.4 10 1 000,0 249

BELGIQUE

- 1. Dénomination : «Indice des prix de détail».
- Description détaillée : dans «Bulletin de statistique» Nos 7 8, Juillet-Août 1955.
- Publication mensuelle : «Bulletin de Statistique» et «Le Moniteur belge».
 L'indice est disponible vers le 24 du mois considéré et est publié le 1^{er} du mois suivant dans le «Moniteur belge».
- 4. Période de base : 1953 = 100.
- 5. Méthode de calcul : Moyenne arithmétique non pondérée.
- 6. Panier de référence :

sous-groupes.

Sur la base des résultats de l'enquête effectuée en 1949 par l'Institut universitaire d'information sociale sur les conditions de vie des ménages d'ouvriers et d'employés et sur différentes autres évaluations, l'indice est établi à partir de 65 produits et services dont la consommation est représentative pour les budgets considérés.

Le loyer, facteur important, n'est pas compris dans l'indice.

L'indice ne couvre qu'environ 70 % des dépenses d'un ménage ouvrier moyen.

⁽¹⁾ Groupe de consommation moyen.

⁽²⁾ Le nombre d'articles ayant été modifié depuis 1952, les chiffres fournis ici ne correspondent pas à ceux publiés dans « Wirtschaft und Statistik», Novembre 1952.

7. Pondération indirecte

On a tenu compte de l'importance de chaque groupe de produits dans l'indice global en prenant plus ou moins d'articles des différents groupes; on a, de cette façon, réalisé une pondération indirecte.

8. Variations saisonnières

L'indice n'est pas corrigé des variations saisonnières (oeufs, viande, pommes de terre et fruits exotiques). Les produits à fortes variations saisonnières (légumes, fruits du pays) ne sont pas inclus dans l'indice.

9. Observation des prix

Les prix sont relevés en 12 jours, situés au milieu du mois, dans 3 500 magasins des différents types de commerce et ceci dans 62 communes et villes réparties sur l'ensemble du territoire.

10. Etablissement de l'indice

Pour chacun des 65 articles relevés, une moyenne arithmétique non pondérée est calculée pour chacun des 62 centres d'observation. A partir de ces chiffres, on calcule des indices particuliers. Ceux-ci sont alors pondérés d'après le nombre d'habitants des 62 centres d'observation, et combinés en indices particuliers par province; selon le même procédé, ceux-ci sont enfin groupés pour former les indices particuliers du pays.

11. Composition de l'indice

	NOMBRE D'ARTICLES
Produits alimentaires	35
Produits non-alimentaires	25
Services	5
Total	65

FRANCE

- 1. Dénomination : «Indice d'ensemble des prix de détail dans l'agglomération parisienne ». (1)
- Description détaillée : dans «Etudes statistiques», n° 4 Octobre/Décembre 1957.
- 3. Publication mensuelle : «Bulletin hebdomadaire de statistique» et «Bulletin mensuel de statistique».

L'indice est disponible vers le 10 du mois suivant, publié vers le 15 dans le bulletin hebdomadaire.

- 4. Période de base; ler juillet 1956 30 juin 1957.
- 5. Méthode de calcul : Moyenne arithmétique pondérée (Laspeyres).

⁽¹⁾ Il existe également un indice portant sur 179 articles servant de référence à l'indexation du salaire minimum national interprofessionnel (S.M.I.G.) (publié dans le «Bulletin Mensuel de Statistique»). En outre, il est calculé un «Indice d'ensemble des prix de détail dans les agglomérations importantes de province». (Période de base : 100 en 1957; 235 articles).

6. Budget de référence Il repose sur des enquêtes de consommation exécutées en 1954 dans la région parisienne, auprès de ménages de toutes tailles (ménages de 1 personne exclus), les chefs de famille étant des ouvriers ou employés de conditions modestes.

L'enquête a porté sur 1 509 ménages.

- a) Ceux-ci comprennent 60 p. 100 d'ouvriers et 40 p. 100 d'employés,
- b) La taille des ménages se répartit comme suit :

43 p. 100 de ménages de 2 personnes,

31 p. 100 de ménages de 3 personnes,

15 p. 100 de ménages de 4 personnes,

11 p. 100 de ménages de 5 personnes. La taille moyenne est de 3,0 personnes par ménage.

- c) Nombre moyen d'enfants de moins de 16 ans par ménage : 0,8
- d) Nombre moyen de salariés par ménage : 1,6
- e) Rémunération mensuelle moyenne par ménage : 71.900 F.
- 7. Panier de référence et schéma de pondération N'ont été en principe retenus que des articles dont la part dans les dépenses totales atteignait 1 p. 1000. Les pondérations des articles non retenues ont été reportées sur des articles similaires figurant dans l'indice.

Certains postes de dépenses ont été écartés (glace à rafraichir, fleurs, impôts, cadeaux, cotisations, une partie des dépenses de vacances, pension, école, colonie de vacances, nourriture des animaux, alcool et consommations au café). Ces dépenses représentaient, en 1954, 78 p. 1000 du budget observé. La part du budget moyen des ménages prise en considération correspond donc environ à 92 p. 100 des dépenses constatées en 1954.

- 8. Variations saisonnières Les variations saisonnières de prix sont corrigées pour les pommes de terre, les fruits et légumes frais.
- 9. Observation des prix Certains produits alimentaires (viandes, beurre, vin, légumes, fruits) font l'objet de relevés hebdomadaires dans chaque point de vente, pour d'autres articles les observations sont réparties sur le mois pour l'ensemble des points de vente de l'échantillon; pour les prix officiels ou imposés, la cadence d'observation est en principe mensuelle; la moyenne mensuelle est établie «pro rata temporis».

Les points de vente sont répartis dans l'ensemble de l'agglomération parisienne de manière à assurer une répartition territoriale en rapport avec celle des domiciles des salariés. Les diverses formes de commerce sont représentées. Environ 17.000 relevés sont exécutés chaque mois sur 1.300 points de vente. Le nombre de relevés par article s'échelonne de 50 à 120.

Les loyers sont observés semestriellement sur un échantillon d'environ 100 logements; des logements neufs sont inclus dans l'échantillon au fur et à mesure des progrès de la construction. Une part convenable de l'allocation logement (1) est déduite du loyer moyen résultant des observations faites sur l'échantillon.

Les séries de prix retenues pour représenter les articles du poste «soins médicaux» sont basées sur les sommes restant à la charge des salariés après remboursement éventuel de la part prise en charge par la Sécurité sociale.

10. Composition et pondération de l'indice

L'indice est articulé en sept grands groupes, eux-mêmes subdivisés en 16 sous-groupes.

		GROUPES	NOMBRE ['ARTICLES	PONDE	RATION
ı,	Aliments		95		443	
11.	Boissons	et stimulants	8		85	
III.	Habitatio	n	40		175	
	dont :	logement $\binom{2}{2}$ équipement du logement chauffage et éclairage		5 31 4		70 5 8 47
I۷.	Hygiène	et soins	29		72	
٧.	Transpor	rts	15		62	
۷I.	Habiller	nent et linge	40		104	
VII	. Distracti	ion et divers	23		59	
	Ensem	ble	250		1 000	

ITALIE

- 1. Dénomination : «Numeri indici dei prezzi al consumo» (3).
- 2. Description détaillée : ISTAT, «Metodi e Norme, Numeri indici dei prezzi», série A, N° 2, octobre 1957.
- Publication mensuelle: «Bollettino mensile di Statistica».
 Disponible vers le 25 du mois suivant, publié vers la fin du mois dans «Notiziario».
- L'allocation logement est distribuée à certaines catégories de salariés pour limiter l'incidence de la hausse des loyers.
- (2) Le loyer et les charges proprement dits constituent 1 poste de poids 31.
- (3) A part cet indice, l'ISTAT continue à calculer l'ancien indice, «Numeri indici del costo della vita» (base 1938 = 100), publié dans «Bollettino mensile di Statistica».

- 4. Période de base : 1953 = 100.
- 5. Méthode de calcul: Moyenne arithmétique pondérée (Laspeyres).
- 5. Panier de référence et schéma de pondération

L'établissement du panier de référence et du schéma de pondération repose presque entièrement sur les résultats de la comptabilité nationale de 1953. Le schéma de pondération reflète donc la structure des dépenses de consommation de l'ensemble de la population. La pondération des articles non repris dans l'indice a été reportée sur celle de marchandises similaires.

7. Variations saisonnières

L'indice n'est pas corrigé des variations saisonnières.

8. Observation des prix

Les prix sont relevés dans des magasins de différents types commerciaux des 92 capitales de provinces.

Le nombre de magasins visités dans chaque centre varie de 3 à 20, selon l'importance des articles et la sensibilité des prix. Dans quelques grands centres, ce nombre est sensiblement plus élevé.

Dans l'ensemble on relève mensuellement : 130 000 prix dans 8 000 magasins d'alimentation, 16 000 prix dans 3 000 magasins d'habillement et 14 000 prix dans 3 000 magasins d'articles divers.

Les prix des denrées alimentaires sont relevés le 5, le 15 et le 25 et ceux des autres produits le 15 de chaque mois.

Les loyers (10 000) sont relevés le 15 janvier, le 15 avril, le 15 juillet et le 15 octobre.

9. Articulation de l'indice

L'indice qui comprend 267 articles est divisé d'après la destination des produits en 10 classes et 38 catégories.

10. Composition et pondération de l'indice

		Nombre d'articles	Pondération
1.	Alimentation, boissons, tabacs	105	52,2
2.	Textiles	35	14,4
3.	Hygiène et soins	14	2,4
4.	Articles ménagers	32	6,1
5.	Chauffage et éclairage	9	2,6
6.	Moyens de transports propres	8	4,1
7.	Logement	2	2,3
8.	Service domestiques et similaires	12	1,3
9.	Transports, frais de restaurant (et cafés)	25	6,5
10.	Service divers	25	8,1
	Ensemble	266,0	100,0

LUXEMBOURG

- 1. Dénomination : «Indice du coût de la vie».
- Description détaillée : «Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg» N° 61 du 30 octobre 1948.
- Publication mensuelle : «Mémorial du Grand-Duché de Luxembourg» et «Bulletin Economique».

L'indice est disponible vers le milieu du mois et publié au même moment dans les journaux. Vers la fin du mois il est publié dans le «Mémorial».

- 4. Période de base : ler janvier 1948 = 100
- 5. Méthode de calcul: Moyenne arithmétique pondérée (Laspeyres).
- 6. Panier de référence et schéma de pondération

Ont été retenus, pour le calcul de l'indice, des articles de consommation courante et qui sont les plus faciles à relever. (Pour cette raison on a, par exemple exclu de l'indice les dépenses médicales et les loyers).

Le schéma de pondération est basé sur la consommation annuelle estimée d'un ménage de 4 personnes.

7. Variations saisonnières

L'indice n'est pas corrigé des variations saisonnières.

8. Observation des prix

Sont relevés dans 9 villes les prix de 36 articles et qualités. L'enquête a lieu le premier de chaque mois.

9. Etablissement de l'indice

Pour le calcul du prix moyen général de chacun des 36 articles et qualités de l'indice, il est attribué, comme élément de pondération, aux prix de la ville de Luxembourg la valeur d'un tiers à ceux des localités d'Esch/Alzette et de Differdange la valeur d'un deuxième tiers et à ceux des six autres localités du pays la valeur du troisième tiers.

Le prix moyen général de chaque article, multiplié par la quantité de consommation fixée dans le schéma de pondération, fournit la dépense totale qui est mise en rapport avec la dépense totale au ler janvier 1948.

10. Composition et pondération de l'indice

GROUPES	ARTICLES ET QUALITES	PONDERATION
Alimentation	24	53
Habillement	6	33
Chauffage et éclairage	3	8
Divers	3	6
Total	36	100

PAYS - BAS

- Dénomination: «Prijsindexcijfers van het levensonderhoud van gezinnen van hand- en hoofdarbeiders».
- 2. Description détaillée : Centraal Bureau voor de Statistiek «Prijsindexcijfers van het levensonderhoud van gezinnen», Utrecht 1955.
- 3. Publication mensuelle: «Maandschrift van het C.B.S.», «Maandstatistiek van de binnenlandse handel, het verbruik en de prijzen», «Sociale maandstatistiek» et «Statistisch Bulletin». Disponible vers le 15 du mois suivant; publié dans «Statistisch Bulletin»
- 4. Période de base : 1951.
- 5. Méthode de calcul : Mayenne arithmétique pondérée (Laspeyres).
- 6. Budget de référence
- 7 L'indice est établi pour un ménage de quatre personnes dont le chef est ouvrier, employé ou fonctionnaire et dont le gain annuel brut s'élevait, en 1951, de 3000 à 5000 florins ⁽¹⁾. Le budget de reférence et celui d'un ménage dans lequel n'entre, en principe, qu'un seul gain.
- 7. Panier de référence et schéma de pondération

Le panier de référence et la pondération reposent sur l'enquête de budgets de famille effectuée en 1951.

Les postes de dépenses, dont le pourcentage ne dépasse pas 1 ‰ des dépenses globales n'apparaîssent pas dans l'indice, mais la pondération correspondante est reportée sur des postes similaires ou bien groupée avec d'autres petits postes de dépenses similaires.

⁽¹⁾ En outre, il est établi un indice correspondant à une famille de quatre personnes dont le chef est employé ou fonctionnaire et dont le salaire annuel brut s'élevait, en 1951, de 7000 à 12000 florins.

8. Variations saisonnières

Les coefficients de pondération reflètent, en principe, les pourcentages des postes dans les dépenses globales de l'année de base. Ceci n'est cependant pas valable pour les groupes suivants, pour lesquels la part de chacun des articles contenus varie tandis que le groupe entier présente toujours la même pondération:

- a) les légumes, les fruits et les fleurs : la pondération des articles varie mensuellement.
- b) une partie de l'habillement : la pondération varie suivant qu'il s'agit de la saison d'hiver ou d'été (septembre à février ou mars à août).

9. Observation des prix

Les prix sont observés dans 21 communes (dont 3 grandes villes). Les 19000 prix sont relevés dans environ 2000 magasins où achète le groupe de consommateurs ayant servi de base pour le calcul de l'indice. Tous les genres de commerce sont représentés.

On tient compte des rabais dans la mesure où ils diminuent directement les prix, c'est-à-dire s'ils ne sont pas remis sous forme de primes, etc.

Les prix sont relevés dans la semaine du 15 de chaque mois. Pour les fruits et les légumes trois relevés de prix sont effectués au cours de cette semaine.

10. Etablissement de l'indice

Les prix sont relevés dans 21 communes (à partir de juin 1959 dans 34 communes pour le groupe «Alimentation»)ou, lorsqu'il s'agit d'articles dont le prix est imposé, auprès des producteurs, de la centrale des coopératives de consommation ou des sièges centraux des maisons à succursales multiples. Pour les produits alimentaires, le nombre de prix relevés par commune dépend de l'importance de la population dans les différentes communes; un prix moyen est établi pour chaque article et ensuite on calcule l'indice pour l'ensemble du territoire. Pour les autres articles l'indice national résulte de la combinaison de 4 indices régionaux (Amsterdam, Rotterdam, La Haye, 18 autres communes). Ceux-ci sont pondérés d'après l'importance de la population active dépendante dans les trois grandes villes et dans le reste des Pays-Bas (représenté par les 18 communes).

11. Comparaison des prix

En règle générale, les prix mensuels sont comparés avec la moyenne des 12 prix mensuels de 1951.

Pour les légumes, les fruits et les fleurs, les prix sont comparés avec ceux du mois correspondant, pour certains articles d'habillement avec le semestre correspondant de l'année de base (voir 8).

12. Composition et pondération de l'indice (1)

	GROUPE	NOMBRE	PONDERATION	
1.	Alimentation	116	a) 361,4	<i>b)</i> 388,8
2.	Tabacs	5	26,4	28,4
3.	Logement	62	209,4	255,3
4.	Habillement et chaussures	49	129,7	139,5
5.	Hygiène et soins	31	48,7	52,4
6.	Culture et distractions	41	91,3	98,2
7.	Assurances et contributions volontaires	6	62,7	67,4
	Total	310	929,6	1 000,0

II. Indice des prix de gros

ALLEMAGNE (RF)

- 1. Dénomination : « Preisindex ausgewählter Grundstoffe ».
- 2. Description détaillée : «Wirtschaft und Statistik», Heft 12, Décembre 1955.
- 3. Publication mensuelle: «Wirtschaft und Statistik» et «Statistische Berichte» Reihe VI/2, L'indice est disponible vers le 17 du mois suivant et publié dans «Statistische Berichte» vers le 20.
- 4. Période de base : 1950 = 100(2)
- 5. Méthode de calcul : Moyenne arithmétique pondérée (Laspeyres).

⁽¹⁾ L'indice publié dans les «Notes Statistiques Rapides» est l'indice sans les assurances obligatoires et l'impôt sur les salaires. Le C.B.S. calcule encore deux autres indices généraux dont l'un tient compte des dépenses pour les assurances obligatoires (poids 40,8 %,) et dont l'autre inclut en outre les dépenses pour les impôts (poids 29,6 %,). Le présent schéma de pondération donne d'une part les coefficients de pondération originaux (a) et également la répartition des coefficients obtenus en ramenant le total à 1000.

⁽²⁾ En rue de la comparaison avec la période d'avant-guerre, l'indice est aussi recalculé sur la base 100 en 1938

6. Domaine couvert

L'indice saisit le mouvement des prix d'un choix de marchandises non élaborées ou peu élaborées qui servent surtout à la fabrication des produits finis ou qui sont consommés dans l'économie.

Dans l'indice sont aussi comprises les marchandises importées (voir aussi § 12).

7. Panier de référence et schéma de pondération

Le critère de choix des matières de base reprises dans l'indice était surtout celui de l'importance des échanges. Cependant sont aussi prises en considération les marchandises moins importantes dans les échanges, soit parce qu'elles occupent une position clef dans certaines productions, soit qu'on dispose déjà pour elles de relevés de prix dans le cadre de la statistique des prix à la production.

La pondération repose sur la consommation d'ensemble des matières de base dans les différents secteurs de l'économie allemande pour l'année 1954 (pour les produits agricoles - campagne 1953/54). Dans la mesure où les matières apparaîssent dans l'indice à plusieurs stades de transformation, on a opéré une certaine déduction des valeurs obtenues.

8. Variations saisonnières

Les prix ne sont pas corrigés des variations saisonnières.

9. Observation des prix

Les prix sont en principe relevés pour chaque marchandise autant que possible au premier stade d'élaboration; mais on a veillé également à ce qu'au stade d'élaboration retenu, une aussi grande partie que possible des matières de base fasse l'objet de transactions.

Il s'agit en principe des prix pour l'acheteur pour les produits importés des prix à la frontière allemande à l'exclusion des droits de douane; ce sont les prix effectivement pratiqués qui sont retenus. Les prix sont relevés auprès de 390 sources d'information, une moitié le 21 de chaque mois, l'autre moitié étant des moyennes mensuelles.

10. Articulation de l'indice

L'indice est articulé en deux groupes d'après l'origine des produits (l'origine se déduit du stade de production immédiatement précédent).

11. Composition et pondération de l'indice

MARCHANDISES	NOMBRE D'ARTICLES	SERIES DE PRIX	PONDERATION
 l. Matières de base sélectionnées d'origine agricole et forestière Ensemble 	35	553	524,50
 Produits d'alimentation, tabac et boissons 	27		433,42
2. Divers	8		91,08
II. Matières de base sélectionnées d'origine industrielle	57	493	475,50
1. Carburants	8		110,04
2. Energie	2		97,52
3. Matériaux de construction	6		41,12
4. Fers et aciers (demi finis)	14		108,53
 Métaux non ferreux (demis finis) 	4		25,13
6. Produits chimiques	15		53,96
7. Divers	8		39,20
Total	92	1 046	1 000,00

12. Part des marchandises importées dans les indices de groupes (Pondération dans l'indice général)

	MATIERES DE BASE D'ORIGINE		INDICE GENERAL
	NATIONALE	ETRANGERE	
 Matière de base d'origine agricole et forestière 	380,17	144,33	524,50
 Matière de base d'origine industrielle 	441,31	34,19	475,50
	821,48	178,52	1 000,00

BELGIQUE

- 1. Dénomination : « Indice des prix de gros ».
- 2. De scription détaillée : «Bulletin de Statistique», nº 11, novembre 1948.

- Publication mensuelle : «Bulletin de Statistique», «Revue du Travail» et «Bulletin mensuel de la Direction Générale des Etudes de la Documentation» Disponible à la fin du mois.
- 4. Période de base : 1936 1938 = 100.
- 5. Méthode de calcul: Moyenne géométrique non pondérée.
- 6. Domaine couvert

L'indice mesure le mouvement des prix au stade du commerce en gros, c'est-àdire aux stades antérieurs à la consommation familiale.

Des produits importés (37) sont inclus dans l'indice.

Il y a relativement peu de produits finis repris dans l'indice.

7. Pondération indirecte

Par suite d'une documentation statistique insuffisante, il n'a pas été possible d'établir une pondération directe. Cependant, partant de la documentation existante on a attribué à chacun des 12 groupes un nombre d'articles correspondant à l'importance relative du groupe dans l'indice général.

8. Variations saisonnières

L'indice n'est pas corrigé des variations saisonnières.

9. Observation des prix

Les prix sont relevés mensuellement auprès de 90 sources d'information pour 135 produits (272 qualités). Pour chaque article ou chaque qualité, un seul prix est généralement relevé.

En principe, on prend en considération le prix le plus courant d'un article; celui-ci est le plus souvent le prix départ usine ou départ entrepôt et pour les marchandises importées le prix caf Anvers.

Il n'existe aucune règle en ce qui concerne la prise en considération des rabais et des conditions spéciales de livraison, ni quant à l'inclusion ou la non inclusion des impôts dans le prix.

Les prix sont observés autant que possible au premier stade d'élaboration. Les relevés sont exécutés dans la deuxième quinzaine du mois.

10. Composition de l'indice

	NOMBRE D'ARTICLES
1. Produits du règne animal	13
2. Produits du règne végétal	14
3. Matières grasses	2
4. Produits minéraux	19
Produits chimiques	11

(suite)

	NOMBRE D'ARTICLES
6. Peaux et cuirs	5
7. Caoutchouc	1
8. Bois	6
9. Papier et carton	4
10. Textiles	21
11. Matériaux de construction	13
12. Métaux et produits métalliques	26
Total	135

FRANCE

- 1. Dénomination : «Indice des prix de gros»
- 2. De scription détaillée : I.N.S.E.E. «Les Statistiques de prix en France et en divers pays étrangers».
- 3. Publication mensuelle : «Bulletin hebdomadaire de Statistique» et «Bulletin mensuel de Statistique». L'indice est disponible dans les premiers jours du mois suivant, publié vers le 15 dans le Bulletin hebdomadaire. Le résultat est d'abord provisoire; l'indice définitif est arrêté le mois suivant.
- 4. Période de base : 1949 = 100.
- 5. Méthode de calcul : Moyenne arithmétique pondérée (Laspeyres)
- 6. Domaine couvert L'indice général mesure l'évolution du niveau des prix pour l'ensemble des articles faisant l'objet de transactions sur les marchés de gros, c'est-à-dire des transactions effectuées sur des produits situés à des stades antérieurs à celui de la consommation familiale.

Des matières premières importées figurent dans la liste. A quelques exceptions près (savon de ménage, rails, pneumatiques), l'indice ne prend pas en considération d'objets manufacturés.

7. Panier de référence et schéma de pondération

L'ensemble des pondérations attribuées à l'indice général a été successivement réparti entre les trois grands secteurs de production (produits alimentaires, combustibles et énergie, produits industriels) puis entre les groupes composant chaque secteur, enfin entre les articles constituant les groupes. D'une manière générale, les pondérations globales affectées à chaque secteur et à chaque groupe ont été déterminées d'après la valeur de la production au dernier stade connu des transactions en gros en 1949, tandis que celles attribuées à chaque article, à l'intérieur d'un groupe donné, ont été définies comme proportionnelles aux valeurs globales des transactions relatives à cet article; pour les marchandises représentées à plusieurs stades dans l'indice, la pondération totale correspondant à leur valeur au stade final a été répartie entre les stades successifs proportionnellement aux valeurs relatives des produits aux

divers stades considérés.

Pour trois groupes seulement : textiles, cuirs et papiers, ont été calculés des indices concernant, d'une part les matières premières, d'autre part, les produits ayant subi une certaine transformation.

8. Variations saisonnières

Il n'est pas effectué de corrections pour tenir compte des variations saisonnières (oeufs, viandes, produits laitiers, pommes de terre). Il faut remarquer que les produits comportant de très fortes variations (fruits et légumes frais, poissons) sont hors du champ de l'indice.

9. Observation des prix

Comme source d'information, sont utilisés les bourses d'échanges, les journaux commerciaux, certains syndicats professionnels et les publications officielles pour les prix réglementés. Dans la majorité des cas, les prix retenus comprennent les taxes et impôts indirects.

Pour un article déterminé, c'est le prix le plus couramment pratiqué qui est relevé, p. ex. soit rendu franco, soit gare départ. Le plus souvent, les prix concernent la région parisienne. En général, un seul prix est observé pour chaque article.

Les prix sont relevés en fin de mois.

10. Articulation de l'indice

A l'intérieur de l'indice général des prix de gros les articles ont été répartis en trois secteurs essentiels : produits alimentaires, combustibles et énergie, produits industriels. Dans ces trois secteurs ont été distingués un certain nombre de groupes et sous-groupes de produits représentant les branches les plus importantes de la production.

11. Composition et pondération de l'indice

	NOMBRE D'ARTICLES	PONDERATION
1. Produits alimentaires	112	4 000
II. Combustibles et énergie	45	1 500
III. Produits industriels	321	4 500
Produits métallurgiques	133	1 069
Matériaux de construction	15	242
Produits d'extraction divers	18	156
Produits chimiques	43	452
Caoutchouc	13	177
Corps gras industriels	11	222
Textiles	27	1 281
Cuir	16	163
	478	10 000

(suite)

	NOMBRE D'ARTICLES	PONDERATION
III. Produits industriels		
Bois	18	503
Papiers	27	235
Indice général	478 10 000	

ITALIE

- 1. Dénomination : «Numeri indici dei prezzi all'ingrosso (1)».
- 2. Description détaillée : ISTAT «Metodi e Norme, Numeri indici dei prezzi», série A, N. 2, octobre i957.
- Publication mensuelle : «Bollettino mensile di Statistica» et «Notiziario ISTAT » Disponible vers le 25 du mois suivant, publié à la fin du mois dans «Notizario ISTAT».
- Période de base; 1953 = 100. Pour les produits agricoles: Campagne 1953/ 54 = 100.
- 5. Méthode de calcul : Moyenne arithmétique pondérée (Laspeyres).
- 6. Domaine couvert

L'indice suit le mouvement des prix des transactions effectuées entre les entreprises des différentes branches de production, à l'exclusion des transactions effectuées entre le secteur de production et le consommateur final.

7. Panier de référence et schéma de pondération

Les critères de choix des marchandises reprises dans l'indice ont leur importance dans les échanges ainsi que leur degré de représentation.

Le schéma de pondération correspond à l'importance du chiffre d'affaires des différents articles, des catégories et des classes en 1953.

Les poids des articles non repris dans l'indice ont été reportés sur ceux de marchandises similaires.

Le montant des transactions est basé sur les valeurs facturés.

On a inclus dans l'indice des marchandises importées; leur part s'élevait, en

⁽¹⁾ L'exposé ci-après est également valable pour «L'indice des prix agricoles à la production». En l'absence d'un indice mensuel spécial on a inclus dans les notes statistiques rapides le groupe de produits agricoles de l'indice général des prix de gros. Celui-ci a été modifié en retirant de l'indice primitif les produits agricoles importés.

1953, à environ 5 % de l'ensemble des transactions.

En ce qui concerne les produits agricoles, les transactions effectuées entre les entreprises agricoles n'ont pas été prises en considération.

8. Variations saisonnières

L'indice n'est pas corrigé des variations saisonnières.

9. Observation des prix

Dans la majorité des cas (environ 90 %), sont retenus les prix départ usine ou départ ferme. Pour les marchandises importées ce sont les prix caf qui sont relevés. On ne tient pas compte des rabais et des conditions particulières de vente.

Les sources d'information sont les offices de statistiques locaux et les firmes. Les relevés de prix sont effectués le 15 de chaque mois.

Pour les produits agricoles, on relève mensuellement environ 1800 prix. On prend les prix nets, c'est-à-dire les prix bruts, déduction faite des impôts et autres taxes, en y ajoutant les subventions.

10. Articulation de l'indice

L'indice est articulé d'après deux systèmes : le premier d'après l'origine et le genre de produit, le second d'après leur emploi.

11. Composition et pondération de l'indice (Articulation d'après l'origine et le genre de produit)

			Pondération en %
Pro	oduits agricoles	20,4	
1.	Produits végétaux alimentaires		11,7
2.	Produits animaux alimentaires		6,0
3.	Produits végétaux et animaux non-alimentaires		2,2
	Bois d'oeuvre		0,5
		<u> </u>	-,-
Pro	oduits non agricoles	79,6	
5.	Produits des industries alimen- taires et connexes		23,0
6.	Produits des industries transtor- matrices d'autres produits agricoles		18,7
7.	Produits métallurgiques et mécaniques		20,1
8.	Combustibles et lubrifiants		6,0
9.	Matériaux de construction		4,1
10.	Produits chimiques et connexes		7,7
		100,0	

- 1. Dénomination : «Interim-indexzijfers van groothandelsprijzen».
- 2. Description détaillée : «Maandschrift van het C.B.S.» N° 9, Septembre 1950.
- 3. Publication mensuelle: «Maandschrift van het C.B.S.», «Maandstatistiek van de binnenlandse handel, het verbruik en de prijzen» et «Statistisch bulletin».
- 4. Période de base : 1948 = 100.
- 5. Méthode de calcul: Mayenne arithmétique pondérée (Laspeyres).
- 6. Panier de référence et schéma de pondération

Le panier de référence et le schéma de pondération ont été établis d'après la valeur commerciale des marchandises consommées à l'intérieur du pays en 1948. Le panier est, en principe, composé de marchandises qui dépassent une part déterminée de la valeur totale des transactions. Les poids des articles non repris dans l'indice ont été reportés sur ceux de marchandises similaires du même sous-groupe.

7. Variations saisonnières

L'indice n'est pas corrigé des variations saisonnières.

8. Observation des prix

Pour les marchandises produites dans le pays, il s'agit des prix départ usine; quand ce prix ne peut être constaté c'est le prix franco qui est relevé; pour les marchandises importées les prix caf sont, en principe, pris en considération. La part des marchandises importées s'élève à 185,3 ‰.

Les prix sont relevés à la fin de chaque mois auprès de 471 sources d'information, pour la plupart des producteurs. On ne tient pas compte des rabais et des conditions de vente particulières.

9. Composition et pondération de l'indice

GROUPES	SERIE DE PRIX	PONDERATION
Produits alimentaires	140	286,7
Matières de base et auxiliaires	471	216,5
Produits finis $^{(1)}$	1 040	496,8
	1 651	1 000,0

⁽¹⁾ Ceux-ci comprennent 27 produits alimentaires pour un poids de 173,8 %,

III. Indice des prix agricoles à la production

ALLEMAGNE (R.F.)

- 1. Dénomination : « Erzeuger preisindex landwirtschaftlicher Produkte».
- 2. Description détaillée : «Wirtschaft und Statistik», Heft 7, Juillet 1956.
- 3. Publication mensuelle: «Wirtschaft und Statistik» et «Statistische Berichte, Reihe VI, 6 ». L'indice est disponible vers le 17 du mois suivant et publié dans «Statistische Berichte» vers le 25.
- 4. Période de base : 1.7.1950/30.6.1951 = 100(1).
- 5. Méthode de calcul: Moyenne arithmétique pondérée (Laspeyres).
- 6. Schéma de pondération et domaine couvert

Le schéma de pondération repose sur la moyenne annuelle des ventes des exploitations agricoles pour les campagnes 1949/50, 1950/51 et 1951/52. Les pondérations des produits non repris dans l'indice sont reportées sur des articles similaires.

Les marchandises qui font presque exclusivement l'objet d'échanges entre les exploitations agricoles (semences) sont retenues dans l'indice.

7. Variations saisonnières

L'indice n'est pas corrigé des variations saisonnières.

Les indices moyens annuels sont calculés en utilisant des facteurs saisonniers de pondération, dérivés des chiffres d'affaires pendant les années de base.

8. Observation des prix

Chaque mois sont observés 546 prix correspondant à 67 produits et variétés. Les points d'observation sont surtout des coopératives agricoles et des marchés importants. En principe, il s'agit de prix départ ferme. Sont, cependant, prises en considération les conditions habituelles relatives aux conditions de transport. Les subventions reçues par le producteur sont calculées dans les prix; pour autant qu'ils entrent en considération, les impôts et autres charges sont inclus dans les prix à la production.

Les relevés mensuels saisissent les prix courants. Pour les produits qui ne sont provisoirement pas disponibles sur les marchés, les prix sont calculés d'après le mouvement des prix de marchandises similaires.

⁽¹⁾ En vue de la comparaison avec la période d'avant-guerre, l'indice est aussi recalculé sur la base 1.7.1938/30,6.1939 = 100.

9. Composition et pondération de l'indice

	GROUPE	NOMBRE D'ARTICLES	SERIES DE PRIX	PONDERATION p. 1000
1,	Céréales et légumes secs	6	108	96,84
2.	Semences	5	9	20,92
3.	Tubercules	3	33	92,15
4.	Plantes oléagineuses et textiles	3	33	6,65
5.	Foin et paille	4	63	2,29
6.	Stimulants végétaux	3	15	17,96
	Fruits	8	81	33,02
8.	Légumes	15	82	22,55
9.	Moût	1	1	20,23
10.	Animaux de boucherie	7	64	340.94
11.	Animaux de trait et de			340,34
	reproduction	3	19	67,64
12.	Lait	1	1	234,27
13.	Oeufs	1	23	34,12
14.	Laine, Peaux et			,
	fourrures	7	14	10,42
	Ensemble	67	546	1 000,00

BELGIQUE

- 1. Dénomination : «Indices des prix des produits agricoles».
- 2. Description détaillée : «Revue de l'Agriculture» nº 2, 1955.
- Publication mensuelle : «Revue de l'Agriculture» et «Bulletin de Statistique».
 L'indice est disponible vers le 10 du mois suivant et publié 1 2 mois après dans «Revue de l'Agriculture».
- 4. *Période de base :* 1951 52 = 100 (années civiles).
- 5. Méthode de calcul : Moyenne arithmétique ponderée (Laspeyres).
- 6. Domaine couvert

L'indice saisit le mouvement des prix de certains produits représentatifs de l'agriculture au sens le plus strict.

7. Schéma de pondération

La pondération repose sur le volume de la production de 1950, destiné à la vente, et évaluée au prix moyen des années 1949 - 51.

8. Variations saisonnières

L'indice publié est corrigé des variations saisonnières.

9. Observation des prix

Les prix sont relevés chaque semaine sur les marchés régulateurs du pays où les cultivateurs vendent directement leurs produits.

Sont retenus les prix départ ferme, impôts non compris.

Suivant les besoins, on relève de 1 à 7 prix par produit.

10. Composition et pondération de l'indice

ARTICLES	PONDERATION
Froment	6,3
Seigle	0,6
Orge	1,0
Avoine	1,8
Paille	0,5
Lin	1,6
Correttes de chicorée	0,2
Betteraves à sucre	5,4
Pommes de terre	5, -
Total produits végétaux	22,4
Boeufs et génisses	6,8
Taureaux et vaches	7,1
Veaux	3,2
Porcs	19,0
Beurre	27,4
Oeufs	13,0
Chevaux	1,1
Total produits animaux	77,6
Total	100,0

FRANCE

- 1. Dénomination : «Indice des prix agricoles à la production ».
- 2. Description détaillée : dans «Etudes statistiques», nº 1, Janvier/Mars 1957.
- Publication mensuelle: «Bulletin mensuel de statistique». L'indice est disponible vers la fin du mois suivant et publié dans «Bulletin hebdomadaire de Statistique» et dans le «Bulletin mensuel de Statistique».
- 4. Période de base : 155 = 100
- 5. Méthode de calcul : Moyenne arithmétique pondérée (Paasche)

6. Domaine couvert Le prix agricole à la production a été défini comme la somme en monnaie reçue par le premier vendeur d'un produit agricole en échange d'une unité de quantité déterminée de ce produit (voir aussi § 9).

Les produits échangés entre entreprises agricoles (semences, aliments du bétail) ont été exclus du champ de l'indice. Seuls ont été retenus ceux qui, constituant le flux de sortie de la production, déterminent, en première approximation, les recettes de l'agriculture et son revenu monétaire.

D'autre part, faute d'informations disponibles, les prix des fruits et légumes frais ne sont pas retenus, bien qu'ils constituent quelque $12\,\%$ des recettes de l'agriculture. (1)

L'indice couvre environ 80 % des livraisons de l'agriculture au marché.

7. Schéma de pondération Pour l'indice mensuel, les prix de référence sont les moyennes arithmétiques simples des 12 prix mensuels de 1955. La pondération est constante au cours de l'année; c'est celle de l'année civile écoulée. Le changement de pondération est effectué chaque année en janvier.

Pour l'indice annuel (base 100 en 1955), les prix de référence sont, pour chaque produit, les moyennes des 12 prix mensuels de 1955 pondérées par les quantités commercialisées des mois correspondants. (2)

Les poids sont proportionnels aux valeurs qu'aurait, pour chaque produit, la moyenne des quantités des cinq dernières campagnes aux prix de la période de base. (3)

- 8. Variations saisonnières Les indices mensuels sont partiellement corrigés des variations saisonnières.
- 9. Observation des prix En raison de l'insuffisance de la documentation statistique agricole, les prix retenus ne sont effectivement des prix à la production que pour les produits dont le Gouvernement fixe autoritairement les cours : blé, orge, betterave, raisin de Champagne, riz. Les autres sont, soit des prix de marchés locaux ou régionaux, soit des prix d'achat par d'importantes entreprises industrielles ou commerciales, éventuellement diminués d'une somme forfaitaire pour frais de conditionnement, transport, etc...

⁽¹⁾ Il existe un «Indice des prix de gros des fruits et légumes frais». Période de base 1949 = 100. Son champ est limité aux transactions qui s'effectuent sur le Marché des Halles Centrales de Paris.

⁽²⁾ Un indice de campagne est également calculé sur la base de la campagne 1954 - 1955; les prix de référence et les prix annuels retenus sont les moyennes des 12 prix mensuels de la campagne (juillet-juin), pondérées par les quantités commercialisées des mois correspondants.

⁽³⁾ Ainsi les indices mensuels en 1959 sont pondérés par les valeurs relatives des quantités commercialisées pendant les campagnes agricoles 1953-1954 à 1957-1958, aux prix moyens pratiqués pendant la période de référence.

10. Composition et pondération de l'indice

	PONDERATION (POUR L'ANNEE CIVILE 195	7) (1)
Produits d'origine végétale	295	
Blé	131	
Betterave industrielle	31	
Pommes de terre	15	
Vin	89	
Autres (orge, riz, haricots secs grains de colza, filasse de lin, tabac).	, 29	
Produits d'origine animale	705	
Bétail	383	
Boeuf	138	
Veau	85	
Porc	119	
Mouton	29	
Cheval	12	
Lait	216	
Volaille et lapin	58	
Poulet	46	
Lapin	12	
Oeufs	48	
Ensemble	1 000	
(19 produits)		

ITALIE

En Italie, l'indice des prix des produits agricoles à la production est calculé seulement sur base annuelle. L'indice repris dans les «Notes Statistiques rapides» est l'indice des prix de gros des produits agricoles pour la description duquel on se réfèrera au chapitre «Indice des prix de gros» (voir pages 344 et suivantes). On y trouvera également signalées des légères différences de l'indice des prix de gros original du groupe des «Produits agricoles».

⁽¹⁾ A titre d'indication de l'ordre de grandeur des pondérations. D'ailleurs, les différents coefficients ne varient que très peu d'une année à l'autre.

- 1. Dénomination : «Prijsindexcijfer van de afgeleverde landbouwprodukten».
- Description détaillée : C.B.S. «Indicatoren van de economische Toestand», Zeist 1957.
- Publication mensuelle: «Maandschrift van het C.B.S.», «Maandstatistiek van de landbouw» et «Statistisch bulletin». Disponible à la fin du mois suivant.
- 4. Période de base : Moyenne des campagnes 1949/50 à 1952/53 = 100.
- 5. Méthode de calcul: Moyenne arithmétique pondérée (Laspeyres).
- Schéma de pondération et domaine couvert
 La pondération repose sur la valeur de la production agricole pour les campagnes 1949/50 à 1952/53.

Il a été tenu compte seulement de la partie de la production mise en circulation dans le commerce, en y ajoutant la consommation des ménages des producteurs. La partie de la production utilisée dans l'entreprise agricole pour la nourriture des animaux et les semences n'a pas été prise en considération.

Les produits horticoles ne sont pas retenus dans l'indice (1),

7. Variations saisonnières

Les variations saisonnières ne sont pas corrigées.

8. Observations des prix

En principe sont retenus les prix départ ferme. Les sources d'information sont la bourse des céréales, les marchés aux bestiaux et les associations. Ce sont le plus souvent les prix maximum ou la moyenne des prix maximum qui sont retenus. Pour le blé, les pommes de terre industrielles et les betteraves sucrières, les prix sont relevés une fois par mois (pour le lait deux fois par mois), pour les pommes de terre de consommation et les autres produits une fois par semaine.

9. Composition et pondération de l'indice

NOMBRE D'ARTICLES	PONDERATION
1	2,3
6	5,7
2	7,9
1	3,2
1	0,6
6	2,5
17	22,2
	1 6 2 1

⁽¹⁾ Le mouvement des prix des légumes et des fruits est repris dans «Indexcijfers veilingprijzen».

(suite)

	NOMBRE D'ARTICLES	PONDERATION	
Viande de boeuf	1	14,1	
Viande de porc	1 1	18,7	
Moutons	1	0,8	
Chevaux	1	0,9	
Oeufs	1	10,4	
Lait	1	32,9	
Total produits animaux	6	77,	8
Total	23	100	

2 e - PARTIE - ANALYSE COMPARATIVE

Après avoir, dans la première partie, décrit les différents indices par pays on a, dans ce qui suit, mis en évidence les principales différences et analogies méthodologiques.

Les indices ont en outre été présentés en groupes et sous-groupes d'articles. Afin de faciliter la comparaison entre les pays, les classements ont été parfois remaniés suivant des critères différents de ceux de l'indice national. La présente classification ne correspond donc pas toujours a celle de la première partie issue sans modification des indices nationaux.

A - Indice des prix à la consommation

1. Période de base

Allemagne (RF): 1950 = 100 Belgique: 1953 = 100

France : 1.7.1956 - 30.6.1957 = 100

 Italie
 : 1953 = 100

 Pays-Bas
 : 1951 = 100

 Luxembourg
 : 1.1.1948 = 100

II. Méthode de calcul

Tous les pays, à l'exception de la Belgique, utilisent la formule Laspeyres. L'indice belge est calculé sur la moyenne arithmétique non pondérée.

III. Points de départ du panier de consommation et du schéma de pondération

Allemagne (RF): Enquête budgétaires de l'année 1950

Belgique : Enquêtes budgétaires de l'année 1949 et autres calculs

France : Enquêtes budgétaires de l'année 1954 (limitées à l'agglomé-

ration parisienne)

Italie : Résultats des comptes nationaux, année 1953

Pays-Bas : Enquêtes budgétaires de l'année 1951

Luxembourg : Estimations

IV. Groupes de consommateurs considérés

1) point de vue social et professionnel

Allemagne (RF) : Ouvriers, employés et fonctionnaires disposant d'un

certain revenu

Belgique : Ouvriers et employés disposant d'un revenu moyen

France : Ouvriers et employés de condition modeste

Italie : Ensemble de la population

Pays-Bas : Ouvriers , employés et fonctionnaires disposant d'un

certain revenu

Luxembourg: Ensemble de la population

2) Taille des ménages

Allemagne (RF): 4 personnes
Belgique: Toutestailles

France : Toutes tailles, à l'exception de ménages se composant

d'une seule personne

Italie : Toutestailles
Pays - Bas : 4 personnes
Luxembourg : 4 personnes

V. Couverture de l'indice

1) Dépenses couvertes Allemagne (R.F.): 100 %

Belgique : Environ 70 %. Loyers non compris

France : 92 % en chiffres ronds

Italie : 100 %

Luxembourg : Inconnu. Loyers non compris

Pays - Bas : 100 %

2) Géographique

L'indice français ne concerne que l'évolution des prix dans la région parisienne; ceux des autres pays se rapportent à l'ensemble du territoire.

VI. Variations saisonnières

Seul l'indice français est partiellement corrigé des variations saisonnières.

VII. Observation des prix

1) Séries de prix

Allemagne (RF) : 109,000
Belgique : 30.600
France : 17.000
Italie : 170,000
Luxembourg : 1.800
Pays - Bas : 19.000

2) Période d'observation

Allemagne (RF): Milieu du mois. En outre, pour les fruits, légumes

et pommes de terre au commencement du mois, de mai à octobre. Loyers en janvier, avril, juillet et

octobre.

Belgique : Milieu du mois.

France : En partie hebdomadaire, en partie une fois par mois

avec répartition sur l'ensemble du mois. Pour les

loyers, chaque semestre.

Italie : Le 15 de chaque mois. En outre, pour ce qui concerne

les produits alimentaires les 5 et 25 du mois. - Les

loyers, en janvier, avril, juillet et octobre.

Luxembourg: Au début du mois.

Pays - Bas : Milieu du mois. Aucun relevé particulier pour les loyers,

qui sont fixés par la loi.

VIII. Schéma de pondération et nombre d'articles

d e s 1) Comparaison des coefficients de pondération et du nombre d'articles groupes et sous-groupes.

L													
		Allemagne (R.F.)		Belgique(I)	(1)	ű.	France	Italie		Luxembourg	org	Pays-Bas	s
		a	9	а	þ	В	9	υ	9	a	q	a	q
-:	Alimentation	459,1	1	476	3	443	92	413,2	93	507,0	23	367,0	107
	1) Produits alimentaires d'origine végétale	204,6	22	98	1 3	161	52	230,1	54	131,2	7	186,7	69
	a) Pain et produits à base de céréales	89,5	16	78	ល	53	0	102,3	80	68,4	7	77,5	18
	b) Pommes de terre	17,1	-	15	-	89	-	5,4	-	26,0	-	17,9	-
	c) Légumes	13,8	12	,	ı	9	16	31,4	13	,	,	17,9	17
	d) Fruits	21,3	7	5	-		Ξ	26,1	14	,	,	18,1	თ
	e) Conserves de légumes et de fruits	2,9	-	15	-	4	က	3,6	-	ı	1	1	7
	f) Fruits et légumes secs	6,2	m	,	1	ო	ဗ	17,5	Ŋ	6'9	-	מ,	ເນ
	g) Huiles et graisses d'origine végétale	g,6	N	75	-	Ξ	7	17,1	0	12,2	-	1,9	7
	h) Sucre, produits de confiserie, choco- lat, cacao	41,7	00	46	ო	18	4	24,9	9	16,1	-	42,3	Ξ
	i) Condiments	2,6	7	15	-	m	8	1,8	Ŋ	9,-	-	3,3	4
	2) Produits alimentaires d'origine animale	254,5	25	277	∞	244	42	183,1	88	375,8	16	180,3	38
	k) Viande et produits à base de viande	109,6	9	123	80	148	22	82,7	13	208,0	Ξ	61,1	9
	1) Poisson et conserves de poisson	8,2	Ŋ	31	7	20	7	18,3	13	ı	1	5,7	ហ
	m) Lait	41,7	-	31	7	14	7	17,2	-	64,7		48,0	9
	n) Beurre	26,3	-	3	7	25	-	10,2	_	38,1	-	1,2	-
	o) Autres produits de laiterie	10,0	4	5	-	24	7	31,2	7	ı	1	14,4	Ŋ
	p) Autres graisses d'origine animale et mélangées	32,9	m	3	7	m	7	1,1	-	19,6	8	41,3	4
	q) Oeufs	25,8	-	13	-	0	-	17,9	-	45.4	-	8,6	_
	3) Repas pris au restaurant	,	,	•	1	38	-	4,5	_	•	•	•	1
E	II. Boissons et tabac	72,9	7	95	9	85	8	132,6	16	54,2	7	50,1	14
	1) Boissons	38,5	Ŋ	62	4	65	9	83,7	12	20,2	_	21,7	თ
	2) Tabac	34,4	7	31	7	20	2	48,9	4	34,0		28,4	S

a) = coefficient de pondération en p. 1000
(1) Rappelons que l'indice belge est calculé sur la moyenne arithmétique non pondérée. Les chiffres repris ici sous a) donnent la part du nombre de produits des différents groupes et sous-groupes dans le nombre total des produits inclus dans l'indice.

(suite)

		Allemagne (R.F.)		Belgique (1)	(1)•	France	90	Italie		Luxembourg	50	Pays-Bas	Sas
		a	٩	a	9	a	9	a	9	a	9	a	9
≡	Habitation	105.1	4	,	1.	47	6	23.8	7		•	85.1	2
	1) Loyer et charges	97,0	ო			 	-	23,2	m			78,9	4
	2) Réparations	8,1	-			16	7	9,0	4			6,2	φ
≥.	Chauffage et éclairage	51,6	10	62	4	47	4	26,0	6	8,77	3	62,1	0
	1) Combustibles solides	23,7	Ŋ	31	7	23	-	4,3	4	53,5	7	29,5	ស
	2) Gaz et électricité	26,3	4	31	7	23	7	20,8	4	24,3	-	27,3	7
	3) Autres combustibles	1,6	-	•	1	7	-	6'0	-	1	ı	5,6	m
>.	Equipement du logement	46,5	29	1	D.	72	40	41,0	23	19,9	-	67,8	36
	1) Meubles	10,5	7		•	12	4	10,5	-		•	14,7	7
	2) Textiles	13,6	14	46	m	19	=	18,6	e	19,9	_	26,6	9
	3) Divers	22,4	38	31	7	44	22	11,9	19	•	,	26,5	19
۷I.	Habillement et chaussures	129,8	50	185	12	94	33	145,0	32	308,8	ഹ	139,5	49
	1) Habillement	89,3	4	72	2	7	27	121,3	31	245,8	4	109,9	43
	2) Chaussures et articles en cuir	40,5	6	3	7	17	φ	23,7	4	63,0	1	29,6	9
VII.	Hygiène, soins et dépenses affectées aux soins médicaux	42,6	2	62	4	22	23	58,8	32	25,2	-	52,4	31
	1) Hygiène et soins	34,1	19	82	4	43	23	35,1	25	25,2	-	34,6	2
	2) Dépenses affectées aux soins méd.	8,5	7	1	1	23	Ø	23,7	7	1	t	17,8	9
	VIII. Activités culturelles et distractions	64,0	=	31	2	38	15	59,4	20	7,1	-	61,7	27
×.	Transports et journaux	28,4	ç	15	-	99	18	77,3	92	,	,	36,5	14
×	Divers	ı			,	98	5	22,9	ß	•	•	77,8	12
<u>-</u>	Indice d'ensemble	1 000,0	249	249 1000	65	1 000	250	65 1000 250 1000,0	266	266 1000,0	98	1 000,0	310

a = coefficient de pondération en p. 1000 b = nombre d'articles

⁽¹⁾ Rappelons que l'indice belge est calculé sur la moyenne arithmétique non pondérée. Les chiffres repris ici sous a) donnent la part du nombre de produits dans l'indice.

- 2) Les dépenses pour les produits alimentaires représentent 40 à 50 %; aux Pays-Bas, elles sont inférieures à ce niveau; au Luxembourg elles sont légèrement supérieures (1). Par contre, l'importance des autres groupes varient sensiblement d'un pays à l'autre.
- 3) Les groupes par ordre d'importance

		Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Italie	Luxem- bourg	Pays-Bas
ι.	Alimentation	1	1	1	1	1	1
II.	Boissons et tabac	4	3	3	3	4	8
Ш.	Logement	3	-	7 (2)	9	-	3
IV.	Chauffage et éclairage	- 6	5(2)	7/2)	8	3	5
٧.	Equipement ménager	7	4	5	7	6	4
۷I.	Habillement et chaussures	2	2	2	2	2	2
VII.	Hygiène et soins	8	5 (2)	4	6	5	7
VIII.	Activités culturelles et distractions	5	6	8	5	7	6
IX.	Transports et journaux	9	7	6	4	-	9

⁽¹⁾ Il faut tenir compte que l'indice luxembourgeois ne contient qu'un nombre restreint d'articles; c'est pourquoi la pondération des articles mentionnés est en général trop élevée par rapport à la consommation réelle.

⁽²⁾ Les coefficients de pondération sont d'importance égale.

4. Principaux sous-groupes et articles du groupe «Alimentation» par ordre d'importance

PAYS - BAS	Pain et produits à base de céréales	Viande et produits à base de viande	Lai+	Sucre, articles de confiserie, choco- lat, cacao	Autres graisses d'origine animale et mélangées	Fruits	Pommes de terre (4)
LUXEMBOURG	Viande et produits à base de viande	Pain et produits à base de céréales	Lait	Oeufs	Beurre	Pommes de terre	Autres graisses d'origine animale et mélangées
ITALIE	Pain et produits à base de céréales	Viande et produits à base de viande	Légumes	Autres produits de laiterie	П. 	Sucre, articles de confiserie, chocolat, cacao	Poisson et produits Autres graisses à base de poisson d'origine animal et mélangées
FRANCE	Viande et produits à base de viande	Fruits et légumes (3)	Pain et produits à base de céréales	Autres produits de laiterie	Poisson et produits à base de poisson	Sucre, articles de confiserie, choco- lat, cacao	Lait
BELGIQUE	Viande et produits à base de viande	Pain et produits à base de céréales	Sucre, articles de confiserie, choco- lat, cacao	Poisson et produits à base de poisson (2)	Lait (2)	Beurre (2)	Autres graisses d'origine animale et mélangées (2)
ALLEMAGNE	1) Viande et produits à base de viande	2) Pain et produits à base de céréales	3) Lait (1)	4) Sucre, articles de confiserie, chocollat, cacao (1)	5) Autres graisses d'origine animale et mélangées	6) Beurre	7) Oeufs

(1) Les postes 3) et 4) sont d'égale importance.

⁽²⁾ Les postes 4) à 7) sont d'égale importance.
(3) Dans l'indice français les fruits et légumes ne sont pas mentionnées séparément.
(4) Le coefficient pour les légume; est d'égale importrance.

5) C'est le Luxembourg qui donne le poids de loin le plus élevé à la viande. En France, la part des dépenses «Pain et produits à base de céréales» est remarquablement basse. Le sous-groupe «Autres produits de laiterie» ne comporte presque exclusivement que du fromage.

Dans les groupes «Graisses d'origine animale et mélangées» la part de la margarine aux Pays-Bas (31,5 %) et en Allemagne (29,1 %) est particulièrement importante.

B - Indice des prix de gros

1. Période de base

Allemagne (RF) : 1950 = 100

Belgique : 1936 - 38 = 100

France : 1949 = 100 Italie : 1953 = 100 Pays - Bas : 1948 = 100

II. Méthode de calcul:

Tous les pays, à l'exception de la Belgique, utilisent la formule Laspeyres. L'indice belge est calculé sur la moyenne géométrique.non pondérée.

III. Marchandises importées

Tous les indices comportent des marchandises importées. Leur part du schéma de pondération se monte à :

Allemagne (RF) : 178,5

Belgique : (68 qualités = 274 %_o)

France : 114,2 %
Italie : environ 50 %
Pays - Bas : 185,3 %

IV. Variations saisonnières:

Les variations saisonnières ne sont corrigées dans aucun indice. Seuls les indices allemand et italien comprennent les fruits et les légumes, l'indice italien également le poisson frais (2,7%).

V. Observation des prix:

1) Stade

En Allemagne et en Belgique les prix sont autant que possible relevés au premier stade.

2) Nature des prix

- a) En Allemagne, en Belgique, en Italie et aux Pays-Bas, les prix sont relevés départ usine et départ frontière. En France, il n'existe aucune règle en la matière.
- Les remises de prix et les conditions particulières de livraison sont en Allemagne prises en considération, mais non en France, en Italie et aux Pays-Bas. En Belgique, il n'existe aucun principe de base.
- 3) Séries de prix

En Allemagne (R.F.), 1.046 prix au total sont relevés.

En Belgique, en général, un prix par article.

En France, en général un prix par article.

En Italie, 1800 prix au total sont relevés.

Aux Pays-Bas, 1717 prix au total sont relevés.

4) Périodes des relevés de prix

Allemagne (RF) : La moitié le 21; des moyennes mensuelles sont rete-

nues pour l'autre moitié.

Belgique : Seconde moitié du mois.

France : A la fin du mois.

Italie : Le 15 de chaque mois.

Pays - Bas : A la fin du mois.

VI. Schéma de pondération et nombre d'articles

de s pondération et du nombre d'articles d e 1) Comparaison des coefficients groupes et sous-groupes

	Allemagne(R.F.) Belgique (1)	R.F.)	Belgique	(1)	France	0 U	- talie		Pays - Bas	Bas
	a	q	B	9	a	q	8	9	ø	9
1. Denrées alimentaires et stimulants	433,42	27	182	45	386,2	111	407,0	74	460,5	48
1) d'origine végétale	175,12	20	121	30	177,3	34	304,7	52	:	35
2) d'origine animale	258,30	^	61	5	208,9	77	102,3	19	:	1 3
II. Energie	207,56	10	52	-	150,0	45	0,09	თ	93,4	10(4)
III. Produits industriels y compris les			i i			,	((•	9
matieres premieres	329,02	55	766	9	463,8	322	533,0	129	446,1	123
1) Produits métalliques	133,66	18	141	35	106,9	133	201,0	46	103,1	32
2) Produits chimiques	77,18	1	101	22	67,4	54	77,0	42	55,1	
3) Textiles	40,28	9	161	40	128,1	27	117,7	15	135,8	N
4) Matériaux de construction	41,12	9	141	35	24,2	15	41,0	^	16,3	
5) Bois et produits à base de bois	22,48	7	24	9	50,3	18	50,8	00	42,7	80
6) Divers	44,30	9	198	49	86,9(2)	75	45,5	=	93,1(3)	
Total	1 000,00	92		248	1 000,0 248 1 000,0	478	1 000,00	212	1 000,0	171

b = Nombre d'articles et de qualités = Coefficient de pondération en p. 1000

⁽¹⁾ L'indice belge étant calculé sur la moyenne géométrique non pondérée, les coefficients donnés ici sont établis sur le nombre d'articles et de qualités.

⁽²⁾ Y compris fourrage avec un coefficient de pondération de 13,8~%.

⁽³⁾ Y compris fourrage.

⁽⁴⁾ Y compris l'eau.

⁽⁵⁾ Y compris la céramique.

⁽⁶⁾ Y compris le sable et le gravier.

2) Comparaison des coefficients de pondération (p. 1000) des principaux articles et groupes d'articles

ad :			Allemagne (R.F.)	Belgi	(1) que b)	France	Italie
1, 1	(1)	Blé	46,38	12	3	31,4	36,0
	(2)	Pommes de terre	19,91	8	2	11,4	4,3
	(3)	Vin	-	-	-	56,0	13,9
2	(1)	Lait	92,34	4	1	20,2	17,9
	(2)	Oeufs	28,09	4	1	17,5	10,3
	(3)	Viande de porc	82,35	8	2	35,8	5,9
	(4)	Viande de boeuf	54,34	40	10	63,0	17,6
	(5)	Beurre	-	4	1 1	24,8	5,8
	(6)	Fruits et légumes frais	21,01	-	-	-	24,0 ⁽²⁾
11,	(1)	Electricité	86,20	-	-	30,0	-
	(2)	Charbon	52,80	16	4	67,3	18,4
	(3)	Essence	34,16	12	3	25,9	14,2
111,2	(1)	Tôles	33,81	8	2	21,1	7,5
	(2)	Aciers marchands et profilés	24,41	8	2	16,4	9,6
	(3)	Fonte	18,23	-	-	49,0	-
3	(1)	Coton, filés et tissus de coton	32,47	32	8	44,8	38,6
_	(2)	Laine et produits en laine	26,34	56	14	59,5	55,7
4	(1)	Ciment	12,26	8	2	11,2	16,1
-	(2)	Bri ques	11,36	8	2	3,6	10,9
6	(1)	Peaux, cuir et articles en cuir	18,79	69	17	16,3	23,9
-	(2)	Caoutchouc	12,51	4	1	17,7	10,2
	(3)	Papier et carton	-	65	16	15,9	10,5

N. B. : Pour les Pays-Bas les coefficients de pondération détaillés ne sont pas disponibles.

a) coefficient de pondération en p. 1000 b) n

b) nombre d'articles et de qualités

⁽¹⁾ Voir renvoi (1) de la page précédente.

⁽²⁾ Contient seulement les fruits frais, les légumes secs et frais (à l'exception des tomates et des pommes de terre).

C - Indice des prix agricoles à la production

1. Période de base :

Allemagne (RF): campagne 1950/51 = 100

Belgique: moyenne des années civiles 1951 et 1952 = 100

France : année civile 1955 = 100 Italie : campagne 1953 - 54 = 100

Pays-Bas : moyenne des campagnes 1949/50 à 1952/53 = 100

II. Méthode de calcul:

La France utilise la formule Paasche, les autres pays la formule Laspeyres.

III. Sources des pondérations

Allemagne (RF): Ventes des campagnes 1949/50, 1950/51, 1951/52.

Belgique : Quantités : Livraisons dans le courant de l'année 1950

Prix : prix moyens des années civiles 1949 à 1951.

France : Quantités : Moyenne des livraisons des 5 dernières années

de campagne.

Prix : Moyenne des 12 mois de l'année de base (pour l'indice annuel pondéré avec les quantités livrées correspon-

dantes)

Italie : Production pendant la période de base

Pays-Bas : Valeur de la production commercialisée pour les campagnes

1949/50 à 1952/53, y compris l'auto-consommation.

IV. Couverture de l'indice

Les indices suivent l'évolution des prix des produits issus du secteur agricole Les principaux produits échangés entre les exploitations agricoles sont inclus dans l'indice allemand (l'indice néerlandais contient comme seul article de ce genre, la paille). Les fruits et les légumes sont seulement repris dans les indices allemand et italien.

Dans le schéma de pondération allemand, les poids des articles non repris dans l'indice sont reportés sur des articles similaires.

V. Variations saisonnières

L'influence des variations saisonnières sur l'évolution des prix n'est corrigée intégralement qu'en Belgique et partiellement en France.

VI. Observation des prix

1) Nature des prix relevés

Dans tous les pays, les prix sont relevés au départ de la ferme. En France, cependant, ceci n'est valable que pour les prix fixés par la loi; pour les autres produits, ce sont en partie les prix à l'achat, en partie les prix

pratiqués sur le marché qui ont été relevés.

2) Séries de prix

Allemagne (R.F.): 546

Belgique

: 195

France

: 165

Italie

: environ 600

Pays - Bas

: 166

3) Période d'observation

Allemagne (R.F.): milieu du mois

Belgique

: hebdomadaire

France

: répartie sur le mois.

Italie

: milieu du mois

Pays - Bas

: hebdomadaire (pour la plupart des prix).

VIII. Schéma de pondération

1) Comparaison des coefficients de pondération des groupes et des principaux produits

	Allemagne (R.F.)	(R.F.)	Belgique	en b	France		Italie		Pays - Bas	3as
	B	q	B	9	В	9	а	9	a	q
1. Produits d'origine animale	687,39	19	776	7	705	6	317,2	12	778	9
1) Bétail (viande)	408.58	10	372	ഹ	383	Ŋ	153,9	ŋ	345	4
2) Lait	234,27	,-	•	•	216	-	94,6	-	329	-
3) Oeufs	34,12	-	130	_	48	-	54,4		104	-
4) Autres produits	10,42	7	274	-	28	и	14,3	-	,	•
11. Produits d'origine végétale	312,61	48	224	o.	295	0	682,8	45	222	17
1) Céréales	100,5	9	97	4	135	8	259,0	7	89	4
2) Pommes de terre	77,68	4	20	-	15	-	22,7	-	79	6
3) Betteraves sucrières	29,11	-	54	-	31	-	22,2	-	32	,
4) Fruits	33,02	Φ		1	1	,	97,2	14	,	
5) Légumes	22,55	5		•	'		76,1	=	ı	ı
6) Vin	20,23	_	,	,	68	-	73,5	,-	,	
7) Autres produits	29,47	<u>£</u>	23	m	22	ល	132,1	9	43	10
Ensemble des produits agricoles	1 000,00	67	67 1 000	16	1 000	19	1 000,0	57	1 000	23

- 2) Dans tous les indices, à l'exception de l'Italie, où se présente l'inverse, le groupe «produits d'origine animale» est de loin le plus important; en revanche, c'est le groupe «produits d'origine végétale» qui comporte le plus grand nombre d'articles.
 - En Belgique et aux Pays-Bas l'importance de ces groupes est pratiquement la même; en France et en Allemagne, la différence est minime.
- 3) Le lait représente le poste le plus important, sauf en Italie et en Belgique (dans l'indice belge, le lait n'est pas inclus; mais voir sous 6).
- 4) La part élevée du sous-groupe «Bétail» dans l'indice allemand s'explique par le fait qu'on y a repris les animaux de boucherie et les bêtes de trait, ce qui n'est pas le cas pour les autres pays. La part des animaux de boucherie seule, s'élève dans l'indice allemand à 340, 94 ‰.

Dans le sous-groupe «Bétail» les principales catégories considérées sont les porcs et les bovins. Leur part s'établit comme suit :

Part des porcs et des bovins dans le schéma de pondération (p. 1000)

	ALLEMAGNE	BELGIQUE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS
Porcs	213,52	190,0	119,0	32,3	187,0
Bovins	189,30	171,0	223,0	93,1	141,0

- 5) Le poste «Oeufs» revêt une certaine importance dans les indices belge et néerlandais; dans les indices allemand et français, par contre, son importance est assez faible.
- 6) Sous la rubrique «Autres produits d'origine animale» n'apparaît pratiquement en Allemagne que la laine; en Belgique le beurre; en France le gibier et la volaille; en Italie les poissons frais.
- 7) L'importance du seigle et du froment, les deux principaux produits du sous-groupe «Céréales», se répartit comme suit :

Part du seigle et du froment dans la pondération (en p. 1000)

	ALLEMAGNE	BELGIQUE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS
Seigle	36,02	6	-	2,6	16
Froment	39,66	63	131	190,3	23

- 8) L'indice allemand établit une distinction entre les produits destinés à l'alimentation et ceux réservés pour les semences. Ce sont les pommes de terre (14,64 ‰) et le seigle (4,60 ‰) qui ont le plus d'importance dans le groupe semences.
- 9) Sous la rubrique «autres produits d'origine végétale» viennent en premier

lieu dans l'indice allemand, le tabac et le houblon avec une part de 17,96%o et ensuite les plantes oléagineuses et fibreuses (6,65%); dans l'indice belge le lin (16%); dans l'indice français le tabac (37,7%); dans l'indice italien le bois (bois de construction et bois de chauffage) (48,1%)0 et l'huile d'olives (31,7%)0 et dans l'indice néerlandais les légumes secs (12%)0 et le lin (12%)0.

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

ALLEMAGNE (R.F.)

PREISINDEX FÜR DIE LEBENSHALTUNG

1950 = 100

									Γ		
_,				Boissons	_		Equipe-			Culture	
Per	iode	Ensemble	Alimen- tation	et tabacs	Loge- ment	fage et éclai-	ment du		Hygiène	et	Trans- ports
			tation	tabacs	ment	rage	ToRemeur	rement	et soins	tions	ports
						rage			L	tions	
1953	I	110	114	100	107	119	106	99	105	111	117
1000	ÎI	109	112	100	107	119	106	99	105	111	118
	ĪĪĪ	109	113	100	107	119	105	98	104	111	118
	IV	109	112	100	107	120	105	98	104	111	118
	v	108	112	100	107	120	104	98	104	111	118
	VI	108	112	92	107	120	104	98	104	110	118
	VII	108	113	92	107	120	104	98	104	110	118
	VIII	108	112	92	107	120	103	97	104	110	118
	1 X	107	111	86	107	121	103	97	103	108	118
	X	107	112	86	107	121	103	97	103	108	118
	ΧI	107	112	86	107	121	103	97	103	108	119
	XII	107	112	86	107	121	103	97	103	108	119
Moyenne	annuelle	108	112	93	107	120	104	98	104	110	118
1954	I	107	112	86	107	121	103	97	103	108	119
1994	11	107	112	86	107	121	103	97	103	108	119
	111	108	113	86	107	121	103	97	103	108	119
	īv	108	113	86	107	128	103	97	103	108	119
	v	108	112	86	107	128	102	97	103	108	119
	VI	108	113	87	107	128	102	97	103	108	119
	VII	108	114	87	107	128	102	97	103	108	119
	VIII	108	113	87	107	128	101	96	103	108	119
	IX	108	114	87	107	129	102	96	103	108	119
	X	109	115	87	107	129	102	96	103	108	119
	XI	110	116	87	107	129	102	96	103	108	119
	XII	110	116	87	107	129	102	96	104	109	119
Moyenne	annuelle	108	114	86	107	127	102	97	103	108	119
1955	I	110	116	86	107	129	102	96	104	110	119
	11	109	115	86	107	129	103	97	105	110	119
	III	109	115	86	107	129	103	97	105	110	119
	IV	109	115	86	108	129	103	97	105	110	119
	v	109	114	86	108	130	103	97	105	110	119
	VI	109	115	86	108	130	103	97	106	110	119
	VII	111	117	86	108	130	103	97	106	110	119
	VIII	110	115	86	108	130	103	97	107	110	120
	IX	110	115	86	113	130	103	97	107	110	120
	X XI	111 112	116	86 86	116 116	130 131	103 103	97 97	107 107	111 111	120 120
	XII	112	118 118	86	116	131	103	97	107	111	120
Movenne	annuelle	110	116	86	110	130	103	97	106	110	119
1956	I	112 112	117	86 86	117 117	131	104 104	97 97	107 107	111 112	120 120
	II	112	118 121	85	117	131 131	104	97 97	107	112	120
	IV	113	120	85 85	117	131	105	97	108	113	118
	v	113	120	85	117	131	105	97	107	113	118
	Ϋ́Ι	113	120	85	117	131	105	97	108	113	118
	VII	113	120	85	117	132	105	97	108	113	118
	VIII		118	86	117	132	106	98	108	113	118
	IX	113	119	86	117	132	106	98	108	113	118
	X	113	119	86	118	134	106	98	108	114	118
	XI	114	120	86	118	135	106	98	108	114	118
	XII	114	120	86	118	135	107	98	108	114	118
Moyenne	annuelle	113	119	86	117	132	105	97	108	113	118

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

ALLEMAGNE (R.F.)

PREISINDEX FÜR DIE LEBENSHALTUNG

1950 = 100

Pério	ode	Ensemble	Alimen- tation	Boissons et tabacs	Loge- ment	fage et	Equipe- ment du logement			Culture et distrac- tions	Trans- ports
1957	I	114	120	86	118	135	108	99	108	115	118
	II	114	120	86	118	135	108	99	108	115	118
	111	114	119	86	118	135	108	100	109	116	119
	IV	114	119	85	119	135	109	100	109	116	120
	v	114	120	85	119	135	109	101	110	116	120
	VI	115	120	85	119	135	110	101	111	116	121
	VII	116	124	85	119	136	110	101	111	117	121
	VIII	116	123	85	119	136	110	102	112	117	121
	IX	116	122	85	119	136	110	102	112	117	121
	X	117	124	85	119	138	110	103	112	118	121
	ХI	117	125	85	119	138	111	103	112	118	122
	XII	118	125	85	119	139	111	103	112	119	122
Moyenne ar	nuelle	115	122	85	119	136	110	101	111	117	120
1958	I	119	127	85	120	140	111	104	113	119	122
	11	119	126	85	120	142	111	104	113	119	132
	111	119	126	85	120	142	111	104	113	120	132
	IV	119	127	85	120	142	112	105	114	120	132
	v	120	127	85	120	142	112	105	114	120	134
	VI	119	126	85	120	142	112	105	114	120	134
	VII	120	126	85	120	143	112	105	114	121	135
	VIII	119	124	86	120	143	112	105	114	121	135
	IX	118	124	86	120	144	112	105	114	121	135
	X	118	123	85	121	145	112	104	115	121	136
	XI	119	124	85	121	145	112	104	115	121	136
	XII	119	125	85	121	145	112	104	115	122	136
Moyenne annuelle		119	126	85	120	143	112	104	114	120	133
1959	I	119	125	85	122	145	112	104	115	122	136
	II	119	125	85	122	145	112	104	115	123	136
	III	119	126	85	122	145	112	104	115	123	136
	IV	119	125	85	122	143	112	104	115	123	136

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

BELG I QUE

INDICES DES PRIX DE DETAIL

1953 = 100 (1)

Période		Indice d'ensemble	Produits alimentaires	Produits non-alimentaires	Services	
1953	I	100,1	100,4	99,8		
1500	ÎI	99,4	99,4	99,5		
				99,7	ł	
	III	99,2	98,8			
	IV	99,1	98,6	99,9	1	
	v	99,2	98,5	100,2	ł	
	VI	99,6	99,4	100,1	1	
	VII	99,7	99,4	100,1	1	
	VIII	100,2	100,2	100,3	1	
	IX	100,8	101,2	100,3	1	
					1	
	X	100,8	101,2	100,1	i	
	XI	101,0	101,6	100,0	1	
	XII	100,8	101,3	99,9		
Moyenne annuelle		100,0	100,0	100,0		
1954	I	101,2	102,1	99,8		
•	ĪI	102,0	103,5	99,8		
	iii	101,7	102,8	100,0	1	
	IV					
		101,6	102,7	99,9	i	
	V	102,0	103,3	99,9	1	
	VI	102,3	103,8	99,7	ł	
	VII	101,8	102,9	99,7	1	
	VIII	102,0	103,4	99,6	l	
	IX	101,8	102,9	99,6	ł	
	X		102,0		ŀ	
		101,3		99,6	l .	
	ХI	101,6	102,7	99,6	ļ	
	XII	101,9	103,1	99,5		
Moyenne an	nuelle	101,8	102,9	99,7		
1955	I	102,0	102,0	98,6	100,0	
	11	101,5	101,3	98,4	100,0	
	III	101,1	101,0	98,2	100,5	
	īv	100,3	99,8	98,8	100,5	
	V	99,8	99,0	98,8	100,5	
	VI	100,2	99,9	99,0	100,5	
	VII	100,9	101,6	99,4	101,0	
	VIII	101,4	102,3	99,6	101,1	
	IX	101,8	102,8	99,9	101,2	
	X	101,8	102,8	99,8	101,3	
	ХI	102,1	103,0	99,9	102,6	
	XII	102,1	103,0	100,0	102,7	
Moyenne an	nuelle	101,8	101,6	99,2	101,0	
1956	I	102,2	103,0	100,1	103,0	
1500	II					
		102,4	103,2	100,3	103,2	
	III	102,9	104	100,5	103,4	
	IV	102,9	103,6	100,8	103,8	
	V	103,3	104,0	101,1	104,3	
	VI	103,6	104,2	101,5	104,6	
	VII	103,7	103,9	101,9	105,9	
	VIII	103,8	104,0	102,0	106,6	
	IX					
		104,1	104,4	102,2	107,1	
	X	104,6	105,0	102,5	107,5	
	XI	104,8	105,2	102,4	107,9	
	XII	105,5	106,2	102,7	108,5	
Moyenne an	nuelle	103,7	104	102	106	

⁽¹⁾ Jusqu'à juin 1955 les indices ont été calculés sur la base 1936 - 38 = 100. Les chiffres indiqués ici ont été obtenus en recalculant les indices originaux sur la nouvelle base (1953 = 100)

BELG I QUE

INDICES DES PRIX DE DETAIL

1953 = 100 (1)

Pér	lode	Indice d'ensemble	Produits alimentaires	Produits non-alimentaires	Services
1957	I	105,88	106,3	103,5	109,1
	11	106,12	106,2	103,9	110,2
	III	105,92	105,8	103,9	110.8
	IV	106,13	105,5	104,6	111,5
	v	106,28	105,7	104,5	111,5
	VI	106,46	106,3	104,4	111,7
	VII	107,32	107,6	104,4	112,0
	VIII	107,04	107,0	104,6	112,2
	IX	107,54	107,8	104,7	112,7
	X	107,65	108,1	104,5	112,7
	ХI	108,31	108,7	105,2	112,9
	XII	108,55	108,7	105,8	113,0
Moyenne a	nnuelle	106,93	107	105	112
1958	I	108,69	108,9	105,8	113,1
	11	108,31	108,1	105,9	113,6
	III	108,00	107,5	106,0	114,0
	IV	108,31	107,9	106,3	114,2
	v	108,35	107,9	106,3	114,2
	VI	108,51	108,2	106,3	114,2
	VII	108,08	107,3	106,3	114,3
	VIII	108,07	107,2	106,4	114,7
	IX	108,08	107,2	106,4	114,8
	X	108,24	107,7	106,2	115,1
	XI	108,34	108,0	106,1	115,1
	XII	108,76	108,4	106,1	117,6
Moyenne a	nnuelle		108	106	115
1959	I	108,73	108,5	106,1	117,6
	11	108,95	108,8	106,1	117,7
	III	108,80	108,5	106,0	118,7
	IV	108,93	108,7	105,9	119,6
	v	109,22	108,9	106,2	120,1
	VI	109,59	109,2	106,8	120,5

⁽¹⁾ Jusqu'à juin 1955 les indices ont été calculés sur la base 1936 - 38 = 100. Les chiffres indiqués ici ont été obtenus en recalculant les indices originaux sur la nouvelle base (1953 = 100)

FRANCE

INDICES DES PRIX DE DETAIL

1949 = 100 (1)

Péri	ode	Indice d'ensemble	Denrées alimentaires	Chauffage et éclairage	Produits manufacturés	Services
1953		145,6	141,2		126,8	181
1955				172,9		
	II	146,0	141,9	172,9	126,8	181
	III	145,2	140,5	172,9	126,7	181
	IV	144,7	139,8	172,2	126,4	181
	v	145,5	140,9	170,0	126,4	183
	VI	145,4	140,6	170,0	126,6	183
	VII	143,7	136,9	170,4	126,9	185
	VIII	143,1	135,9	170,4	126,9	185
	IX	141,0	132,3	171,7	126,5	186
						1
	X	141,0	131,9	172,2	126,0	187
	XI	141,3	132,4	173,2	126,0	187
	XII	142,1	133,9	173,2	125,7	187
Moyenne an	nuelle	143,7	137,4	171,8	126,5	184
1954	I	143,2	135,5	173,2	125,7	188
	II	144,1	137,0	173,2	126,0	188
	III	143,6	136,1	173,2	126,2	188
	īv	142,4	133,7	172,6	126,3	189
	v	144,2	137,1	169,7	126,3	189
						189
	VI	143,8	136,3	169,7	126,4	
	VII	141,9	132,5	170,7	126,4	191
	VIII	141,7	132,2	170,8	126,4	191
	IX	142,6	133,6	171,4	126,4	191
	Х	142,9	134,1	171,4	126,5	191
	ХI	144,2	135,3	172,8	126,5	195
	XII	144,9	136,4	172,8	126,6	195
Moyenne an	nuelle	143,3	135,0	171,8	126,3	190
1955	I	145,3	136,8	172,8	126,1	197
1000	ÎI	145,0	136,2	172,8	126,3	197
	III					197
		144,9	136,1	171,4	126,3	
	IV	144,8	135,9	171,4	126,4	197
	v	145,6	137,3	171,4	126,5	197
	VI	144,7	136,0	168,7	126,3	197
	VII	143,1	132,8	167,2	126,4	199
	VIII	143,0	132,6	166,8	126,4	199
	IX	144,5	135,0	168,8	126,6	199
	x	146,0	·		126,8	
			137,5	169,3		199
	XI	146,1	137,4	170,7	127,1	199
	YII	146,3	137,7	170,7	127,4	199
Moyenne an	nuelle	144,9	135,9	170,2	126,5	198
1956	I	146,8	137,8	171,2	127,0	202
	II	147,9	139,6	171,2	127,5	202
	III	148,1	139,6	171,2	127,6	203
	IV	147,5	138,3	171,2	127,9	204
	v	148,5	140,7	159,1	128,1	204
	νı	147,1	138,0	159,9	128,2	205
	VII	146,7	136,0	160,9	128,3	207
	VIII	147,1	136,5	161,2	128,6	207
	IX	148,3	138,3	161,1	129,1	207
	х	148,0	137,7	161,1	129,4	207
	XI	148,2	137,8	162,9	129,8	207
	XII	148,1	138,0	163,4	130,2	205
Moyenne an	nuelle	147,7	138,2	164,5	128,5	205

⁽¹⁾ Depuis juillet 1956 l'indice est calculé sur la base 1.7.1956 - 30.6.1957 = 100. Depuis juillet 1956, les indices indiqués dans ce tableau ont été obtenus en recalculant les indices originaux sur la nouvelle base.

FRANCE

INDICES DES PRIX DE DETAIL

1949 = 100 (1)

Pér	iode	Indice d'ensemble	Denrées alimentaires	Chauffage et éclairage	Produits manufacturés	Services
1957	I	148,5	138,7	163,4	130,2	205
	11	148,9	138,8	163,4	131,4	206
	III	147,3	135,6	163,4	132,5	206
	IV	147,1	134,6	168,9	133,1	206
	v	148,0	136,1	168,1	133,5	206
	VI	149,0	137,2	170,5	134,2	207
	VII	150,0	137,7	176,2	134,5	210
	VIII	151,8	140,0	184,7	134,7	210
	IX	153,7	142,6	187,0	135,8	215,5
	X	156,0	145,7	187,4	136,7	232,0
	XI	159,7	151,0	200,7	136,9	233,0
	XII	163,1	155,1	207,7	138,9	234,6
Moyenne a	nnuelle	151,6	140,6	181,4	134,3	208,6
1958	I	168,7	160	212,2	140,7	233,8
	11	170,6	162,3	212,2	141,8	236,2
	III	172,8	163,6	211,7	143,5	244,0
	IV	174,3	164,9	211,2	144,5	248,8
	V	174,5	165,9	203,3	144,9	248,2
	VI	175,3	166,6	203,3	145,6	248,6
	VII	175,9	167,3	202,8	145,8	250,0
	VIII	176,3	168,3	202,8	145,7	250,0
	IX	177,0	169,3	202,6	146,2	250,5
	X	177,6	169,8	202,6	147,0	251,1
	XI	177,2	168,0	210,7	147,3	151,9
	XII	177,6	168,4	210,7	147,7	252,1
Moyenne a	nnuelle	174,5	165,7	207,1	145,1	247,2
1959	I	182,0	171,2	229,0	151,3	260,6
	11	184,5	171,1	236,7	153,8	272,2
	III	184,1	170,4	236,4	155,0	269,8
	IV	184,1	169,3	235,4	155,8	272,4

⁽¹⁾ Depuis juillet 1956 l'indice est calculé sur la base 1.7.1956 - 30.6.1957 = 10C Depuis juillet 1956, les indices indiqués dans ce tableau ont été obtenus en recalculant les indices originaux sur la nouvelles base.

		V	
			•
	•		
			•
			1
			1
			•

FRANCE
INDICES DES PRIX DE DETAIL (AGGLOMERATION PARISIENNE)

1-7-1956 au 30-6-1957 = 100

				Boissons		Hygiène		Habille-	Distrac-
Pér	riode	Indice général	Aliments	et stimulants	Habitation	et soins	Trans- ports	ment et linge	tions et divers
1956	VII	98,8	99,2	100,5	97,2	99,3	98,4	98,1	99,6
	VIII	98,9	99,1	101,1	97,3	99,3	98,9	98,2	99,6
	IX	99,6	100,3	101,7	97,6	99,5	99,0	98,7	99,9
	X	99,5	100,0	100,3	98,1	99,6	99,0	98,9	100,1
	ΧI	99,7	100,1	98,5	99,6	99,6	99,2	99,1	100,6
	XII	100,2	100,9	98,6	100,0	100,0	99,3	99,4	99,9
1957	I	100,8	101,9	98,7	100,6	100,1	100,3	99,3	99,7
	II	101,0	101,8	99,6	100,8	100,3	100,9	100,6	99,9
	III	100,4	99,9	99,7	101,5	100,4	101,0	101,4	100,0
	IV	100,3	99,0	99,8	102,6	100,4	101,0	101,7	100,1
	V	100,1	98,8	100,4	101,7	100,8	101,3	102,0	100,2
	VI	100,7	99,1	101,2	103,1	102,6	101,4	102,5	100,3
]	VII	102,2	100,9	103,4	104,6	103,0	103,6	100,4	102,6
	VIII	103,4	102,2	107,4	106,0	100,9	104,3	102,8	101,6
	IX	104,7	104,0	108,7	107,2	101,4	104,5	103,8	102,1
	X	106,3	106,2	111,7	107,6	101,5	104,9	104,7	106,5
	XI XII	108,8	109,1 112,1	119,8 122,1	109,9 111,5	101,6 102,6	105,1 105,7	104,9	106,9 112,2
		111,1	112,1	122,1	111,5	102,0	105,7	103,7	112,2
Moyenne	annuelle	103,3	102,9	106,0	104,8	101,0	102,8	102,7	102,8
1958	1	114,9	115,4	126,1	114,3	109,4	113,1	106,1	120,1
	II	116,2	116,5	130,6	115,3	110,1	114,9	106,9	120,6
	III	117,7	117,7	133,0	116,8	115,4	114,8	108,1	124,4
	IV	118,7	117,9	134,6	117,9	116,1	114,9	109,2	128,5
	V	118,9	118,3	137,2	116,5	116,3	115,0	109,4	128,9
	VI VII	119,4 119.8	118,2 118,7	140,7 141.0	116,9 117,2	116,7 117,1	114,9 115.2	110,0	129,3 129,7
	VIII	120,1	110,7	109,4	117,2	117,1	113,2	110,1	129,7
	IX	120,1	120,2	142,1	117,3	117,3	115,1	110,2	130,0
	X	121,0	120,2	141.6	178,1	118,3	115,1	111,7	130,0
ł	ХI	120.7	119,8	138,1	118,8	118,7	115,8	111,9	130,9
	XII	121,0	121,0	134,2	118,9	119,0	128,3	112,2	131,3
Moyenne	annuelle	118,9	118,1	136,8	117,1	115,9	115,0	109,7	127,8
1959	I	124,0	121,7	145,5	122,9	127,4	119,2	112,0	134,4
	II	125,7	121,8	146,5	125,4	138,1	120,6	112,3	139,5
	III IV	125,4 125,4	121,3 121,3	145,8 141,6	126,5 127,2	133,9 135,1	121,6 122,6	112,7 113,1	140,1 140,5
	17	120,7	121,5	141,0	121,2	100,1	122,0	110,1	140,0

ITALIE

NUMERI INDICI DEI PREZZI AL CONSUMO

Péri	ode	Indice général	Alimen- tation, bois- sons, tabacs	Tex- tiles	Hygiène et soins	Arti- cles mena- gers	Chauf- fage et éclai- rage	de trans-	Loge- ment	Ser- vices domes- tiques et simi- laires	Trans- ports, frais de restau- rants (et cafés)	Ser- vices divers
			404.0	100 5		00.0		100 1	101 -	100 4	100 5	100 4
1954	I	101,8	101,8	100,5	98,9	99,8	99,8	100,1	101,7	109,4	106,5	102,4
	II	101,9	102,0	100,5	98,6	99,8	99,9	100,1	103,1	109,4	106,7	102,5
	III	101,8	101,8	100,5	98,3	99,8	99,8	100,1	103,1	109,4	106,7 106,7	102,7 102,8
	IV V	102,1	102,3	100,5	98,2	99,8	99,7	100,1	103,1 103,8	109,4	106,8	102,6
	VI	102,2	102,5	100,5	98,2 98,2	99,8 99,8	99,5	100,1	103,8	109,4	106,8	102,7
	VII	103,0	104,1	100,4	98,3	100,3	99,5	100,1	103,8	109,4	106,9	102,6
	VIII		104,3	100,4	98,2	100,3	99,3	100,1	105,0	109,5	106,9	102,4
	ix	103,3	104,4	100,4	98,3	100,4	99,5	100,1	105,0	109,5	106,9	103,6
	X	103,5	104,6	100,5	98,3	100,4	99,5	100,1	105,0	109,5	107,0	104,5
	XI	104,1	105,6	100,5	98,3	100,5	99,5	100,1	106,2	109,5	107,1	105,0
	XII	104,5	106,3	100,5	98,4	100,5	99,4	100,1	106,2	109,5	107,1	105,3
		 	ļ	····	 	ļ	<u> </u>			<u> </u>	<u> </u>	
Moyenne	annuelle	102,8	103,6	100,5	98,4	100,1	99,6	100,1	104,2	109,4	106,8	103,3
1955	1	104,9	106,0	100,4	98,3	101,6	99,3	100,9	106,4	109,5	109,6	107,6
	11	104,6	105,4	100,2	98,3	101,6	99,3	101,0	108,5	117,3	109,8	107,8
	111	104,6	105,5	100,1	98,3	101,6	99,2	100,4	108,5	117,3	109,9	107,7
	IV	104,8	105,9	100,0	98,3	101,6	99,2	100,4	108,5	117,3	109,8	107,8
	v	104,9	105,9	100,0	98,3	101,6	99,1	100,4	110,2	117,3	109,9	108,2
	VI	105,0	106,2	99,8	98,3	101,6	99,0	100,4	110,2	117,3	109,9	108,2
	VII	105,0		99,6	98,3	102,3	98,9	100,4	110,2	117,3	110,4	106,9
	VIII		106,3	99,5	98,3	102,3	98,7	100,4	119,1	117,3	110,4	107,0
	IX	105,2	106,2	99,4	98,4	102,3	98,6	100,4	119,1	117,3	110,4	107,9
	X	105,6	106,7	99,4	98,4	102,2	98,6	100,4	119,1	117,3	110,5	109,0
	XI	105,9	107,4	99,3	98,4	102,0	98,7	100,4	121,0	117,3	110,5	109,0
	XII	106,6		99,3	98,5	102,0	98,8	100,4	121,2	117,3	110,5	109,5
Moyenne	annuelle	105,2	106,4	99,8	98,3	101,9	99,0	100,5	113,5	116,7	110,1	108,1
1956	I	106,8		99,1	98,6	101,8	98,7	100,4	128,3	117,3	110,6	110,3
	11	107,9	110,3	99,0	98,6	102,5	99,1	100,9	128,5	123,0	111,7	110,5
	111	108,6	111,4	99,0	98,6	103,5	99,1	100,9	129,2	123,0	111,7	110,8
	IV	109,0	112,1	98,9	98,6	103,9	98,9	100,9	129,2	123,0	111,8	111,4
	v	109,2		98,9	98,7	104,2	98,8	101,0	130,4	123,3	112,2	111,0
	VI	108,8		98,8	98,7	104,3	98,8	101,0 101,4	130,4	123,3 123,3	112,2 114,1	110,8 110,2
	VII VIII	108,8 108,9	111,4	98,8 98,8	98,8 98,8	104,3 106,3	100,6 100,7	101,1	131,1 131,1	125,3	114,3	109,9
	ix	109,1	111,5	98,9	98,8	106,4	100,7	101,1	131,6	125,2	114,5	111,0
	x	108,9	110,9	99,1	98,9	106,6	100,9	101,1	131,6	125,2	114,5	111,5
	XI	109,2	111,1	99,3	98,9	106,8	101,2	104,1	132,5	126,4	114,6	112,0
	XII	109,8	111,9	99,6	99,1	106,9	101,6	104,1	132,5	126,4	114,7	112,5
Moyenne	annuelle	108,8	111,2	99,0	98,8	104,8	99,9	101,5	130,5	123,7	113,1	111,0
1957	I	110,2	111,9	100,1	99,2	105,5	101,8	107,4	142,3	126,4	115,4	113,1
	11	109,8		100,4		104,8	101,7	107,5	142,3	130,2	115,5	114,0
	III	109,5	110,1	100,7	99,4	103,9	101,6	108,1	143,3	130,2	115,5	114,2
	IV	109,3	109,7	101,0	99,4	103,5	101,5	108,1	143,3	130,2	115,8	114,1
	v	109,3	109,6	101,1	99,4	103,4	101,6	108,1	144,0	130,6	116,2	114,1
	VI	109,3		101,4		103,5	101,5	108,1	144,0	130,6	116,2	113,5
	VII	109,9		101,4	99,5	103,6	101,4	108,1	144,8	130,6	116,3	112,3
	VIII			101,5	99,5	104,5	101,3	108,1	145,0	133,0	116,7	112,3
	IX	110,3		101,9	99,5	104,5	101,2	108,1	145,7	133,0	116,8	113,3
	X	110,9		102,2	99,6	104,5	101,2	108,1	145,7	133,0 135,5	117,8 118,0	113,9 114,5
	XI XII	111,5 112,2		102,3 102,3		104,4 106,4	101,2 101,3	108,5 108,5	147,5 147,5	135,5	118,0	114,5
Movenne	annuelle	110,2		101,4		104,4	101,4	108,1	144,6	131,6	116,5	113,7
,				,	1,5	,						

ITALIE

NUMERI INDICI DEI PREZZI AL CONSUMO

Période		Indice général	Alimen- tation, bois- sons, tabacs		Hygiène et soins	Arti- cles ména- gers	Chauf- fage et éclai- rage	de trans-		Ser- vices domes- tiques et simi- laires	Trans- ports, frais de restau- rants (et cafés)	Ser- vices divers
1958	I II IV V VI VII VIII X X XI XII	112,5 112,3 112,4 113,4 114,1 114,5 114,2 114,2 113,8 113,1 113,0 112,7	114,0 113,3 113,6 115,2 116,3 117,2 116,8 116,4 115,9 114,2 113,9 113,3	102,3 102,3 102,2 102,2 101,9 101,8 101,7 101,6 101,4 101,2 101,0	99,8 99,8 99,8 99,8 99,8 99,8 99,8 98,8 99,9 100,0 100,1	106,4 106,4 106,9 107,3 107,6 107,8 108,0 108,0 108,1 108,2 108,5 108,6	101,4 101,4 101,3 101,2 101,3 101,2 101,2 101,2 101,2 101,1 101,3	108,5 108,4 108,4 108,4 108,4 108,4 108,4 108,4 108,4 106,3 106,3	157,9 157,9 161,7 161,8 161,8 164,6 164,7 164,7 167,3 167,3	135,5 139,5 139,5 139,5 141,3 141,3 141,3 143,9 143,9 143,9 150,2	118,0 118,2 118,3 118,6 118,6 118,6 119,0 119,0 119,0 119,5 119,6	114,6 115,3 115,3 115,5 115,7 114,7 113,7 113,7 114,3 115,3 116,3 116,2
Moyenne annue	lle	113,3	115,0	101,7	99,9	107,7	101,3	108,1	162,9	142,5	118,7	115,1
1959	I II III IV	112,5 112,4 112,1 111,9	112,6 112,1 111,6 111,3	100,7 100,5 100,4 100,3	100,0 100,2 100,2 100,2	108,7 108,8 108,7 108,2	101,3 101,2 101,2 101,1	104,7 104,7 104,7 104,7	179,8 180,1 180,1 184,1	150,2 152,6 152,6 152,6	119,7 119,9 120,1 119,8	116,6 117,1 117,2 116,7

LUXEMBOURG

INDICE DU COÛT DE LA VIE

1.1.1948 = 100

Péri	ode	Indice général	Alimentation	Habillement	Chauffage et éclairage	Divers
1953	I	122,52	129,71	121,67	107,87	86,70
	II	122,26	129,20	121,75	107,87	86,47
	iii	121,88	128,57	121,67	107,87	86,13
	īv	120,91	127,43	121,67	103,01	86,40
	v			121,59	103,82	86,21
		120,88	127,32			
	VI	121,31	128,05	121,52	104,63	86,32
	VII	122,74	130,78	121,28	105,44	86,32
	VIII	122,42	130,02	121,32	106,25	86,36
	IX	122,91	130,86	121,29	107,06	86,32
	X	122,63	130,29	121,19	107,87	86,17
	ХI	122,83	130,66	121,21	107,87	86,21
	XII	122,88	130,79	121,17	107,87	86,06
Moyenne an	nuelle	122,18	129,47	121,44	106,45	86,31
1954	I	122,82	130,71	121,14	107,87	85,98
	II	123,12	131,24	121,21	107,87	85,98
	ĪĪI	122,95	130,88	121,23	107,87	86,13
	īV	122,03	129,44	121,31	105,44	86,2
	v v	122,03	129,46	121,31	105,44	86,2
	VI	123,30	131,56	121,57	106,24	86,2
	VII	123,44	131,84	121,56	106,25	86,2
	VIII	123,86	132,47	121,62	107,06	86,2
	IX	124,26	133,19	121,67	107,06	86,2
	X	124,36	133,16	121,63	108,68	86,2
	XI	124,11	132,57	121,63	109,49	86,2
	XII	124,32	132,88	121,82	109,49	86,17
Moyenne an	nuelle	123,38	131,62	121,47	107,40	86,17
1955	I	124,20	132,67	121,81	109,49	85,98
	11	123,63	131,57	121,84	109,49	85,90
	111	122,45	129,50	121,79	108,68	85,9
	IV	122,15	129,37	121,78	105,65	85,9
	v	122,01	129,13	121,77	105,62	85,7
	٧ı	122,21	129,49	121,83	105,62	85,7
	VII	123,26	131,35	121,79	106,43	85,9
	VIII					
		123,44	131,66	121,88	106,43	85,8
	IX	123,87	132,45	121,90	106,43	85,9
	X	123,77	131,95	121,83	108,69	86,0
	XI	123,96	132,30	121,85	108,69	85,9
	XII	124,01	132,38	121,88	108,69	85,9
Moyenne an	nuelle	123,96	132,24	121,91	108,69	86,1
1956	I	123,91	132,20	121,88	108,69	85,9
	11	122,98	130,42	121,91	108,69	85,9
	111	123,99	132,33	121,89	108,69	85,9
	IV	122,79	130,22	121,85	107,72	85,9
	v	122,24	129,12	121,94	107,72	86,0
	νī	123,36	131,28	121,91	107,72	85,9
	VII				108,69	86,0
		123,50	131,39	121,91		
	VIII	123,42	131,23	121,91	108,69	85,9
	IX	123,89	132,15	121,87	108,69	86,0
	X	124,12	132,45	121,86	109,67	86,0
	XI	126,34	136,64	121,87	109,67	86,1
	XII	126,93	137,42	122,14	109,67	87,5
Moyenne an	nuelle	123,96	132,24	121,91	108,69	86,1

LUXEMBOURG

INDICE DU COÛT DE LA VIE

1.1.1948 = 100

Péri	lode	Indice général	Alimentation	Habillement	Chauffage et éclairage	Divers
1957	I	127,36	137,53	122,88	109,67	89,48
	II	128,06	136,48	126,70	109,67	89,44
	III	127,68	134,19	129,13	109,67	89,82
	IV	128,01	134,17	129,74	111,05	90,35
	v	128,13	134,40	129,87	110,66	90,24
	VI	129,23	136,44	129,92	110,66	90,16
	VII	130,14	137,32	131,17	111,24	90,08
	VIII	131,81	140,36	131,38	111,24	90,08
	IX	131,57	139,50	131,73	112,22	90,39
	X	131,16	138,12	132,36	113,77	90,39
	XI	131,46	138,58	132,49	113,77	90,43
	XII	131,63	138,84	132,61	113,77	90,43
Moyenne ar	nuelle	129,69	137,16	130,00	111,45	90,11
1958	I	131,13	137,89	132,67	133,38	90,43
	11	130,41	136,54	132,77	112,99	90,39
	III	129,39	134,86	133,70	107,36	90,39
	IV	129,76	135,00	133,91	110,27	90,46
	V	129,83	134,95	133,99	111,08	90,50
	VI	130,38	136,01	133,99	111,08	90,43
	VII	130,42	136,04	133,93	111,89	90,16
	VIII	130,77	136,74	133,88	111,89	90,16
	IX	131,40	137,71	133,85	113,51	90,16
	X	130,86	136,33	133,99	115,21	90,16
	XI	131,00	136,58	134,02	115,21	90,12
	XII	131,04	136,66	134,04	115,21	90,08
Moyenne ar	nnuelle	130,53	136,28	133,73	112,42	90,29
1959	I	131,12	136,79	134,08	115,21	90,08
	11	130,61	135,88	134,00	115,21	89,97
	111	130,04	134,92	133,82	115,21	89,97
	IV	129,91	134,67	133,82	115,21	89,97
	v	129,48	134,22	133,82	115,21	89,97

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

PAYS-BAS

PRIJSINDEXCIJFERS VAN HET LEVENSONDERHOUD VAN GEZINNEN VAN HAND- EN HOOFDARBEIDERS 1951 = 100

Pér	riode	Indice géneral à l'excep- tion des cotisa- tions sociales obligatoi- res et des impôts sur les	Aliments	Tabacs	Habitation	Habille- ment et chaussures	Hygiène et soins	Culture et dis- tration	Assuran- ces et contribu- tion vo- lontaires
		salaires							
1952	I	101	104	100	102	90	102	102	101
	II	102	105	100	103	90	102	103	101
1	III	101	105	100	102	88	102	103	101
ļ	IV	101	104	100	102	87	101	103	100
	v Vi	100 100	104 103	100 99	102 102	86 86	101 100	103 103	100 99
ļ	VII	99	103	99	102	86	100	102	99
i	VIII	99	101	99	102	85	100	103	99
1	IX	99	102	99	102	86	100	103	99
	X	100	102	98	102	87	100	103	99
1	ХI	100	102	98	102	87	99	103	99
	XII	100	104	98	102	87	99	103	100
Moyenne	annuelle	100	103	99	102	87	101	103	100
1953	I	100	103	98	102	87	99	103	99
	II	100	104	98	102	87	98	103	99
1	III	100	103	98	101	85	98	103	99
	IV V	100 100	103 103	98 98	102 101	85 85	98 98	103 103	99
ŀ	٧ı	101	106	98	101	85	98	103	100
į.	VII	100	104	98	101	85	98	103	99
	VIII	99	103	98	101	85	98	103	99
	IX	100	104	98	102	87	98	99	100
)	X	99	103	98	101	87	98	99	99
	XI	100	103	98	102	87	98	99	100
	XII	100	103	98	102	87	98	99	100
Moyenne	annuelle	100	104	98	102	86	98	102	99
1954	I	102	105	98	109	87	103	100	100
	II	103	107	98	109	87	104	100	101
ļ	III	103	108	98	109	85	104	100	101
Ì	IV	103	107	98	110	85	104	100	101
	V VI	104 105	108 111	98 98	110 111	85 86	104 104	100 101	101 102
ł	VII	103	109	98	111	86	104	101	102
1	VIII		108	98	111	86	104	101	101
1	IX	105	109	98	112	88	104	101	102
1	x	105	108	98	112	88	104	101	102
	XI	105	108	98	113	89	105	101	102
	XII	105	109	98	113	89	105	101	103
Moyenne	annuelle	104	108	98	111	87	114	101	101
1955	I	107	112	98	112	89	108	102	104
	11	106	111	98	113	89	108	102	104
	III	106	111	98	113	87	108	103	104
	IV	105	109	98	113	87	108	103	103
1	V VI	105 107	109 112	98 98	113 113	87 87	108 108	103 103	103 104
	VII	107	112	98	113	87	108	103	104
	VIII		109	98	113	87	108	103	103
	IX	105	108	98	115	84	108	104	103
1	X	105	108	98	115	84	108	104	103
	XI	105	108	98	115	84	108	104	103
	XII	105	108	98	115	84	111	104	103
Moyenne	annuelle	106	110	98	114	87	108	103	103

PAYS-BAS

PRIJSINDEXCIJFERS VAN HET LEVENSONDERHOUD VAN GEZINNEN VAN HAND- EN HOOFDARBEIDERS

1951 = 100

				1951 =	100				
Pér	riode	Indice général à l'exception des cotisations sociales obligatoires et des impôts sur les salaires	Aliments	Tabacs	Habitation	Habille- ment et chaussures	Hygiène et soins	Culture et dis- tration	Assuran- ces et contribu- tion vo- lontaires
1956	I II	106 107	109 111	98 98	115 115	84 84	113 114	104 104	103 104
	III	108	114	98	115	82	114	105	105
	IV	107	113	98	115	82	114	105	104
	V	107	111	98	115	82	114	105	104
	VI	109	116	98	115	82	114	105	105
	VII	108 108	114 115	98 98	116 116	80 82	114	105	104
	IX	110	116	98	P .	85	114	105	105
	X	109	113	98	118 118	85	114 115	105 106	106 105
	XI	109	114	98	119	86	115	106	106
	XII	110	115	98	119	86	115	107	107
Moyenne	annuelle	108	113	98	116	83	114	105	105
1957	I	111	116	98	119	86	118	107	107
	11	111	115	98	119	87	119	108	107
	III	110	114	109	119	86	119	108	107
	1 V	110	113	109	119	86	121	111	107
	v	111	115	109	120	86	121	112	108
	VI	115	124	109	120	86	121	112	112
	VII	116	126	109	120	85	122	112	113
	VIII	118	124	109	131	86	122	113	115
	IX	119	125	109	133	88	120	113	116
	X	118	123	109	132	88	120	114	115
	XI XII	118 118	122 122	109 109	132 132	88 87	121 121	114 114	115 115
Moyenne	annuelle	115	120	107	125	87	120	112	111
1958	I	118	123	109	132	85	123	114	115
1000	ÎI	118	122	111	132	87	123	115	115
	III	118	123	111	132	85	123	115	115
	IV	118	124	111	132	85	123	115	115
	v	117	121	111	131	85	123	115	114
	VI	119	125	111	131	85	123	116	115
	VII	117	121	111	131	83	124	116	114
	VIII	115	117	111	131	85	124	116	112
			117	111	132	87	124	116	113
	IX	116				. 07	124	116	113
	X	116	116	111	132	87		i e	
				111 111 111	132 132 132	86 86	125 125	116 116	113 114
Moyenne	X XI	116 116	116 117	111	132	86	125	116	113
	X XI XII annuelle	116 116 117	116 117 119	111 111 111	132 132 132	86 86 86	125 125 124	116 116 116	113 114 114
Moyenne 1959	X XI XII annuelle	116 116 117 117	116 117 119 120	111 111 111	132 132 132	86 86 86	125 125 124 126	116 116 116	113 114 114 113
	X XI XII annuelle	116 116 117	116 117 119	111 111 111	132 132 132	86 86 86	125 125 124	116 116 116	113 114 114

ALLEMAGNE (R.F.)

PREISINDEX AUSGEWÄHLTER GRUNDSTOFFE

Pé	riode	Indice d'ensemble	Matière de base d'origine agricole et forestière	Matière de base d'origine industrielle
1953	I	124	113	136
2000	īı	124	111	138
	III	124	110	139
	IV	122	108	137
	v I	122	110	135
	٧ı	122	110	135
	VII	122	110	135
	VIII	121	109	134
	IX	121	109	134
	Х	121	110	134
	χı	122		133
			111	
-	XII	121	110	133
Moyenne	annuelle	122	110	135
1954	1	122	111	133
1004		122	112	133
	II			
	III	122	112	133
	IV	122	112	133
	v l	122	112	132
		123	114	132
	VI			
	VII	124	116	132
	VIII	123	114	132
	IX	122	113	133
	x		115	133
		123		
	XI	124	115	133
	XII	124	115	134
Moyenne a	annuelle	123	113	133
1955	I	124	115	134
1000				
	11	123	112	135
	III	123	112	136
	IV	123	111	135
	v l	123	111	137
	VI	125	114	138
	VII	126	116	138
	VIII	126	115	139
	IX	126	115	139
	x	127	117	139
	XI	128	118	139
	XII	128	118	140
Moyenne a	annuelle	125	114	137
1956	ı	127	116	140
1000	iı			
		129	119	140
	III	130	120	140
	IV	130	121	140
	v I	129	120	139
	VI	129	119	139
	VII	127	117	139
	VIII	128	119	139
	IX	128	118	139
	X	129	117	142
	XI	131	119	144
	XII	132	120	145

ALLEMAGNE (R.F.)

PREISINDEX AUSGEWÄHLTER GRUNDSTOFFE

Pér	iode	Indice d'ensemble	Matière de base d'origine agricole et forestière	Matière de base d'origine industrielle
1957	I	131	118	145
	11	130	116	145
	III	130	115	145
	IV	131	118	145
	v	130	117	145
	VI	131	119	145
	VII	133	123	144
	VIII	133	122	144
	IX	132	122	144
	X	133	122	145
	XI	134	123	145
	XII	134	123	147
Moyenne a	nnuelle	132	120	145
1958	I	134	122	147
	II	133	121	147
	III	132	120	146
	IV	132	120	146
	v	132	120	145
	VI	132	119	146
	VII	131	118	145
	VIII	131	118	145
	IX	130	117	145
	X	131	118	145
	XI	132	119	145
	XII	132	120	145
Moyenne ar	nnuelle	132	119	146
1959	I	134	119	147
	11	133	121	146
	III	132	120	146
	IV	131	118	

BELG I QUE

INDICES DES PRIX DE GROS

1936 - 38 = 100

			Pro-	Pro-		ŀ							Maté-	Métaux
		Indi-			Matiè-	Pro-	Pro-				[_	riaux	et pro-
Pério	de	ces	agri-	agri-	1	1	1 -	Peaux	Caout-	Bois	Papier	Pro-	de	duits
				coles	gras-		chimi-		chouc		et		cons-	métal-
			regne		ses	raux	ı	cuirs			carton	tex-	+	lurgi-
			animal		000		1					tiles	tion	ques
														1
1953	I	423	383	486	355	446	316	369	277	630	428	385	443	455
	II	419	375	480	355	438	312	372	265	630	423	384	443	450
	III	419	377	486	361	435	311	372	248	627	422	386	443	446
	IV	413	373	484	346	429	302	368	243	624	422	386	443	436
	v	413	366	489	348	427	299	367	245	624	622	391	445	437
	VI	414	371	501	337	425	299	367	233	621	421	388	445	437
	VII	413	391	468	333	429	299	364	222	623	422	387	445	434
	VIII	413	399	462	335	429	299	362	224	623	423	385	445	435
	IX	411	394	465	335	429	299	360	223	623	426	377	446	435
	X	411	400	458	337	426	300	363	192	625	434	378	447	431
	ХI	412	407	453	339	426	302	363	204	625	442	379	458	429
	XII	413	404	462	343	424	303	361	202	628	443	381	458	429
								<u> </u>	<u> </u>					
Moyenne ar	nnuelle	415	387	475	344	430	303	366	232	625	427	383	447	438
-,			<u> </u>			<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>			<u> </u>	· · · · ·		ļ
1954	I	412	401	477	350	419	304	361	195	624	449	378	461	424
	ĪI	412	394	495	340	420	304	358	190	625	449	376	461	422
	III	410	376	491	340	420	305	350	194	620	458	374	461	421
	10	410	373	488	343	422	303	352	215	615	462	377	461	422
	v	409	357	494	333	423	301	352	220	614	463	375	463	425
	٧ı	412	369	486	332	422	302	350	230	625	463	382	463	427
	VII	409	390	433	329	421	302	337	242	625	465	382	463	428
	VIII	408	399	420	322	423	302	329	234	632	469	382	465	427
	IX	408	385	426	320	423	303	326	246	632	472	381	468	430
	X	409	383	426	324	424	306	329	261	632	475	382	469	430
	XI	411	387	432	332	424	306	326	284	645	475	380	469	435
	XII	412	391	433	340	424	307	322	312	654	480	377	469	434
 											I			
Moyenne an	nnuelle	410	384	458	334	422	304	341	235	629	465	379	464	427
1955	I	418	390	439	341	429	314	323	351	677	483	385	469	441
1933	II	416	378	427	338	428	315	322	336	681	484	388	470	445
	111	417	370	418	330	434	320	324	310	682	486	386	470	453
	IV	418	370	415	334	434	318	328	312	682	486	386	470	459
	v v	418	373	429	340	434	320	325	317	682	486	380	470	456
	٧ı	419	366	450	348	432	315	324	380	682	486	378	470	456
	VII	418	366	429	349	432	316	321	450	682	487	380	470	459
	VIII	419	388	417	339	433	316	321	469	680	487	373	470	464
	IX	420	390	423	344	432	317	321	489	678	488	368	473	467
	X	420	392	434	345	433	319	320	421	669	497	363	473	467
	XI	420	382	429	349	434	320	328	430	668	500	362	473	472
	XII	423	374	440	364	439	321	330	433	668	500	359	473	481
	ALI	723	3,4	440	30*	100		555						
Moyenne a	nnuelle	419	378	429	343	433	318	324	392	678	489	376	471	460
1956	I	426	379	442	374	445	321	330	433	668	508	363	476	484
1990			402	442	386	445	321	329	341	669	509	368	477	486
	II III	430 429			386	447	324	331	323	679	509	366	477	487
		429 429	386	449 454	401	446	324	332	309	685	507	366	478	487
	IV		388		1	443	323	327	273	678	496	365	478	486
	V	427	380	452	403	447		323	300	678	496	366	478	484
	VI	426	378	447	384		318						478	
	VII	426	400	423	381	450	316	322	323	678	496	364 364	478	484 489
	VIII	427	403	424	371	451	316	323	333	678	496			489
	IX	428	393	437	369	451	316	322	316	669	496	367	478	492
	X	431	390	445	370	469	318	322	337	669	496	364	479 479	495
	XI	439	396	459	395	480	321	325	371	673	496	381		495
	XII	439	394	454	399	483	321	325	373	673	496	380	479	497
Moyenne a	nnuelle	430	391	444	385	455	320	326	332	675	500	368	478	489
-		l	<u> </u>	<u> </u>	L	L		L	L		L		L	

BELGI QUE

INDICES DES PRIX DE GROS

1936 - 38 = 100

								1						
			Pro-	Pro-		l _	_	•					Maté-	Métaux
_ / .	_				Matiè-		Pro-	L				Pro-		et pro
Pério	de	ces	agri-						Caout-	Bois	Papier	duits	de	duits
				coles	gras-	1	chimi-		chouc		et	tex-	cons-	métal-
			règne		ses	raux	ques	cuirs			carton	tiles	truc-	lurgi-
			animal	végét.								01103	tion	ques
1957	I	440	391	451	390	492	323	326	317	673	695	380	479	505
	11	440	380	442	386	490	333	325	301	667	514	379	484	509
	III	441	393	430	377	489	334	328	321	664	514	381	490	509
	IV	443	403	430	369	496	337	329	316	661	517	380	497	509
	v	443	390	449	357	491	329	328	312	658	517	383	502	505
	VI	441	384	459	350	479	329	330	320	659	516	381	505	503
	VII	442	407	452	357	479	327	324	320	656	514	382	506	502
	VIII	439	404	436	359	478	327	329	312	656	514	376	506	501
	IX	438	399	441	357	476	328	329	290	657	512	373	508	497
	Х	439	405	456	355	475	329	320	285	657	511	371	507	495
	ХI	439	406	468	360	472	331	328	268	657	511	369	507	492
	XII	441	431	472	365	469	331	327	286	657	498	365	507	491
Moyenne a	nnuelle	441	399	449	365	482	330	328	304	660	511	377	500	502
1958	I	437	410	483	360	467	332	331	266	648	491	357	514	488
	11	431	378	479	355	460	333	329	271	648	491	353	514	486
	III	428	377	484	357	453	330	328	269	645	489	348	515	477
	IV	425	362	489	355	451	329	327	273	628	486	344	515	477
	v	422	348	496	358	450	327	327	259	625	486	339	514	474
	VI	421	339	498	361	451	325	324	266	622	486	340	514	475
	VII	420	347	466	365	451	326	323	283	613	486	337	514	479
	VIII	417	340	466	356	451	322	324	279	613	486	329	514	481
	IX	414	346	437	355	452	322	324	283	608	479	326	513	414
	х	413	341	435	348	454	324	327	302	603	479	323	513	479
	ΧI	416	353	456	352	455	327	331	301	590	479	323	513	479
	XII	417	363	455	348	460	328	330	285	590	479	317	513	478
Moyenne a	nnuelle	422	359	470	356	455	327	327	278	619	485	336	514	480
1959	I	416	367	466	349	451	32 9	334	296	579	473	317	513	475
	11	416	356	460	354	454	330	343	299	577	473	316	513	478
	III	415	348	460	360	452	328	359	313	576	459	313	513	480

FRANCE
INDICE DES PRIX DE GROS

Période	Indice général	Produits alimentaires	Combustibles et énergie	Produits industriels
1953 I	140,8	131,6	139,4	149,4
11	139,2	128,5	139,2	149,8
ĪĪĪ	139,7	128,1	139,6	150,1
IV	139,0	127,9	136,7	149,6
V	139,3	128,7	137,8	149,5
VI	138,6	125,9	139,6	150,6
VII	137,3	121,7	139,6	150,6
VIII	137,3	121,8	138,8	150,6
IX	136,9	121,4	138,9	150,0
X	136,3	120,3	139,2	149,5
ХI	137,4	123,2	139,3	149,6
XII	138,0	124,8	138,8	149,5
Moyenne annuelle	138,3	125,3	138,5	149,8
1954 I	137,9	127,2	138,6	147,2
II	137,8	127,7	138,6	146,4
III	136,3	124,5	138,6	145,9
IV	136,8	127,3	137,8	144,8
V	138,9	132,7	138,3	144,6
VI	134,8	122,6	138,5	144,6
VII	134,4	120,9	139,0	145,0
VIII	135,9	124,3	138,9	145,3
IX	134,6	121,3	139,0	145,0
X	133,9	120,2	139,3	144,3
XI	134,7	122,5	139,9	143,7
XII	135,2	123,5	139,3	144,3
Moyenne annuelle	136	125	139,5	145
1955 I	135,5	123,8	139,3	144,6
II	135,0	122,4	139,4	144,8
iii	135,0	122,9	138,8	145,0
IV	134,8	122,0	138,1	145,1
v	137,0	128,1	138,2	144,5
VI	133,3	118,9	138,4	144,5
VII	134,0	118,2	139,7	146,1
VIII	134,9	119,6	139,9	146,9
IX	136,6	123,8	140,1	146,7
x	136,4	123,3	140,7	146,7
XI	137,4	124,7	140,8	147,5
XII	137,7	124,0	141,0	148,7
Moyenne annuelle	135,7	122,6	140	145,9
1956 I	138,9	125,8	141,2	149,6
II	142,9	135,0	142,0	150,0
III			142,0	
	140,2	127,4		150,7
IV	141,4	131,0	141,7	150,5
V	142,7	133,7	142,0	150,9
VI	140,9	128,3	142,1	151,7
VII	140,3	125,9	144,2	151,9
VIII	142,4	131,1	145,1	151,5
IX	141,6	128,4	145,6	151,9
x	141,0	126,2	146,6	152,2
ΧI	143,1	129,0	147,5	154,1
XII	143,1	130,0	151,3	154,7
Moyenne annuelle	141,6	129,3	144,3	151,6

FRANCE

INDICE DES PRIX DE GROS

Pério	de	Indice général	Produits alimentaires	Combustibles et énergie	Produits industriels
1957	I	144,9	130,3	152,4	155,3
	II	144,4	128,2	154,1	155,5
	III	143,6	125,7	154,1	156,1
	IV	143,8	126,4	150,4	157,1
	v	146,2	130,6	154,8	157,2
	VI	146,2	128,8	160,8	156,7
	VII	147,5	131,6	161,2	157,2
	VIII	149,6	134,5	161,8	158,9
	IX	150,3	135,7	162,1	159,3
	x	154,9	142,8	167,0	161,5
	XI	160,9	151,3	174,0	165,0
	XII	164,4	156,0	179,0	167,0
Moyenne an	nuelle	149,7	135,2	161,0	158,9
1958	I	166,4	160,0	179,2	167,9
	II	166,2	157,9	179,1	168,2
	III	166,4	159,9	177,8	168,4
	IV	166,2	162,0	174,5	167,1
	v	171,7	176,3	173,5	167,0
	VI	167,8	166,4	173,6	167,0
	VII	165,9	161,7	173,6	167,2
	VIII	167,3	164,9	174,8	167,0
	IX	166,2	162,7	174,9	166,3
	Х	166,1	162,2	178,5	165,5
	XI	165,8	161,3	180,0	165,0
	XII	166,9	161,9	182,1	166,3
Moyenne an	nuelle	166,9	163,1	176,8	166,9
1959	1	175,0	166,3	201	174,1
	II	174,1	162,3	201	175,6
	III	173,5	160,2	197,9	177,1

ITALIE

NUMERI INDICI DEI PREZZI ALL'INGROSSO

1953 = 100

Pério	ode	Indice général	Produits agricoles	Produits non-agricoles
1954	I	99,2	99,7	99,1
	11	99,4	100,4	99,1
	III	99,3	99,9	99,1
	IV	99,1	99,8	98,9
	v	98,8	99,5	98,6
	Ϋ́Ι	98,7	99,3	98,5
	VII	98,6	99,5	98,4
	VIII	98,8	99,2	98,7
	ix	98,7	100,3	98,3
	x	99,3	102,1	98,6
	ХI	99,7	103,4	98,8
	XII	100,0	103,7	99,1
Moyenne ani	nuelle	99,1	100,6	98,8
1055	-	100.0	102 6	00.2
1955	I	100,0	102,6	99,3 99,4
		99,9	101,8	
	III	100,0	102,6	99,3
	IV	100,2	102,7	99,6
	V	100,2	103,3	99,4
	VI	100,0	102,2	99,4
	VII	99,5	100,5	99,2
	VIII	99,6	101,6	99,1
	IX	99,7	102,6	99,0
	Х	100,0	103,6	99,1
	XI	100,3	104,7	99,2
	XII	100,5	105,1	99,3
Moyenne anı	nuelle	100,0	102,8	99,3
1956	1	100,5	104,7	99,4
	II	101,2	108,0	99,5
	III	101,7	109,9	99,6
	IV	101,8	110,5	99,6
	v i	101,8	111,2	99,4
	VI	101,2	108,8	99,3
	VII	100,9	107,8	99,1
	VIII	101,0	108,1	99,2
	IX	101,5	109,9	99,3
	x	101,9	110,5	99,7
	χı	103,0	112,0	100,7
	XII	104,2	111,8	102,3
Moyenne ani	nuelle	101,7	109,4	99,8
1957	I	104,4	110,2	102,9
	ĪI	103,3	106,8	102,4
	îîı	102,8	104,7	102,3
	īv	102,4	104,0	102,0
	v	102,1	103,6	101,7
	vi	102,2	103,3	101,9
	VII	102,2	103,3	101,8
	VIII			
		102,2	103,6	101,8
	IX	102,3	105,1	101,6
	X	102,7	107,7	101,4
	XI	102,8	108,6	101,3
	XII	102,8	109,5	101,1

ITALIE
NUMERI INDICI DEI PREZZI ALL'INGROSSO

Période		Indice général	Produits agricoles	Produits non-agricoles	
1958	I	102,6	109,0	100,9	
	II	101,8	107,0	100,4	
	III	101,6	108,2	99,8	
	IV	102,0	111,2	99,5	
	v	101,9	112,1	99,2	
	vi	101,7	111,6	99,0	
	VII	100,8	108,8	98,7	
	VIII	100,3	107,4	98,4	
	IX	100,1	106,4	98,4	
	x	99,8	105,0	98,4	
	XI	99,0	102,8	98,0	
	XII	98,6	101,6	97,8	
Moyenne ar	nuelle	100,9	107,6	99,0	
1959	I	97,8	100,5	97,1	
	II	97,5	100,0	96,8	
	III	97,3	99,1	96,8	
	IV	97,2	99,1	96,7	
	v	97,2	99,2	96,7	

PAYS-BAS

INTERIM-INDEXCIJFERS GROOTHANDELSPRIJZEN

Pério	đe	Indice général	Produits alimentaires	Matières de base et auxiliaires	Produits finis
1953	ı	137	128	160	132
1500	îı	136	127	159	132
	III	136	124	159	132
	IV	134	122	157	131
	v	135	124	157	131
	VI	134	124	156	131
	vii	133	118	155	131
	VIII	133	119	155	131
	1X	133	121	155	132
	X	133	120	154	132
	ХI	134	122	153	132
	XII	134	122	153	132
Moyenne an		134	123	156	132
moyenne an	nderre	134	123	130	132
1954	I	135	127	153	133
	II	136	128	153	133
	111	135	126	154	133
	īv	136	127	153	133
	v	137	129	155	133
	VI	137	131	155	134
	VII	134	118	155	133
	VIII	134	116	156	135
		134			
	IX		116	156	135
	х	136	122	156	135
	XI	136	124	156	135
	XII	136	123	156	136
Moyenne an	nuelle	136	124	155	134
1955	I	138	123	158	139
	11	137	120	158	139
	111	136	117	158	138
	IV	136	116	159	138
	v	136	116	159	138
	VI	136	117	160	138
	VII	136	116	161	137
	VIII	136	114	161	137
	IX	136	120	162	135
	Х	137	121	162	135
	XI	137	120	163	135
	XII	137	121	164	135
Moyenne an	nuelle	137	118	160	137
1956	I	138	121	165	135
1000					
	11	139	125	166	135
	III	140	129	167	135
	10	142	133	168	136
	v	139	122	167	136
	Ϋ́Ι	139	122		
				167	136
	VII	138	119	168	136
	VIII	139	122	168	136
	IX	140	121	169	138
	X	141	122	170	138
	XI	143	126	173	140
	XII	144	127	176	140
	nuelle	140	124	169	137

PAYS-BAS
INTERIM-INDEXCIJFERS GROOTHANDELSPRIJZEN

Pério	ode	Indice général	Produits alimentaires	Matières de base et auxiliaires	Produits finis
1957	I	145	129	179	140
	11	144	126	177	140
	III	143	124	176	141
	IV	144	122	178	142
	v]	144	121	179	142
	VI	144	123	177	142
	VII	145	128	178	141
	VIII	144	123	177	141
	IX	143	123	177	140
	x	143	123	176	140
	XI	143	124	176	139
	XII	143	124	175	139
Moyenne ar	nuelle	144	124	177	141
1958	I	143	124	177	139
	11	142	123	175	139
	III	142	124	174	139
	IV	142	124	172	139
	v	140	119	172	138
	VI	140	119	172	138
	VII	138	112	172	138
	VIII	137	110	171	138
	IX	137	111	171	138
	X	139	117	170	138
	XI	143	128	170	139
	XII	143	128	170	139
Moyenne an	nuelle	141	120	172	139
1959	I	143	131	169	139
	11	142	128	169	139
	111	141	124	169	138

ALLEMAGNE (R.F.)

INDEX DER ERZEUGERPREISE LANDWIRTSCHAFTLICHER PRODUKTE

WIRTSCHAFTSJAHR 1950/51 (Juli bis Juni) = 100

Période	Ensemble	Produits d'origine végétale	Produits d'origine animale
1952/53 I	114	139	103
11	114	140	102
111			100
	113	141	
IV	112	145	97
v	116	157	98
VI	115	151	99
VII	114	142	101
VIII	110	118	106
ix	109	113	107
x	111	119	107
χī			
	113	123	108
XII	113	127	106
Moyenne annuelle (Campagne)	113	137	103
1953/54 I	115	134	106
ii l	119	149	106
iii	120	153	106
IV	123	164	104
v	124	169	103
VI	119	146	107
VII	124	158	108
VIII	119	140	109
IX	116	130	110
x	116	130	110
хı	115	129	109
XII	116	135	108
Moyenne annuelle (Campagne)	112	126	105
1954/55 I	120	149	107
11	118	148	105
îîı	122	159	104
īv	121	159	104
v	120	156	103
VI	121	154	106
VII	122	158	106
VIII	118	136	110
IX	116	125	112
x	120	132	114
хı	122	138	115
XII			
	123	140	115
Moyenne annuelle (Campagne)	116	139	106
.955/56 I	124	148	113
11	131	168	114
III	136	180	116
IV	137	181	116
V	134	177	115
VI	133	168	116
VII	127	151	117
VIII	128	145	121
ix	125	139	119
x	125	141	118
χı			
	126	143	119
XII	128	145	120
Moyenne annuelle (Campagne)	123	144	113

ALLEMAGNE (R.F.)

INDEX DER ERZEUGERPREISE LANDWIRTSCHAFTLICHER PRODUKTE

WIRTSCHAFTSJAHR 1950/51 (Juli bis Juni) = 100

Période		Ensemble	Produits d'orogine végétale	Produits d'origine animale	
1956/57	ı	127	150	117	
	II	125	146	116	
	III	124	141	116	
	IV	128	143	121	
	v	126	141	119	
	VI	130	149	121	
	VII	138	172	123	
	VIII	134	154	125	
	IX	133	151	124	
	x	130	145	123	
	XI	131	148	123	
	XII	132	151	123	
Moyenne a			1		
(Campa	igne)	127	147	118	
1957/58	1	133	157	122	
	II	133	161	120	
	III	134	169	118	
	IV	136	181	116	
	v	135	179	116	
	VI	132	165	117	
	VII	131	157	119	
	VIII	127	139	122	
	IX	126	129	125	
	X	128	133	125	
	XI	130p	141	125	
	XII	132p	148	125	
Moyenne a					
(Campa	gne)	132	157	120	
1958/59	ı	135	158	124	
	II	135	159	125	
	III	135	156	125p	
	IV	135	152	125p	

BELG I QUE

INDICES DES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES

1951/52 = 100

Pério	de	Indice général	Produits végétaux	Produits animaux
1953	I			
2000	ĪI		1	
	III		1	
	IV			
	v l			
	vı			
	VII			
	VIII			
	IX		[
	x			
	ХI			
	XII			
Moyenne an	nuelle	94,8	97,1	94,2
1954	I	98,4	98,2	98,4
	II	98,1	100,8	97,4
	111	96,6	103,3	94,7
	IV	99,6	104,8	98,1
	v	97,1	108,2	93,9
	VI	99,2	109,5	9 6,2
	VII	95,6	87,7	97,8
	VIII	93,0	84,5	95,5
	IX	91,4	82,3	94,0
	X	91,5	82,5	94,1
	XI	91,7	83,2	94,2
	XII	90,5	82,1	92,9
Moyenne an	nuelle	95,5	95,0	95,6
1955	1	89,2	81,5	91,5
	ĪI	88,4	79,4	91,0
	111	88,9	77,9	92,1
	IV	88,9	78,9	91,8
	V	87,4	82,2	88,9
	VI	88,7	86,2	89,4
	VII	90,0	94,3	88,7
	VIII	90,2	91,8	89,8
	IX	90,0	90,5	89 ,9
	х	90,9	90,8	90,9
	XI	89,5	90,1	89,3
	XII	88,9	92,6	87,8
Moyenne an	nuelle	89,2	85,8	90,2
1956	I	88,4	97,8	85,7
	II	94,3	99,2	92,9
	III	94,6	103,4	92,1
	IV	93,6	102,5	91,0
	V	92,1	100,7	89,6
	VI	88,7	89,3	88,6
	VII	88,7	87,2	89,1
	VIII	88,5	87,3	88,9
	IX	87,4	89,2	86,9
	X	90,6	94,8	89,4
	XI	92,5	100,3	90,2
	XII	91,0	99,2	88,6
Moyenne an	nuelle	90,6	96,0	89,1

BELG I QUE

INDICES DES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES

1951/52 = 100

Période		Indice général	Produits végétaux	Produits animaux	
1957	I	90,9 88,6	97,1 89,9	89,0 88,3	
	III	88,2 90,8	85,8 84,2	88,9 92,7	
	v	92,2	94,1	91,7	
	VI	89,5	92,0	88,8	
	VII	93,8	99,7	92,1	
	VIII	90,5 90,1	92,0 87,3	90,1 91,0	
	x	91,0	90,7	91,0	
	ХI	90,6	92,1	90,2	
	XII	92 ,7	90,9	93,3	
Moyenne an	nuelle	90,8	91,4	90,6	
1958	I	93,8	96,9	92,9	
	II	86,5 89,3	96,6 98,9	83,6 86,5	
	īv	91,4	102,5	88,2	
	v	88,8	100,6	85,4	
	VI	89,5	106,7	84,5	
	VII	86,1	88,0	85,6	
	VIII	82,7	87,5	81,3	
	x	83,4 87,8p	90,5 100,9p	81,3 84,0	
	ХI	88,9p	104,3p	84,5	
	XII	90,8p	108,2p	85,8	
Moyenne an	nuelle	88,2p	98,5p	85,3	
1959	I	92,5p	109,8p	87,4	
	II	92,9p	112,1p	87,3	
	III	94,1p 95,3p	110,7p 113,3p	89,3 90,1	
	v	95,8p	113,3p 113,3p	90,1 90,7p	
	vı	30,01	110,00	30,.1	
	VII				
	VIII				
	IX				
	X				
	XII				
loyenne an	muelle			1	

FRANCE
INDICES MENSUELS DES PRIX AGRICOLES A LA PRODUCTION

Pério	de	Indice général	Produits d'origine végétale	Produits d'origine animale
1953	ı	106,4	120,7	100,2
	11	107,9	121,1	102,1
	III	107,5	121,2	101,6
	IV	106,6	119,3	101,1
	v v	105,6	109,6	103,8
	vı			103,8
	VII	107,1 103,8	116,3	
			112,4	100,0
	VIII	99,7	110,2	95,1
	IX	96,1	110,7	89,8
	X	99,4	109,6	94,9
	XI	99,2	110,1	94,4
	XII	99,0	107,7	95,2
Moyenne an	nuelle	102 ,2	111,3	98,1
1954	I	99,6	106,8	96,3
	II	102,6	110,7	98,9
	III	101,7	109,8	98,0
	IV	102,0	112,2	97,4
	v	103,4	113,1	99,1
	VI	102,9	108,8	100,3
	VII	101,9	106,9	99,6
	VIII	99,5	102,4	98,2
	IX	99,7	101,4	99,0
	X	96,7	100,7	94,9
	ΧI	97,8	100,7	96,7
	XII	97,8	99,2	97,1
Moyenne an	nuelle	99,5	103,6	97,6
1955	I	98,3	97,8	98,5
2000	ĪI	99,3	97,1	100,3
	III	99,1	97,6	99,7
	īv	99,2	98,2	99,7
	v i	100,8	104,7	99,1
	٧			98,7
		99,7	101,9	
	VII	100,1	101,8	99,4
	VIII	98,8	99,8	98,3
	IX	100,6	100,5	100,7
	X	101,5	100,7	101,9
	XI	101,9	100,0	102,7
	XII	100,7	99,9	101,0
Moyenne an	nuelle	100,0	100,0	100,0
1956	I	102,0	102,5	101,7
	II	107,6	111,4	105,9
	III	106,3	109,9	104,7
	IV	109,7	114,4	107,7
	v	108,5	110,5	107,5
	VI	111,3	111,6	111,2
	VII	109,2	107,5	110,0
	VIII	112,9	116,4	111,4
	IX	111,7	117,4	109,1
	X	110,1	118,6	106,3
	χī	111,9		106,8
	XII	109,5	123,2 121,0	104,4
		·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	

Pério	ode	Indice général	Produits d'origine végétale	Produits d'origine animale
1957	I	111,4	123,0	106,6
	11	110,8	119,2	107,3
	III	110,5	118,1	107,3
	IV	113,0	118,4	110,7
	v	112,9	112,4	109,0
	V1	117,9	131,3	112,3
	VII	121,6	136,9	115,2
	VIII	119,3	120,6	118,7
	IX	118,8	122,5	117,2
	X	125,8	138,1	120,7
	XI	133,7	150,4	126,8
	XII	129,4	150,1	120,8
Moyenne annuelle		117,4	152,2	114,2
1958	I	136,8	157,8	128,0
	II	138,1	157,4	130,0
	III	138,7	162,3	128,8
	IV	142,9	179,3	127,7
	v	145,5	181,6	130,4
	VI	151,5	200,9	130,8
	VII	150,2	192,5	132,5
	VIII	151,9	191,3	136,4
	IX	145,3	174,2	133,2
	X	142,0	170,9	120,9
	ΧI	136,4	162,9	125,3
	XII	132,8	157,6	122,4
Moyenne annuelle		142,4	172,8	129,5
1959	I	133,3	155,6	123,8
	II	131,6	151,0	123,4
	111	132,2p	144,1	127,1p

		1
		•
		·

ITALIE

INDICE NAZIONALE DEI PREZZI ALL'INGROSSO
PRODOTTI AGRICOLI (esclusi i prodotti importati)
1953 = 100

Mois	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959
I	101,2	99,5	102,7	105,3	110,4	111,1	103,0
11	100,6	100,0	101,5	108,8	106,6	109,0	102,4
111	101,8	99,4	102,8	111,0	104,5	110,5	101,3
IV	102,2	99,1	103,3	111,4	103,7	114,1	101,0
V	101,5	98,9	103,9	111,9	103,3	115,0	·
VI	100,3	98,4	102,8	110,0	103,3	114,5	
VII	98,1	98,7	100,9	109,0	102,9	111,4	
VIII	98,4	98,8	102,1	109,1	104,1	110,0	
IX	98,9	100,1	130,4	110,8	106,0	109,1	
X	99,2	102,3	104,6	111,4	108,9	107,7	
XI	99,3	103,8	105,7	112,7	110,3	105,3	
XII	98,8	104,0	105,9	112,2	111,4	104,1	
Moyenne annuelle	100,0	100,3	103,3	110,3	106,3	110,2	

PAYS-BAS
PRIJSINDEXCIJFERS AFGELEVERDE LANDBOUWPRODUKTEN

1949/1950 - 1952/1953 = 100

Période	Indice général	Produits végétaux	Produits animaux	
1953 I	112	108	113	
11	106	105	106	
ĨĨĨ	103	112	101	
IV	101	111	98	
v	101	118	97	
vi	100	116	95	
VII	101	117	97	
		113	101	
VIII	103			
IX	106	105	106	
X	107	105	108	
XI	108	106	109	
XII	104	108	103	
Moyenne annuelle	107	107	107	
(Campagne) 52/53	107	107	107	
1954 I	107	113	106	
II	108	118	106	
III	103	119	99	
IA	101	123	95	
v	104	133	95	
VI	105	133	97	
VII	107	133	100	
VIII	108	130	102	
IX	103	99	104	
X	110	101	112	
XI	115	100	119	
XII	111	100	114	
Moyenne annuelle	111	100	117	
(Campagne) 53/54	103	113	100	
1955 I	110	103	111	
II	104	100	105	
III	102	99	103	
īv	98	99	98	
v	96	99	95	
vī	96	99	95	
VII	95	99	94	
VIII	99	94	100	
IX	105	93	108	
X	113	94	118	
XI	114	95	119	
XII	113	98	117	
Moyenne annuelle (Campagne) 54/55	103	103	103	
1956 I	109	104	110	
11	110	105	112	
ĪĪĪ	109	114	107	
IV	105	122	101	
v	105	122	100	
vi	104	121	100	
VII	107	120	103	
VIII	111	123	108	
IX	110	100	113	
	112	103	115	
X				
XI	115	107	118	
	115 114	107 108	118 116	

PAYS-BAS
PRIJSINDEXCIJFERS AFGELEVERDE LANDBOUWPRODUKTEN

1949/1950 - 1952/1953 = 100

Période		Indice général	Produits végétaux	Produits animaux	
1957	I	114	107	115	
	II	107	99	110	
	III	104	100	106	
	IV	103	98	105	
	v	103	108	102	
	VI	101	108	100	
	VII	103	108	102	
	VIII	104	108	103	
	IX	105	100	106	
	х	1.09	107	110	
	XI	106	106	106	
	XII	108	107	108	
Moyenne	annuelle				
(Campagn	e) 56/57	106	103	108	
1958	I	105	108	104	
	11	104	109	102	
	111	103	115	99	
	IV	104	123	98	
	v	96	124	88	
	vı	94	124	86	
	VII	95	124	87	
	VIII	96	121	90	
	IX	95	98	94	
	X	106	106	106	
	ΧI	114	112	114	
	XII	115	117	114	
Moyenne	annuelle				
(Campagn	e) 57/58	102	110	100	
1959	I	113	124	110	
	11	107	122	103	
	111	101	118	96	

		١

BILANS DE LA HOUILLE ET DU COKE POUR LA PERIODE 1953 - 1958

Les tableaux qui figurent à la suite des présents commentaires et qui concernent les bilans de la houille et du coke pour la période 1953 - 1958, tant pour la Communauté dans son ensemble que pour les différents pays membres, donnent une large vue d'ensemble des ressources de charbon et de leur répartition ainsi que de l'évolution structurelle durant les six dernières années.

Les ressources comprennent la production, les importations et, le cas échéant, les reprises aux stocks. La répartition, de son côté, comprend la consommation propre des entreprises, les livraisons aux consommateurs, les exportations, ainsi que les mises aux stocks éventuelles.

Etant donné qu'une étude de l'évolution dans chaque pays, nous entraînerait trop loin, nous nous entiendrons essentiellement à un exposé sur l'ensemble de la Communauté.

1. Houille (Tableaux A - D)

L'année 1958 a été placée pour la houille sous le signe d'une forte régression des besoins. L'évolution qui a commencé à se dessiner en 1957 pour certains groupes de consommateurs s'est poursuivie en 1958 chez tous les consommateurs sans exception.

Cette situation a entraîné une diminution des ressources en houille, qui sont passées de 292,6 millions de tonnes, niveau record atteint en 1957, à 278,7 millions de tonnes en 1958 (-13,9 millions de t=4,7%). En dépit de l'introduction de très nombreux postes chômés ayant entraîné une perte d'extraction de 6,4 millions de tonnes, la production de houille n'a pourtant diminué que de 1,5 million de t. (0,6%).

En revanche, les importations en provenance de pays tiers ne se sont plus élevées qu'à 31,8 millions de t. contre 44 millions de t. en 1957 (-12,1 millions de t., soit 27,6 %). Néanmoins, les ressources ont été encore si élevées que plus de 17 millions de t. de houille ont dû être stockées.

Les importations en provenance des Etats-Unis (qui représentaient 86,1 % des importations totales en 1957 et encore 81,1 % en 1958) ont atteint 25,8 millions de t. (-31,7 % par rapport à 1957) et celles de Grande-Bretagne 1,6 millions de t. (-38 %). Les tonnages provenant de Pologne, d'U.R.S.S. et d'autres pays

ont connu une augmentation générale qui s'élève au total à 0,9 millions de tonnes, soit 25,7 %.

Les ressources en houille ont diminué en 1958 dans tous les pays de la Communauté, même en France et aux Pays-Bas, où la production a cependant encore augmenté.

Pour ce qui est de la répartition, les livraisons à tous les groupes de consommateurs ont fléchi, ainsi qu'il est indiqué plus haut. Tandis que de 1953 à 1956 les augmentations ont été générales en ce qui concerne les livraisons aux différents groupes de consommateurs - la seule exception étant constituée par les livraisons de charbon à la navigation - et que cette tendance a même pu être constatée encore en 1957 pour les cokeries, les fabriques d'agglomérés, les centrales électriques publiques et les usines à gaz, la situation s'est complètement renversée en 1958. Dans le tableau ci-dessous, les livraisons de 1958, sont confrontées avec celles de 1957 et 1956.

	Livrais	ons de h	ouille	٧a	riations en 1958		
C	1958	1957	1956	par rap à 19		par rap	
Groupe de consommateurs	mill.	mill.	mill.	mill.	-	à 195	5 1 %
	de t.	de t.	de t.	de t.		de t.	"
Cokeries	97,9	102,0	99,1	-4,1	-3,9	-1,2	-1,2
Fabriques d'agglomérés	14,5	18,6	17,6	-4,1	-22,1	-3,0	-17,3
Chemins de fer	14,6	16,8	17,7	-2,2	-13,1	-3,1	-17,7
Navigation intérieure et soutes	0,9	1,5	1,9	-0,6	-39,1	-0,9	-50,1
Centrales électriques publiques	24,2	27,4	34,7	-3,2	-11,7	-0,5	-2,2
Usines à gaz	10,2	12,9	12,4	-2,7	-20,7	-2,2	-17,7
Industrie sidérurgique	3,9	4,1	4,7	-0,3	-6,4	-0,8	-17,5
Autres industries	34,1	38,7	40,5	-4,6	12,0	-6,4	-15,9
Foyers domestiques et artisanat	22,8	27,7	29,4	-4,9	-17,6	-6,6	-22,4
Divers	2,8	3,2	3,0	-0,4	-12,4	-0,2	6,1
Total:	225,9	252,9	251,0	-27,0	-10,7	-25,1	-10,0

En 1958 le total des livraisons a diminué de 27,0 millions de t., soit de 10,7% par rapport à l'année précédente. C'est pour les postes foyers domestiques et artisanat, autres industries, cokeries et fabriques d'agglomérés que les pertes de débouchés ont été le plus sensibles. On notera également la diminution, de l'ordre de 3,2 millions de t., des ventes aux centrales électriques publiques, due essentiellement à une hydraulicité exceptionnellement favorable et à

l'accroissement consécutif de la production de courant électrique par les centrales hydrauliques en 1958 (production nette des centrales hydrauliques en 1958 : 81,1 milliards de kWh contre 68,8 milliards de kWh en 1957). La consommation propre de houille des mines et les livraisons au personnel ont diminué de 1,5 million de t. (=4,4%). Comme les charbons utilisés dans les centrales minières sont compris dans la consommation propre, même pour ce qui concerne la production du courant électrique cédé à des tiers, la décomposition des tonnages qui figurent sous un même poste du bilan est donné ci-après:

	1958	1957	Variations 1958 - 195	
	1 000 t.	1000 t.	1000 t.	%
Consommation propre et livraisons au personnel dont	31 971	33 432	- 1 461	- 4,4
Livraisons au personnel	4728	4 809	- 81	-1,7
Consommation propre	27 243	28 623	- 1 380	-4,8
Sur ces tonnages ont été consommés :				
dans les centrales minières	18 368	19 415	- 1 047	-5,4
dans d'autres services des charbonnages	8 875	9 208	- 333	-3,6

La ventilation par pays des tonnages consommés dans les centrales minières se présente comme suit :

Allemagne (R.F.)	6 820	6 422	+ 398	+ 6,2
Sarre	1 496	1 589	- 93	- 5,9
Belgique	1 843	1 982	_ 139	- 7,0
France	7 456	8 696	- 1 240	- 14,3
Pays - Bas	753	726	+ 27	+ 3,7
Total	18 368	19415	- 1047	- 5,4

Il ressort de ce tableau que les livraisons au personnel n'ont diminué que très faiblement et que la régression affecte principalement la consommation propre. Dans la consommation propre, ce sont les centrales minières qui ont consommé beaucoup moins de charbon que l'année précédente (5,4 %). On n'enregistre encore une augmentation que dans la République fédérale d'Allemagne et aussi, dans une très faible mesure, aux Pays-Bas. La consommation des centrales minières françaises a considérablement diminué; c'est là une

répercussion de l'augmentation exceptionnelle de la production des centrales hydrauliques (32,3 milliards de kWh en 1958 contre 24,9 milliards de kWh en 1957), qui a entraîné une réduction de la production des centrales thermiques (29,4 milliards de kWh contre 32,5 milliards de kWh); la production des centrales minières a diminué de 650 millions de kWh.

Les exportations de houille de la Communauté à destination de pays tiers ont également été affectées par la réduction générale des débouchés en 1958. Elles sont tombées de 5,1 millions de t., à 3,9 millions de t., soit une diminution de 1,2 million de t. = 24,2 %, et ont ainsi atteint leur niveau le plus bas depuis 1953.

2. Coke (Tableaux E à H)

En 1957, les capacités existantes des cokeries ont été utilisées dans une très forte proportion, et la production de coke de la Communauté a atteint un niveau record avec 77,7 millions de t. Cependant, au cours des derniers mois de l'année, on a pu constater un fléchissement des demandes de coke, de sorte qu'il s'est avéré nécessaire de stocker 1,4 million de t. Cette évolution s'est poursuivie en 1958. La production de coke est ainsi descendue à 74,9 millions de t., soit une diminution de 2,8 millions de t. (= 3,5 %). En dépit de cette production réduite, les stocks de la Communauté ont augmenté de 5,1 millions de t.

L'écart entre la production de coke et les besoins s'explique en grande partie par le fait que de très nombreuses entreprises minières possédant des cokeries intégrées préfèrent produire du coke et le stocker plutôt que de stocker du charbon à coke. L'approvisionnement en gaz de leurs clients est ainsi assuré, les autres sous-produits de la houille peuvent également être fournis aux consommateurs et, en outre, le coke se prête beaucoup mieux au stockage que les fines à coke.

La production de coke de 74,9 millions de t. se décompose comme suit :

- coke de four 74,4 millions de t. contre 77,2 millions de t. en 1957 (-3,5%)
- semi-coke de houille 0,5 millions de t. (sans changement).

Les importations de coke en provenance de pays tiers, lesquelles n'ont qu'une très faible importance dans le bilan coke de la Communauté, sont passées de 553.000 t. en 1957 à 163.000 t. en 1958.

Les ressources en coke se sont élevées en 1958 à 75,1 millions de t., soit 3,1 millions de t. (=4 %) de moins que l'année précédente.

Pour ce qui est de la répartition, on constate une régression générale des livraisons aux différents groupes de consommateurs.

Les livraisons effectuées en 1958 se comparent comme suit à celles de 1957 et de 1956 :

	J				Variation	s en 195	58
	1958	1957	1956	par rapp	ort à 1957	par rap	port à 1956
	mill. de t.	mill. de t.	mill. de t.	mill. de t.	%	mill. de t.	%
Industrie sidérurgique	44,3	46,6	44,5	-2,3	-4,9	-0,2	-0,4
Autres industries	7,5	9,1	9,5	-1,6	-17,3	-2,0	-21,0
Foyers domestiques et artisanat	9,2	11,2	11,0	-2,0	- 17,7	-1,8	-16,0
Autres consommateurs	0,4	0,6	0,6	-0,1	-22,4	-0,1	-25,6
Divers	1,8	2,5	1,9	-0,7	- 26,5	-0,0	- 2,3
Total	63,3	69,9	67,4	-6,6	9,4	-4,1	6,1

Le total des livraisons de coke a baissé en 1958 de 6,6 millions de t. (= 9,4%) par rapport à 1957, dont 2,3 millions de t. seulement pour l'industrie sidérurgique, c'est-à-dire que les livraisons à ce secteur sont à peu près retombées au niveau de 1956. Cependant il convient de considérer que les stocks de coke de l'industrie sidérurgique ont monté d'environ 1 million de t. en 1958. On n'a enregistré qu'un accroissement des stocks d'environ 0,2 million de t. en 1956 et de 0,7 million de t. en 1957, de sorte que la consommation de coke en 1958 a été inférieure de 2,6 millions de t. à celle de 1957 et de 1 million de t. à celle de 1956.

Les besoins en coke des groupes de consommateurs «autres industries» et «foyers domestiques et artisanat» ont diminué considérablement du fait de la clémence des hivers de 1957-1958 et 1958-1959 ainsi que des progrès réalisés par les combustibles liquides concurrents.

La consommation propre et les livraisons au personnel ont augmenté de 0,2 million de t. (7,9 %). Les tonnages figurant au bilan de la Communauté se répartissent comme suit :

	1958	1957
	1 000 t.	1 000 t.
Total	3 189	2 955
dont		
Consommation propre	2 701	2 522
Livraisons au personnel	488	433

La consommation propre porte surtout sur des sortes de petites dimensions utilisées principalement dans des gazogènes pour la production de gaz pauvre. Ce gaz pauvre est utilisé pour le chauffage des fours à coke et son utilisation permet de fournir aux consommateurs le gaz de cokerie ainsi rendu disponible.

Les exportations de coke vers les pays tiers ont fléchi, comme les livraisons aux groupes de consommateurs de la Communauté. Elles sont passées de 3,8 millions de t. en 1957 à 3,4 millions de t., soit une baisse de 11,3 %. Cette diminution affecte surtout les exportations à destination de la Suisse et des pays scandinaves.

3. Livraisons aux foyers domestiques et à l'artisanat.

A défaut d'un bilan pour les agglomérés de houille et les briquettes de lignite, on a dressé ci-après un tableau plus complet des livraisons de charbon aux foyers domestiques et à l'artisanat. Environ 85% des ressources en agglomérés de houille et plus de 70 % des briquettes de lignite sont livrées à ce groupe de consommateurs.

EVOLUTION DES LIVRAISONS AU GROUPE DE CONSOMMATEURS «FOYERS DOMESTIQUES ET ARTISANAT»

1. Livraisons

	1953.	1954	1955	1956	1957	1958
			millions	de t.		
Houille	24,0	26,0	26,5	29,4	27,7	22,8
Coke	7,8	8,8	9,9	11,0	11,2	9,2
Agglomérés de houille	11,2	11,9	12,8	15,5	16,3	12,7
Total t = t	43,0	46,7	49,2	55,9	55,2	44,7
Briquettes de lignite *)	10,2	11,4	12,5	12,8	13,5	14,7

2. Variations

	1958	1957	1958	/1956
	mill, de t.	%	mill, de t.	%
Houille	-4,9	-17,6	-6,6	-22,4
Coke	-2,0	- 17,7	-1,8	-16,0
Agglomérés de houille	- 3,6	- 22,1	-2,8	-18,1
Total t = t	-10,5	-19,0	-11,2	-20,0
Briquettes de lignite	+1,2	+8,9	+1,9	+14,8

^{*)} Y compris de faibles tonnages de semi-coke de lignite (1958 : 0,2 million de t.)

Les chiffres ci-dessus font ressortir la forte régression des livraisons à ce groupe de consommateurs. En 1958, les livraisons de houille et d'agglomérés ont diminué de 10,5 millions de t., soit de 19 % par rapport à 1957, et de 11,2 millions de t., soit de 20 % par rapport à 1956. Seules les livraisons de briquettes de lignite ont encore augmenté en 1958, à savoir de 1,2 million de t. (8,9 %) par rapport à 1'année précédente et de 1,9 million de t. (14,8 %) par rapport à 1956.

Remarques techniques.

- 1. Les tonnages indiqués dans les tableaux comme «mise aux stocks» ou comme «reprises aux stocks» n'indiquent pas seulement les variations de stocks chez les producteurs entre le début et la fin de l'année; ils tiennent également compte des variations de stocks chez les importateurs, des quantités récupérées des bassins de décautation, etc. ainsi que des boni ou mali de stocks.
- 2. Les pourcentages figurant dans la présente étude ont été calculés sur la base des chiffres indiqués dans les tableaux en milliers de t.

A. BILAN HOUILLE DE LA COMMUNAUTE 1953 - 1958

1 000 t

							1 000
	195	3	1954	1955	1956	1957	1958
A. RESSOURCES							
a) Production	236	961	241 652	246 401	249 092	247 888	246 390
b) Import. en prov. de pays tiers	13	1	13 924	23 048	38 046	43 959	31 845
dont:							
U.S.A.	6	684	6 164	15 935	30 389	37 828	25 820
Grande-Bretagne	5	084	5 291	4 305	3 567	2 635	1 634
Pologne	1	193	1 157	1 258	2 235	1 999	2 574
U.R.S.S.		432	712	1 079	1 175	1 001	1 171
Autres		426	598	469	680	495	647
c) Reprises aux stocks	_		-	4 886	1 873	_	-
d) Correction pour							
bas-produits (1)		480	489	706	712	726	470
Disponibilités totales							
(a+b+c+d)	251	264	256 065	275 041	289 723	292 573	278 705
B. REPARTITION							
a) Consommation propre et							
livraisons au personnel	29	937	30 463	31 551	33 300	33 432	31 971
b) Cokeries		620	79 815	91 680	99 106	101 967	97 886
c) Fabriques d'agglomérés	13	798	14 307	15 432	17 565	18 637	14 520
d) Chemins de fer	17	471	16 959	17 071	17 703	16 756	14 563
e) Navigation intérieure et soutes	2	069	1 958	1 930	1 873	1 534	934
f) Centrales électriques							
publiques	20	160	21 015	21 652	24 688	27 362	24 154
g) Usines à gaz	11	895	11 457	11 753	12 398	12 866	10 199
h) Industrie sidérurgique	4 :	253	4 409	4 616	4 686	4 130	3 864
i) Autres industries	35	009	37 715	40 246	40 509	38 707	34 064
k) Foyers domest, et artisanat	23	999	26 031	26 469	29 434	27 711	22 839
I) Divers	2	930	2 376	3 031	3 024	3 242	2 840
Total partiel a) à 1)	242	141	246 505	265 431	284 286	286 344	257 834
m) Exportations vers des pays tiers	5	872	7 863	10 097	5 722	5 099	3 863
n) Mises aux stocks	3	074	1 935	_	_	1 705	17 318
o) Différence	+	177	- 238	- 487	- 285	- 575	- 310
Total a) à o)	251	264	256 065	275 041	289 723	292 573	278 705

⁽¹⁾ Explication:voir note sur le tableau pour l'Allemagne (Tableau B).

B. BILAN HOUILLE POUR LES PAYS DE LA COMMUNAUTE 1953 - 1958

ALLEMAGNE (R.F.) - SARRE

÷ 000

(1) Cette correction relative aux bas-produits est rendue nécessaire du fait que dans le calcul de la production ces bas-produits ont été comptés pour leur équivalent en terme de produits marchands, alors que dans la comptabilisation des livraisons aux consommateurs (Pos. B, d à B, k) ils ont été totalisés tonne pour tonne.

(2) Sans la Sarre.

C. BILAN HOUILLE POUR LES PAYS DE LA COMMUNAUTE 1953 - 1958

BELGIQUE - FRANCE

			Belgique	ane					Fa	France		
	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1953	1954	1955	1956	1957	1958
A. RESSOURCES	•											
a) Production	30 060	29 249	29 978	29 555	29 086	27 062	52 588	54 405	55 335	55 129	56 795	\$7 721
b) Réception en provenance des pays de la	-											
Communauté	- 047	2 872	2 180	1 965	2 282	2 899	8 549	9 034	7 883	7 853	8 429	9 261
 c) Importations en provenance des pays tiers d) Reprises aux stocks 	1 133	852	1 453	2 822	2 820	2 352	1 615	2 215	2 901	1 447	9 701	4 688
Disponibilités totales a) à d)	32 240	33 242	35 986	34 537	34 188	32 313	62 752	65 654	68 007	73 233	74 966	71 870
B. REPARTITION												
a) Consomm, propre et livraisons au personnel	3 287	3 250	3 379	3 491	3 348	3 102	8 669	8 812	9 528	10 656	11 287	10 049
b) Cokeries	7 748	8 019	8 708	9 590	9 315	8 877	11 544	12 550	14 407	16 339	16 546	16 621
c) Fabriques d'agglomérés	1 275	1 310	1 457	1 688	1 713	978	6 616	6 360	6 420	7 483	8 244	6 734
d) Chemins de fer	1 402	1 372	1 312	1 249	928	875	4 632	4 404	4 173	4 530	4 307	3 912
e) Navigation intérieure et soutes	46	67	4	99	47	28	102	8	28	19	28	45
f) Centrales électriques publiques	2 651	3 060	3 285	3 105	3 341	2 581	4 190	4 468	3 884	5 149	6 250	5 992
g) Usines à gaz	56	23	4.	ø	Ŋ	4	3 215	2 840	2 202	2 349	2 238	1 850
h) Industrie sidérurgique	301	291	284	255	176	136	1 699	1 681	1 642	1 814	1 602	1 364
i) Autres industries	3 986	4 092	4 220	4 225	3 930	2 722	10 606	11 121	11 402	12 853	12 345	11 527
k) Foyers domestiques et artisanat	5 933	6 091	6 211	6 401	6 215	4 777	7 844	8 364	8 441	e 208	10 067	8 737
1) Divers	ı	-	ı	1	ı	-	_	-	-	1	1	
Total partiel a) à l)	26 655	27 575	28 947	30 076	29 048	24 080	59 117	069 09	62 157	71 038	72 944	66 831
m) Livraisons aux autres pays de la Comm.	3 583	4 284	4 995	3 298	3 107	2 033	1 507	1 559	2 515	1 076	1 146	950
n) Exportations vers des pays tiers	282	1 397	2 056	1 165	855	738	188	1 288	3 330	1 119	863	930
o) Mises aux stocks	1 419	1	1	1	1 179	5 462	1 247	2 117	1	1	ı	3 168
p) Différences	+	1 14	- 12	- 2		ı	_	1	+	1	+ 13	6 1
Total a) à p)	32 240	33 242	35 986	34 537	34 188	32 313	62 752	65 654	68 007	73 233	74 966	71 870

BILAN HOUILLE POUR LES PAYS DE LA COMMUNAUTE 1953 - 1958

Ġ

ITALIE - LUXEMBOURG - PAYS-BAS

1 000 t

			Italie					تا	Luxembourg	bing					Pays-Bas	se		
	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1953	1954	1955 1	1956	1957	1958	1953	1954	1955	1956	1957	1958
A. RESSOURCES																		
a) Production	1 126	1 074	1 136	1 076	1 019	721	1	· 1		,	<u>-</u> -	- 12	297	12 071	11 895	11 836	11 376	11 880
b) Réceptions en provenance des pays de la Communauté	705	4 520	3 497	7 3 5 V	20.0	1 237	270	281	192	9.0		253	3 448	4 984	5 029	3 656	3 429	2 756
c) Import, en prov. de pays tiers	4 222	4 842	6 820	7 581	805	_								2 129	2 603			
d) Reprises aux stocks	18	54	,	47	ı	177	1	1		1	 I		24	1	ı	31	ı	1
Disponibilités totales a) à d)	10 01	10 481	11 453	12 028	12 839	9 879	276	286 2	291 3	356 3	311 2	253 17	571	19 184	19 527	20 643	20 189	18 571
B. REPARTITION a) Consommation propre et									·									
livraisons au personnel	39	9	45	18	17	14	1				· ·	_	1 445	1 405	1 328	1 284	1 198	1 206
b) Cokeries	(3 040)	3 157	4 034	4 337	4 813	4 243		·				-	4 240	4 501	5 324	5 531	5 572	5 055
c) Fabriques d'agglomérés	(22)	61	52	5	5	=			,	,		_	849	862	918	972	1 103	1 047
d) Chemins de fer	(1 544)	1 435	1 480	1 519	1 625	1 032	06	88	69	68	<u>۔</u> ج	55	383	295	251	152	33	12
e) Vavigation intérieure et soutes	(47)	19	15	42	40	56	· · · ·	1		_		-	323	336	304	365	213	88
f) Centrales électriques publiques	(803)	537	571	996	1 471	835	-			_		-	3 282	3 605	3 840	4 431	4 639	4 101
g) Usines à gaz	(1 519)	1 525	1 480	1 424	1 437	1 207	4	45	47	54	5	40	283	1 130	1 019	1 112	1 057	605
h) Industrie sidérurgique	(192)	209	225	184	159	Ξ	12	17	50	27	75	18	23	53	36	30	24	-
i) Autres industries	(1951)	2 2 0 2	2 231	2 094	1 971	1 442	49	84	25	9	26	36 2	526	2 340	2 056	1 889	1 700	1 459
k) Foyers domestiques et artisanat	(1 098)	1 235	1 168	1 355	1 004	106	88	93	03	126	113	104 2	923	3 533	3 562	4 067	3 602	3 316
1) Divers	ı	ı	ı	1	1	1	-	ı		_		1	ı	ı	ı		ı	1
Total partiel a) à !)	(9 964)	10 440	11 310	11 954	12 552	9 822	277	285	291	356	312 2	253 17	277	18 060	18 638	19 833	19 141	16 903
m) Livraisons aux autres pays de la Communauté	ı	(ı	ı	ı		I		<u>ı</u>	ı			249	924	761	658	732	1 117
n) Exportations vers des pays tiers	ı	ı	ı	ı	ı	ı	1					-	Į,	110	110	152	149	154
o) Mises aux stocks	ı	ı	87	,	224	,	1	,				,		74	O	1	167	396
p) Différence	(+ 107)	4	26	+ 74	+ 63	+ 57	-	-	,			-	9 -	+ 16	6 +	-	1	+
Total a) à p)	(10 01)	10 481	11 453	12 028	12 839	9 879	276	286	162	356	311	253 17	571	19 184	19 527	20 643	20 189	18 571
				1		1	1	1	1	1	1	-	1	1	1			

Les chisses entre paranthèses ont été partiellement estimés.

E. BILAN COKE DE LA COMMUNAUTE 1953 - 1958

(COKE DE FOUR Y COMPRIS SEMI-COKE DE HOUILLE ET SYNTHRACITE)

1 000 t

	1953	1954	1955	1956	1957	1958
		-				
A. RESSOURCES						
a) Production	61 865	60 270	69 117	75 318	77 653	74 899
b) Import. en prov. de pays tiers	58	1 02	193	515	553	163
c) Reprises aux stocks	-	1 566	2 229	_	-	_
Disponibilités totales						
a) à c)	61 923	61 938	71 539	75 833	78 206	75 062
B. REPARTITION						
a) Consommation propre et						
livraisons au personnel	2 382	3 294	3 262	3 185	2 955	3 189
b) Cokeries	7	188	237	299	268	300
c) Fabriques d'agglomérés	1	10	15	14	15	11
d) Chemins de fer	234	216	227	304	275	258
e) Navigation int. et soutes	37	34	32	34	29	18
f) Centrales électriques et						
publiques	153	145	160	168	166	120
g) Usines à gaz	27	42	63	76	88	35
h) Industrie sidérurgique	32 866	33 418	41 478	44 501	46 593	44 328
i) Autres industries	7 394	7 750	8 770	9 505	9 082	7 509
k) Foyers domestiques et						
artisanat	7 838	8 812	9 878	10 965	11 198	9 212
I) Divers	2 645	2 477	2 081	1 853	2 463	1 810
Total partiel a) à l)	53 584	56 386	66 203	70 904	73 132	66 790
m) Export. vers des pays tiers	4 398	5 543	5 319	4 963	3 785	3 358
n) Mises aux stocks	3 747	_	_	85	1 429	5 134
a) Différence	+ 194	+ 9	+ 17	- 119	- 211	- 220
Total a) à o)	61 923	61 938	71 539	75 833	78 206	75 062

F. BILAN COKE POUR LES PAYS DE LA COMMUNAUTE 1953 - 1958

(COKE DE FOUR Y COMPRIS SEMI-COKE DE HOUILLE ET SYNTHRACITE)

ALLEMAGNE (R.F.) - SARRE

1000

		¥	Allemagne (RF)	RF) (1)					Sarre			
	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1953	1954	1955	1956	1957	1958
A. RESSOURCES												
a) Production	37 776	34 921	40 520	43 435	45 193	43 439	3 673	3 757	4 055	4 334	4 450	4 289
b) Réceptions en provenance des pays de la Communauté	28	202	272	382	204	26	76	98	10	ŝ	ğ	-
c) Importations en provenance de pays tiers	55	65	137	330	244	8	; ,	3 ,	} ,	} ,	? ,	. 1
d) Reprises aux stocks	t	1 468	1 884	ı	ı	ı	ı	ĸ	18		ı	4
Disponibilités totales a) à d)	38 013	36 656	42 813	44 147	45 641	43 621	3 707	3 798	4 228	4 499	4 648	4 408
B. REPARTITION												
a) Consomm, propre et livraisons au personnel	1 382	2 057	1 925	1 803	1 553	1 621	94	75	101	118	105	119
b) Cokeries	1	ı	ı	ı	ı	1	7	80	22	96	117	109
c) Fabriques d'agglomérés	-	o	2	4	5	Ξ	1	ı	ı	ı	1	1
d) Chemins de fer	149	125	124	172	152	149	9	7	7	Ø	60	60
e) Navigation intérieure et soutes	36	33	32	33	29	18	ı	,	1	ı	1	1
f) Centrales électriques publiques	56	17	49	26	32	27	•	0	0	0	0	0
g) Usines à gaz	24	30	49	9	99	12	ŀ	ł	1	1	ı	ı
h) Industrie sidérurgique	12 461	12 483	16 158	17 481	18 518	17 024	2 656	2 631	3 162	3 266	3 436	3 401
i) Autres industries	4 174	4 413	5 188	5 449	5 126	3 858	4	6	4	47	44	43
k) Foyers domestiques et artisanat	4 586	5 220	5 988	6 318	6 887	5 599	148	163	179	22	189	191
1) Divers	2 645	2 477	2 081	1 853	2 463	1 810	ı	ı	1	ı	1	ı
Total partiel a) à l)	25 484	26 864	31 609	33 239	34 844	30 134	2 904	2 996	3 562	3 759	3 899	3 871
m) Livraisons aux autres pays de la Comm.	5 855	5 401	7 130	7 147	7 052	6 785	77	900	671	730	714	534
n) Exportations vers des pays tiers	3 220	4 430	4 070	3 754	2 860	2 261	4	-	4	•	0	1
o) Mises aux stocks	3 319	ı	1	E	897	4 454	22	,	ı	o	33	ı
p) Différence	+ 135	- 39	+	- 24	- 12	- 13	1	+ 1	6	+	+ 2	+ 3
Total a) à p)	38 013	36 656	42 813	44 147	45 641	43 621	3 707	3 798	4 228	4 499	4 648	4 408

(1) Sans la Sarre

G. BILAN COKE POUR LES PAYS DE LA COMMUNAUTE 1953 - 1958

(COKE DE FOUR Y COMPRIS SEMI-COKE DE HOUILLE ET SYNTHRACITE)

BELGIQUE = FRANCE

			Belg	Belgique					Ţ	France		
	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1953	1954	1955	1956	1957	1958
A. RESSOURCES												
a) Production	5 945	6 147	9 600	7 270	7 156	906 9	668 8	9 543	11 056	12 593	12 884	12 781
b) Réceptions en provenance des pays de la												
Communauté	25	78	135	128	136	161	4 124	3 815	4 996	5 213	5 499	4 754
c) Importations en provenance de pays tiers	m	o	=	Ø	55	o	ı	1	1	ı	18	_
d) Reprises aux stocks	1	11	26	ı	ı	ı	ı	ı	273	ı	1	1
Disponibilités totales a) à d)	5 970	902	6 802	7 407	7 347	7 076	13 023	13 358	16 325	17 806	18 401	17 536
B. REPARTITION												
a) Consomm, propre et livraisons au personnel	203	235	208	206	154	182	465	618	750	760	806	936
b) Cokeries	'	71	ı	1	1	ı	ı	8	165	201	151	161
c) Fabriques d'agglomérés	1	1	,	ı	ı	1	ı	-	ı	ı	ı	,
d) Chemins de fer	61	61	9	56	ŧ.	<u>.</u>	55	82	*	16	3	8
e) Navigation intérieure et soutes	ı	-		0		-	_	۰	•	0	-	٥
f) Centrales électriques publiques	23	4	35	50	45	52	69	53	43	34	24	- 6
g) Usines à gaz	m	10	-	-	1	ı	ı	,	1	1	-	ı
h) Industrie sidérurgique	4 058	4 321	4 918	5 212	5 158	5 147	9 248	9 2 9 5	11 757	12 582	13 090	12 629
i) Autres industries	542	573	640	717	419	290	1 568	1 767	1 835	2 131	1 984	1 873
k) Foyers domestiques et artisanat	179	220	509	277	202	181	1 266	1 321	1 432	1 852	1 767	1 428
I) Divers	1	ı	ı	ı	ı	ı	ı	ı	ı	1	ı	1
Total partiel a) à l)	5 054	5 417	6 024	6 465	6 293	6 140	12 672	13 219	16 056	17 651	17 918	17 156
m) Livraisons aux autres pays de la Communauté	365	562	498	929	989	409	53	11	43	36	137	54
n) Exportations vers des pays tiers	456	326	278	300	217	488	۲	108	189	79	73	48
o) Mises aux stocks	66	,	1	9	153	39	257	ı	ı	55	273	280
p) Différence	1	1	۲۵ +	ı	1	,	9 -	+ 14	+ 37	- 15	1	1 2
T. 42 2 2 2												

H. BILAN COKE POUR LES PAYS DE LA COMMUNAUTE 1953 - 1958

(COKE DE FOUR Y COMPRIS SEMI-COKE DE HOUILLE ET SYNTHRACITE)

ITALIE - LUXEMBOURG - PAYS.BAS

•	

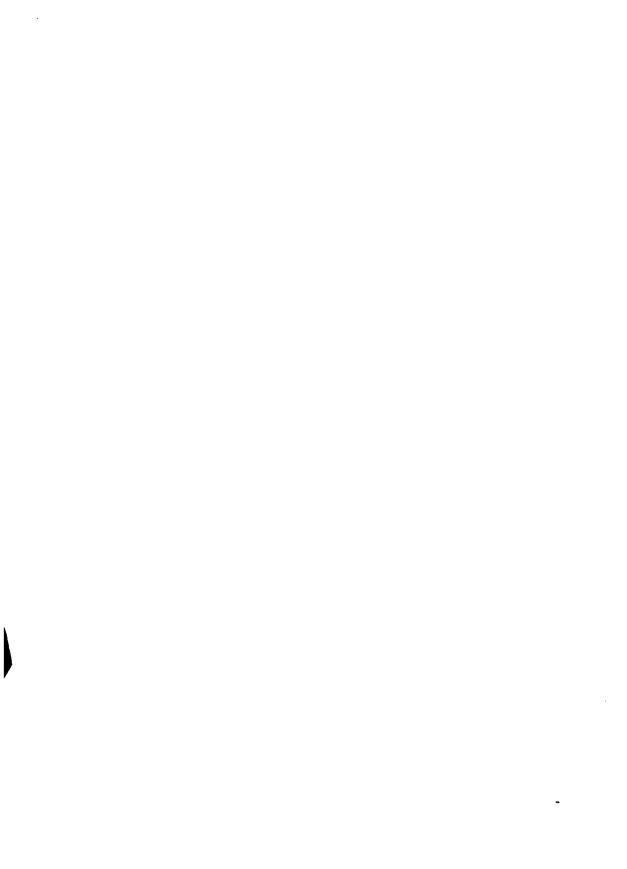
COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER HAUTE AUTORITÉ

SOMMAIRE

des articles publiés dans les

INFORMATIONS STATISTIQUES

N° 1/53 à 7/59



SOMMAIRE ALPHABETIQUE DES ARTICLES DES INFORMATIONS STATISTIQUES Nº 1/1953 à Nº 7/1959

Titre des articles	N° des Information Statistiques
Absentéisme dans les mines de fer	6/56
Acier;Approvisionnement en du marché de la Communauté en 1953	3/54
Acier; L'évolution du prix de l' dans la Communauté, en Grande-Bretagna et aux Etats-Unis par rapport aux prix de gros, de 1925 à 1953	10/54
Acier et de la ferraille; Evolution des prix de l' dans les pays de la Communauté	2/55
Acier et de la ferraille; Evolution des prix de l' dans les pays de la Communauté	4/55
Acier et de la ferraille; Evolution des prix de l' dans les pays de la Communauté	6/55
Acier et de la ferraille; Evolution des prix de l' dans les pays de la Communauté	2/56
Acier et de la ferraille; Evolution des prix de l' dans les pays de la Communauté	5/56
Acier et de la ferraille; Evolution des prix de l' dans les pays de la Communauté	1 et 2/57
Acier et de la ferraille; Evolution des prix de l' dans les pays de la Communauté	5/57
Acier et de la ferraille; Evolution des prix de la fonte, de l' dans les pays de la Communauté	3/58
Acier et de la ferraille; Evolution des prix de la fonte, de l' dans les pays de la Communauté	7/58
Acier et de la ferraille; Evolution des prix de la fonte, de l' dans les pays de la Communauté	4/59
Acier brut; L'évolution de la production d' par procédés de fabrication Acier brut; L'évolution historique du Commerce Extérieur des produits sidérurgiques en équivalent d' des pays de la	3/55
Communauté (1925 - 1956)	1/58
Acier; La Communauté sur le marché mondial de l' Acier brut; La production mondiale d' en 1953	1/53 4/54

Titre des articles	Nº des Informations Statistiques
Acier; Production mondiale d' en 1954. Production de	
houille en 1954	1/55
Acier brut; La production d' dans le monde en 1955	1/56
Acier brut; La production mondiale d' en 1956	1 et 2/57
Acier brut; La production d' dans la Communauté pendant la période transitoire 1953 - 1957 et dans le monde	1/58
Acier; La production d' dans la Communauté et dans le monde 1952 - 1958	1 et 2/59
Aciers fins et spéciaux; La production et les livraisons d' des usines sidérurgiques de la Communauté - Comparaison avec les pays tiers -	5/56
Aciers fins et spéciaux; Le Commerce extérieur des des pays de la Communauté avec les pays tiers (1954 - 1956)	3/57
Aciers fins et spéciaux; Le Commerce extérieur des des pays de la Communauté avec les pays tiers (1954 - 1957)	4/58
Acier ordinaire; Les livraisons d' par industries concommatrices	1 et 2/57
Age des ouvriers des mines de fer; La répartition par ainsi que de l'industrie sidérurgique de la Communauté	3/56
Age des travailleurs des charbonnages; La pyramide des de la Communauté	4/55
Age des travailleurs des charbonnages; La pyramide des de la Communauté en 1956	1/58
Agglomérés; Stocks de houille, d' et de coke dans les pays de la Communauté	6/54
Américaine; Importations de houille dans la République Fédérale en 1953 et 1954	2/55
Américaine; La production industrielle soviétique dépasserat-elle la production	4/59
Analyse comparée de la consommation de ferrailles par catégories de production dans les pays de la Communauté et dans	
les pays anglo-saxons	4/58

Titre des articles	Nº des Information Statistiques
Biens de consommation et des services; Comparaison des prix des	1/55
Biens de consommation et services; Les prix des principaux relevés dans les centres industriels de la Communauté en au- tomne 1954	6/55
Biens de consommation et services; Structure des prix des dans les pays de la Communauté 1954	5/56
Bilan du coke de la Communauté	2/53
Bilan provisoire «Coke» de la Communauté en 1953	3/54
Bilan provisoire «Houille» de la Communauté en 1953	3/54
Bilan de la houille et du coke pour les années 1953 et 1954	3/55
Bilans de la houille et du coke pour les années 1953 à 1955	2/56
Bilans houille et coke pour les années 1953 à 1956	3/57
Bilans houille et coke pour les années 1953 à 1957	4/58
Bilans de la houille et du coke pour la période 1953 - 1958	5/59
Bloc oriental; Prévisions de développement de la Communauté et du jusqu'à 1960	6/56
Budgets familiaux; Une enquête sur les des travailleurs des industries de la Communauté	3/56
Budgets familiaux; Enquête sur les dans les industries de la C.E.C.A.	6/56
Budgets familiaux; Premiers résultats de l'enquête sur les des travailleurs de la C.E.C.A. 1956/1957	6/58

Titre des articles

Charges salariales; Comparaison des dans les industries

Charges sociales; Les salaires et les dans les industries

Charges sociales: Les salaires et les dans les industries

Charges sociales; Les salaires et les dans les industries

de la Communauté - Revenus annuels moyens, année 1955

fuel oil

nauté

applicables

de la Communauté

-numéro spécial -

de la Communauté

de la Communauté

de la Communauté - Mines de houille -

1958)

No des Informations

4/56

4/56

6/56

1 et 2/57

Stati stiques Capacité de production, production maximum possible et records de production de la sidérurgie 1/56 Charbon; Evolution des prix du, de l'électricité et du 6/54 Charbon; Evolution des prix du, dans les principaux 5/57 bassins de la Communauté Charbon; Les stocks de dans les industries de la Commu-1 et 2/57 Charbon: Le transport par mer du et les frets maritimes 10/54 Charbonnages; Concentrations régionales des et de la sidérurgie dans le monde 1/55 Charbonnase ; La pyramide des âges des travailleurs des 4/55 Charbonnages; La pyramide des âges des travailleurs des de la Communauté en 1956 1/58 Charbonnages; Les salaires nominaux dans les et la sidérurgie comparés à ceux versés dans les autres industries 6/57 Charbonnages; Les salaires nominaux dans les et la sidérurgie comparés à ceux versés dans les industries (1953-1957) 5/58 Charbonnages; Les salaires nominaux dans les et la sidérurgie, comparés à ceux dans les autres industries (1953 -7/59

Titre des articles	Nº des Informations Statistiques
Charges sociales; Les salaires et les dans les industries	
de la Communauté - mines de houille - sidérurgie - mines de fer -	
année 1956	5/57
Charges sociales; Les salaires et les dans les industries	
de la Communauté - mines de houille - sidérurgie - mines de fer -	
année 1957	7/58
Charges sociales; Les salaires et les dans les industries	
de la Communauté - mines de houille - sidérurgie - mines de fer - année 1958	5/59
Coke, Bilan du de la Communauté	2/53
	2/54
Coke; Bilan provisoire «» de la Communauté en 1953	2/ 54
Coke; Bilan de la houille et du pour les années 1953 et 1954	3/55
Coke; Bilan de la houille et du pour les années 1953 à	3/33
1955	2/56
Coke; Bilan houille et pour les années 1953 à 1956	3/57
Coke; Bilans houille et pour les années 1953 à 1957	4/58
Coke: Bitans de la houille et du pour la période 1953	
1958	5/59
Coke; Exportations de à destination de pays tiers	2/53
Coke; Modifications dans les livraisons de aux utilisa-	
teurs	2/53
Coke; Stocks de houille, d'agglomérés et de dans les	
pays de la Communauté	6/54
Combustibles solides; Sources d'approvisionnement en	
des différentes régions de la Communauté au cours de l'année	0/0/54
1953	8/9/54
Combustibles solides ; Sources d'approvisionnement en des différentes régions de la Communauté et livraisons des	
bassins dans ces régions - années 1953 et 1954	6/55
Commerce extérieur des pays de la Communauté avec les pays	
tiers dans le domaine des machines et des véhicules	4/54
Commerce extérieur de la Communauté avec la zone dollar	5/54
Commerce extérieur de la Communauté au cours du 1er trimestre	5/ 54
1954 (en valeur et en quantité) - ainsi que le commerce intérieur	8/9/54

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Commerce extérieur en valeur \$ de la Communauté avec les pays tiers au cours du 1er trimestre 1954	10/54
Commerce extérieur avec les pays tiers au cours du 1er semestre 1954; Echanges de produits relevant du Traité entre les	
pays de la Communauté et	
A. Aperçu général B. Minerais C. Ferraille	
D. Fonte et acier	12/54
Commerce extérieur; Echanges entre les pays de la Communauté et avec les pays tiers au cours de l'année 1954	3/55
Commerce extérieur de la Communauté en produits sidérurgiques au cours des années 1955 et 1956	3/57
Commerce extérieur des aciers fins et spéciaux des pays de la Communauté avec les pays tiers (1954 - 1956)	3/57
Commerce extérieur des aciers fins et spéciaux des pays de la Communauté avec les pays tiers (1954 - 1957)	4/58
Commerce extérieur des produits sidérurgiques; L'évolution historique du en équivalent d'acier brut des pays de la Communauté (1925 - 1956)	1/58
Commerce extérieur en produits sidérurgiques de la Communauté dans les années 1956 et 1957	4/58
Comparaison des charges salariales dans les industries de la	- /
Communauté	4/56
Comparaison des prix des biens de consommation et des services Comparaison des possibilités d'approvisionnement en ferraille	1/55
des sidérurgies des pays de la Communauté, des Etats-Unis et du Royaume-Uni	3/58
Comparaison du revenu réel; Taux d'équivalence de pouvoir d'achat à la consommation dans les pays de la Communauté. Première des travailleurs des industries charbonnière et sidérurgique de la Communauté en 1953	5/55
Comparaison des salaires réels; Méthodes de entre les pays de la Communauté	7/54
Concentrations régionales des charbonnages et de la sidérurgie	7/ 54
dans le monde	1/55

D

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Consommateurs; Stocks de houille chez les	1/53
Consommation d'acier; Facteurs déterminants de la aux U.S.A.	2/55
Consommation apparente de houille de la Communauté	4/54
Degré de concentration des secteurs économiques importants dans les pays de la Communauté	7/58
Développement des échanges entre les pays de la Communauté	2/56
Développement de la production industrielle dans les pays de la Communauté de l'avant-guerre à 1955	1/56
Dollar; Commerce extérieur de la Communauté avec la zone	5/54
Données de base sur l'énergie :	
 A. Le problème des bilans énergétiques B. La production mondiale d'énergie C. La consommation d'énergie de la Communauté D. La consommation d'énergie de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'Union Soviétique 	11/54

Titre des articles No des Informations **Statistiques** Echanges entre les pays de la Communauté et commerce extérieur avec les pays tiers au cours de l'année 1954 3/55 Echanges; Le développement des entre les pays de la 2/56 Communauté Echanges intérieurs entre les pays de la Communauté en machines et véhicules 4/54 Echanges intérieurs de produits du Traité entre les pays de la 3/56 Communauté Echanges de produits relevant du Traité entre les pays de la Communauté et commerce extérieur avec les pays tiers au cours du 1er trimestre 1954 A. Apercu général B. Minerais C. Ferraille D. Fonte et acier 12/54 Economie soviétique 1959 - 1965; Plan de développement de 1 et 2/59 l' Ecoulement des combustibles; Incidence des variations de la température extérieure sur l'...... dans la Communauté 1 et 2/59 Ecoulements de houille; Répartition des par destination et des consommations apparentes par provenance 7/54 Effectifs ouvriers dans les industries de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier 2/55 Electricité; Evolution des prix du charbon, de l' et du fuel oil 6/54 Energie; Consommation brute d' de la Communauté 1929 4/54 à 1952 Energie: Données de base sur l'...... A. Le problème des bilans énergétiques B. La production mondicle d'énergie C. La consommation d'énergie de la Communauté D. La consommation d'énergie de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'Union Soviétique 11/54

Titre des articles	Nº des Informations Statistiques
Energie; La consommation d' dans la Communauté	3/55
Enquête sur les budgets familiaux des travailleurs des industries de la Communauté	3/56
Enquête sur les budgets familiaux dans les industries de la C.E.C.A.	6/56
Enquête sur les budgets familiaux; Premiers résultats de l' des travailleurs de la C.E.C.A. 1956/1957	6/58
Enquête sur la situation des logements des travailleurs dans les industries de la Communauté	2/58
Enquête sur la situation des logements des travailleurs dans les industries de la C.E.C.A Résultats préliminaires	3/59
Etablissement d'une statistique des transports par régions de transports pour les produits de la Communauté	4/55
Etats-Unis; Comparaison des possibilités d'approvisionnement en ferraille des sidérurgies des pays de la Communauté, des et du Royaume-Uni	3/58
Etats-Unis; Données de base sur l'énergie:	
 A. Le problème des bilans énergétiques B. La production mondiale d'énergie C. La consommation d'énergie de la Communauté D. La consommation d'énergie de la Grande-Bretagne des et de l'Union Soviétique 	11/54
Etats-Unis; Etude statistique sur le gaz naturel aux	7/59
Etude statistique sur le gaz naturel aux Etats-Unis	7/59
Evolution historique du Commerce Extérieur des produits sidérurgiques en équivalent d'acier brut des pays de la Communauté	
(1925 - 1956)	1/58
Evolution de la consommation de matériel de voie dans la Communauté, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis	12/54
Evolution des frets maritimes - situation décembre 1954	1/55
Evolution des frets maritimes - situation septembre 1955	6/55
Evolution des frets maritimes - situation mars 1956	2/56

Titre des articles Nº des Informations **Statistiques** Evolution des frets maritimes , situation 15.2.1957 1 et 2/57 Evolution des frets maritimes - situation décembre 1958 1 et 2/59 Evolution du prix de l'acier dans la Communauté, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis par rapport aux prix de gros, de 10/54 1925 à 1953 Evolution des prix de l'acier et de la ferraille dans les pays de 2/55 la Communauté Evolution des prix de l'acier et de la ferraille dans les pays de la Communauté 4/55 Evolution des prix de l'acier et de la ferraille dans les pays de la Communauté 6/55 Evolution des prix de l'acier et de la ferraille dans les pays de la Communauté 2/56 Evolution des prix de l'acier et de la ferraille dans les pays de 5/56 la Communauté Evolution des prix de l'acier et de la ferraille dans les pays de 1 et 2/57 la Communauté Evolution des prix de l'acier et de la ferraille dans les pays de la Communauté 5/57 Evolution des prix de la fonte, de l'acier et de la ferraille dans les pays de la Communauté 3/58 Evolution des prix de la fonte, de l'acier et de la ferraille dans 7/58 les pays de la Communauté Evolution des prix de la fonte, de l'acier et de la ferraille dans 4/59 les pays de la Communauté 6/54 Evolution des prix du charbon, de l'électricité et du fuel oil Evolution des prix du charbon dans les principaux bassins de la Communauté 4/55 Evolution des prix du charbon dans les principaux bassins de 5/57 la Communauté Evolution de la production d'acier brut par procédés de fabri-3/55 cation

Titre des articles No des Informations Statistiques Evolution de la production industrielle dans les pays de la Communauté en 1957 et depuis 1953 2/58 Evolution de la production industrielle; Situation et dans le monde 1 et 2/59 Evolution de la production maximum possible de fonte et d'acier 1 et 2/57 brut par pays de 1955 à 1956 Evolution du rendement par postes dans les mines de fer de la Communauté depuis 1955 6/56 Evolution des revenus réels des travailleurs dans les mines de houille et dans la sidérurgie de la Communauté 3/58 Exportation de coke à destination de pays tiers 2/53 Exportation de fonte et d'acier de la Communauté à destination 6/54 des pays tiers Exportations de l'industrie sidérurgique de la Communauté vers 1/53 les «pays tiers» Exportations nettes de produits sidérurgiques de la Communauté 7/54 vers des pays tiers Extraction de houille par bassins et catégories dans la Commu-3/54 Extraction brute de minerai de fer dans la Communauté pendant 2/58 la période transitoire (1953 - 1957)

Titre des articles	Nº des Informations Statistiques
Facteurs déterminants de la consommation d'acier aux U.S.A.	2/55
Fer; L'absentéisme dans les mines de	6/56
Fer; L'évolution du rendement par postes dans les mines de de la Communauté depuis 1955	6/56
Fer; La répartition par âge des ouvriers des mines de ainsi que de l'industrie sidérurgique de la Communauté	3/56
Ferraille; Comparaison des possibilités d'approvisionnement en des sidérurgies des paýs de la Communauté, des Etats-Unis et du Royaume-Uni	3/58
Ferraille; Echanges de produits relevant du Traité entre les pays de la Communauté et commerce extérieur avec les pays tiers au cours du premier semestre 1954 :	
A. Aperçu général B. Minerais C D. Fonte et acier	12/54
Ferraille; Evolution des prix de l'acier et de la dans les pays de la Communauté	2/55
Ferraille; Evolution des prix de l'acier et de la dans les pays de la Communauté	4/55
Ferraille; Evolution des prix de l'acier et de la dans les pays de la Communauté	6/55
Ferraille; Evolution des prix de l'acier et de la dans les pays de la Communauté	2/56
Ferraille; Evolution des prix de l'acier et de la dans les pays de la Communauté	5/56
Ferraille; Evolution des prix de la fonte, de l'acier et de la dans les pays de la Communauté	3/58
Ferraille; Evolution des prix de la fonte, de l'acier et de la dans les pays de la Communauté	7/58
Ferraille; Evolution des prix de la fonte, de l'acier et de la dans les pays de la Communauté	4/59

Titre des articles

Nº des Informations Statistiques

6/54

Fonte et acier; Echanges de produits relevant du Traité entre les pays de la Communauté et commerce extérieur avec les pays tiers au cours du premier semestre 1954:

Fuel oil; Evolution des prix du charbon, de l'électricité et du

tiers au cours du premier semestre 1954:	
A. Aperçu général	
B. Minerais	
C. Ferraille	
D	12/54
Fonte et acier; Exportations de de la Communauté à des-	
tination des pays tiers	6/54
Fonte et d'acier brut; L'évolution de la production maximum	
possible de par pays de 1955 à 1956	1 et 2/57
Fonte; Evolution des prix de la, de l'acier et de la fer-	
raille dans les pays de la Communauté	3/58
Fonte; Evolution des prix de la, de l'acier et de la fer-	
raille dans les pays de la Communauté	7/58
Fonte; Evolution des prix de la, de l'acier et de la fer-	
raille dans les pays de la Communauté	4/59
Frets; Transport par mer du charbon et les maritimes	
applicables	10/54
Frets maritimes; Evolution des situation décembre 1954	1/55
Frets maritimes; Evolution des situation septembre 1955	6/55
Frets maritimes; Evolution des situation mars 1956	2/56
Frets maritimes; Evolution des situation 15.2.1957	1 et 2/57
Frets maritimes; Evolution des situation décembre 1958	1 et 2/59
Frets maritimes de la navigation au tramping; situation septem-	
bre 1957	5/57

Nº des Informations

Titre des articles

Statistiques Hauts fourneaux existants et hauts fourneaux en activité dans la Communauté 11/54 Heures travaillées; Ouvriers occupés, et salaires horaires directs bruts dans l'industrie sidérurgique des pays de la Communauté 3/55 Houille; Bilan provisoire «......» de la Communauté en 1953 3/54 Houille et du coke; Bilan de la pour les années 1953 et 1954 3/55 Houille et du coke; Bilan de la pour les années 1953 à 1955 2/56 Houille et coke; Bilan pour les années 1953 à 1956 1 et 2/57 Houille et coke; Bilans pour les années 1953 à 1957 4/58 Houille et du coke; Bilans de lapour la période 1953 -1958 5/59 4/54 Houille; Consommation apparente de de la Communauté Houille; Extraction de par bassins et catégories dans la Communauté 3/54 Houille américaine; Importations de dans la République Fédérale en 1953 et 1954 2/55 Houille; Les jours ouvrables, les jours ouvrés et la production moyenne dans les mines de de la Communauté en 1954 2/55 Houille; Les jours ouvrables, les jours ouvrés et la production journalière moyenne dans les mines de de la Communauté en 1955 2/56 Houille; Les jours ouvrables, les jours ouvrés et la production journalière moyenne dans les mines de de la Communauté 1 et 2/57 en 1956 Houille; Production mondiale de en 1952 et 1953 5/54 Houille; Production mondiale d'acier en 1954; Production de en 1954 1/55 Houille; Production mondiale de 1953 - 1954 2/55 Houille; La production mondiale de en 1955 1/56

Titre des articles

Nº des Informations Statistiques

Houille; La production mondiale de pendant les années 1950 à 1956	1 et 2/57
Houille; La production mondiale de pendant les années 1950 à 1957	2/58
Houille; La production de dans le monde en 1958	1 et 2/59
Houille; Répartition des écoulements de par destination et des consommations apparentes par provenance	7/54
Houille; Les réserves de et de lignite de l'U.R.S.S.	6/58
Houille; Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté - Mines de	6/56
Houille; Stocks totaux de dans les mines de la Communauté	1/53
Houille; Stocks de chez les consommateurs	1/53
Houille; Stocks de d'agglomérés et de coke dans les pays de la Communauté	6/54
Houille; Taux d'équivalence du pouvoir d'achat à la consomma- tion dans l'industrie sidérurgique, les mines de et les mines de fer des pays de la Communauté en 1953, 1954 et 1955 (Supplément N° 1)	4/56
Houillères; La pyramide des âges des travailleurs des de la Communauté	4/56

Titre des articles

à la consommation dans l', les mines de houille et les mines de fer des pays de la Communauté en 1953, 1954 et 1955

Industries transformatrices; Mouvements des stocks de magasin

Industries transformatrices des métaux de la Communauté; Con-

sommation apparente et production des

(Supplément Nº 1)

des des métaux

Statistiques Importance relative des mines de fer à ciel ouvert, et des mines de fer souterraines, dans la Communauté 3/57 Importations de houille américaine dans la République Fédérale en 1953 et 1954 2/55 Incidence des variations de la température extérieure sur l'écoulement des combustibles dans la Communauté 1 et 2/59 Indice des prix à la consommation 5/59 Indices des prix de gros du charbon 3/54 Indices de production industrielle; Notes sur les variations saisonnières dans les 4/59 Industrie sidérurgique; La répartition par âge des ouvriers des mines de fer ainsi que de l'..... de la Communauté 3/56 Industrie sidérurgique; Exportation de l'...... de la Communauté vers les «pays tiers» 1/53 Industrie sidérurgique; Mouvements de la main-d'oeuvre dans l' de la Communauté en 1955 2/56 Industrie sidérurgique; Ouvriers occupés, heures travaillées et salaires horaires directs bruts dans l' des pays de la Communauté 3/55 Industrie sidérurgique; Taux d'équivalence de pouvoir d'achat

No des Informations

4/56

2/53

5/54

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Jours ouvrables, les jours ouvrés et la production journalière	
moyenne dans les mines de houille de la Communauté en 1954	2/55
Jours ouvrables, les jours ouvrés et la production journalière	
moyenne dans les mines de houille de la Communauté en 1955	2/56
Jours ouvrables, les jours ouvrés et la production journalière	
moyenne dans les mines de houille de la Communauté en 1956	1 et 2/57
Jours ouvrables, les jours ouvrés et la production moyenne dans	
les mines de houille de la Communauté en 1957	2/58
Jours ouvrables, les jours ouvrés et non ouvrés dans les mines	
de houille de la Communauté en 1958	1 et 2/59

۱

Titre des articles	Nº des Informations Statistiques
Lignite; Les réserves de houille et de de l'U.R.S.S.	6/58
Livraisons d'acier fins et spéciaux; La production et les des usines sidérurgiques de la Communauté - Comparaison avec les pays tiers	5/56
Livraisons d'acier ordinaire par industries consommatrices	1 et 2/57
Livraisons des bassins; Sources d'approvisionnement en com- bustibles solides des différentes régions de la Communauté et dans ces régions - années 1953 et 1954	6/55
Livraisons de coke; Modifications dans les aux utilisateurs	2/53
Logements des travailleurs; Enquête sur la situation des dans les industries de la Communauté	2/58
Logements des travailleurs; Enquête sur la situation des dans les industries de la C.E.C.A Résultats préliminaires	3/59
Logements des travailleurs; La situation des dans les industries de la C.E.C.A Résultats par régions	6/59

Titre des articles	Nº des Informations Statistiques
Machines et des véhicules; Commerce extérieur des pays de la Communauté avec les pays tiers dans le domaine des	4/54
Machines et véhicules; Echanges intérieurs entre les pays de la Communauté en	4/54
Main-d'oeuvre; Mouvement de la dans l'industrie sidérur- gique de la Communauté en 1955	3/56
Manganèse; Les mines de de la Communauté	5/56
Matériel de voie; Evolution de la consommation de dans la Communauté, en Grande-Bretagne et aux U.S.A.	12/54
Méthodes de comparaison des salaires réels entre les pays de la Communauté	7/54
Minerais; Echanges de produits relevant du Traité entre les pays de la Communauté et commerce extérieur avec les pays tiers au cours du premier semestre 1954 :	
A. Aperçu général B C. Ferraille D. Fonte et acier	12/54
Minerai de fer; Extraction brute de dans la Communauté pendant la période transitoire (1953 - 1957)	2/58
Minerai de fer; Les réserves de exploitables dans les conditions actuelles dans la Communauté	6/58
Minerai de fer en U.R.S.S.; Les réserves de	6/58
Mines; Stocks totaux de houille dans les de la Communauté	1/53
Mines de fer à ciel ouvert; Importance relative des, et des mines de fer souterraines, dans la Communauté	3/57
Mines de fer; Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté - mines de houille-sidérurgie année 1956	5/57
Mines de fer; Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté - mines de houille - sidérurgie année 1957	7/58

Titre des articles	Nº des Informations Statistiques
Mines de fer; Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté - mines de houille - sidérurgie année 1958	5/59
Mines de houille; Les jours ouvrables, les jours ouvrés et la production journalière moyenne dans les de la Communauté en 1954	
Mines de houille; Les jours ouvrables, les jours ouvrés et la production journalière moyenne dans les de la Communauté en 1955	2/56
Mines de houille; Les jours ouvrables, les jours ouvrés et la production journalière moyenne dans les de la Communauté en 1956	1 et 2/57
Mines de houille; Les jours ouvrables, les jours ouvrés et la production moyenne dans les de la Communauté en 1957	2/58
Mines de houille; Les jours ouvrables, les jours ouvrés et non ouvrés dans les de la Communauté en 1958	1 et 2/59
Mines de houille; Evolution des revenus réels des travailleurs dans les et dans la sidérurgie de la Communauté	3/58
Mines de houille; Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communautésidérurgie - mines de fer - année 1956	5/57
Mines de houille; Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté - sidérurgie - mines de fer - année 1957	7/58
Mines de houille; Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté sidérurgie - mines de fer - année 1958	5/59
Mines de manganèse de la Communauté	5/56
Mineurs de charbon en Belgique; Les prestations de sécurité sociale versées aux	1/58
Minière mondiale ; Production	4/58
Modifications dans les livraisons de coke aux utilisateurs	2/53
Monde; Concentrations régionales des charbonnages et de la sidérurgie dans le	1/55
Mondial; La Communauté sur le marché de l'acier	1/53

Titre des articles	N° des Informations Statistiques
Mondiale; La production d'acier brut en 1953	4/54
Mondiale; Production d'acier en 1954; Production de houille en 1954	1/55
Monde; La production d'acier brut dans le en 1955	1/56
Mondiale; La production d'acier brut en 1956	1 et 2/57
Monde; La production d'acier brut dans la Communauté pendant la période transitoire 1953 - 1957 et dans le	1/58
Monde; La situation de la production européenne d'acier dans le	4/58
Monde; La production d'ac ier dans la Communauté et dans le 1952 - 1958	1 et 2/59
Monde; Situation et évolution de la production industrielle dans le	1 et 2/59
Mondiale; Production de houille en 1952 et 1953	5/54
Mondiale; Production de houille 1953 - 1954	2/55
Mondiale; La production de houille en 1955	1/56
Mondiale; La production de houille pendant les années 1950 à 1956	1 et 2/57
Mondiale; La production de houille pendant les années 1950 - 1957	2/58
Monde; La production de houille dans le en 1958	1 et 2/59
Mondiale; Production minière	4/58
Mondiale; Données de base sur l'énergie:	
 A. Le problème des bilans énergétiques B. La production d'énergie C. La consommation d'énergie de la Communauté D. La consommation d'énergie de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'Union Soviétique 	11/54
Mouvements de la main-d'oeuvre dans l'industrie sidérurgique	
de la Communauté en 1955	3/56

N

Titre des articles	Nº des Informations Statistiques
National; Le produit et la production industrielle dans la Communauté comparés à ceux des Etats-Unis d'Amérique	6/54
Nationalité des travailleurs inscrits dans la sidérurgie des pays de la Communauté	3/58
Navigation au tramping; Frets maritimes de la Situation Septembre 1957	5/57
Note sur les variations saisonnières dans les indices de production industrielle	4/59

Nº des Informations Statistiques

Ouvriers occupés, heures travaillées et salaires horaires directs bruts dans l'industrie sidérurgique des pays de la Communauté

3/55

0

Titre des articles	Nº des Informations Statistiques
Plan de développement de l'économie soviétique 1959 - 1965	1 et 2/59
Pétroliers;Transports des produits 1956 et 1957	7/59
Pouvoir d'achat à la consommation; Taux d'équivalence du dans l'industrie sidérurgique, les mines de houille et les mines de fer des pays de la Communauté en 1953, 1954 et 1955. (Sup- plément N° 1)	4/56
Pouvoir d'achat à la consommation; Taux d'équivalence du dans les pays de la Communauté en 1954 - Etude méthodolo- gique -	4/ 57
Première comparaison du revenu réel des travailleurs des in- dustries charbonnière et sidérurgique de la Communauté en 1953	5/55
Premiers résultats de l'enquête sur les budgets familiaux des travailleurs de la C.E.C.A. 1956/1957	6/58
Prestations de sécurité sociale versées aux mineurs de charbon en Belgique	1/58
Prévision de développement de la Communauté et du Bloc oriental jusqu'à 1960	6/56
Prix de l'acier; L'évolution du dans la Communauté, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis par rapport aux prix de gros de 1925 à 1953	10/54
Prix de l'acier et de la ferraille; Evolution des dans les pays de la Communauté	2/55
Prix de l'acier et de la ferraille; Evolution des dans les pays de la Communauté	4/55
Prix de l'acier et de la ferraille; Evolution des dans les pays de la Communauté	6/55
Prix de l'acier et de la ferraille; Evolution des dans les pays de la Communauté	2/56
Prix de l'acier et de la ferraille; Evolution des dans les pays de la Communauté	5/56
Prix de l'acier et de la ferraille; Evolution des dans les pays de la Communauté	1 et 2/57

Production industrielle de la Communauté par groupes de pro-

duits

No des Informations

4/54

Statistiques Prix de l'acier et de la ferraille; Evolution des dans les pays de la Communauté 5/57 Prix de la fonte, de l'acier et de la ferraille; Evolution des dans les pays de la Communauté 3/58 Prix de la fonte, de l'acier et de la ferraille; Evolution des dans les pays de la Communauté 7/58 Prix de la fonte, de l'acier et de la ferraille; Evolution des dans les pays de la Communauté 4/59 Prix des biens; Comparaison des de consommation et des services 1/55 Prix des principaux biens de consommation et services relevés dans les centres industriels de la Communauté en automne 1954 6/55 Prix des biens de consommation et services; Structure des dans les pays de la Communauté 1954 5/56 Prix du charbon, de l'électricité et du fuel oil; Evolution des.... 6/54 Prix du charbon; Evolution des dans les principaux bassins de la Communauté 4/55 Prix du charbon; Evolution des dans les principaux bassins de la Communauté 5/57 Prix; Indices des de gros du charbon 3/54 Prix; Indices des à la consommation 5/59 Production d'acier brut; L'évolution de la par procédés de fabrication 3/55 Production d'acier brut dans la Communauté pendant la période transitoire 1953 - 1957 et dans le monde 1/58 Production d'acier dans la Communauté et dans le monde 1952 -1958 1 et 2/59 Production et les livraisons d'aciers fins et spéciaux des usines sidérurgiques de la Communauté: - Comparaison avec les pays 5/56

Titre des articles	Nº des Informations Statistiques
Production industrielle; Le produit national et la dans la Communauté comparés à ceux des Etats-Unis d'Amérique	6/54
Production industrielle; Développement de la dans les pays de la Communauté de l'avant-guerre à 1955	1/56
Production industrielle; Evolution de la dans les pays de la Communauté en 1957 et depuis 1953	2/58
Production industrielle dans le monde; Situation et évolution de la	1 et 2/59
Production industrielle; Note sur les variations saisonnières dans les indices de	4/59
Production industrielle soviétique dépassera-t-elle la production américaine?	4/59
Production des industries transformatrices; Consommation apparente et des métaux de la Communauté	5/54
Production journalière; Les jours ouvrables, les jours ouvrés et la moyenne dans les mines de houille de la Communauté en 1954	2/55
Production journalière moyenne; Les jours ouvrables, les jours ouvrés et la dans les mines de houille de la Communauté en 1955	2/56
Production journalière moyenne; Les jours ouvrables, les jours ouvrés et la dans les mines de houille de la Communauté	2, 30
en 1956	1 et 2/57
Production maximum possible; Capacité de production, et records de production de la sidérurgie	1/56
Production maximum possible; Evolution de la de fonte et d'acier brut par pays de la Communauté de 1955 à 1956	1 et 2/57
Production mondiale d'acier brut en 1953	4/54
Production mondiale d'acier en 1954, Production de houille en 1954	1/55
Production d'acier brut dans le monde en 1955	1/56

Titre des articles	Nº des Informatio Statistiques
Production mondiale d'acier brut en 1956	1 et 2/57
Production européenne d'acier; La situation de la dans le	
monde	4/58
Production mondiale de houille en 1952 et 1953	5/54
Production mondiale de houille 1953 - 1954	2/55
Production mondiale de houille en 1955	1/56
Production mondiale de houille pendant les années 1950 à 1956	1 et 2/57
Production mondiale de houille pendant les années 1950 - 1957	2/58
Production de houille dans le monde en 1958	1 et 2/59
Production minière mondiale	4/58
Production de produits finis laminés par catégories	5/54
Produits finis laminés; Production de par catégories	5/54
Produit national et la production industrielle dans la Communauté comparés à ceux des Etats-Unis d'Amérique	6/54
Produits pétroliers; Transports des 1956 et 1957	7/59
Produits sidérurgiques; Exportations nettes de de la Communauté vers pays tiers	7/54
Produits sidérurgiques; Le Commerce extérieur de la Communauté en au cours des années 1955 et 1956	3/57
Produits sidérurgiques; L'évolution historique du Commerce extérieur des en équivalent d'acier brut des pays de la	
Communauté (1925 - 1956)	1/58
Produits sidérurgiques; Commerce extérieur en de la Communauté dans les années 1956 et 1957	4/58
Produits du Traité; Les échanges intérieurs de entre les pays de la Communauté	3/56
Progression du rythme des commandes de la sidérurgie	2/53
Pyramide des âges des travailleurs des charbonnages de la Communauté	4/55
Pyramide des âges des travailleurs des houillères de la Commu- nauté	4/56
Pyramide des âges des travailleurs des charbonnages de la Communauté en 1956	1/58

Titre des articles	Nº des Informations Statistiques
Rendement par postes; L'évolution du dans les mines de fer de la Communauté depuis 1955	6/56
Répartition par âge des ouvriers des mines de fer ainsi que deil'in dustrie sidérurgique de la Communauté	3/56
Répartition des écoulements de houille par destination et des consommations apparentes par provenance	7/54
Réserves de houille et de lignite de l'U.R.S.S.	6/ 58
Réserves de minerai de fer exploitables dans les conditions actuelles dans la Communauté	6/58
Réserves de minerai de fer en U.R.S.S.	6/58
Résultats de la statistique des Transports des produits du Traité Année 1956	1/58
Résultats de la statistique des transports de la C.E.C.A. pour l'année 1957	7/58
Résultats de la statistique des transports de la C.E.C.A. pour l'année 1958	7/59
Revenus annuels moyens année 1955 - Les salaires et les charges sociales dans les industries de la Communauté	1 et 2/57
Revenus réels des travailleurs dans les mines de houille et dans la sidérurgie; Evolution des de la Communauté	3/58
Routière; Situation actuelle de la statistique	6/58
Royaume-Uni; Comparaison des possibilités d'approvisionnement en ferraille des sidérurgies des pays de la Communauté, des Etats-Unis et du	3/58

Nº des Informations Statistiques

Salaires horaires directs bruts; Ouvriers occupés, heures tra- vaillées et dans l'industrie sidérurgique des pays de la	
Communauté	3/55
Salaires et charges sociales dans les industries de la Commu- nauté	4/56
Salaires et les charges sociales dans les industries de la Com- munauté - Mines de houille	6/56
Salaires et les charges sociales dans les industries de la Com- munauté - Revenus annuels moyens année 1955	1 et 2/57
Salaires et les charges sociales dans les industries de la Com- munauté - mines de houille - sidérurgie - mines de fer - année	
1956	5/57
Salaires et les charges sociales dans les industries de la Com- munauté - mines de houille - sidérurgie - mines de fer - année 1957	7/58
Salaires et les charges sociales dans les industries de la Com-	,
munauté - mines de houille - sidérurgie - mines de fer - année 1958	5/59
Salaires nominaux dans les charbonnages et la sidérurgie com-	a (57
parés à ceux versés dans les autres industries Salaires nominaux dans les charbonnages et la sidérurgie com-	6/57
parés à ceux versés dans les autres industries (1953 - 1957)	
Numéro spécial Salaires nominaux dans les charbonnages et la sidérurgie com-	5/58
parés à ceux versés dans les autres industries (1953 - 1958)	7/59
Salaires réels; Méthode de comparaison des entre les pays de la Communauté	7/54
Secteurs économiques; Degré de concentration des im- portants dans les pays de la Communauté	7/58
Sécurité sociale; Les prestations de versées aux mineurs de charbon en Belgique	1/58
Sidérurgie; Capacité de production, production maximum possiet records de production de la	1/56

N° des Informations Statistiques

Sidérurgies; Comparaison des possibilités d'approvisionnement en ferraille des des pays de la Communauté, des Etats- Unis et du Royaume-Uni	3/58
Sidérurgie dans le monde; Concentrations régionales des charbonnages et de la	1/55
Sidérurgique; Exportation de l'industrie de la Communau- té vers les «pays tiers»	1/53
Sidérurgique ; Ouvriers occupés, heures travaillées et salaires horaires directs bruts dans l'industrie des pays de la	
Communauté	3/55
Sidérurgiques; Exportations nettes de produits de la Com-	7/24
munauté vers des pays tiers	7/54
Sidérurgique; Mouvements de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la Communauté en 1955	2/56
Sidérurgie; Nationalité des travailleurs inscrits dans la	
des pays de la Communauté	3/58
Sidérurgie; Progression du rythme des commandes de la	2/53
Sidérurgique; La répartition par âge des ouvriers des mines de fer ainsi que de l'industrie de la Communauté	3/56
Sidérurgie; Evolution des revenus réels des travailleurs dans les mines de houille et dans la de la Communauté	3/58
Sidérurgie; Les salaires et les charges sociales dans les in- dustries de la Communauté - mines de houille mines	
de fer - année 1956	5/57
Sidérurgie; Les salaires et les charges sociales dans les in- dustries de la Communauté - mines de houille mines	
de fer année 1957	7/58
Sidérurgie; Les salaires et les charges sociales dans les in- dustries de la Communauté - mines de houille mines	
de fer - année 1958	5/59
Sidérurgie; Salaires nominaux dans les charbonnages et la comparés à ceux versés dans les autres industries	6/57
Sidérurgie; Les salaires nominaux dans les charbonnages et la	- ,
Studenorgie; Les salaires nominaux dans les charbonnages et la	

Titre des articles No des Informations Stati stiques comparés à ceux versés dans les autres industries (1953 -1957) - numéro spécial -5/58 Sidérurgie; Les salaires nominaux dans les charbonnages et la comparés à ceux versés dans les autres industries (1953 -1958) 7/59 Sidérurgique; Taux d'équivalence du pouvoir d'achat à la consommation dans l'industrie, les mines de houille et les mines de fer des pays de la Communauté en 1953, 1954 et 1955 4/56 (Supplément Nº 1) Situation de la production européenne d'acier dans le monde 4/58 Situation actuelle de la statistique routière 6/58 Situation et évolution de la production industrielle dans le mon-1 et 2/59 de Situation des logements des travailleurs dans les industries de la C.E.C.A. - Résultats par régions 6/59 Sources d'approvisionnement en combustibles solides des différentes régions de la Communauté au cours de l'année 1953 8/9/54 Source d'approvisionnement en combustibles solides des différentes régions de la Communauté et livraisons des bassins dans ces régions - années 1953 et 1954 6/55 Soviétique; La production industrielle dépassera-t-elle la production américaine? 4/59 Soviétique: Plan de développement de l'économie 1959 -1965 1 et 2/59

Titre des articles	Nº des Informations Statistiques
Stocks de charbon dans les industries de la Communauté	1 et 2/57
Stocks totaux de houille dans les mines de la Communauté	1/53
Stocks totaux de houille chez les consommateurs	1/53
Stocks de houille, d'agglomérés et de coke dans les pays de la Communauté	6/54
Structure des prix des biens de consommation et services dans les pays de la Communauté 1954	5/56

Nº des Informations Statistiques

Température extérieure sur l'écoulement des combustibles; Incidence des variations de la dans la Communauté	1 et 2/59
Transport par mer du charbon et les frets maritimes applicables	10/54
Transport; Etablissement d'une statistique des par régions de transports pour les produits de la Communauté	4/55
Transports des produits pétroliers - 1956 et 1957	7/59
Transports; Résultats de la statistique des des produits du Traité - année 1956	1/58
Transports; Résultats de la statistique des de la C.E.C.A. pour l'année 1957	7/58
Transport; Résultats de la statistique des de la C.E.C.A. pour l'année 1958	7/59
Taux d'équivalence de pouvoir d'achat à la consommation des pays de la Communauté. Première comparaison du revenu réel des travailleurs des in- dustries charbonnière et sidérurgique de la Communauté en 1953	5/55
Taux d'équivalence du pouvoir d'achat à la consommation dans l'industrie sidérurgique, les mines de houille et les mines de fer des pays de la Communauté en 1953, 1954 et 1955 (Supplément	
N° 1)	4/56
Taux d'équivalence du pouvoir d'achat à la consommation dans	
les pays de la Communauté en 1954 - Etude méthodologique -	4/57

No des Informations

Titre des articles

Statistiques Union Soviétique; Données de base sur l'énergie : A. Le problème des bilans énergétiques B. La production mondiale d'énergie C. La consommation d'énergie de la Communauté D. La consommation d'énergie de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, et de l'...... 11/54 U.R.S.S.; Les réserves de minerai de fer en 6/58 U.S.A.; Evolution de la consommation de matériel de voie dans la Communauté, en Grande-Bretagne et aux 12/54 U.S.A.; Facteurs déterminants de la consommation d'acier aux 2/55 Variations de la température extérieure; Incidence des sur l'écoulement des combustibles dans la Communauté 1 et 2/59 Variations saisonnières; Notes sur les dans les indices de production industrielle 4/59

